
1557—1638 — IOHANNES ALTUSIUS I.U.D. STEINFURTENSIS PROF. POST. REIP. EMDANÆ SYNDICUS VIXIT ANN. LXXXI.

HISTOIRE DES INDES ORIENTALES.

Par Monsieur

SOUCHU DE RENNEFORT.

Suivant la Copie de Paris.

A LEIDE,

Chez FREDERIK HARRING, Marchand Libraire. 1688.

AU ROY.

SIRE,

Il faut avoir des penſées ſi ſublimes, quand on veut parler de Vôtre Majeſté, qu'il m'eſt impoſſible d'en concevoir qui ſoient dignes de la grandeur de ſes Actions : Car dans quelque état qu'on la regarde, ſoit dans la Religion, dans la Morale, ou dans la Politique ; ſoit dans la Paix, ou dans la guerre, on ne voit rien que de merveilleux ; &

 de

de tous côtez il ſe preſente un Héros qui eſt infiniment au deſſus de tout ce qu'on ſçauroit exprimer. Mon ſilence marquera mieux icy la profonde vénération que j'ay pour Vôtre Majeſté, que tous les Eloges que l'ardeur de mon zéle pourroit m'inſpirer : Et j'eſpére de vôtre bonté, dont tout le monde ſe reſſent, que Vous agréerez l'offre que je fais à Vôtre Majeſté, de ces Mémoires, qui ſeront ſuivis d'autres dans peu de temps. Ils commencent l'Hiſtoire des Indes Orientales, où la Compagnie Françoiſe que Vous avez formée, a des établiſſemens, & dont les plus fameux Princes demandent l'honneur de vôtre Alliance. Puiſſiez-vous, SIRE, n'avoir plus dans tout l'Univers, que des Alliez, ou des Sujets; & que le Ciel faſſe ré-

gner

gner Vôtre Majesté, pour l'extirpation du Paganisme & de l'Hérésie, la félicité des peuples & la gloire de la France, autant d'années que le souhaite,

SIRE,

DE VÔTRE MAJESTÉ

Le tres-humble, tres-obéïssant & tres-fidel Serviteur & Sujet,

SOUCHU DE RENNEFORT.

* 3 TA-

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. E*Tablissement par le Roy d'une Compagnie Françoise des Indes Orientales.* page 1.
Ch. II. *Syndics & Interessez. Dispositions favorables pour le succez de l'établissement.* p. 3
Ch. III. *Envoyez de la Compagnie par terre dans les Cours du Roy de Perse, du Mogol, & des autres Rois des Indes.* p. 6
Ch. IV. *Vaisseaux du premier Voyage aux Indes Orientales, Officiers & Passagers.* p. 7
Ch. V. *Séjour à Brest. Distribution des Passagers sur les Vaisseaux.* p. 11
Ch. VI.

Ch. VI. *Départ de France. Route jusques à l'embouchûre du Fleuve Sénégal.* p. 13

Ch. VII. *Rencontre d'un Vaisseau François à l'embouchûee du Sénégal.* p. 16

Ch. VIII. *Arrivêe au Cap-Verd. Fort des Hollandois. Sa description,* p. 18

Ch. IX. *Les Vaisseaux ancrent à la premiére Baye aprés le Cap-Verd. Les François descendent à terre & rendent visite à l'Alcade ou Gouverneur.* p. 20

Ch. X. *Pesche abondante. Naufrage d'une Chaloupe.* p. 24

Ch. XI. *Regrets & sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam.* p. 27

Ch. XII. *Opposition de l'Alcade à l'enlévement de l'eau. Chasse au Cap-Verd. Défy d'un Marabou à un Missionnaire.* p. 29.

Ch. XIII. *Vivres & Armes des Habitans du Cap-Verd.* p. 33

Ch. XIV. *Départ du Cap-Verd. Descente à Rufisque. Sa description. Assemblée pour les signaux pendant la route.* p. 35

Ch. XV. *Départ de Rufisque. Pesche en pleine mer.* p. 38.

Ch. XVI. *Calmes, Baptesme sous la ligne. Cingle extraordinaire des Vaisseaux.* p. 42

Ch. XVII. *Dérive du Vaisseau le Taureau. Différent dans l'Aigle-Blanc. Incommoditez ordinaires d'une longue navigation.* p. 45

Ch. XVIII. *Ouvertue des boëtes qui avoient esté données à Brest.* p. 48

Ch. XIX. *Tempestes au Cap de Bonne-Espérance. L'Amiral quitte les autres Vaisseaux. Son arrivée à Madagascar.* p. 50

Ch. XX. *Salut de l'Amiral au Fort-Dauphin. Envoy d'un Trompette au Gouverneur. Abord au Vaisseau de trois Négres dans un canot.*

Ch. XXI. *Le Sieur de Rennefort traitte avec le Gouverneur de Madagascar. Entreveuë du President & du Gouverneur.* p. 55

Ch. XXII. *Les anciens François de l'Isle mandez au Fort-Dauphin. Service & Oraison Funébre de Monsieur de Maréchal de la Meilleraye. Prise de possession de l'Isle de Madagascar.* p. 58

Ch. XXIII. *Situation de l'Isle de Madagascar. Description du Fort-Dauphn.* p. 61

Ch. XXIV. *Récit du dernier Voyage pour Monsieur de Maréchal de la Meilleraye à Madagascar, avant l'établissement de la Compagnie.* p. 68

Ch. XXV. *De Dian Manangue : En quel Pays il commandoit. Entreprise de le baptiser.* p. 71

Ch. XXVI. *Dian Manangue empoisonne & fait assommer le sieur Estienne Missionnaire ; est cause du massacre de quarante autres François.* p. 75

Ch. XXVII. *Le Gouverneur avec trente François passe chez Dian Manangue pour le punir. Succez de cette expéditon.* p. 79

Ch. XXVIII. *Qui estoit le sieur de la Case, & ses premiers exploits à Madagascar.* p. 82

Ch. XXIX. *Le sieur de la Case se ritire chez Dian Rasisatte : Défait Dian Pan. Ses amours. Arrivée d'une Frêgate de France.* p. 86

Ch. XXX. *Le Gouverneur dans le dessein de quitter le Fort-Dauphin : Le Capitaine Kercadiou arrive, qui fait l'accommodement du sieur de la Case.* p. 90

Ch. XXXI. *La Case mandé aprés la mort du Missionnaire, arrive au secours du Gouverneur, pousse Dian Manangue. Fidélité de son favory.* p. 92

Ch. XXXII. *La Case retourné en party : Dian Manangue assiége le Fort-Dauphin. Extrémité & murmure des François. La Case arrive à leur besoin, prest à repartir quand le Vaisseau le Saint-Paul parut.* p. 94.

LIVRE SECOND.

Chap. I. *Le President de Beausse est porté au Fort-Dauphin. Le Gouverneur accepte les offres de la Compagnie. Différend entre le President & le Gouverneur.* page 99

Ch. II. *Dessein de faire arrester le Capitaine Amiral. Surséance au déchargement du Vaisseau. Accord entre le President & le Gouverneur.* p. 102

Ch. III. *Tributs de quelques Grands. Dian Nong Souveraine d'Amboulle, visite le President & fait des presens.* p. 105

Ch. IV. *Consternation de Dian Manangue. La Case en party sur l'ancien pied. Adresse du Commandant les armes. Feu d'artifice.* p. 109

Ch. V.

Ch. V. *Arrivée au Port-Dauphin d'un Pirogue venant des Matatanes. Et d'un Missionaîre par terre.* p. 113

Ch. VI. *Arrivée des Vaisseaux le Taureau & la Vierge de Bon-Port au Fort-Dauphin.* p. 115

Ch. VII. *Ce que devinrent les Vaisseaux le Torreau, la Vierge de Bon-Port, & l'Aigle-Blanc, aprés que l'Amiral les eût quitté.* p. 117

Ch. VIII. *Situation de l'Isle de Madagascar ou Bourbon, Ce qu'elle produit & ses habitans.* p. 119

Ch. IX. *Installation de Officiers, Maniére de Gouverner le Conseil, départ du Saint-Paul pour les côtes d'Asie & des Indes, & du Taureau pour Galemboulle. Voyage du Commandant les Armes,* p. 124

Ch. X. *Arrivée de l'Aigle-Blanc au Fort-Dauphin.* p. 129

Ch. XI. *Mort du sieur de Bausse.* p. 133

Ch. XII. *Mine de Topazes découverte, gardée par des Crocodiles. Maniére de les pêcher.* p. 136

Ch. XIII. *Arrivée du Vaisseau le Taureau revenant de Galemboulle. Nouvelle que le sieur de la Case est à Mananbar de*

de retour de party. p. 138

Ch. XIV. *Estat du Vaisseau le Saint-Paul.* p. 140.

Ch. XV. *Le Fort Saint-Louis bâty sur la Baye d'Antongil, où se loge le Marchand embarqué dans le Saint-Paul. Difficulté d'avoir du ris.* p. 144

Ch. XVI. *Le Vaisseau le Taureau retourne à l'Isle Sainte-Marie. L'Aigle-Blanc y arrive du Fort-Dauphin. Mort du sieur le Tourneur.* p. 146

Ch. XVII. *Retour du Capitaine Kercadiou au Fort-Dauphin, avec le Vaisseau le Taureau. Sa mort.* p. 148

Ch. XVIII. *Rendez-vous du Party que commandoit le sieur de la Case..* p. 150

Ch. XIX. *Défaite de Dian Ravaras par le sieur de la Case, Guerre chez le Grand des Lavalesses.* p. 153

Ch. XX. *Retour du sieur de la Case au Fort-Dauphin. Partage du butin de ce Party.* p. 156

Ch. XXI. *Le Conseil, pour faire subsister le Fort-Dauphin, achète des bêtes de ce Party. L'honneur qu'il fait au sieur de la Case. La reconnoissance qu'il en a.* p. 158

Ch. XXII.

Ch. XXII. *Le Vaisseau la Vierge de Bon-Port est disposé pour le retour en France. Arrivée d'un Houcre avec un Chef de Colonie.* p. 162

Ch. XXIII. *Voyage du Houcre nommé Saint-Loüis, party de France, avec un autre Houcre nommé Saint-Jacques.* p. 164

Ch. XXIV. *Description de l'Isle de Madagascar, de ses Montagnes, de ses Bois, de ses Eaux.* p. 166

Ch. XXV. *Des Animaux d'air, d'eau & de terre de Madagascar.* p. 167

Ch. XXVI. *Des Plantes & des Fruits de Madagascar.* p. 110

Ch. XXVII. *Des Gommes, des Minéraux des Métaux, des Pierres & des Bois Madagascar.* p. 173

Ch. XXVIII. *Des Habitans, des richesses, des divertissemens, du vivre, du travail & des vestemens de Madagascar.* p. 175.

Ch. XXIX. *Des Habitans de Madagascar, & de leurs mœurs.* p. 185

Ch. XXX. *De la Religion de Madagascar.* p. 185

LIVRE TROISIEME.

Chap. I. Départ du Vaisseau la Vierge de Bon-Port pour rétourner en France. Tempêtes au Cap de bonne-Espérance. Route jusques à l'Isle de Sainte-Heléne. p. 190

Ch. II. Arrivée du Vaisseau la Vierge de Bon-Port à l'Isle de Sainte-Heléne. p. 193

Ch. III. Description de l'Isle Sainte-Heléne, & ses habitans. p. 198

Ch. IV. Arrivée à l'Isle de l'Ascention, & sa description. p. 203

Ch. V. Continuation & particularitez du retour du Vaisseau la Vierge de Bon-Port. p. 207

Ch. VI. Combat du Navire la Vierge de Bon-Port contre une Frégatte d'Angleterre. p. 213

Ch. VII. Prise du Vaisseau la Vierge de Bon-Port, Son naufrage. p. 218

Ch. VIII. Les François restez du combat & du naufrage menez à l'Isle de Gernezay, & ensuite à l'Isle de Wight. p. 225

Ch. IX. Les sieurs de la Chesnaye & de Rennefort prisonniers au Château de Cares-

Caresbrooke. p. 229.

Ch. X. *Mort du Capitaine la Chesnaye. Les François prisonniers menez à Winchester.* p. 231

Ch. XI. *Description du Château de Caresbrooke.* p. 233

Ch. XII. *Prison du sieur de Rennefort dans l'Isle de Wight, depuis la mort du Capitaine la Chesnaye.* p. 235

Ch. XIII. *d'Un Prisonnier d'Estat au Château de Caresbrooke.* p. 236.

Ch. XIV. *De l'incendie de Londres. Echange du sieur de Rennefort.* p. 237

Ch. XV. *Départ du sieur de Rennefort de l'Isle de Wight. Son arrivée à Londres.* p. 239.

Ch. XVI. *Quelques particularitez de Londres.* p. 242

Ch. XVII. *Rencontre que fit le sieur de Rennefort aux jardins du Palais Saint-Jémes.* p. 245

Ch. XVIII. *Dialogue du Philosophe & du sieur de Rennefort, au jardin du Palais Sainct-Jémes.* p. 254

Ch. XIX. *Copie de l'écrit du Philosophe.* p. 260

Ch. XX. *Retour du sieur de Rennefort en France.* p. 263

SE-

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *Départ de la Rochelle de Monsieur de Mondevergue Gouverneur Général, & Amiral de la France Orientale, & de deux Directeurs pour le Commerce. Route jusqu'à l'Isle de Teneriffe.* p. 265

Ch. II. *Abord à l'Isle de Teneriffe, sa description, & ce qui s'y passa.* p. 270

Ch. III. *Départ de l'Isle de Teneriffe, route jusqu'au Bresil.* p. 275

Ch. IV. *Arrivée de Monsieur de Mondevergue au Bresil. Description de la Ville de Fernambouc.* p. 219.

Ch. V. *Description de la Ville d'Olinde. Habitans du Bresil, leurs mœurs, les animaux & les fruits du pays.* p. 283

Ch. VI. *Présent fait au Gouverneur du Bresil. Son emprisonnement par les Portugais. Emotions contre les François; &*

& ce qui se passa jusques au départ de la Flotte. p. 294

Ch. VII. *Départ du Récif devant Fernambouc; Arrivée à Table-Baye au Cap de Bonne-Espérance.* p. 299

Ch. VIII. *Fort des Hollandois à Table-Baye. Monsieur de Mondevergue y dêcend. Particularitez du Cap de Bonne-Espérance, & de la Baye de Saldaigne.* p. 301

Ch. IX. *Départ du Cap de Bonne-Espérance. Arrivée de Monsieur de Mondervergue à l'Isle de Mascareine.* p. 307

Ch. X. *Arrivée au Fort-Dauphin. Son Estat.* p. 309

Ch. XI. *Prix des Vivres. Réglement pour la Subsistance. Arrivée de deux Houcres qui avoient été envoiez de Mascareigne à Galemboulle & Antongil.* p. 312

Ch. XII. *Monsieur de Mondevergue se fait reconnoître Gouverneur Général de la France Orientale. Son administration dans l'Isle de Madagascar.* p. 315

Ch. XIII. *Arrivée de la Frêgatte la Paix, des Matanes. Estat de cette Province. Raisonnement d'un Ombiasse ou Sçavant.* p. 318

Ch. XIV.

Ch. XIV. *Traites pour le Ris. Différend au Conseil entre Monsieur de Mondevergue & Monsieur de Faye.* p. 323

Ch. XV. *Partys des François dans l'Isle* p. 325

Ch. XVI. *Des Chefs de Colonies & de leurs Colons.* p. 330.

Ch. XVII. *Acommodement de Lavatangue & de Dian Manangue avec les François.* p. 333

Ch. XVIII. *Arrivée au Fort-Dauphin des Houcres Saint-Iean & Saint-Denys, qui s'étoient égarez pendant la route; & de la Saumacque qui avoit esté laissée au Cap de Bonne-Espérance.* p. 336

Ch. XIX. *Départ du sieur Caron de Madagascar pour Suratte & d'un Houcre pour France.* p, 340

Ch. XX. *Retour du Vaisseau le Saint-Iean, de Suratte à Madagascar. Départ de la Couronne, & du Houcre Saint-Denys pour aller à Suratte, & du petit Saint-Iean pour faire le tour l'Isle.* p. 344

Ch. XXI. *Arrivée à Madagascar des Vaisseaux l'Aigle-d'or, & la Force, venans de France. Départ de Madagascar pour France du Vaisseau le Saint-Iean.* p. 349

LIVRE

LIVRE SECOND.

Chap. I. *Depart du sieur de Faye de Madagascar pour Suratte, dans l'Empire du Grand Mogol.* p. 352
Ch. II. *Veuë de l'Isle de Ceilon & des Forts que les Hollandois ont dans cette Isle.* p. 355
Ch. III. *Veuë du Cap de Comorin. Navigation jusques à Cochim.* p. 360
Ch. IV. *Arrivée à la rade de Cochim. Description de cette Ville. Récit de ce qui s'y passa.* p. 364
Ch. V. *Arrivée des Vaisseaux devant Calicut. Visite que le Rajador ou Gouverneur de la Province rend aux François.* p. 371
Ch. VI. *Description de la Ville de Calicut. Particularitez du Pays, de la Religion & du Gouvernement des Peuples Malabares.* p. 374
Ch. VII. *Départ de devant Calicut. Route jusques à l'embouchûre de la riviére de Goa.* p. 380
Ch. VIII. *Description de l'embouchûre de la riviére de Goa. Estat des affaires des Portugais en cette Ville, quelque chose de celle*

celle des Hollandois aux Indes. p. 384
Ch. IX. *Départ des François de l'embouchûre de la riviére de Goa. Leur route jusques à Suratte.* p. 387.
Ch. X. *Entreveuë à la rade de Soüally proche Suratte, du sieur de Faye Directeur, & du sieur Caron Hollandois aussi Directeur pour les François.* p. 392
Ch. XI. *Entrée du sieur de Faye dans la Ville de Suratte. Visittes qu'il fit aux Officiers du Grand Mogol.* p. 395
Ch. XII. *Visite du sieur de Faye au President des Anglois, & au Commandeur Hollandois à Suratte.* p. 399
Ch. XIII. *Estat des Directeurs & du Commerce des François à Suratte.* p. 401
Ch. XIV. *Mort du sieur de Faye Directeur François à Suratte. Sa Pompe Funébre.* p. 407
Ch. XV. *Départ des Vaisseaux la Marie, la la Force, & l'Aigle-d'or pour la Perse, l'Arabie, & Achem, & des sieurs Macara & Roussel par terre pour Masulipatan au Royaume de Golconde.* p. 410
Ch. XVI. *Différend du sieur Caron Hollandois*

landois Directeur de la Compagnie Françoise aux Indes Orientales, avec les Marchands François. p. 413

Ch. XVII. *Projet du Commerce des Indes Orientales donné en France à la Compagnie par le sieur Caron Hollandois.* p. 416

Ch. XVIII. *Addition au Projet du sieur Caron.* p. 439

Ch. XIX. *D'une femme Gentille qui se fit brûler proche de Suratte avec le corps de son mary.* p. 446

Ch, XX. *Les François sont invitez par les Roys de Siam & de Macassar de s'établir dans leurs Royaumes. Arrivée de deux Vaisseaux venans de Madagascar à la rade de Suratte. Envoy de la Flûte la Couronne à Masulipatan.* p. 448

Ch. XXI. *Différend des François avec le Gouverneur de Suratte.* p. 451

Ch. XXII. *Arrivée à la rade de Soüally des Vaisseaux la Marie & la Force venans de Bandarabassy en Perse, & de Bassora en Arabie.* p. 456

Ch. XXIII. *Charge du Navire venant d'Arabie. Risque qu'elle fit courir aux François par la conduite du sieur Caron.* p. 465

Ch. XXIV.

Ch. XXIV. *De la Ville de Suratte, de ses Habitans, de son Commerce, & de ce qu'il y a de curieux aux environs.* p. 467

Ch. XXV. *De l'Empire & de la puissance du Mogol.* p. 478

Ch. XXVI. *Du Musc & de quel Pays il vient.* p. 483

Ch. XXVII. *Députation des François de Suratte contre le sieur Caron, à la Chambre de la Direction de la Compagnie des Indes Orientales de France. Deux Vaisseaux disposez pour France.* p. 486

LIVRE TROISIE'ME.

Chap. I. *DEpart de Suratte des Vaisseaux la Marie & la Force frêtez pour France. Leur arrivée à Mirzeou sur la coste de Malabar.* p. 490

Ch. II. *Visite des François au Gouverneur de Mirzeou & du Gouverneur aux François.* p. 494

Ch. III. *Départ du Vaisseau la Marie, de la Baye de Mirzeou. Son arrivée à Balepatan. Difficultez que les François y trouvérent à leur établissement. Particularitez des costes de Malabar.* p. 448

Ch. IV. *Arrivée des Vaisseaux la Marie & la*

la Force à Tremepatan. Quelque chose du commerce des Indes. Route jusques au Fort-Dauphin. p. 507
Ch. V. *Ce qui s'estoit passé à Madagascar depuis que le sieur de Faye en estoit party pour aller à Suratte.* p. 513
Ch. VI. *Difficultez que le Député des François de Suratte trouve à Madagascar. Embarquement de Monsieur de Mondevergue sur la Marie pour son retour en France. Départ de la Marie & de la Force, qui sont séparez.* p. 516
Ch. VII. *Arrivée du Vaisseau la Force à l'Isle Sainte-Héléne: ce qui s'y passa jusques à son départ.* p. 520
Ch. VIII. *Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle Sainte-Héléne. Arrivée & pesche de Tortuës à l'Isle de l'Ascension.* p. 523
Ch. IX. *Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de l'Ascension. Continuation de route. Rencontre d'un Bâtiment François dans lequel estoit le fils du Capitaine de la Force.* p. 526
Ch. X. *Rencontre d'un Navire allant à Dieppe. Arrivée de la Force en France.* p. 529
Ch. XI. *Succez de la députation & du Dépu-*

puté des François de Suratte à la Compagnie des Indes Orientales en France. p. 532

Ch. XII. Ce que devint le Vaisseau de Monsieur de Mondevergue aprés son départ de devant le Fort-Dauphin, son arrivée en France & sa mort. p. 535

Ch. XIII. Arrivée de Monsieur de la Haye Vice-Roy des Indes Orientales, en l'Isle de Madagascar avec dix Vaisseaux. p. 537

Ch. XIV. Ce que fit Monsieur de la Haye à Madagascar. p. 540

Ch. XV. Voyage de Monsieur de la Haye à l'Isle Mascareigne. Son départ pour Suratte. p. 542

Ch. XVI. Ce qui se passoit aux Indes pendant que Monsieur de la Haye estoit à Madagascar & à Mascareigne. Mort du sieur Caron retourant en Europe. p. 544

Ch. XVII. Presens pour le Grand Mogol. Prise & perte de saint Thomé par Monsieur de la Haye. p. 547

Ch. XVIII. De quelle maniére Madagascar a esté entiérement abandonné par les François. p. 548

Ch. XIX. Réfléxions sur l'entreprise des Indes Orientales & conclusion de ces Mémoires. p. 553

Fin de la Table.

HISTOIRE DES INDES ORIENTALES.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Establissement par le Roy d'une Compagnie Françoise des Indes Orientales.

LOUIS LE GRAND ayant accorde la Paix à l'Espagne pour donner à la France la plus vertueuse des Reynes, & voyant la tranquilité de ses Estats asseurée par ses propres forces & par la naissance

 d'un

d'un fils, ne songea plus qu'aux moyens d'affermir le bonheur de ses Peuples. Il reforma les abus, fit fleurir les Arts & les Sciences, establit des Académies & des Manufactures, & n'oublia rien pour faire joüir paisiblement ses Sujets du plus beau Pays de l'Europe. Le Roy poussa plus loin encore son zéle & sa générosité. Aprés avoir fait examiner en ses Conseils ce qui pouvoit enrichir son Royaume, ayant reconnu par l'exemple de ses voisins que les voyages de long-cours & le Commerce étranger contribuoient à l'abondance des Empires, il ordonna par sa Declaration du mois de May de l'année 1664. l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le Commerce des Indes Orientales. Sa Majesté accorda en quarante-huit articles les seuretez & Privileges necessaires pour sa conservation, luy presta trois milions de livres sans interest, ny prétendre part dans le profit, pendant dix ans, & voulut bien porter seul les pertes s'il y en avoit durant ces dix premieres années. Cét établissement avoit esté precedé de la publication d'un discours contenant les motifs & les avanta-

ges

ges qui devoient faire souhaiter aux François la permission de former une Compagnie. En effet il n'y a pas moins de satisfaction & d'utilité que de gloire, à s'instruire par soy-même des différentes coûtumes des Nations éloignées, à les dépoüiller, pour ainsi dire, de ce qu'elles ont de rare & de précieux, à puiser dans leur source l'or, les perles, les pierreries & les parfums, & à faire connoître jusques aux extrémitez du monde la grandeur & la puissance de son Prince.

CHAPITRE II.

Sindics & Interessez. Dispositions favorables pour le succez de l'établissement.

MONSIEUR Colbert, sur la prudence duquel rouloient les affaires de Finances, de Marine & de Commerce, se reposa du détail de celle-cy sur un Secrétaire du Conseil, qui fut mis comme premier Sindic à la tête de neuf Négotians qui avoient proposé l'établissement. Ces dix Sindics receurent quelques autres Négotians de Paris avec la même qualité,

 envo-

envoyerent la Declaration du Roy dans les Provinces, & écrivirent aux Eschevins de Roüen, Lyon, Bordeaux, Nantes, S. Malo, la Rochelle, Marseille, Tours, Caën, Dieppe, le Havre & Dunkerque qui sont les villes les plus marchandes du Royaume. Ils leur manderent d'élire des Sindics pour avec ceux de Paris composer la Chambre de la Direction generale, laquelle choisiroit les Villes où l'on jugeroit à propos d'établir des Chambres de Direction particuliere, fixeroit le nombre des Directeurs de la générale & des particulieres: Et afin que les Directeurs eussent plus d'interest à maintenir la Compagnie, un Directeur de Paris devoit au moins estre interessé de vingt mille livres, & celuy d'une autre Ville de dix mille.

La bonté que le Roy témoigna pour la Compagnie & l'Etat florissant de la France, estoient des dispositions plus solides & plus favorables que n'ont jamais esté celles qui ont donné naissance aux Compagnies de Hollande & d'Angleterre. On tient que les quatre premiers Vaisseaux que les Anglois envoyerent aux Indes, furent coulez bas par les Hollandois avec

tous

tous les hommes qui estoiént dessus, & que cette nouvelle ayant passé jusques à Londres par l'indiscretion de quelques Matelots Hollandois, les Anglois s'en vengerent si bien, que les Hollandois furent obligez d'apaiser leur ressentiment par des sommes considerables. Cependant ni cette action ni les foibles commencemens de ces deux Compagnies n'ont pas empêché qu'elles ne soient devenuës tres-puissantes, & principalement celle des Hollandois qui ont autant de Navires aux Indes qu'en Europe, & les meilleures places des côtes de la Mer.

Les réflexions que les François faisoient sur les progrez de leurs voisins, & que la protection du Roy mettoit par la terreur de sa puissance, les Vaisseaux de la Compagnie hors de crainte d'estre insultez, firent resoudre tous les Ordres du Royaume de s'y interesser. On arresta de faire un fonds de quinze milions, sur lequel on conçeut des esperances proportionnées à l'importance de cette somme qui passoit de beaucoup ce que les autres Nations avoient employé à de pareils établissemens, & dont neantmoins elles avoient tiré tant

d'avantages. Les Interessez qui devoient fournir leur part en trois payemens, firent le premier entre les mains des Sindics en la maison des Indes Orientales, où l'argent du Roy fut porté au bruit des tambours & des trompettes.

CHAPITRE III.

Envoyez de la Compagnie dans les Cours du Roy de Perse, du Mogol, & des autres Rois des Indes.

CE fonds de quinze milions estant asseuré, la Compagnie resolut d'envoyer dans les Cours de Perse & des Indes, des personnes d'experience & de capacité, pour se concilier la faveur des Princes chez qui elle avoit à négocier. Elle choisit le sieur de Lalain, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, le sieur de la Boulaye le Goux, Gentilhomme Angevin, connu par la Rélation de ses Voyages, le sieur Mariage de Roüen, qui depuis peu estoit de retour de l'Arabie, où il avoit demeuré sept ans, & qui sçavoit

voit fort bien les Langues des Orientaux, le sieur Bebert & le sieur Dupont.

Le sieur de Lalain & le sieur Mariage furent destinez pour demeurer en Perse, le premier en qualité d'Envoyé de Sa Majesté, & l'autre de Marchand de la Compagnie. Le sieur de la Boulaye aussi en qualité d'Envoyé du Roy, & Bebert & du Pont de Marchands, eurent ordre de passer à la Cour du Mogol, & des autres Rois des Indes. Ils partirent au commencement du mois d'Octobre de l'année 1664. aprés que les deux Gentilshommes eurent receu leur caractére de la Cour, & tous une année de leurs appointemens, avec un present de la Compagnie pour les frais de leur équipage.

CHAPITRE IV.

Vaisseaux du premier Voyage aux Indes Orientales. Officiers & passagers.

PENDANT que la Chambre de la Direction générale dressoit à Paris des instructions pour ceux à qui elle confioit ses interests, des Directeurs particu-

liers travailloient dés le mois d'Aoust, au Havre de Grace, à la Rochelle & à S. Malo, à l'armement & à l'équipage de quatre Vaisseaux qui devoient estre le premier envoy de la Compagnie. Le sieur Veron d'Oleron Capitaine fort experimenté, eut le commandement du premier, qui estoit une Fregatte nommée S. Paul, montée de trente-deux piéces de Canon, & de quatre-vingts Matelots. Le sieur de Kercadiou Gentilhomme Breton, revenu de Madagascar depuis six mois, fut Capitaine du second, qui estoit une Flûte nommée Taureau, montée de vingt-deux canons, & de soixante-quatre hommes d'équipage. Le sieur Truchot de la Chesnaye de S. Malo, commanda le troisiéme Navire nommé Vierge de Bon-Port, de vingt piéces de canon & de 60. Mariniers: Et le sieur de la Clochetrie de la Rochelle, le quatriéme, petite Fregatte nommée l'Aigle Blanc, de huit pieces de canon & de vingtsix hommes d'équipage. On estimoit ce dernier, homme de singuliere valeur & de grande exécution, l'on asseuroit qu'avec un seul Bâtiment, il avoit depuis quelques années enlevé aux Espa-

gnols,

gnols, à l'embouchure de la riviere de la Plata dans l'Amérique, deux grands Navires chargez de pieces de huit & d'esclaves : Mais que tout luy fut repris par les Anglois, par la lâcheté de ses gens qui n'oserent se deffendre; & qu'ayant esté mené en Angleterre, il y pensa perdre la vie, parce qu'il avoit esté accusé à la Cour de Cromvel d'estre Corsaire. On disoit encore de luy, qu'étant Lieutenant d'Escadre du Chevalier de Binanville fameux Armateur, on l'avoit veu entrer à la rade de Brest avec seize Vaisseaux de prise à la queuë du sien. Les Matelots des quatre Vaisseaux estoient des meilleurs de France, & comme la Paix n'offroit point lors d'occasion d'employ, il y eut à choisir, & les deux cens trente-hommes d'équipage furent l'élite de plus de mille qui se presenterent.

Les principaux passagers estoient le Sieur de Beausse, le sieur Souchu de Rennefort, le sieur de Montaubon, & quatre Marchands. Il y avoit des Sous-Marchands, des Garde-Magazins, des Commis pour le Commerce, des soldats & des ouvriers de tous métiers. Le sieur de Beausse qui

avoit les Memoires du feu ſieur de Flacourt ſon frere uterin, autrefois Directeur général à Madagaſcar, fut jugé le mieux inſtruit pour faire le premier établiſſement de la Campagnie dans cette Iſle, où l'on vouloit faire l'entrepos des Indes. On luy mit en main les Sceaux du Roy, & on luy expedia des Lettres de Preſident du Conſeil de la France Orientale.

Le ſieur de Rennefort, à qui l'on venoit de ſupprimer une Charge de Treſorier des Gardes du Corps du Roy, eut pour récompenſe des Lettres de Secrétaire de ce Conſeil. Le ſieur de Montaubon, auparavant Conſeiller au Preſidial d'Angers, fut pourveu de la Charge de Lieutenant Civil de Madagaſcar; & l'on nomma trois Lieutenans & trois Enſeignes pour commander par terre les Soldats & les ouvriers. Tous les paſſagers au nombre de quatre cens furent embarquez dans les quatre Vaiſſeaux qu'ils joignirent à la Rochelle, au Havre de Grace & à S. Malo, pour eſtre portez à Breſt, où eſtoit le rendez-vous général.

CHA-

CHAPITRE V.

Séjour à Brest, distribution des passagers sur les Vaisseaux.

MALGRE' l'Hyver & la triste situation de Brest, le séjour ne laissa pas d'en estre agréable. Les Officiers de la Flotte & de la Garnison n'épargnérent rien pour se bien divertir, & comme il y avoit plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre séxe, on eut toûjours bonne compagnie. Mademoiselle de Keroval, à present Duchesse de Porsemouth, y fit briller les charmes naissans de cette beauté qui a fait depuis une illustre conquête.

Un Sindic de Paris estant arrivé à Brest pour faire partir la Flotte, on fit diverses assemblées au Château. Aprés qu'on eut reglé les lieux où l'on prendroit de l'eau, les signaux qui se devoient faire, & la route qu'on tiendroit pour arriver à l'Isle de Madagascar, les effets de la Compagnie furent chargez sur les quatre Vaisseaux, & la distribution des passagers se fit de la maniére suivante.

Les sieurs de Beausse, de Rennefort,

Cuveron Miſſionnaire , Budée Lieutenant , Rouſſelet pere & fils Marchand & Sous-Marchand , des Commis , des Soldats & des Ouvriers juſques au nombre de quatrevingt-trois perſonnes , montérent ſur le ſaint Paul, qui devoit eſtre l'Amiral. Le ſieur de Montaubon , deux jeunes fils qu'il menoit , les ſieurs Nallot Enſeigne , Bouſſardet & Montmaſſon Miſſionnaires , Houdry Marchand , Marchais ſous-Marchand & autres paſſagers , juſques au nombre de quatre-vingt-quinze , furent mis dans le Taureau. Les ſieurs des Eſſarts Lieutenant , Chervy & Baudry Marchands , & autres juſques à quatre-vingt-dix , dans la Vierge de Bon-Port. Les ſieurs Bourrot Miſſionnaire , Martin Sous-Marchand , Blanchard Garde-Magazin & autres faiſant vingt en tout , dans l'Aigle-Blanc.

Le partage ainſi fait , le Sindic délivra aux ſieurs de Beauſſe , de Rennefort , Montaubon & Chervy , quatre boëttes de fer blanc cachetées du Sceau de la Compagnie , qui devoient eſtre ouvertes à la hauteur du Cap de Bonne Eſperance.

Lors qu'Il fallut partir , le nombre de ceux

ceux qui estoient destinez à passer aux Indes, se trouva diminué du tiers, la crainte du péril que l'agitation continuelle de la Mer avoit inspiree à quelques-uns, & l'habitude qu'ils s'estoient faite de plaisir & d'oisiveté pendant quatre mois de séjour à Brest, fut cause de cette diminution, & qu'il n'entra dans les Vaisseaux que deux cens quatre-vingts-huit passagers.

CHAPITRE VI.

Départ de France. Route jusques à l'embouchûre du Fleuve de Sénégal.

LE septiéme jour du mois de Mars de l'année 1665. les quatre Vaisseaux, au signal que fit l'Amiral, levérent leurs ancres de la rade sous le Château de Brest, & aprés les coups de canon d'adieu, sortirent en plaine Mer, ils voguèrent de compagnie les six premiers jours, pendant lesquels ils laissérent les Royaumes de France, d'Espagne, & de Portugal. La nuit du douze au treiziéme Mars, le vent estant devenu violent separa l'Amiral

miral des trois autres Vaisseaux qui furent en danger de faire naufrage. Le treiziéme l'Amiral s'estant mis à la cape pour les attendre, ils passérent à sa poupe. L'Aigle-Blanc avoit esté en péril jusques à demander secours par des feux extraordinaires, que le sieur Girardin son Capitaine, à la place du sieur de la Clochetrie qui avoit quitté pour un mécontentement, fit mettre à la prouë & à la hune du grand mas: mais les deux autres assez empéchez à se maintenir, eurent comme luy besoin du beau temps qui vint avec le jour. On apperçeut vers le soir l'éperon d'un Navire qui sembloit n'avoir pas assez trouvé d'eau pour s'abîmer tout entier; la Mer estoit basse en cét endroit, & l'on en passa la hauteur dans le silence & l'étonnement. On sonda incontinent avec deux cens brasses de corde, & l'on ne trouva point de fonds, la basse estant asseurément de peu de longueur.

Les Vaisseaux voguérent vent à gré, depuis le quatorziéme jusques au dix-septiéme, & doublérent le Cap S. Vincent, Cadis, le Détroit de Gibraltar, & la côte de Barbarie.

Le

Le 17. & le 18. pendant le calme, quelques Officiers des autres Vaisseaux rendirent visite à l'Amiral, où par la bonne chere & le grand bruit des canonades, on tâcha de s'animer à la fameuse expédition des Indes Orientales. Une Tortuë qui avoit esté surprise endormie sur l'eau, fut aprêtée & trouvée meilleure que du veau, elle pesoit cinquante liv. Le 19. les Vaisseaux passérent proche l'Isle de Madére. Le 21. l'Isle de Palme parut à un Pilote tres-clairvoyant; car il le faut estre pour ne point se tromper dans la découverte de la terre, & souvent on prend des nüages pour elle. L'Isle fut ensuite côtoyée & parfaitement reconnuë. Le 22. l'Isle de Fer fut aussi laissée, les Navires estant à l'Occident de toutes les Isles Canaries. Quelques-uns crûrent appercevoir le Pic de Teneriffe & l'Isle de la Gomere; le Pic estoit par estime à plus de trente lieuës, ainsi ce pouvoit estre plûtost l'effet de l'idée qu'ils avoient de la situation de ces terres, que celuy de la portée de leur veuë. Le 24. le Tropique de Cancer fut passé. Le 26. aprés avoir reconnu le Cap-Blanc, on reprit haute mer. Le 28. on navigea si

prés

prés de la côte d'Afrique qu'il eſtoit facile de compter les arbres qui la bordoient. Le ſoir le feu de l'Amiral fit reprendre le large pour éviter d'eſtre briſé s'il arrivoit de ces coups de vent que les Mariniers appellent Dragons, qui ſont des tourbillons violens qu'on ne voit pas venir pendant la nuit.

CHAPITRE VII.

Rencontre d'un Vaiſſeau François à l'embouchûre de Sénégal.

LE 29. au point du jour un grand Navire fut veu à l'ancre ſans voiles déployées. & deux Barques à la voile. On fit l'ordre du combat s'il en falloit rendre. Ceux qui penſerent que ce Bâtiment eſtoit de France, écrivirent pour y faire tenir leurs lettres. On reconnut aux aproches le Pavillon François que ce Vaſſeau arbora, & qui rendit coup pour coup les ſaluts qu'on luy fit. L'Amiral & l'Aigle-Blanc paſſérent à petites voiles au deſſus, & la Vierge de Bon-Port entre le Navire & l'embouchûre de la riviere de Sénégal. Deux éminences de ſable marquent à quinze

quinze dégrez de latitude, son entrée dans la Mer, où elle porte ses eaux douces plus d'une lieuë par sa largeur & sa rapidité. Le Taureau s'estoit perdu de veuë depuis deux jours, & avoit pris le devant. Les sieurs Parmantier Lieutenant de l'Amiral, la Poupardrie Lieutenant de la Vierge de Bon-Port, & le Maître des Matelots de l'Aigle-Blanc, qui s'étoient chargez de porter les Lettres pour reconnoître ce Bâtiment, le trouvérent véritablement François, le Pavillon servant souvent à tromper. Ils apprirent qu'il estoit party de Dieppe le 18. jour de Février & ancré en cét endroit le 25. Mars. Le Capitaine estoit à terre, qui avec les Commis de la Compagnie de Sénégal, envoyoit par les Barques, des cuirs à son Vaisseau pour luy donner charge de retour. Chaque Navire luy dit adieu de trois coups. Il fit une décharge de tout son canon, dont il avoit vingt-quatre piéces, & rendit cét honneur à la grandeur de l'entreprise des Indes Orientales.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Arrivée au Cap-Verd. Fort des Hollandois. Sa description.

A dix heures du trentiéme jour de Mars, l'Amiral, la Vierge & l'Aigle découvrirent le Cap-Verd, & trois heures aprés, ils s'en trouvérent à une lieuë. Il y a deux élévations qui le font paroître de loin, elles sont environnées de rochers si heureusement minez du battement des eaux, que les différentes figures formées par leur agitation, divertissent autant quand le vent est favorable, qu'elles sont horribles durant la tempeste, dans la crainte d'y estre poussez. Le Taureau attendoit devant, ancré à Pic, il leva son ancre, & les quatre Vaisseaux s'approchérent l'un de l'autre, de sorte qu'on pouvoit aisément converser de bord à bord.

Les Portugais, les Anglois & les Hollandois s'étoient longtemps disputez un Islot proche cét endroit. Les Hollandois en estoient alors les Maîtres, & on salüa leur Fort. Le sieur Nallot Officier alla

suivy

ſuivy de quatre ſoldats rendre viſite au Commandant, qui le receut fort bien. Il reconnut l'eſtat de l'Iſlot, qui avoit une lieuë de tour, eſtoit muny de deux Forts, l'un ſur le roch pour empêcher l'abord du côté de la Mer, & l'autre dans la plaine où ils faiſoient leurs Magaſins : La Garniſon eſtoit de deux cens hommes avec quarante piéces de canon. Aprés que le ſieur Nallot ſe fut retiré, le Commandant Hollandois envoya ſon Lieutenant aux Vaiſſeaux faire ſes complimens, preſenter des légumes, & offrir tout ce qui ſeroit au pouvoir de ſa Nation pour le rafraîchiſſement de la Flotte : mais il n'eut depuis, ni pas un des ſiens, aucun commerce avec les François, ſe tenant ſur ſes gardes à la veuë de quatre Navires aſſez bien armez, & dont le deſſein luy eſtoit inconnu.

CHA-

CHAPITRE IX.

Les Vaisseaux ancrent à la premiere baye aprés le Cap-Verd. Les François descendent à terre, & rendent visite à l'Alcade ou Gouverneur.

LEs quatre Vaisseaux se soûtinrent pendant la nuit à l'embouchûre de la premiere baye aprés le Cap-Verd, y entrerent à la pointe du dernier jour de Mars, & moüillerent à demie lieuë de terre: Aussitost quatre Chaloupes furent mises dehors, qui chargées d'Officiers, de Soldats & de Matelots, voguerent vers la côte pour arriver à un endroit où quantité de Negres sans armes les attendoient, comme le lieu du plus facile abord. Les Chaloupes estant arrestées par le sable & la basse Mer, plus de six toises dans l'eau, les Negres s'y jetterent & s'empresserent tellement de porter les François sur le rivage, que les Matelots mêmes qui se déshabilloient pour rendre ce service aux Officiers, furent contraints de le recevoir. Aprés avoir témoigné beaucoup de joye de leur venuë, & dit à tous *salem* en s'inclinans

clinans, qui eſt leur ſalut, ils firent entendre en langue Portugaiſe, que l'Alcade aimoit la Nation Françoiſe, & qu'ils allaſſent le viſiter.

Le Capitaine Amiral, & le ſieur de Rennefort ſuivis de douze Fuzeliers, furent conduits dans un Village éloigné de ſix cens pas du lieu où ils avoient mis pied à terre. Il eſtoit compoſé d'environ cent caſes rondes, de quatre pieds & demy d'élevation, & dont la couverture finiſſant en pointe repreſentoit celle des glacieres de France. Chaque caſe eſtoit ceinte d'un double tour de paliſſades de branches de Palmier, avec une petite court à l'entrée. L'Alcade en avoit une plus grande au milieu de quatre caſes, dans l'une deſquelles il logeoit, dans deux autres ſes femmes, & dans la quatriéme ſon cheval. Entre ces quatre caſes les François trouvérent l'Alcade aſſis ſur une ſcellette de bois. Il eſtoit Noir, âgé d'environ quarante ans, bien fait, de mine fiere & ſerieuſe. Il avoit en tête un turban de toile de cotton blanc & bleu, une maniere de tapis qu'ils appellent *pagne* ſur les épaules, & une autre qui le couvroit de la ceinture juſques aux genoux,

genoux, les jambes & les bras nuds, & un morceau de cuir accommodé en sandalle. Ses Officiers estoient par terre, les uns étendus de leur long, d'autres assis sur leurs talons, & son principal Conseiller nommé Jean Amsterdam, âgé de quatre-vingts-dix-huit ans, accoudé sur les genoux de l'Alcade. Aprés les saluts que ce Gouverneur leur donna gravement dessus sa scellette qu'il ne quitta point, ils commencérent leurs civilitez par une bouteille d'eau de vie qu'ils luy presentérent : ce Seigneur aprés en avoir beu, la donna au bon-homme de Conseiller, & à peine en resta-t-il au troisieme pour en tâter. Ils firent ensuite entendre à l'Alcade en langue Portugaise, qu'ils estoient François, qu'ils s'arrestoient en ce lieu pour y faire de l'eau & du bois, & qu'ils n'avoient pas dessein d'en enlever sans sa permission. Il leur répondit qu'il estoit amy du Roy de France, s'enquit de sa santé, & ayant souhaitté toute prosperité à Sa Majesté, leur dit qu'ils prendroient autant d'eau & de bois qu'ils voudroient, en payant six bouteilles d'eau de vie, six aunes de toiles, & une barre de fer pour le droit d'ancrage

de

de chaque Navire, avec une bouteille d'eau de vie pour une charge de Chaloupe d'eau ou de bois.

Pendant leur entretien les femmes de l'Alcade qui eftoient dans leurs cafes, paffoient leurs teftes de moment en moment, & luy faifoient dire qu'elles euffent efté bien aifes de fortir pour voir les François; ce qu'il leur accorda.

Les Habitans les plus confidérables du Cap-Verd, ont des *pagnes* de la façon de celles qu'avoit l'Alcade. Ceux du commun couvrent leur nudité d'un morceau de toile, & au lieu de turban, quelques-uns fe coëffent d'un petit pannier en forme de cabat de figues: mais ils font prefque tous tête nuë. Ceux qui ont les cheveux longs les font treffer des deux côtez, de forte qu'ils leur tapent les oreilles, & en refervent une groffe treffe qui fort de derriére la tête & vient en pointe fur le front. Les femmes font veftuës prefque de la même maniére que les hommes, & il y a fi peu de difference en leurs habillemens, que l'on ne pourroit en connoître le fexe, fi la nature qui n'y eft point déguifée n'en faifoit elle-même la diftinction. Les femmes

mes de condition portent des tours de grains d'argent, de corail, de verroteries, de petites coquilles, & de petits pacquets qu'elles nomment gris-gris, des pendants-d'oreilles & des colliers.

Pendant que les François furent chez l'Alcade, il arriva prés de luy cinquante des principaux de son Gouvernement les plus proches de sa residence, armez de coutelats, d'arcs & de fléches, quelques-uns de demy-picques, d'autres de simples saguayes, qui sont des armes moins longues de moitié que les demy-piques. Ce fut quelque sujet de reflexion aux plus défians de la troupe, mais les plus sages empêchérent que l'émotion ne parût.

CHAPITRE X.

Pesche abondante. Naufrage d'une Chaloupe.

CEPENDANT le sieur le Tourneur Lieutenant du Taureau, donnoit ordre à des Matelots de jetter une scene dans la Mer proche du bord de l'Ance, où ils estoient descendus, & la pêche four-

fournit dequoy rassasier plus de cent cinquante personnes. Mais un coup de canon tiré d'un des Vaisseaux, en fit quitter l'apprest qui se faisoit dans un village, & courir au bord de la Mer, d'où l'on vit le Pavillon du Taureau en berne, une Chaloupe la quille en haut, des barriques à vauleau, & des hommes nageans qui tâchoient les uns à gaigner la terre, & les autres le Navire, le naufrage estant arrivé à presque égale distance du rivage & des bâtimens. Les Chaloupes qui y estoient restées, & celles qui estoient à la côte avec trois canots conduits par des Négres, furent incontinent envoyez au secours. Pendant qu'ils s'y employoient, le Maître de la Chaloupe tournée, se tira de l'eau le premier: mais si épuisé de forces, qu'il demeura un quart d'heure sur le sable sans se reconnoîrre & sans parler. On sçeut enfin de luy, que trente hommes s'étant embarquez dans cette Chaloupe, & plusieurs jeunes gens se poussans indiscretement, un côté avoit esté si surchargé qu'il leur estoit arrivé cet accident. Dix-huit François furent sauvez, & douze périrent avec le vieillard Négre, principal Con-

ſeiller de l'Alcade, qui auroit, au dire de ſes compatriotes, eu encore aſſez de vigueur pour nager juſques à terre, ſi la fumée de l'eau de vie ne l'eût accablé. Il connoiſſoit d'un autre cours le Capitaine Kercadiou; l'ayant oüy nommer, il ſe preſſa de l'aller voir en ſon Vaiſſeau, où il fit ſi bonne chere qu'elle fut cauſe de ſa mort.

Il arriva dans ce naufrage deux particularitez dignes de memoire. Le ſieur Planſon qui nageoit parfaitement bien, voyant prés de luy le ſieur Gaultier ſon amy qui ne ſçavoit point nager, oublia le peril où il eſtoit luy-même, pour le ſecourir, & luy dit de s'attacher à ſes habits; mais les forces manquerent à Planſon, & ils périrent enſemble. Funeſte récompenſe d'une amitié ſi rare & ſi fidelle, & malheureuſe fin de deux jeunes hommes bien-faits, d'eſprit doux & digne d'une autre fortune.

Le ſieur Giron de la Martinette fut auſſi trés-genereux, mais plus aviſé. Il ſauva un petit garçon de dix ans, fils du ſieur de Montaubon. Nageant d'un bras & le ſoûtenant de l'autre, il le monta ſur la quille

quille de la Chaloupe ; luy ayant montré à se laisser tourner au gré de la vague, & l'ayant averty de ne point quitter le bois qu'on ne le vinst prendre, il commit son salut à ses forces & à son adresse. Avançant vers terre, il monta dans un canot qu'il rencontra : mais y reconnoissant des personnes effrayées du danger passé & du present, si ce canot capable de porter trois hommes seulement, n'estoit soulagé de quelqu'un de cinq qui y estoient, il se rejetta dans la Mer, aborda le rivage en nageant ; & peu de temps aprés une Chaloupe amena le jeune Montaubon, dont la vie témoigne encore la générosité de son liberateur.

CHAPITRE XI.

Regrets & sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam.

LE bruit estant repandu de la mort du Capitaine Jean Amsterdam, ses femmes se rendirent sur la côte, & coururent le tour de l'Ance où le naufrage estoit arrivé, pleurant abondamment, & priant les

ondes qui battoient jusques à leurs pieds, de leur rapporter le corps de leur mary. La nuit commençant à venir, & ne recueillant point ce reste insensible de leurs communes amours, elles accuserent la Mer de cruauté, & se retirerent dans la case du mort au Village de l'Alcade. Leurs plaintes estoient d'autant plus justes que le supplice du Païs est de noyer les coupables, & qu'en quelqu'endroit qu'ils soient rejettez, on leur dénie la sepulture, comme il parut par les cadavres de deux Négres punis de cette sorte, qui estoient demy-enfoncez dans le sable, & demy-mangez des oiseaux. Ces femmes en arrivant se jetterent par terre, se tirant aux cheveux, & deux jeunes hommes s'emparérent des deux côtez de la porte, & firent entendre des tons lugubres sur deux instrumens ronds, faits en maniere de timballes. Un des fils du noyé sçachant qu'il y avoit des François dehors, sortit pour les prier d'entrer, & témoignant une veritable douleur de la mort de son pere, leur fit aussi connoistre que la resignation aux coups du sort estoit pratiquée chez les Habitans du Cap-Verd. Apres trois jours de plaintes conti-

continuelles de ces femmes, on fit un sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam, ses parens allumérent un feu de branches de palmier, auprés duquel cent personnes de l'un & de l'autre sexe poussoient de grands cris du côté où le Soleil se couchoit, le priant d'estre favorable à son esprit, & continuérent pendant que le Marabou ou Prestre ayant tenu les mains levées durant un quart d'heure vers le Soleil couchant, égorgea un bœuf, fit brûler ses entrailles, & coupa la victime dont il donna un morceau à chaque parent du mort.

CHAPITRE XII.

Opposition de l'Alcade à l'enlevement de l'eau. Chasse au Cap Verd. Défy d'un Marabou à un Missionnaire.

APRÉS que les principaux François qui estoient à terre, eurent fait donner les assistances possibles à ceux qui avoient fait naufrage, ils retournérent au Village, où il y avoit long-temps que le dîner les attendoit : à peine l'eurent-ils

commencé, qu'ils furent avertis que l'Alcade, sur le bord de la fontaine, s'opposoit à l'enlevement de l'eau. Il estoit à cheval à la tête de quatre-vingts Négres à pied, bien armez, prests, comme il disoit, de donner plus volontiers leur sang que l'eau de la fontaine, sans reconnoissance des droits de Souveraineté. Les plus violens coururent aux armes, mais ils furent arrestez, & un Commis François qui estoit venu de son habitation de dessus la riviere de Sénégal, rendre visite à ses compatriotes, connoissant l'Alcade, negotia l'accommodement. On promit de le satisfaire, & il laissa pleine liberté de faire aiguade.

Pendant que l'on y travailloit, plusieurs Officiers reconnurent le Pays en chassant & avancerent deux lieuës. Ils tuërent deux Chevreuils, quantité de Poulles pintades, qui sont du goût & de la grosseur des Faisans, des Perdrix, des Tourterelles & des Perroquets. Un Tigre fut tué d'un coup de fusil, & un autre blessé. Ils ne les cherchoient pas estant à pied & sans autres armes que pour une chasse commune. Ils eurent aussi la vision d'une Lyonne, à qui

à qui ils ne dirent rien de peur de la mettre en colere. Ils rencontrerent des Villages dont les Habitans leur donnérent des bananes aussi longs que de petits concombres, & qui se pellent comme des figues. Les François leur firent present de grains de verre, & distribuerent des morceaux d'écorce de citron confite à quelques filles: Le pere d'une les suivit demy-lieuë avec elle, & disoit en Portugais, voulant toucher le menton d'un de ces chasseurs, que sa fille estoit jeune aussi bien que luy, & qu'il la prist pour se désennuyer.

Ils trouvérent les arbres, qui sont communément citronniers & orangers sans fruit, peu pressez & bas: mais dans les endroits où sont les palmiers, on peut se parer par la fraicheur de leur ombre, des ardeurs de ce climat brûlant. Il y en a des espaces de vingt arpens, leurs cimes s'unissent également, & si proprement que sans faire confusion elles se mêlent, & l'on peut dire que de mille têtes, elles ne font qu'un plat-fond soûtenu par mille colomnes naturelles, & que leur dessus est une agréable praitie.

 Les

Les Chasseurs à leur retour se rendoient toûjours à la Fontaine, & un soir, presque tous les Officiers des Vaisseaux y estant, l'Alcade y arriva à cheval suivy de cent Nègres à pied. Il venoit chercher la reconnoissance qu'il pretendoit, on luy donna le quart de ce qu'il avoit demandé & il s'en contenta.

Le même Marabou qui avoit fait le sacrifice pour le Capitaine Jean Amsterdam, accompagnoit l'Alcade, & pendant qu'il recueilloit ses droits, celuy-cy conferoit avec un Missionnaire sur la Religion. Aprés quelques parolles rapportées de Portugais en François, & de François en Portugais par un Interprête, le Négre s'assit sur le sable, tenant de la main droite une saguaye, qu'il darda d'une adresse merveilleuse dans un aviron qui estoit planté à terre à trente pas de luy, & tirant un coûteau de ceinture d'un pied & demy de lame, il en appuya la pointe sur son estomach, & dit au Missionnaire de le pousser le plus fort qu'il pourroit. Ce défy l'étonna, & sur son refus, le Négre frapa de son poing plusieurs fois sur le coûteau, en apparence de toute sa force,

& ne

& ne le fit point entrer. Il faut croire, s'il ne feignit pas, qu'il s'estoit frotté du jus de quelque herbe, dont la vertu empêcha le fer de percer; & le Missionnaire fut prudent de ne pas hazarder l'épreuve d'un secret de nature, que les superstitieux auroient pris pour un miracle.

CHAPITRE XIII.

Vivres & armes des Habitans du Cap-Verd.

LES Habitans du Cap-Verd ont de petites vaches, des moutons comme ceux de Barbarie à queuë trainante & large de demy-pied,&des cabrits en quantité. Le ris & le mil qu'ils font cuire avec de l'eau, leur tiennent lieu de pain. Ils dardent les poissons dans la Mer, & les manquent rarement. Ils chassent aussi des oyseaux & des bêtes en lançant des saguayes, & n'ont pas le secret de tremper ni fabriquer les armes à feu. Ils boivent du vin de palme,qui au sortir du Palmier est blanc & doux comme du petit lait, aprés il devient aigret, & est encore potable: mais en

deux fois vingtquatte heures, il eſt ſi aigre qu'on n'en peut plus uſer. Ils tirent ce vin du Palmier entamant le tronc à la cime entre les feüilles, qu'ils font entrer de force dans le trou d'un vaſe de terre de la figure d'une grenade d'artillerie, qui eſt ſupporté de ces feüilles, le long deſquelles coule la liqueur qui ſort de l'ouverture de l'arbre. Ils ont le coco, fruit merveilleux qui donne à boire & à manger. Pour armes ils ſe ſervent de demy-picques, de ſaguayes, d'arcs & de fleches, dont ils tirent fort juſte, & de ſabres qu'ils pendent à la ceinture. Ils ont des Chameaux pour porter les cuirs & l'yvoire qu'ils commercent. On y voit quelques autres Marchandiſes comme de la poudre d'or ſur le bord du Sénégal, & du Muſc qui vient de plus loin. Il y a peu de chevaux, ils ſont petits: mais ils ont autant de fineſſe & de beauté que ceux de la côte de Melinde, qui paſſent pour les plus beaux du monde.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Départ du Cap-Verd. Descente à Rufiscq. Sa description. Assemblée pour les signaux pendant la route.

L'AIGLE-blanc chargé de tout ce qui luy estoit necessaire d'eau & de bois, partit du Cap-Verd le 8. jour d'Avril, les trois autres Vaisseaux ayant achevé d'embarquer leurs provisions, le suivirent le lendemain, & les quatre bâtimens ancrerent devant un grand village nommé Rufiscq, dans une baye trois lieuës plus élevée au midy que celle qu'ils avoient quittée. Le principal de trois François qui y trafiquoient pour la Compagnie d'Occident, passa dans l'Amiral: Il dit, qu'il avoit pouvoir du Roy Damen, de qui l'Alcade de Rufiscq & celuy du Cap-Verd dépendoient, de traiter de cuirs, d'yvoire, & de tout ce qui se trouvoit sur les terres de son obeïssance, en luy payant tribut de huit pour cent. Le lendemain plusieurs Officiers furent chez luy. Il estoit logé dans une case de planches élevée de 12. pieds & assez spacieuse, devant la-

 quelle

quelle il y avoit environ quatre mille peaux de bœuf en pile, & trente dents d'Elephant. Il les regala de quantité de gibier du Pays, & de liqueurs qui luy estoient arrivées par le Navire ancré à l'embouchûre du Sénégal.

Les cases de Rufiscq qui estoient de mesme que celles du Cap-Verd, composoient un croissant au gré de la rondeur de l'Ance. Outre les trois François, & quinze à seize cens naturel, il y avoit en ce village quinze Portugais, & une veuve Portugaise habile femme, qui y tenoit la direction du commerce que son mary avoit euë auparavant pour sa Nation. Les François luy rendirent visite, elle leur fit presenter des Bananes & des Ananas par ses deux filles, ni blanches ni noires, demy-nuës & demy-vestuës; c'est à dire qu'elles avoient les bras & les jambes uuds, & le reste couvert d'un petit corset & d'un cotillon fort court: Leurs cheveux estoient tressez proprement avec des cordons qui les tournoent en guirlandes. Les ttaits de leurs vsages & les proportions de leurs tailles estoient fort agréables, & ce milieu entre la blancheur & l'ajustement des Françoises,

& la

& la noirceur & la nudité des Africaines, fit penser que c'estoit une foiblesse d'avoir de la repugnance pour cette derniere couleur, & persuada quelques-uns que la nature n'avoit donné aucun avantage à la premiere, les hommes faisans sortir le beau & le laid, le bien & le mal d'un fondement qu'ils s'établissent bien souvent sans en examiner le principe.

Un Officier s'estant informé curieusément des Francois & des Portugais qui habitoient sur cette côte d'Afrique, de ce qu'ils y avoient appris de plus surprenant, les fit tomber d'accord que le monde estoit par tout la même chose, qu'il n'y avoit que du froid & du chaud, du corps & de l'esprit, un peu plus, un peu moins en un endroit qu'en l'autre, qu'une seule nature opéroit universellement par les mêmes voyes, & que tous les monstres de l'Afrique n'estoient pas plus monstres qu'un Mulet de l'Europe. Le plaisir, disoit cet Officier, que donne la lecture de presque toutes les Relations vient de ce que la plûpart des Auteurs tâchent de surprendre & de plaire par des remarques & des avantures concertées ;

les

les plus ſubtils mêlent dans leurs ouvrages des traits d'une morale & d'une politique extraordinaire, & s'ajuſtent avec tant d'artifice au génie & la paſſion du Lecteur, qu'on croit leurs pénétrations ſingulieres, & qu'ils diſcernent mieux que les autres le bien & le mal des mœurs & des coûtumes des peuples.

Six chaſſeurs avoient eſté envoyez battre la campagne, ils arrivérent chargez de gibier, & tous ſe rembarquerent. Le lendemain matin le Capitaine Amiral fit ſignal d'aſſemblée aux autres Capitaines, qui ſe rendirent à ſon bord, où l'on régla des ſignaux pour ſe reconnoître pendant la nuit, & ne ſe plus quitter s'il eſtoit poſſible; car pour de combat autre que contre les vagues, ils s'en crûrent ſi bien exempts, qu'ils firent décendre le gros canon à fond de Cale, n'en gardans de monté que pour l'honneur & les ſantez.

CHAPITRE XV.

Départ de Ruſiſcq. Péſche en pleine Mer.

LE principal des François de ce lieu eſtant venu prendre les dépêches de ceux

ceux de la Flotte qui voulurent écrire, lesquelles il promettoit de faire tenir en France par le Navire qui estoit à l'embouchûre du Sénégal, les ancres furent livez le onziéme jour d'Avril, de devant Rufiscq à quatorze degrez vingt minuttes au Nord de l'Equateur, & où il se trouva quarante minuttes de variation d'Ayman vers l'Est. Les quatre Vaisseaux élevérent pendant trois jours s'avançant vers la Mer & vers la Ligne, & estant estimez assez loin de terre, le Cap fut mis droit à la ligne. Le seiziéme à huit degrez, ils eurent le Soleil pour Zenit. On ne s'y apperçeut d'aucune de ces grandes alterations dont quelques Voyageurs ont fait peur dans leurs Relations. A la verité il fait chaud sous le Soleil, mais il est constant aussi que sa force luy faisant incessamment tirer quantité de vapeurs de la Mer, il ne sçauroit tout dissiper, & en laisse retomber des rosées & de petites pluyes qui entretiennent l'air dans une temperature supportable.

Pendant que la Mer estoit tranquille le poisson ne paroissoit guéres, les Requins seulement venoient au-tour des Navires à la chasse des baigneurs, qui couroient

risque

risque d'en estre attrapez s'ils ne faisoient grand bruit pour les écarter. Cet animal est aussi gros qu'un homme, & long de huit à neuf pieds, il ne peut mordre ce qui est sur l'eau qu'il ne se tourne sur le dos, & on né sçauroit luy faire quitter sa prise, même en le tüant, parce qu'elle est embarassée entre ses dents, dont il a trois rangs comme des pointes de dards. Il marche devant luy de petits poissons que les Mariniers nomment des guides, & il en porte d'autres sur chaque nageoire de devant, qui ne l'abandonnent point qu'il ne soit pris. Quelques-uns disent que ces derniers sont des Remoras; mais on ne vit rien de la force qu'on leur attribuë, & on ne les appelle Remoras peut-estre que parce qu'ils ne paroissent que pendant le calme qui contraint les Vaisseaux de s'arrêter. Le Requin est dur & sans goût, il a dessus les yeux en deux trous une glaire blanche qui se petrifie à l'air, & qui guérit du haut-mal, à ce que l'on dit.

Lors que la Mer est émeuë, les Marsoüins sautent en si grande quantité, qu'elle en est quelquefois toute couverte l'espace de trois ou quatre lieuës. On les darde avec un trident qu'on laisse couler au bout

d'une corde quand on les a picquez, afin de les affoiblir, & apres on les tire aisément. Ils ont le sang chaud, & portent leurs petits dans leur ventre aussi bien que les Baleines, & les souffleurs qui sont de petites Baleines & de grands Marsoüins. Les Bonites communement grosses comme des Saumons, sont mêlez parmy les Marsoüins. Le Pescheur leur lance un dard, & les tire de même. Les Poissons volans de la grosseur, & presque du goût des harancs, s'élévent en l'air, & donnent souvent dans les voiles. Leurs aîles sont des nageoires plus longues à proportion que celles des autres poissons. Ils volent aussi long-temps qu'ils les ont moüillées, & quand elles sont séches, ils retombent dans l'eau, d'où ils reprennent la force de se relever : mais les Bonites qui les chassent perpetuellement, en devorent beaucoup. Les Marsoüins chassent à ces chasseuses, de sorte que dans la mer, comme sur la terre, la plus foible espéce est la victime de la plus forte. Il se pêche des oiseaux noirs & gris qui se reposent sur les ondes aussi aisément que les Corneilles font sur les arbres. Ils viennent

autour

autour des Vaisseaux, & se laissent prendre à de petits hameçons qui traînent derriere. D'autres oiseaux blancs de la grosseur des Tourterelles, ayant une longue queuë qui s'ouvre en éventail, furent veus voler pardessus les mats. Il se levoit souvent des Baleines à demy-hors de l'eau, & quelquefois de plus longues qu'un grand Navire. Quand on s'en trouve à demylieuë, on tire du canon pour les empêcher de venir plus prés: mais si elles estoient proche, on ne feroit point de bruit, de peur en les épouventant d'en estre touchez. La trace de ce poisson se reconnoît plus d'une lieuë, aprés qu'il a passé, par une largeur qui reste grasse & unie au milieu de deux côtez qui boüillonnent.

CHAPITRE XVI.

Calmes. Baptême sous la Ligne. Cingle extraordinaire des Vaisseaux.

HUIT jours de calme arrêterent les quatre Vaisseaux presque au milieu de la Zone Torride, aprés quoy le vent en poupe les poussa sous la ligne équinoctiale, qu'ils passérent le 28. Avril à une heure

heure aprés midy : Ceux qui n'avoient point encore fait ces trajets, furent Baptisez par le Pilote le plus ancien de chaque Navire, qui leur representa qu'il estoit de la coûtume & de serment de faire la cérémonie du Baptême pour ceux qui ne s'y estoient point encore trouvez. Il fit emplir une barrique d'eau de Mer sur le plus haut du tillac, & là, en habit bizare, le sabre à la main, & la Carte Marine devant luy, il leur dit qu'il les Baptisoit afin qu'il leur souvint d'avoir passé la Ligne qui est le milieu du monde & de la course du Soleil, & les fit jurer en mettant la main sur la Carte, qu'ils feroient observer cette coûtume aux autres qui y passeroient pour la premiere fois avec eux. Les Officiers & ceux qui ne voulurent pas se faire baigner, donnerent quelques piéces d'argent; c'est un droit qu'il ne seroit pas aisé de faire perdre aux Matelots. Ceux qui n'en avoient point, ou qui ne trouvoient pas à propos de s'en défaire, au lieu d'estre Baptisez avec une coquille, dans laquelle on puisoit de l'eau de la barrique, y estoient plongez.

Les Mariniers sont si bien accoûtumez à faire valoir ce Baptême, que quand ils

font

font un petit voyage, ils le donnent en memoire d'avoir doublé quelque Cap: s'ils navigent jusques entre les Tropiques & la Ligne, ils baptisent sous les Tropiques, & enfin s'ils doivent passer la Ligne, ils luy gardent cette cérémonie.

A cinq degrez au Midy le vent cessa. Aprés que les Vaisseaux eurent resté sept jours dans le calme, le vent s'empara de leurs voiles avec plusieurs coups de tonnerre & une chûte de grosse grêle. Ils estoient portez extrémement vîte, & lors que le Soleil permettoit de prendre hauteur, ou qu'on avoit recours à la tirer sur la Croisade, l'étoile du Nord ayant cessé de paroître à trois degrez, les Pilotes estoient estonnez d'avancer cinq à six lieuës par jour, plus qu'ils n'avoient jugé; au contraire de ce qu'ils avoient éprouvé depuis le Cap-Verd jusques à l'Equateur, que leurs veritables hauteurs diminuoient de cinq à six lieuës, les estimes qu'ils faisoient à l'œil de la cingle de leurs Vaisseaux; ce qui vient des marées, lesquelles prennent leur cours de la Ligne au Midy & au Septentrion, & qui y sont ordinaires à cause des Montagnes, dans le milieu

milieu de l'Océan, lesquelles sont comme des digues, dont le choc contraint l'eau de se retirer, ou bien parce que le Zodiaque fait impression à la Mer, & repousse ses eaux des deux côtez.

CHAPITRE XVII.

Dérive du Vaisseau le Taureau. Different dans l'Aigle-Blanc. Incommoditez ordinaires d'une longue navigation.

DEPUIS le départ de Rusiscq, les quatre Vaisseaux avoient toûjours navigez ensemble: mais le Taureau tenoit mal le vent, qui outre son impetuosité le serrant en bouline: chaque nuit son feu se perdoit de la veuë des autres Bâtimens par sa grande dérive vers l'Amerique; ils le réjoignoient de jour, & ainsi par la compagnie qu'ils avoient promis de se tenir, ils s'ecartérent tant de leur route, qu'à la hauteur de seize degrez, les Pilotes jugérent voguer aux Abrolhos qui sont des rochers à quarante lieuës de la terre-ferme, dont la rencontre en cette saison fait perdre le voyage d'Orient par

par la neceſſité de relâcher. Les Capitaines des autres Vaiſſeaux furent appellez dans l'Amiral, où l'on conclud de revenir vers la Ligne & l'Afrique. Aprés avoir reculé quatre-vingts lieuës, les Navires tournérent le Cap au Midy, & doublérent à dix-neuf degrez les Abrolhos vent largue, enſuite ils paſſérent ſous le Tropique de Capricorne, & ſortirent de la Zone Torride.

L'Aigle-blanc eſtoit plus en danger par le tumulte du dedans, qu'il ne l'avoit eſté par le péril qu'on venoit d'éviter. Monſieur Boutrot Miſſionnaire, qui y faiſoit la fonction d'Aumônier, fut à l'Amiral donner avis d'une querelle ſi violente entre les Paſſagers & les Mariniers, qu'ils eſtoient preſts de partager le Navire & le canon, & de ſe livrer combat de la poupe à la prouë. Le Capitaine fut mandé, & l'on connut que le different avoit commencé par la controverſe, ce Capitaine & preſque tous les gens de ſon équipage étant de la Religion Prétenduë Reformée. Le Preſident fit remontrance aux Chefs, & deux des plus emportez furent paſſez dans l'Amiral.

On

On ſe fait ſur Mer un regal de la pluye, parce que l'eau des Navires ſe corromp, & quoy qu'elle ſe remette, elle ne laiſſe pas de retenir le goût du bois des tonneaux, & ſi le fonds de cale n'eſt menagé par une perſonne expérimentée à prendre juſte le temps que la corruption de l'eau ceſſe, elle recommence à ſe corrompre, & l'on en boit preſque toûjours de mauvaiſe, de ſorte qu'on étend des draps pour recüeillir celle qui tombe du Ciel, mais il en pleut de ſalée; car ayant eſté formée dans l'air des exhalaiſons de la Mer, elle y demeure quelquefois ſi peu, qu'elle n'a pas le temps de ſe purifier.

S'il eſt difficile de conſerver les eaux, les vivres ne le ſont pas moins, le vin de France ne reſiſte pas aſſez & perd bien-tôt ſa bonté, mais le vin d'Eſpagne eſt toûjours excellent, & ſi avec une proviſion ſuffiſante de ce vin, on pouvoit s'aſſeurer d'endroits où l'on fiſt aiguade une fois par mois, & où l'on priſt l'air de la terre, des viandes fraîches & des legumes les hommes les plus delicats n'auroient pas de peine à faire les trajets de toutes les Mers.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Ouverture des boëttes qui avoient esté données à Brest.

LE troisiéme jour de Juin à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, qui est à trente-quatre degrez & demy de latitude meridionnale, l'Amiral fit signal d'assemblée aux autres Vaisseaux, & en suite sa Chaloupe fut envoyée à chaque bord, pour avertir les Officiers & les Marchands de venir à l'ouverture qui devoit estre faite à cette hauteur, des boëttes de la Compagnie. Le sieur Chervy Marchand, dépositaire de celle de la Vierge de Bon-Port, ne voulut point s'y rendre, & se fit une affrire particuliere de son pacquet, les trois autres furent ouverts. Celuy du President contenoît ses provisions, des ordres de la Compagnie pour l'établissement & la conduite de l'entreprise; des Lettres du Roy de second Conseiller au Conseil Souverain, & de Capitaine commandant les Armes, expediées au nom du sieur de Chamargou Gouverneur de Madagascar, pour Monsieur le Marêchal de la Meilleraye: deux Commissions de la Com-

la Compagnie, de Lieutenans, deux d'Enseignes, les noms en blanc, & une nomination du sieur Roussselet Marchand pour entrer au Conseil de Commerce. La boëtte du sieur Souchu de Rennefort contenoit la Declaration du Roy, des Lettres de Sa Mejesté en son nom, avec sa prestation de serment de fidelité entre les mains de Monseigneur Seguier Chancelier de France, pour la Charge de Secretaire du Conseil Souverain & Gouvernement de la France Orientale. Le paquet dont le sieur de Montaubon estoit dépositaire, contenoit ses provisions de Lieutenant Civil de Madagascar & de Conseiller au Conseil particulier, & le reste comme celle du sieur de Beausse. La singularité qu'affecta le sieur Chervy blessa l'esprit du President, qui fâché de voir des Marchands nommez pour Conseillers qui faisoient déja leur cabale, forma le dessein de quitter les autres Vaisseaux: comme il estoit dans l'Amiral, le meilleur des quatre, il s'imagina d'arriver le premier à Madagascar, & afin de n'estre pas prevenu, il resolut de ne point reconnoître l'Isle de Mascareigne qu'on avoit ordre d'aborder auparavant.

CHAPITRE XIX.

Tempêtes au Cap de Bon-Espérance. L'Admiral quitte les autres Vaisseaux. Son arrivée à Madagascar.

A La hauteur du Cap des Aiguilles, qui est une pointe de celuy de Bonne-Espérance, les bourasques & les vents firent avoir le dernier besoin de l'adresse des plus expérimentez Mariniers. La Mer fait un choc violent contre ce Cap, qui la repousse bien loin, tournoiant en maniere de puits, qui font piroüetter les Vaisseaux, à la Manœuvre desquels il faut travailler sçavamment en cet endroit. Tous ceux de la Flotte y perdirent quelque voile. Dans l'Amiral celle de misene & celle du petit hunier furent emportées; les coffres, les cabanes, les mousquets rouloient dans la chambre; ce qui estoit entre les Ponts & sur le tillac jusques à quelques pièces de canon, fut desamaré, & cinq ou six hommes blessez.

La nuit du 7me au 8me Juin, pendant une furieuse tourmente, la baare du Gouvernail

vernail de l'Amiral rompit, & une fenestre de la chambre s'étant ouverte, l'eau y entroit de la grosseur d'un homme. Le jour suivant à trois heures aprés midy, le vent estant médiocre, mais la Mer si agitée qu'il s'en élevoit des houlles entre les Vaisseaux qui les cachoient entierement les uns aux autres, une vague prit l'Amiral en poupe, fit soulever le Gouvernail qui enfonça le banc de la chambre, & mouilla le Navire jusques pardessus les lunettes. Le Capitaine & les Pilotes s'étonnérent beaucoup de cet accident, & dans l'extréme ébranlement, crûrent que le Gouvernail avoit touché. Il est ordinaire de recevoir des coups de Mer quand on vogue de vent largue ou de bouline, & que la Mer brise contre les côtez des Batimens qui font resistance, mais celuy-cy le vent derriere fut trouvé surprenant. Le plomb ayant esté jetté sans trouver fond, on conclud que n'y ayant que les basses voiles déployées, le Vaisseau n'alloit pas assez viste pour esquiver toutes les houlles qui couroient precipitemment aprés, & qui estoient encore émeuës des tempestes des jours passez; on mit le vent

dans les pacfis, les huniers & la voile de Beaupré.

Le deſſein du Preſident de quitter les autres Vaiſſeaux, eſtoit fort agréable au Capitaine, qui ſouhaittoit autant que luy de ſe voir au Port : mais le Capitaine trouvoit dangereux d'y conſentir ſans un ordre précis pour ſa décharge. Le Preſident qui ne jugeoit pas à propos de s'embaraſſer en ſon nom des ſuites de cette ſeparation, laquelle n'avoit de veritable cauſe que ſa défiance & ſon dépit, chercha un autre moyen qui fut le certificat de ſon Medecin, qu'il avoit beſoin de quitter promptement la Mer pour recouvrer ſa ſanté. Le Capitaine dé-ja gaigné par ſa propre inclination, ſe contenta de cette formalité, & l'onziéme Juin l'Amiral fit route à part. Nous l'accompagnerons & laiſſerons les autres, dont nous ne parlerons point, ny du reſte de leur voyage qu'ils ne ſe ſoient rejoints.

Les Officiers de l'Amiral, pour éviter de tomber dans les courans qui ſont entre Madagaſcar & les côtes de Mozambique, mirent le Cap entre l'Occident & le Midy, & elevérent juſques à trente-neuf degrez

grez de latitude, & bien loin au-dessus du Cap de Bonne-Espérance, tant que s'estimans hors de ce péril, ils décendirent entre l'Orient & le Septentrion, visans à la pointe du Midy de l'Isle de Madagascar. Huit jours de calme exercerent encore leur patience, enfin ils en sortirent, & le neuviéme Juillet aprés avoir repassé le Tropique de Capricorne, ils virent terre à vingt-quatre degrez & demy.

CHAPITRE XX.

Salut de l'Amiral au Fort-Dauphin. Envoy d'un Trompette au Gouverneur. Abord au Vaisseau de trois Négres dans un Canot.

LE Saint Paal estant à la veuë de Madagascar, il cingla sans perdre la côte, jusques à vingt-cinq degrez. Le dixiéme Juillet à dix heures du matin, il moüilla l'ancre à trente brasses de fond, devant une petite langue de terre, d'où l'on avoit veu sortir la fumée d'un coup de canon, qui répondoit à un autre qu'on

avoit tiré du Vaisseau, dans l'incertitude de la situation du Fort-Dauphin. A ces marques on n'en douta plus, le *Te Deum* fut chanté pour une si heureuse arrivée, & de ce qu'il n'estoit mort qu'un Matelot pendant un voyage estimé de plus de quatre mille lieuës sur les Journaux; Ensuite les Chaloupes furent mises en Mer, & un Trompette envoyé au sieur de Chamargou Gouverneur du Fort, demander des ôtages pour la seureté de l'Officier qui iroit traiter avec luy. Pendant que le Trompette estoit mené à terre, un canot ramé par trois Négres aborda le Vaisseau, & l'on apprit de l'un d'eux qui parloit François, que le sieur Estienne Superieur des Missionnaires estoit mort. On voulut s'informer de l'état des François à Madagascar, mais ces Négres estant des espions envoyez pour reconnoître le Bâtiment, on ne pût apprendre autre chose. Le soir le Gouverneur fit passer quatre François pour ôtages au Saint Paul.

CHA-

CHAPITRE XXI.

Le sieur de Rennefort traite avec le Gouverneur. Entreveuë du President & du Gouverneur.

L'Onziéme Juillet au matin, le sieur de Beausse qui avoit toûjours esté indisposé depuis son embarquement, ayant assemblé les Officiers autour de son lit, proposa au sieur de Rennefort d'aller traiter avec le Gouverneur, & de disposer toutes choses pour l'établissement. Ce ne fut pas sans luy parler de l'honneur qu'il auroit de prendre possession de l'Isle, puisque le Roy par sa Declaration ordonnoit d'élever une piramide, sur laquelle seroient les Armes de Sa Majesté, de la Compagnie & de l'Officier qui prendroit possession, avec une inscription portant son nom & le temps de l'action. R. s'estant fait décendre à terre, alla au Fort-Dauphin accompagné d'un Lieutenant & de quatre Commis. Il offrit au Gouverneur les Provisions de Commandant les Armes & de second Conseiller au Conseil Souverain que le Roy établissoit à Mada-

gaſcar pour le Gouvernement des Indes Orientales, & luy rendit la Lettre que Monſieur le Duc de Mazarin luy écrivoit. Le Gouverneur aprés l'avoir leuë, répondit qu'il quitteroit le Fort quand on voudroit, puiſque Monſieur le Duc avoit cedé ſes pretentions ſur Madagaſcar; mais qu'auparavant il deſiroit rendre les honneurs qui eſtoient dûs à la memoire de Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, lequel avoit ſi long-temps & ſi genereuſement maintenu les François dans l'Iſle. A l'égard des offres de la Compagnie, il dit que lors qu'il ſeroit libre, il verroit s'il les accepteroit, ou s'il retourneroit en France. Aprés avoir regalé ces nouveaux venus de gibier, de ris, & d'hidromel, n'ayant ni pain ni vin, il fut prié de paſſer dans le Vaiſſeau, où il pourroit prendre des meſures avec le Preſident, qui avoit un pouvoir particulier de traiter avec luy. Sa réponſe fut qu'il iroit volontiers pour le voir, ſi le ſieur de Rennefort laiſſoit en ôtage au Fort, le Lieutenant & les Commis qui l'avoient accompagné. Ce qui ayant eſté accordé ils s'embarquerent en Chaloupe, & furent à la rencontre du Saint

Saint Paul qui s'approchoit pour ancrer. Le Capitaine le vint recevoir ſur le bord, & le ſieur de Rennefort & luy, le menerent dans la chambre, où le Preſident aprés les complimens, l'entretint de l'établiſſement pour lequel il venoit. Ayant tiré les Sceaux du Roy, il luy expliqua en François ces mots qui eſtoient autour. *Sigillum Ludovici decimi quarti Galliarum Regis ad uſum ſupremi Conſilii Galliæ Orientalis.* De-là, il prit ſujet de diſcourir ſur les heureux commencemens d'une affaire qui ne devoit avoir que d'illuſtres ſuites, & luy confirma les offres qu'on venoit de luy faire. Le Gouverneur ſans accepter ni refuſer l'employ, differa de ſe déclarer juſques à ce qu'il eût quitté le commandement que luy avoit confié feu Monſieur le Marêchal de la Meilleraye. On luy fit preſent de vingt-quatre flacons de vin d'Eſpagne à ſa ſortie, qui fut accompagnée de quelques canonades. Etant à terre, il envoya au Bâtiment des legumes, un veau & du ris.

CHAPITRE XXII.

Les anciens François de l'Isle mandez au Fort-Dauphin. Service & Oraison Funébre de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye. Prise de possession de l'Isle.

LE Gouverneur fit avertir le Commandant de Mananbarre à 6. lieuës delà, où il y avoit 8. François, d'y en laisser seulement deux, & avec tous les autres qui estoient disperſez aux environs de venir au Fort-Dauphin. Ils s'y rendirent incessamment, & visiterent le Vaisseau. L'on remarqua par la joye qu'ils témoignérent, la necessité où ils estoient de son arrivée, malgré l'adresse & la dissimulation du Gouverneur, qui vouloit les faire plaindre d'estre troublez dans leurs possessions, & faire croire qu'il avoit puissamment affermy dans l'Isle l'authorité du Gouvernement.

Le treiziéme Juillet, les anciens François assistérent à un service pour Monsieur de la Meilleraye, & l'Oraison Funébre fut prononcée par Monsieur Flachier Prêtre, Docteur en Théologie. Cet Eccle-
siastique

ſiaſtique avoit eſté autrefois embarqué par les ſoins de Madame la Ducheſſe d'Eguillon, pour aller à la Cochinchine ; & ſon Vaiſſeau eſtant venu échoüer au Cap de Bonne-Eſpérance, le Capitaine Kercadiou y paſſant en l'année 1663. l'avoit recüeilly & amené à Madagaſcar. La Ceremonie finit par la décharge de tout le canon du Fort, auquel celuy du Bâtiment répondit de ſept coups.

Le Gouverneur ayant ſatisfait à ce qu'il devoit à ſon bien-faiteur, le ſieur de Renneſort décendit, & ſuivant ce qu'ils avoient concerté, ils dreſſerent des articles contenans, Que le lendemain quatorziéme Juillet, le Gouverneur remettroit l'Iſle de Madagaſcar & le Fort-Dauphin au porteur des ordres de Sa Majeſté, & du double des Articles : Qu'il ſeroit fait inventaire de ce qui ſe trouveroit appartenir à Monſieur le Duc de Mazarin, pour luy en eſtre tenu compte par la Compagnie : Que le Gouverneur demeureroit Capitaine de toute la milice de l'Iſle : Que les anciens François étant à Madagaſcar, ſeroient engagez au ſervice de la Compagnie, payeroient reconnoiſſance des ter-

res qu'ils cultiveroient pour eux, & feroient guet & garde, ou qu'ils feroient repassez en France. Les anciens Habitans assemblez, ces articles furent approuvez, excepté que le Gouverneur ne voulut rien déterminer sur son état, le reste fut signé.

Le quatorziéme Juillet à huit heures du matin, tous les passagers & Matelots du Vaisseau, capables de porter les armes, furent conduits sur le rivage, & mis en ordre par le sieur Budée Lieutenant. Le sieur de Rennefort s'y estant rendu au bruit du canon, ils avancerent jusques à quarante pas de la principale porte du Fort-Dauphin, où le sieur de Rennefort ayant laisse le sieur B. à leur tête, il fut, suivy de trois Mousquetaires, trouver le Gouverneur qui l'attendoit entre deux files de ses soldats. Il luy presenta un double des Articles qui avoient esté signez le jour precedent, & luy dit qu'il venoit prendre possession de l'Isle de Madagascar, au nom de Roy, pour la Compagnie des Indes Orientales. On fit inventaire de ce qui appartenoit à Monsieur le Duc de Mazarin, & l'on trouva quatorze pieces de canon de fer sans afusts, cinq cens petits bou-

boulèts, mille livres de chénes à charger, cent grenades vuides, cinquante balles ramées, peu de plomb, & un baril de poudre. Le sieur Budée ayant ensuite eu l'ordre d'avancer, le Gouverneur quitta le Fort au bruit de son canon, & de celuy du Vaisseau, emmena soixante hommes par la porte de derriere, & laissa le reste pour Corps de Garde commandé par son Lieutenant, qui le fut joindre quand le sieur Budée l'eut relevé.

CHAPITRE XXIII.

Situation de l'Isle de Madagascar. Description du Fort-Dauphin.

L'ISLE vulgairement connuë sous le nom de Madagascar, sous celuy de Saint Laurent, que les Portugais luy donnerent pour l'avoir découverte le jour de sa Feste en 1492. sous celuy de Madecasse, que les naturels Habitans luy donnent, & sous celuy de Dauphine, que les François luy ont donné en 1665. est située le long des côtes Orientales de l'Afrique. Elle

Elle tient depuis onze jusques à vingt-cinq degrez cinquante minutes de latitude meridionale, qui sont trois cens trente-six lieuës Françoises en sa longueur. Elle a six-vingts lieuës en sa plus grande largeur. Sa pointe au Sud s'élargit vers le Cap de Bonne-Espérance, & celle au Nord beaucoup plus étroite se courbe vers la Mer des Indes. Son tour est de huit cens lieuës. Cette Isle la plus grande des Mers connuës, a esté visitée de toutes les Nations de l'Europe qui navigent par delà la Ligne, & particulierement des Portugais, des Anglois & des Hollandois qui l'ont laissée à cause de la difficulté qu'il y avoit de s'en rendre maître. Les François qui se sont appliquez plus tard au Commerce des Indes Orientales, firent à Paris en l'année 1642. une Compagnie de Madagascar, laquelle n'ayant pû avec un fond médiocre, soûtenir les frais dune longue Navigation, & Monsieur le Cardinal de Richelieu qui ne l'auroit pas abandonnée, estant mort, succomba par la foiblesse de sa societé. Monsieur le Marêchal de la Meilleraye parent de ce Ministre, tâcha de relever cette entreprise pour son

son utilité particuliere, par quatre grands Vaisseaux équipez à ses dépens, que commandoit le sieur de la Roche Saint-André fameux Capitaine de Marine, & par d'autres envoys de temps en temps. Il se joignit depuis à Monsieur Fouquet & à quelques particuliers: mais comme il ne s'estoit associé que par la bien-séance, où la fortune & le credit de Monsieur Fouquet l'obligeoient, il fit armer un Navire, & pendant qu'on équipoit aux frais communs de la societé, il le fit partir pour attendre & couler-bas ceux de la Compagnie, dont il sçavoit le foible & les ordres; cela neantmoins ne fut pas necessaire pour le rendre maître absolu à Madagascar, parce que les resources de l'établissement des nouveaux associez perirent avec le sieur de Flacourt, qui aprés avoir demeuré dans l'Isle pendant sept ans peu secouru, & estant venu representer ses utilitez, fit naufrage voulant y retourner. D'un autre côté Monsieur Fouquet, aprés la mort du sieur de Flacourt, envoya pour son interest particulier courir la Mer rouge à une Frégatte nommée l'Aigle-Noir, & chargea le sieur Hugo Hollandois,

landois, qu'il en avoit fait Capitaine, de s'emparer de Madagascar s'il le pouvoit, sur ceux qui le tenoient pour Monsieur de la Meilleraye : mais il n'en eût pas joüy quand il auroit réüssi, un revers l'ayant cependant privé de sa grandeur & de sa liberté, quelques-unes de ces circonstances ont esté declarées par le Capitaine Veron, qui avoit eu l'ordre secret de Mr. de la Meilleraye : mais ayant perdu tous les agrez de son Bâtiment autour du Cap de Bonne-Espérance, en attendant les Navires de la Compagnie, dont il ne sçauoit pas le naufrage, il s'y rajusta avec beaucoup de peine, & continua sa route jusques à Madagascar, Il retourna chargé de Cuirs, de bois d'Ebeine, d'Indigo, de Benjoin. d'Aloës, de Muscade & de Gomme, avec quelques pierreries, des essays de mines, de l'Ambre-gris, & d'autres raretez qui ont empêché Monsieur de la Meilleraye de ceder ses droits tant qu'il a vécu.

La Fregatte de Monsieur Fouquet, qui estoit nommée l'Aigle-Noit; est la même que le saint Paul, dont l'on changea le nom & les Signes sous lesquels le sieur Hugo avoit piratté, afin d'ôter tout soupçon

de

de la conduite d'une Compagnie qui devoit estre toute legale.

Lors que l'Isle de Madagascar fut occupée pour la Compagnie des Indes Orientales, il y avoit cent François; sçavoir deux à Galemboulle, deux dans la petite Isle sainte Marie, vis-à-vis de Galemboulle, huit à Mananbarre, & le reste au Fort-Dauphin Siége du Gouvernement. Il est situé à vingt-cinq degrez dix minuttes de latitude meridionalle, entre deux grandes pointes qui sont une ance de sept lieuës de tour sur une petite langue de terre nommée Tholanhare. La Côte de l'Isle est fort élevée, & il seroit difficile de le reconnoître à cause des bayes presque semblables, sans deux roches qui paroissent à un quart de lieuë de terre. La veuë de cette Côte est agréable, ses arbres extrémement grands, sont toûjours revêtus de verdure, s'ils n'en sont dépoüillez par une vieillesse de quatre ou cinq cens ans, ou par le feu du Ciel qui y tombe souvent avec des éclats terribles, que les concavitez des Montagnes multiplient.

Le Fort-Dauphin a esté désigné quarré par celuy qui l'a commencé. Il avoit deux petits

petits Bastions demy élevez de cailloux sur le roch, qui au costé du Nord commandoient le Port, capable de tenir à bon abry quatre Vaisseaux seulement. L'enceinte du reste n'estoit que de pieux gros comme le bras, & le tour avoit esté reduit à cent cinquante pas de long, & à six-vingts de large. La principale porte regardoit l'Occident & une petite plaine qui finissoit par un agréable Païsage, l'autre opposée regardoit l'Orient & la Mer. Dans ce Fort estoit une Chapelle élevée de planches, laquelle pouvoit contenir quatre cens personnes, & servie par Mr. Flachier pour lors seul de Prestre. Le sieur Manié Missionnaire de la Maison de saint Lazare de Paris, estant depuis quelques mois passé aux Matatanes à cinquante lieuës plus au Nord, pour y précher la Foy; la Maison du Gouverneur, que les Négres appellent Donac, qui veut dire Palais, comme les Maisons de leurs Grands, estoit aussi de planches. Il y avoit un Magasin & & une cuisine construits des plus gros morceaux de pierre qu'on avoit pû ramasser autour des roches; un Corps de Garde, & douze Cases de pieux & de jongs, tous

ces

ces bâtimens estoient couvers de feüilles. Le Gouverneur avoit élevé les fondemens d'une maison, qui devoit estre de pierre de taille : il y avoit dans son jardin, qui estoit à la principale porte du Fort, des melons d'eau, d'autres melons, des concombres, de la chicorée, des laittuës, des choux & des poix ; de l'autre côté cinquante Cases avec leurs jardins, & au milieu la maison des Missionnaires, une Chapelle & un Seminaire de jeunes Negres pris à la guerre, & de ceux que les parens avoient bien voulu donner pour estre instruits. Mais afin d'avoir une connoissance plus parfaite de l'état des François dans l'Isle, à l'arrivée des Agens de la Compagnie, il est à propos de rapporter quelque chose de ce qui s'y estoit passé peu de temps auparavant sous l'autorité de Monsieur de la Meilleraye.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Récit du dernier Voyage pour Monsieur le Marêchal de la Meilleraye à Madagascar, avant l'établissement de la Compagnie.

DAns le dernier Vaisseau que Monsieur de la Meilleraye fit partir pour l'Isle de Madagascar, le sieur de Kercadiou qui en estoit Capitaine, n'avoit pouvoir que sur l'équipage. Un Chef de Colonie commandoit quatre-vingts passagers, & le sieur Estienne Missionnaire vingt hommes qu'il tenoit à ses gages. Ils aborderent l'Isle à la fin du mois de Septembre de l'année 1663. & quelques-uns mécontens de leur Chef de Colonie, le quitterent pour se ranger sous le sieur de Chamargou, à qui Monsieur de la Meilleraye envoyoit la Commission de Gouverneur du Fort-Dauphin & de Commandant des Anciens François, qui pour lors n'estoient que de soixante-dix. Il ne refusa point de se fortifier de ceux qui s'offrirent à luy, & la commodité dans laquelle il se trouva de

de mieux faire ſubſiſter ſes gens, en attira beaucoup d'autres. Ce Chef de Colonie, en retint fort peu, ne fit point l'établiſſement qu'il avoit projetté, & ſe vit avec chagrin obligé de reconnoître pour ſuperieur, celuy duquel il ne devoit point dépendre.

Avant l'arrivée de ce Vaiſſeau, les tributs accoûtumez n'eſtoient plus apportez au Fort-Dauphin par les Grands de l'Iſle, qu'on y avoit ſoûmis auparavant, parce qu'ils ne redoutoient pas aſſez la puiſſance des François reduits à petit nombre, & qui eſtoient déſunis comme il ſe dira dans la ſuite. Le ſieur de Chamargou s'en voyant alors paiſiblement le Maître, envoya chercher les tributs dans les Provinces de Fangaterre & de Mandererei, dont les troupeaux furent enlevez, & il fut permis au Miſſionnaire pour entretenir ſa maiſon, & prendre parfaite intelligence du Païs, de mêler des gens de ſa petite troupe qui partageoient au butin.

La mort du Chef de Colonie eſtant arrivée, l'autorité du Gouverneur s'affermit d'avantage, & pour éteindre entiérement les pretextes de déſunion, il en prit le Lieu-

tenant

tenant pour le sien. Se voyant bien obey, il envoya trente François courir depuis les Matatanes, jusques à quatre-vingts lieuës vers la baye de S. Augustin, qui regarde le Monomotapa, & à la fin du mois de Février de l'année 1664. toute cette étenduë estoit assujettie. Il dépêcha aussi le sieur de la Case, dont la valeur donnera souvent sujet de parler de luy, avec vingt soldats, pour reconnoître l'Isle soixante lieuës plus au Nord que les Matatanes. Aprés qu'il fut party, quarante autres des plus anciens François, obtinrent un Commandant pour aller jusques en la partie de la terre qui regarde l'Afrique, plus haut qu'on n'avoit encore penetré, où ils pretendoient avec quantité de bestiaux trouver des Aiguemarins, des Emeraudes & des Rubis. Ces expeditions dont on attendoit tant d'avantages, & par lesquelles on esperoit répandre si loin la gloire de la Nation, ne pouvoient apparemment affoiblir le centre de la puissance Françoise, qui n'avoit plus d'ennemis voisins, & qui estoit dans l'abondance par les Tributs de plus de deux cens mille hommes, qui en leur Pays envoyoient prier cent soixante & dix

& dix avanturiers éloignez de trois mille lieuës de chez eux, de ne leur pas oster la vie; ainsi l'on estoit au Fort-Dauphin en pleine paix. Le Superieur Missionnaire persuadé que JESUS-CHRIST aime à y regner, voulut s'appliquer à la conversion des Originaires, & commencer par celle de Dian-Manangue, Grand de l'Isle, dont il esperoit des suites tres-favorables pour le Christianisme.

CHAPITRE XXV.

De Dian-Manangue. En quel Pays il commandoit. Entreprise de le baptiser.

DIAN-Manangue estoit devenu redoutable à ses ennemis par la protection des François. Ils croyoient se fortifier en augmentant sa grandeur qui leur estoit tributaire. Il commandoit le long de la riviere de Mandererei, sur l'étenduë du Pays, qui est entre la Province d'Anossy, où les François avoient leurs principales forces, & celle des Grands qui avoient esté soûmis vers l'Occident & le Midy. La presence & la valeur des François

çois animant les troupes que Dian Manangue mettoit sur pied, tout avoit fléchy où ils avoient paru. Il passoit parmy ces Insulaires pour le Prince le plus vaillant & le plus spirituel de Madagascar, & le Missionnaire regarda sa conversion comme un exemple qui seroit suivy de tous ceux qu'il commandoit. La Langue Françoise qu'il entendoit fort bien, facilitant son instruction, il fut mandé au Fort-Dauphin par le Gouverneur, avec qui le Missionnaire avoit conferé de ce dessein. Dian Manangue croyant estre appellé à quelque deliberation de Guerre arriva, témoignant vouloir employer sa puissance au service des François à la protection de qui il avoüoit la devoir toute entiere. Le Gouverneur l'asseura qu'ils estoient si fort de ses amis, qu'il ne tiendroit qu'à luy qu'ils ne le fissent tout-à-fait heureux, & sur cette ouverture, le Missionnaire luy parla de la Religion Chretienne, & le conjura en l'embrassant de prendre part avec eux à la felicité éternelle qu'elle promettoit. Il fut surpris de cette proposition faite avec tant de préméditation, & ne se voulant néantmoins point rendre à de longues & de ferventes

ventes exhortations, le Missionnaire luy dit que les François n'avoient pas de plus grands ennemis que ceux qui refusoient de reconnoître le veritable Dieu, & que s'il ne se faisoit de mesme Religion qu'eux, ils ne vouloient plus d'alliance avec luy. Dian Manangue offrit de laisser aux personnes de sa dépendance & même à ses enfans, la liberté de se faire Chrétiens: mais jura qu'il luy estoit impossible de quitter ses femmes & sa maniere de vivre. Le Missionnaire ayant encore essayé de le persuader, & trouvant toûjours cet esprit mal disposé, on luy declara que les François iroient enlever ses femmes, s'il ne les quittoit. Dian Manangue ébranlé de cette menace, demanda quinze jours pour se resoudre, lesquels expirez, il ne parut point. Le Gouverneur sous pretexte de luy communiquer une entreprise, le fit avertir de venir, & afin de luy ôter tout soupçon, engagea sa parolle pour la seureté de sa personne. Il se rendit au Fort, où aprés qu'on eut conferé de quelques affaires, le Missionnaire le pressa de répondre à la grace qui se presentoit pour son salut: mais le

temps qu'il avoit pris, n'ayant servy qu'à le confirmer dans la resolution de n'en rien faire, le Gouverneur tira le Missionnaire un peu à l'écart, & luy dit qu'il luy alloit donner un coup de pistolet; il s'y opposa, le priant de laisser agir le saint Esprit, & luy remontra que peut-estre dés-lors même, il estoit changé. Dian Manangue defiant & rusé, soupçonnant qu'il se formoit un dessein violent contre luy, craignit pour sa vie, & lors que le Missionnaire revint, & le remit sur les avantages qu'il recevroit de son instruction, il ne la rejetta pas, & fit adroitement des objections que le Missionnaire n'eût pas de peine à surmonter, & qui enfin prît jour pour aller chez luy le Baptiser.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Dian Manangue empoisonne & fait assommer le sieur Estienne Missionnaire. est cause du massacre de quarante autres François.

DIAN Manangue échappé du péril qu'il croyoit avoir couru, arriva plein d'inquietudes au Pays des Machicores à vingt-cinq lieuës du Fort-Dauphin. Un de ses fils qui avoit esté Baptise, le voyant extrememement troublé, & sçachant que le Missionnaire devoit venir, le fut avertir de diferer jusques à ce que son pere fût dans un estat plus tranquile. Le grand zéle & l'espérance que Dieu feroit des miracles pour élever cette Eglise naissante, l'emporterent sur la prudence humaine, les avis des hommes furent negligez, & l'inspiration fut suivie. Le Missionnaire accompagné seulement d'un Frere, d'un autre François, & de six Negres, qui portoient les Ornemens Sacerdotaux, partit la premiere semaine de Carême de l'année 1664. & arriva chez Dian Manangue; ce Grand le receut apparemment fort bien:

 mais

mais à l'explication qu'il voulut faire du sujet de sa venuë, il en eut un refus absolu, & il ne luy servit de rien de le prier ny de l'exhorter pendant plusieurs jours. Cet homme brûlant de zele, declara la Guerre à Dian Manangue, & le menaça de l'enlevement de ses femmes. Le Grand protesta qu'il perdoit l'amitié des Francois avec beaucoup de regret : mais qu'il luy estoit impossible de faire ce qu'ils desiroient. Il pria le Missionnaire qui s'en alloit fâché, de prendre encore un repas chez luy, feignant toûjours beaucoup de respect, & une maniere de crainte qui sembloit donner encore quelque espérance de sa conversion : mais à ce funeste régal, Dian Manangue empoisonna le sieur Estienne, le Frere & l'autre François. Le Pere ne se sentant pas si dangereusement attaqué, continuoit dans son zele, & n'épargnoit ny promesses, ny menaces, en le quittant pour le gaigner. Le Grand faisant mine de garder toutes les mesures de l'honnêteté, s'opiniâtroit à l'accompagner, pour, disoit-il, l'escorter jusques hors de dessus les Terres de Mandererei. A trois lieuës de son Donac.

le

le Frere Miſſionnaire mourut aprés de courtes plaintes, & Dian Mananguc s'impatientant de la lenteur du poiſon qui n'operoit pas ſi vîte ſur Monſieur Eſtienne & ſur l'autre François, les fit aſſommer à coups de bâton, payant ainſi d'une double mort, celuy qui cherchoit à luy donner une ſeconde vie.

Ce Négre ayant commencé une ſi cruelle Tragedie, ſe propoſa de ne la finir que par l'entiere deſtruction des François. Eſtant bien informé du party des quarante qui croyoient courir à de grandes richeſſes, il envoya en toute diligence un autre de ſes fils, que celuy qui avoit eſté Baptiſé, à Lavatangue ſon beau-frere, qui eſtoit auparavant ſon ennemy, l'avertir de leur deſſein, & ſe diſant inſpiré de ſon Oly, c'eſt ce que ces Inſulaires adorent, & ce qu'ils conſultent. Il luy écrivit que les François eſtoient devenus incapables de vaincre, parce qu'ils s'eſtoient attachez à détruire la Religion du pays, & que pour gage que ce qu'il luy mandoit eſtoit vray, il luy donnoit ſon fils pour mettre à la teſte de ceux qui les combattroient. Lavatangue bien averty ſe

tint ſur ſes gardes, & deux jours aprés l'arrivée de ſon neveu, ſes eſpions luy rapporterent que les François eſtoient campez à une lieüe de chez luy. Il leur fit preſenter du Ris, du Miel, & quatre Bœufs, avec priere de dire le ſujet de leur voyage. Lavatangue connut par la réponſe du Chef, qu'ils venoient à deſſein de l'aſſujetir, De quelque reſolution dont ſon beau-frere euſt voulu l'animer, quarante François enſemble l'étonnerent extrêmement; car jamais ſi grand nombre n'avoit penetré le pays ſi avant. Il leur fit offre de quatre mille Bœufs, s'ils vouloient le laiſſer en repos: ce que les François refuſerent, & en demanderent quarante mille, Deſeſperé de ce mauvais party, il ne crut plus de ſalut pour luy qu'en la force de ſes armes, il leur envoya une vache rouge, ce qui eſtoit leur declarer la guerre, & leur déſigna le combat au lendemain. Ces gens qui eſtoient ſur le point de receüillir le fruit d'un long & penible voyage, ne ſe préparerent point à ce combat, dans la penſée qu'ils n'auroient pas d'ennemis aſſez hardis pour les attaquer. Au contraire s'eſtans diſperſez dans un Champ,

Champ, où croissoient les cannes de sucre, ils en cüeillirent, & les lierent en fagot autour de leurs fusils. Lavatangue trop ponctuel les surprit dans ce desordre, & les fit tous tuer. Cét évenement fut rapporté par un Portugais, qui seul de sa nation avec les François, s'estoit heureusement sauvé du massacre.

CHAPITRE XXVII.

Le Gouverneur avec trente Francois passe chez Dian Manangue pour le punir. Succez de cette expedition.

LEs Originaires du pays qui avoient suivy Monsieur Estienne & à qui Dian Manangue avoit laissé la vie, s'estoient rendus au Fort-Dauphin avant que la nouvelle y fust venüe de la défaite des quarante François. Ceux du Fort qui pour se venger de Dian Manangue attendoient leur retour, furent extrémement étonnez de ce funeste accident, qu'ils apprirent du Portugais, leur étonnement n'empécha pas neanmoins qu'ils ne prissent une gené

reuſe reſolution de détruire les aſſaſſins de leurs compatriotes. Monſieur Manier Miſſionnaire ſeul reſtant de ce qui en étoit venu de la Maiſon de Saint Lazare de Paris, déploya le Drapeau, dont il voulut eſtre porteur, & le Gouverneur à la tête de trente François & de peu de Négres, marcha vers la demeure de Dian Manangue. Ce Grand averty qu'ils approchoient, quitta ſon Donac, & ſe retira aux environs avec quatre mille hommes ſeparez en pluſieurs troupes. Le Gouverneur occupa le Donac, planta des ſentinelles, & fit faire garde reguliere. Au commencement de la nuit, Dian Manangue faiſant feu pour feu, & répondant aux coups de fuſils des ſentinelles par d'autres coups de fuſils qu'ils avoient eus des François mémes, lors qu'il combattoit pour eux, approcha le Donac, & le fit environner. Le Gouverneur faiſoit tirer, mais n'oſoit ſortir, l'obſcurité le mettant dans la crainte de quelque piège. Dian Manangue faiſant jetter des tiſons embraſez ſur ſon Donac, dont la couverture eſtoit de feüilles déja ſéches, & l'élevation de planches, vouloit contrain-

dre

dre les François d'y brûler, ou de s'enterrer dans les ſaguayes de ſes troupes, heureuſement le feu ne prit pas, & l'Aurore qui parut, fit retirer ces aſſiegeans nocturnes. Le Gouverneur ſe tint dans le Donac, & envoya quatre de ſes ſoldats avec des Noirs pour apporter de l'eau, & faire venir quelques Bœufs & Cabrits. Leur vigilant averſaire les obſervoit ſi ſoigneuſement, que ces quatre furent maſſacrez ; aprés quoy Dian Manangue ſuivy de vingt de ſes Négres fuſeliers, & de trois cens armez de ſaguayes, ſe preſenta aux ſentinelles, & les pouſſa au Donac, où quatre autres François furent tuez & pluſieurs bleſſez.

La petire troupe du ſieur de Chamargou ne pouvant ſoûtenir un ſi grand nombre d'ennemis commandez par Dian Manangue, qui avoit appris à faire le guerre à la Françoiſe, & qui outre quatre mille porteurs de ſaguayes, avoit plus de fuſeliers dans ſon armée, qu'il n'y avoit d'hommes dans le party des François, ils reſolurent de regaigner le Fort-Dauphin, & comme il falloit paſſer la riviére de Mandererei, ils en ſuivirent le cours pour trou-

trouver un endroit commode, Dian Manangue qui l'avoit deja traversee épioit leur marche, & se couvrant des bois, faisoit autant de chemin qu'eux. Un matin à la pointe du jour, le Gouverneur sondant le gué, Dian Manangue parut à l'autre rive, qui vêtu du surplis du feu Missionnaire, & son bonnet quarré en tête, étendoit ses gens sur le bord de la riviére, pour s'opposer au passage des François, lesquels camperent dans une petite plaine, ou asseurement ils auroient péry, si la providence n'avoit conservé dans le Pays un Brave de leur Nation, qui les sauva par sa valeur.

CHAPITRE XXVIII.

Qui estoit le sieur de la Case, & ses premiers exploits à Madagascar.

CEluy qui délivra les François estoit natif de la Rochelle, s'appelloit le Vacher, & son nom de guerre estoit la Case; son inclination de voir le monde l'avoit embarqué en 1656. dans le Vaisseau

ſeau d'un Capitaine qui faiſoit le voyage de Madagaſcar pour Monſieur de la Meilleraye. Comme la Caſe a eu part aux actions les plus memorables qui ſe ſont faites dans l'Iſle, il eſt bon d'en toucher en cet endroit quelquos-unes qui s'eſtoient paſſées avant l'abord du Navire commandé par le ſieur Kercadiou, dont on vient de parler. Lors de l'arrivée de la Caſe, les François eſtoient au Fort-Dauphin dans un grand calme, mais les Négres leurs tributaires en guerre contre leurs voiſins, qui leur reprochoient de s'eſtre ſoûmis à un petit nombre d'inconnus : En effet les François eſtoient ſi peu qu'ils n'oſoient aſſiſter leurs amis, mais le Vaiſſeau où eſtoit la Caſe eſtant arrivé, ils reſolurent de combattre eux-mêmes pour leur querelle, & quelques-uns furent envoyez au ſecours des Grands qui payoient tribut.

La Caſe eut ſon quartier chez Dian Raſiſatte, Grand d'Amboulle. Il ſeroit trop long de rapporter le détail de toutes ſes victoires, & nous dirons ſommairement que ſon coup d'eſſay fut de tüer Dian Ramaël, Grand dans la Province de Mandererei, qui à la tête de quinze mille

hommes venoit brûler Amboulle; qu'aprés dans un combat ſingulier, avec des armes du Pays, à la veuë des deux Armées, il vainquit Dian Dalax allié de celuy qu'il avoit tué; & que contre les maximes des Madagaſcarois qui ne pardonnent point, il fit rendre ſa Province à Dian Dalax, qui publia toûjours depuis ſa généroſité; qu'enſuite les Grands des Caramboules & des Mahaphales à la pointe de l'Iſle au Midy, & quelques autres du côté d'Anoſſy, inſultans Dian Bel & Dian Reval Grands des Ampatres alliez des François, il fut contre eux, prit leurs familles & quantité de leurs ſujets qu'il envoya aux ſieurs du Rivau & Chamargou, qui commandoient pour lors, par l'ordre deſquels ils furent tous ſaguayez, excepté quelques enfans fils de Grands, dont deux furent amenez en France à Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, l'un deſquels nommé Monſieur Panola, élevé entre ſes Pages, a depuis eſté Gentilhomme de Monſieur le Duc de Mazarin, a pris femme à Paris, & étoit en l'année 1684. Officier d'Infanterie en garniſon dans l'Iſle ſainte Marguerite en Provence.

Ce

Ce fut en ce temps que la puiſſance de Dian Manangue qui regnoit auparavant ſeulement vers la frontiere au Midy de la Province d'Anoſſy, s'accrût par l'inveſtiture qui luy fut donnée des Pays conquis.

La gloire que la Caſe venoit d'acquerir par ſes exploits, & qui l'avoient fait ſurnommer par les naturels, Dian Pouſſe, du nom d'un Grand, qui autrefois avoit aſſujetty l'Iſle, & dont ils récitent des miracles de valeur, donna de la jalouſie à ceux qui s'eſtoient aſſeurez du commandement parmy les François; il leur devint ſi ſuſpect que ny l'intelligence qu'il avoit acquiſe en peu de temps de la langue Madecaſſe, ny ſa conduitte capable d'attirer la Nation, ny ſes ſervices importans, ne pûrent pas luy faire obtenir la moindre Charge.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

Le sieur de la Case se retire chez Dian Rasisatte. Défait Dian Pan. Ses amours. Arrivée d'une Frégatte de France.

DIAN Rasisatte informé du mécontentement du sieur de la Case, outre le tribut ordinaire, fit des presens au Fort, afin qu'il luy fust renvoyé, & même pour en faire naître une necessité, il attaqua Dian Pan, Grand dans un canton du Pays des Machicores, sous pretexte de paroles injurieuses qu'il accusa Dian Pan d'avoir dites contre les François, & qu'il avança luymême. Cependant la Case qui ne luy fut point donné, ayant esté refusé d'une place d'Enseigne qui vint à vacquer, abandonna l'habitation Françoise, & emmena cinq François avec trois cens Négres. Cette desertion si notable estant sceuë, il y eut ordre de suivre ceux qui se retiroient pour les charger, ce qui fut exécuté si nonchalemment qu'ils arriverent chez Dian Rasisatte sans avoir trouvé d'obstacle. La Case soûmit Dian Pan, & l'obli-

l'obligea de faire une reconnoissance annuelle au Fort-Dauphin de cent onces d'or, deux cens bœufs, & trois cens paniers de racines, Dian Rasisatte luy avoit donné sa fille appellée, Dian Nong, qui n'avoit pas peu contribué aux empressemens que Rasisatte avoit témoignez pour le retour de la Case : Ce Grand estant mort, quelque temps aprés la défaite de Dian Pan, bien qu'il eût laissé des fils, Dian Nong par l'authorité de son amant, fut declarée Grande & Souveraine dans la Province d'Amboulle.

Le sieur de Chamargou haïssoit tellement le sieur de la Case, qu'il envoya des hommes affidez pour le tüer, & les cinq François qui l'avoient suivy. Ils en assassinerent un qu'ils surprirent, ce qui fit tenir les autres sur leurs gardes. Les Grands des Provinces au Nord que la Case avoit vaincus, apprenant qu'il estoit luymême contraint de se défier des François, reprirent leur indépendance, le soin du tribut fut abandonné, & les conquestes si difficiles à conserver, que les nouveaux Grands des Pays conquis au Midy, refuserent d'obeir à Dian Manangue, qui leur avoit

avoit esté donné pour Grandissime : mais qui les soumit enfin par sa valeur & celle de quelques François.

La Case connoissant le préjudice que causoit aux François leur désunion, avoit resolu de venir au Fort pour demander d'estre laissé Grand du Pays de Dian Nong, dont il payeroit tribut, & le feroit payer à ses voisins, qui se vantoient déja d'en estre exempts : mais le sieur de Chamargou ayant à une reveuë fait pistoller quatre François qu'il accusoit de conspiration, la Case entendit le bruit des coups, & craignant un pareil traitement, il se retira au milieu de sa garde ordinaire de trois cens Négres.

Les espions que Dian Nong tenoit au Fort-Dauphin, rapporterent que le sieur du Rivau s'estoit embarqué dans un Vaisseau Hollandois, qui avoit pris de l'eau à Madagascar, & faisoit voile pour Batavia, & que le sieur de Chamargou qui dépendoit de celuycy, estoit resté seul avec le pouvoir absolu.

La Case se croyant encore plus éloigné qu'auparavant de se pouvoir réünir à ses compatriotes, demeuroit à Amboulle

comme

comme Souverain, pendant que les François dans leurs habitations diminüant beaucoup par les maladies, furent reduits à moins de quatrevingts. En ce temps-là, le sieur Hugo commandant la Frégatte l'Aigle-Noir, dont il a esté parlé, qui estoit party de France pour écumer la Mer Rouge, & qui faisoit ayguade au Fort-Dauphin, proposa au sieur de Chamargou l'embarquement de luy & de ses gens, & sa part en la course, afin de s'emparer de Madagascar, suivant l'ordre secret que Monsieur Fouquet luy en avoit donné: Mais Chamargou le refusa dans l'esperance de recevoir bien-tost du secours de Monsieur de la Meîlleraye, & ayant appris que le Capitaine tâchoit de gagner de ses soldats, il empêcha par sa défiance & par ses soins, què Hugo ne se rendist maître du Fort,

Les tributs venoient lentement, les Pays d'où Dian Manangue avoit ordre de les tirer, estoient rüinez des guerres presque perpetuelles que les François y avoient portées pendant vingt ans. Ils en avoient enlevé & dissipé toutes les bêtes, tué les Grands qui les possedoient, & reduit les Habi-

Habitans à l'esclavage & à la pauvreté. Les fortes contributions devoient arriver des Provinces voisines d'Amboulle, mais elles n'en faisoient plus depuis le different du sieur de la Case, & on ne les attaquoit pas, de crainte qu'il n'en prist ombrage.

CHAPITRE XXX.

Le Gouverneur dans le dessein de quitter le Fort-Dauphin. Le Capitaine Kercadiou arrive, qui fait l'accommodement du sieur de la Case.

LE Gouverneur dans la difficulté de faire subsister les François, & ne pouvant ôter la Case, ny de son voisinage, ny du monde, delibera d'abandonner le Fort, & de passer avec toutes ses forces, chez Lavatangue, Grand du Pays de la Baye S. Augustin, en la partie Occidentale de l'Isle. Dans ce dessein, & pour l'executer avec seureté, il pria Dian Manangue beaufrere de Lavatangue, de luy faire des propositions d'alliance avec les François, & de le disposer à les recevoir en amis,

amis, Dian Lavatangue répondit qu'il ne traitoit qu'avec des Souverains, & qu'ayant oüy dire qu'ils estoient d'un Pays où il y avoit un Roy, dont il avoit veu le Portrait (c'estoit une Estampe enluminée du Roy à cheval qu'il avoit admirée) il estoit prest de s'embarquer en ses canots pour aller faire amitié avec luy. S'il avoit pû aborder ainsi au Havre de Grace par l'Ocean, & remonter la Seine jusques devant la Galerie du Louvre, la Pompe des plus magnifiques Ambassades n'auroit pas valu la rareté de cette avanture.

Les François, que la mort de dix ou douze depuis le depart de l'Aigle-Noir, avoit affoiblis, estoient en cet estat & dans l'impuissance de conserver le reste de leurs conquestes, quand le Capitaine Kercadiou arriva. Il moyenna le rappel de la Case qu'il connoissoit, avec promesse d'entiere seureté pour luy & pour ceux qui l'avoient suivy. Ce fut alors que la Case eut ordre du sieur de Ch. comme il a esté dit, d'aller en party avec 20. François six vingt lieuës vers le Nord de l'Isle. Dian Mananangue aidé de quelques autres François, avoit remis en tribut Dian Dalax & Dian

Pan

Pan, & attaqué mesme Lavatangue, qui perdit sa fierté dans un combat. Le Capitaine Kercadiou retourna en France.

CHAPITRE XXXI.

La Case mandé aprés la mort du Missionnaire, arrive au secours du Gouverneur. Pousse Dian Manangue. Fidelité de son Favory.

PEndant ce voyage de la Case, se fit le meurtre du Missionnaire par Dian Manangue, & des quarante François par Lavatangue. Le Gouverneur reduit à une vengeance necessaire, envoya des Négres avant de marcher chez Dian Manangue, avertir la Case de le venir joindre. Il fut trouvé ayant pris cinq mille esclaves & quinze mille bêtes. Aussi-tost qu'il eut receu l'ordre du Gouverneur, il laissa dix François & des Négres pour conduire ses prises, & avec dix autres François & mille Négres choisis, il avança à grandes journées, & rencontra les coureurs du Gouverneur, lesquels luy dirent l'extrémité où il estoit reduit par Dian Manangue,

gue, qui l'empêchoit de passer la riviere de Mandererei, ainsi qu'il est cy-devant rapporté.

La Case le joignit, & l'ayant prié de tenir l'arriere-garde, il entra le premeir dans l'eau, fit feu sur les ennemis, & plus par la terreur de son nom que par la force, leur fit abandonner le bord de la riviere. qu'il passa. La nuit approchoit, & de peur qu'elle ne luy dérobât Dian Manangue, il poursuivoit avec vigueur une troupe de Negres où il le croyoit enferme: mais Razabel favory de Dian Manangue, eut la hardiesse de s'opposer à la Case, l'arrêta quelque temps, & sacrifia sa vie pour donner le moyen à son Souverain de se sauver. La nuit obligea la Case de finir sa poursuite, & le matin il rejoignit le Gouverneur qui avoit passé l'eau, & l'accompagna au Fort-Dauphin.

Peu de jours aprés, les gens que la Case avoit laissez à la conduite des prises, arriverent au Fort avec un reste peu considerable du grand butin qu'il avoit fait, ayant trouvé à leur retour des ennemis qui leur en enleverent la meilleure partie.

CHA-

CHAPITRE XXXII.

La Case retourné en party, Dian Manangue assiege le Fort-Dauphin. Extremité & murmure des François. La Case arrive à leurs besoins, prest à repartir quand le Vaisseau le S. Paul parut.

DE cent soixante-dix François qui estoient dans l'Isle aprés l'arrivée du Capitaine Kercadiou, quarante massacrez chez Lavatangue, trois empoisonnez & assommez chez Dian Manangue, huit tuez de ceux qui couroient à la vengeance, & douze morts de maladie, laissoient de pitoyables restes qui estoient obligez à beaucoup de fatigues pour se conserver; car excepté Dian Nong, Grande d'Amboulle; Dian Romousaye, Grand pres Lance aux Gallions, & quelques Matatanois, tous les Naturels de l'Isle, qui connoissoient les François, estoient leurs ennemis. Le nom de Dian Pousse ou la Case estoit de defence: mais les attaques se donnoient de toutes parts. Dian Manangue, que le desespoir d'estre jamais en amitié avec les François, avoit fait resou-

dre à se perdre ou à les détruire, ne vouloit plus pendant la guerre posseder d'autre Pays que le Champ où son armée campoit. Il surprenoit les gardes, & enlevoit les bestes à la portée du canon du Fort-Dauphin.

Le Gouverneur en cette extremité, le fit clore mieux qu'il n'avoit esté, & miner de la pierre de roche pour bâtir une maison de défense.

La Case à qui fut donnée la Commission d'Enseigne du Fort, & de Commandant les partis dans l'Isle, se mit à la teste de trente François. Il fut chercher Dian Manangue, & n'apprenant rien de cet ennemy, qui sçavoit le Pays & ses retraites, il poursuivit sa route. Passant aux Matatanes, il se fortifia de cinq cens sujets de Dian Ramahaye, & de Dian Ramahirac, qui s'estoient maintenus dans l'alliance des François.

Dian Manangue voyant la Case éloigné, revint du côté du Fort, & en battit si bien les environs, qu'il y resserra ce qu'il y avoit de François dispersez, & les assiegea, mais le canon le contraignit de les quitter, aprés les avoir reduits à ne

voir

voir que la Mer libre pour échaper s'il avoit continué son entreprise.

Ayant esté ensuite informé par ses espions qu'ils s'estoient fiez aux Matatanois de la garde de milleBœufs, il marcha vers cette Province, & enleva ces bêtes. Le Gouverneur qui n'avoit eu aucune alarme depuis vingt jours, que Dian Manangue avoit employez à cette expedition aux Matatanes, s'émancipa de faire sortir six cens bêtes qu'il avoit tenuës cachées dans un precipice, les fit amener au Fort de Mananbarre, & les donna en garde au sieur de Maison-Blanche son Lieutenant qu'il y envoya commander dix François & deux cens Négres. Ce Lieutenant estant venu au Fort-Dauphin la veille de S. Charles pour y passer le jour de la Feste du Gouverneur avec luy, Dian Manangue à minuit d'entre la veille & le jour, arracha des pieux de ce petit Fort, & l'alarme donnée par une sentinelle qui s'en estoit apperceu trop tard, les François surpris se cachérent, quatre-vingt Negres furent tuez, & les six cens bestes prises.

Ces accidens mirent les François au desespoir, se voyans à la veille de perir

par

par la faim, & faiſans reflexion ſur la ſource de tant de malheurs, ils oſerent accuſer le ſieur Eſtienne d'y avoir beaucoup contribué par l'excez de ſon zele, & en firent de grandes plaintes. Le ſieur Manier, l'autre Miſſionnaire qui avoit porté l'Etendard chez Dian Manangue, fut contraint de prêcher que les prieres de ce Martir conſervoient le reſte des François, dont la plus grande partie meritoit par ſes deportemens des peines plus rudes que celles qu'ils ſouffroient, & qu'il excommunieroit ceux qui manqueroient de reſpect pour ſa memoire. Le Gouverneur joignit des menaces de punition à celle de la cenſure Eccleſiaſtique.

Pendant que ces defenſes tenoient les François dans une moderation forcée, quelques-uns moururent de maladie, le principal deſquels fut le ſieur de Maiſon-Blanche Lieutenant, pluſieurs autres les euſſent ſuivis ſans l'arrivée de la Caſe, qui amena au Fort cinq mille bêtes; ce qui leur donna autant de joye qu'ils avoient eſté abbatus, & leur fit toûjours conſiderer ce brave-homme, comme le Libérateur de la Colonie.

Les fondemens de la maiſon du Gouverneur eſtoient faits, & ne voyant la Caſe auprés de luy qu'avec jalouſie, il eſtoit ſur le point de le faire partir pour une autre courſe; car de chercher encore Dian Manangue, ſi ce n'euſt eſté perdre tout à fait le temps, ç'auroit eſté du moins mettre ce qui reſtoit de Négres alliez à une épreuve délicate de leur fidelité, parce que Dian Manangue menaçoit de brûler leurs Pays, s'ils ſe joîgnoient aux François. Le ſieur Manier fut en Miſſion aux Matatanes. Le Gouverneur avoit reſolu de garder avec les François qui ne ſuivroient pas la Caſe, les beſtes qu'ils avoient euës de ce dernier party, & de les tenir ſous la portée du Canon, dont il armeroit la maiſon qu'il faiſoit conſtruire. La veuë du S. Paul changea ces diſpoſitoins; il fut reconnu pour la même Frégatte l'Aigle-Noir, qui avoit abordé l'Iſle quatre ans auparavant ſous la conduite du Capitaine Hugo. Le Gouverneur ſe tint preſt à tout évenement, & receut les Agens de la Compagnie comme il a eſté cy-devant écrit.

LIVRE

LIVRE II.

CHAP. PREMIER.

Le President de Beausse est porté au Fort-Dauphin. Le Gouverneur accepte les offres de la Compagnie. Different entre le President & le Gouverneur.

APRES la prise de possession de Madagascar au nom du Roy pour la Compagnie des Indes Orientales, le President du Conseil ayant esté mis à terre dans son lit; huit Négres le porterent au Donac ou maison du Gouvernement dans le Fort-Dauphin. Sa grande foiblesse aprés ce transport, & quatre mois de maladie à la soixante-septiéme année de son âge, firent esperer au Gouverneur que par la mort du President, il rentreroit bien-tost dans le poste qu'il venoit de quitter. Dans

cette veuë il differa d'accepter les propositions qu'on luy avoit faites, prit habitation proche du Fort, & retint auprés de luy les anciens François de l'Isle, qui voulurent s'attacher à sa fortune: mais le bruit commun que trois autres Vaisseaux de la Compagnie arriveroient dans peu de temps, & la diminution de la maladie du President qui se porta mieux à terre, obligerent le sieur de Chamargou de ne pas refuser des emplois qui paroissoient solides. Il reçeut, le dix-septiéme Juillet, ses Lettres de Commandant les Armes de l'Isle, & de la seconde place au Conseil, prit logement au Fort, & fit present de cinquante Bœufs pour l'entretien de la Garnison.

Le President qui sembloit n'avoir brillé que pour s'eteindre, tâchoit de se conserver toute l'authorité, & ne vouloit la communiquer à personne. Il craignit qu'on ne prist avantage de son abattement, & quelques gens qui estoient auprés de luy, l'entretenoient dans cette defiance.

D'un autre côté le sieur de Chamargou se plaignoit de n'estre pas appellé à la direction

rection des affaires, & de ce que le President avoit ordonné le déchargement du Vaisseau sans sa participation. Il menaçoit de quitter le Fort-Dauphin, & de s'établir dans un autre endroit de l'Isle avec ceux qui le voudroient suivre. Entre les différens interests de cés deux hommes, le sieur de Rennefort estoit fort embarassé, le President ne se servoit point de son ministere pour signer lès ordres, & le Gouverneur luy declaroit tous ses mécontentemens contre le President, qu'il ne visitoit plus. Le sieur de Rennefort voyant cette désunion, crût qu'il étoit necessaire d'établir le Conseil pour donner une forme au Gouvernement. Il en parla plusieurs fois au Président qui n'y voulut point entendre, & remit l'affaire à l'arrivée des Navires. Le President estoit obsedé par des personnes qui abusoient de sa confiance, & qu'on accusoit de divertir une partie de ce qui se déchargeoit du Vaisseau.

CHAPITRE II.

Dessein de faire arrêter le Capitaine Amiral. Surséance au déchargement du Vaisseau. Accord entre le President & le Gouverneur.

LA mesintelligence avoit esté continuelle pendant le voyage entre le President & le sieur Veron Capitaine Amiral. Le premier se voyant en authorité, donna ordre au sieur Budée d'arrêter l'autre, sous pretexte qu'il n'avoit pas rendu tout ce qui luy avoit été livré; mais le secret n'ayant pas esté gardé, le Capitaine invité de décendre à terre, envoya son Ecrivain porter ses plaintes de l'injure qu'on luy vouloit faire.

Le Commandant des armes s'engagea d'en empécher l'exécution, & promit de protéger le Capitaine. Le sieur de Rennefort craignant que par cette protection il ne voulut se rendre l'arbitre des affaires, pressa encore le President de former le Conseil, & d'en installer les Officiers, mais toûjours inutilement. Il est doux de commander seul, & depuis qu'une fois on s'y est

est accoûtumé, il est difficile d'en quitter l'habitude. Les choses à la veille d'une fâcheuse division, le sieur de Rennefort pour l'empécher, fit défense au Capitaine Amiral de rien décharger de son Vaisseau que par ordre du Conseil. Cet Acte arrêta le déchargement. Le President à qui il fut porté, dit qu'il ne le connoissoit point, & commanda au Capitaine de mettre les effets de la Compagnie entre les mains de ceux qu'il envoyeroit à son bord. Le President en usant ainsi, le Secretaire fut obligé de declarer au Capitaine, que le Gouvernement devoit estre administré par un Conseil, & non par un homme seul, & qu'il n'eût point à suivre d'autres ordres que ceux qui seroient signez du Secretaire de ce Conseil. Si le President avoit esté surpris de la premiere opposition, il fut extrémement choqué de la seconde, & considerant le Commandant, le Capitaine & le Secretaire dans un mesme esprit pour l'établissement du Conseil, il se proposa de rompre cette triple alliance, ayant envoyé prier le Commandant de passer chez luy, ils se réconcilierent si bien, qu'ils se partagerent le Gouvernement. Le

President retint toutes les dispositions des Magazins & du Commerce, & l'autre celles de la milice & de la guerre, & pour donner quelque apparence de justice à leur conduite, ils formerent une maniere de Conseil composé de gens qui leur estoient entierement devoüez. On n'y parla point ny de la seureté des effets de la Compagnie, ny de trouver les moyens de faire subsister ses Envoyez sans dissiper son fonds. Le premier le pouvoit convertir comme il luy plaisoit, & l'autre ostoit la connoissance des tributs & des partis, afin qu'on fût obligé d'acheter ses bestes, dont il se défit pendant un longtemps à deux pistolles la piece. Le sieur de Rennefort qui n'avoit point d'autre veuë que le bien de la Compagnie, ne pût souffrir un complot si contraire à ses interests, sans en témoigner du ressentiment. Il fit connoître au President le bruit qui couroit du divertissement du Vaisseau, dont l'on accusoit ses créatures, & que le reste des effets se consommeroit bien vîte s'ils estoient contraints de payer si cherement le moyen de vivre. Il ne pût rien obtenir, & il demeuroit sans fonction exposé à

l'am-

l'ambition & à la politique des maîtres du Gouvernement, si le Capitaine Amiral & le sieur de la Case estans de ses amis, il n'eût esté dangereux d'entreprendre de luy faire violence.

CHAPITRE III.

Tributs de quelques Grands. Dian Nong Souveraine d'Amboulle visite le President & fait des presens.

PEndant que l'interest d'un côté & le devoir de l'autre agitoient ainsi ce gouvernement, les Grands qui avoient depuis la revolte de Dian Manangue secoüé le joug des François, faisoient épier tout ce qui se passoit chez eux. Quelques Négres furent avertis dans l'Isle qu'il devoit arriver d'autres Vaisseaux : de sorte que durant les premiers quinze jours, outre les tributs que Dian Ramonsaye & les Matatanois apporterent, Dian Bel Grand du Pays des Ampatres, fit present de cinquante-huit bœufs, que le Commandant s'appropria.

Dian Nong qui eſtoit devenuë Souveraine d'Amboulle par la protection du ſieur de la Caſe qui l'avoit épouſée, vint au Fort faire ſa cour, & rendre ſes hommages : elle ſe fit apporter dans un Tacon, qui eſt une maniere de civiére que deux hommes ſoûtiennent ſur leurs épaules, accompagnée de douze femmes qu'on portoit de meſme, de cinquante autres femmes & de quatre cens hommes à pied. Elle s'arreſta à cinq cens pas du Fort-Dauphin, où s'étant fait décendre, elle marcha precedée de vingt gardes armez de ſaguayes & de boucliers, à la teſte deſquels eſtoit le ſieur de la Caſe, & ſuivie de ces douze principales femmes, & de cinquante autres : Le reſte de ſa ſuite ayant campé ſur le lieu où elle s'eſtoit arreſtée. Elle fut faire ſes complimens au Preſident, la Caſe luy ſervant d'Interprete, & aprés luy avoir témoigné combien elle s'eſtimoit obligée aux François, elle demanda la continuation de leur amitié. Les douze femmes preſenterent douze petites corbeilles de jong remplies de fleurs d'orange, de jaſmin & de grenades, avec ſix meniles d'or, d'argent, & une pierre

re precieuſe ſur chaque corbeille. Dian Nong fit paſſer les cinquante autres femmes avec chacune un panier plein des meilleurs fruits du Pays, & de racines qui ſont d'auſſi bon goût que les marons de Lion; & laiſſa vingt bœufs à la porte. Ce preſent fut fait de fort bonne grace, mais reconnu avec ſi peu de liberalité, que la Princeſſe qui ſçavoit bien que les grains de verre qu'on luy donna ne coûtoient guéres, retourna chez elle peu ſatisfaite. Cette Dame fiére & genereuſe n'a jamais crû depuis que des gens ſi avares envers des Princes dont l'amitié leur eſtoit neceſſaire, puſſent faire quelque choſe de conſiderable.

Dian Nong eſtoit plûtoſt grande que petite, elle avoit la peau belle, la gorge bien faite, quoy qu'elle eût trois enfans du ſieur de la Caſe, les dents admirables, le fond des yeux d'un blanc ébloüiſſant, & la prunelle brune. Elle eſtoit veſtuë d'un petit corſet ſans manches, qu'on appelle un acange; un tapis de ſoye, de cotton & d'herbes la couvroit juſques aux genoux. Elle portoit des tours de grains de corail, d'or, & de petites coquilles fort

rares, de mesme que les Dames de Cap-Verd, excepté qu'elle n'avoit point comme elles de petits pacquets remplis de caractéres, pour lesquels les Habitans de Madagascar ont aussi beaucoup de veneration. Elle s'estoit renduë Catholique, & avoit renoncé à cette superstition. Sa coëffure estoit de petites tresses de ses cheveux, qui tomboient jusques à la moitié de son corset par les côtez, & qui sur le derriere estoient tournez en rond. L'ajustement de ses Dames estoit sur le mesme modele, & le prix ou la rareté des grains qui faisoient leurs ornemens, marquoit la difference de leurs qualitez; toutes avoient les oreilles percées à passer un petit œuf, & le trou remply d'un bois rond enrichy de placques d'or.

CHAPITRE IV.

Consternation de Dian Manangue. La Case en party sur l'ancien pied. Adresse du Commandant les Armes. Feu d'Artifice.

DIan Manangue, autrefois le plus fidelle allié des François, & devenu leur plus dangereux ennemy, estoit cependant dans une cruelle perplexité; ses terreurs s'estoient augmentées par la portée d'une Vache qui avoit mis bas dans son Camp un monstre demy-homme & demy-bœuf: Ce qui n'est pas en ce pays tout-à-fait extraordinaire, mais tenu pour un mauvais présage à celuy chez lequel il arrive. Les Grands qui avoient embrassé son party, voyant que depuis qu'il avoit esté battu par la Case, le nombre des François estoit augmenté, & avertis qu'il alloit encore augmenter, ne vouloient plus luy donner de retraite, ils estoient d'accord de le combattre, s'il s'opiniâtroit d'en chercher chez eux. Cette conjoncture bien menagée par une allian-

alliance avec ses amis qui le quittoient, ou le rappelant luy-mesme, en luy donnant le pardon de sa revolte, eût esté d'un merveilleux effet pour fortifier l'établissement de la Compagnie : mais aux deliberations on ne s'attachoit qu'à l'interest particulier, & personne ne songeoit à l'avantage general ; les esprits des deux Gouvernans ne s'unissoient point en effet, quoy qu'en apparence ils fussent d'accord, & chacun d'eux conservoit son département avec jalousie.

Le President qui par la violence de son mal sembloit à tous momens prest à quitter la partie, commettoit le soin de la direction, & se laissoit gouverner à des gens qui le traitoient comme malade, & qui ne visoient qu'à leur profit. Le Commandant le voyant décliner, reprenoit ses esperances, qu'il n'a jamais effectivement abandonnées, de rentrer dans la puissance absoluë. Il employoit toute son adresse à gagner les nouveaux venus par des promesses & des presens ; & pour distraire les anciens François de s'engager, il s'avisa de leur proposer un party sur l'ancien pied, sous la conduite du sieur

ſieur de la Caſe, qu'il eſtoit auſſi bien aiſe d'éloigner. Il ſceut ſi bien faire, que perſonne ne s'oppoſa à l'exécution de ſon entrepriſe, & que trente des plus vaillans, tentez du gain, prirent cette occaſion avec joye. La Caſe qui ne tenoit par aucun endroit à la Compagnie, partit comme de coûtume, ſur les ordres de ſon Gouverneur. Ayant donné rendez-vous aux François à Imours à trois lieuës du Fort-Danphin, il les fut joindre avec ſa garde ordinaire de trois ces Négres.

Deux jours aprés le départ du ſieur de la Caſe, Dian Ramouſaye vint avertir que Dian Manangue approchoit avec ſix à ſept mille hommes, à deſſein d'attaquer les François. Sur cet avis le Commandant fit publier que ceux qui vouloient faire la guerre aux Négres fuſſent preſts dans deux heures à le ſuivre, & qu'il alloit à leur rencontre. Soixante François, la pluſpart nouveaux venus, l'accompagnerent avec quatre cens des ſujets de Ramouſaye, commandez par ſon fils: mais on ne trouva point Dian Manangue, c'étoit une adreſſe du Comman-

dant

dant pour éprouver le courage des nouveaux venus.

La veille de ſaint Laurent, Patron de l'Iſle, le principal canonier du Vaiſſeau, eut ordre de preparer de l'Artifice au milieu de l'eſplanade, vis-à-vis la porte du Fort-Dauphin, Dian Ramouſaye qui eſtoit Chrétien, eſtant venu le matin à la Chapelle du Fort, avoit fait preſent de quatre bœufs, & de trente paniers de racines. Il fut retenu pour voir le feu qui fut tiré à neuf heures du ſoir, il admira d'abord les fuſées qui brûloient dans la Mer, les pétards & les rouës qui eſtoient attachées ſur un grand arbre : mais il eſt impoſſible d'imaginer ſes raviſſemens, & des gens de ſa troupe à l'élancement & à la chûte des fuſées volantes, leurs cris d'admiration faiſoient perdre le bruit de cent cinquante mouſquets qui tiroient inceſſamment.

CHA-

CHAPITRE V.

Arrivée au Port-Dauphin d'un Pirogue venant des Matatanes. Et d'un Missionnaire par terre.

LE quatorziéme jour d'Aoust, on apperçeut du Fort un petit Bâtiment qu'on prit pour une Chaloupe, qui doubloit la pointe d'Itapere du côté du Septentrion ; ce qui fit juger que les Vaisseaux qui avoient esté quittez au Cap de Bonne-Espéranee, abordoient l'Isle, & qu'ils envoyoient prendre langue. Le Capitaine Amiral l'ayant aussi veu de son bord, fit partir son Enseigne avec son Ecrivain, & un Pilote dans une Chaloupe pour aller à sa rencontre. Le Sr. de Chamargou en fut avertir le President, qui craignant qu'on ne donnât de mauvaises impressions de son Gouvernement, commanda de pointer une piece de canon sur la Chaloupe de l'Amiral, & qu'on la coulât bas s'il se pouvoit. Elle fut tirée, mais sans toucher : étant rechargée extraordinairement pour porter plus loin, parce

parce que la Chaloupe s'éloignoit, elle recula beaucoup à la seconde fois, & le feu de sa lumiere vola dessus le Magasin, derriere lequel elle estoit placée, & prit aux feüilles déja séches qui le couvroient. Les poudres estoient serrées dessous dans des barils, & le danger parut tel, que le Commandant fit retirer du Fort ce qu'il y avoit de plus précieux, pendant que le President s'en faisoit emporter. Le grand sécours d'eau & l'adresse de quelques hommes qui arracherent les feüilles, empêcherent que le feu ne prist aux poudres. Le petit Bâtiment qui avoit doublé Itapere, approchant du Fort, on reconnut que c'estoit un Pirogue, dans lequel il y avoit douze Négres qui ramoient chacun avec un aviron long de six pieds, & rond par le bout comme une palette. Le Pirogue est une espece de Chaloupe que les Habitans de l'Isle ont l'industrie de bâtir de l'assemblage de quantité de planches, diferent du canot qui n'est que d'un arbre creusé. Les Négres arrivans au fond du Port ramérent de toutes leurs forces, pour donner plus avant sur le sable, & décendus à terre, y mirent à sec leur Bâtiment.

Le

Le sieur Manier Missionnaire qui estoit aux Matatanes, ayant apris l'arrivée d'un Navire au Fort-Dauphin, s'estoit mis dans ce Pirogue pour y venir : mais aprés y avoir vogué un jour, il tourna, & il eût péry si un Négre ne l'eût retiré en nageant. Epouvante de cet accident, il prit son chemin par terre en côtoyant la Mer, & arriva le lendemain accompagné de six autres Négres. Le Dimanche suivant, il rendit compte en chaire de sa Mission aux Matatanes, où il avoit esté bien receu, & néantmoins n'y avoit Baptisé que trois personnes, parce qu'il ne sçavoit pas assez la langue du Pays pour se faire entendre.

CHAPITRE VI.

Arrivée des Vaisseaux le Taureau & la Vierge de Bon-Port au Fort-Dauphin.

LE vingtiéme jour d'Aoust, Dian Ramousaye fut donner avis au Fort-Dauphin qu'il y avoit deux Navires ancrez à l'Ance aux Gallions, c'estoient le Tau-

reau

reau & la Vierge de Bon-Port. Le Presi-
dent prévoyant que ses ajustemens avec le
sieur de Chamargou ne seroient pas agréa-
bles à ceux qui arriveroient, il leur dé-
pécha des personnes affidées, pour leur
témoigner son impatience de partager a-
vec eux le Gouvernement, & pour leur
offrir tous les avantages qu'ils pouvoient
esperer. A l'égard du sieur de Rennefort,
il partit pour aller aux Vaisseaux : mais
mal guidé & par des chemins difficiles ; Il
décendit au bord de la Mer, & aprés a-
voir marché deux lieuës dans l'eau jusques
aux genoux, & quelquefois jusques à la
ceinture, il fut arrêté par la chûte d'une ri-
viere qu'il ne pût passer ; il fit continuer
le voyage à Jean Pottin de la Ferté sous
Joüare, qui fut trouver le sieur de Mon-
taubon, & luy rendit une lettre pour luy
& pour les autres qui avoient caractére.
Rennefort les prioit qu'arrivans au Fort,
ils eussent ensemble une conversation par-
ticuliere, afin de les informer de ce qui
se passoit, & aviser aux moyens d'em-
pêcher la ruïne qu'il prévoyoit de l'éta-
blissement de la Compagnie : mais les
Envoyez du President qui estoient extré-
mement

mement intereſſez à les prévenir, leur avoient donné des idees qui les flattoient bien d'avantage : de ſorte qu'ils entrerent au Fort-Dauphin tres-reſolus à ne ſe pas oublier & à profiter de toutes les conjonctures.

Le premier qui parut des paſſagers de ces Vaiſſeaux, fut le ſieur Houdry Marchand, embarque dans le Taureau, il vint par terre acompagné de ſix Commis & de dix ſoldats. Le lendemain on vit arriver auſſi par terre les ſieurs de Montaubon, Chervy, des Eſſarts, & Nallot avec quarante hommes, les autres eſtoient reſtez dans les Navires, qui ancrérent le meſme jour au Port.

CHAPITRE VII.

Ce que devinrent les Vaiſſeaux, le Taureau, la Vierge de Bon-Port, & l'Aigle-Blanc, aprés que l'Amiral les eut quittez.

LOrs que les paquets dont les ſieurs de Beauſſe, de Montaubon & de Rennefort

nefort estoient dépositaires, furent ouverts à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, le President surpris d'y voir des Marchands nommez pour entrer au Conseil, se pressa d'arriver le premier à Madagascar (comme il a esté dit.) Les embarquez dans les trois autres Bâtimens ne voyant plus l'Amiral, quitterent le soin de se tenir en flotte, & ne concertant plus leurs cingles, ils furent dans peu de temps hors de veuë les uns des autres; aprés néantmoins estre convenus de reconnoître l'Isle de Mascateigne, ainsi que portoient leurs ordres. Ils l'avoient tous cherchée, & le Taureau y estoit arrivé le 9. Juillet. La Vierge de Bon-Port ancra cinq jours aprés proche de luy, & l'Aigle-Blanc abordoit en même temps à l'Orient de l'Isle. Personne de ce dernier Vaisseau n'ayant jamais mis pied à terre en cette Isle, six passagers entreprirent de la reconnoître, & parvenus sur une haute montagne, ils apperceurent les deux autres, vers lesquels ils cheminerent jusques au rivage de la Mer, d'où les Officiers depécherent incontinent une Chaloupe au Capitaine de l'Aigle-Blanc, qui leva

leva l'ancre du lieu où il estoit, & la vint rejetter auprés d'eux.

Pendant que ces trois Bâtimens demeurerent devant Mascareigne, les Marchands ne voyans point arriver l'Amiral, se douterent du dessein du President, & craignant qu'il ne voulût les priver de l'entrée du Conseil, ils firent ligue avec le sieur de Montaubon, jurerent de s'entre-maintenir dans la part qu'ils prétendoient au Gouvernement, & promirent faveur aux Officiers de milice.

CHAPITRE VIII.

Situation de l'Isle de Mascareigne ou Bourbon, ce qu'elle produit, & ses Habitans.

L'ISLE de Mascareigne située entre vingt-un & vingt-deux degrez de latitude meridionale, est de figure presque ronde & de soixante lieuës de tour. Les malades qui y furent decendus des Vaisseaux, guérirent en peu de temps par la bonté de son air, & l'excellence de ses rafraichissemens. La chasse y estoit si aisée, qu'elle se pouvoit faire avec une houssine,

houssine, les Tourterelles, les Ramiers & les Perroquets bien loin de s'effrayer de la veuë du Chasseur, venoient l'entourer & se laissoient choisir. Les Bœufs, les Vaches, les Veaux & les Cabrits estoient communs. Les Cochons en grande quantité vivoient de Tortuës de terre qui y rampoient par tout, & les Tortuës de Mer se promenoient les soirs sur le sable, où il n'estoit pas difficile de les arrêter. Quelques Chasseurs indiscrets se servans de fusils épouvanterent les oyseaux qui n'y parurent plus si familiers: mais les animaux de terre y étoient toûjours d'un fond inépuisable, aussi-bien que les poissons dans les étangs & dans les rivieres qui y sont parfaitement belles. Presque tous les arbres y pleurent sans cesse le benjoin & d'autres gommes precieuses. Ils sont fort hauts, propres à bâtir des maisons, mais durs extrémement, & le bois trop lourd pour construire des Vaisseaux, & qui se fend quand il séche. La terre y produit deux fois l'année, les eaux y sont tres-bonnes, & ne souffrent aucun animal ou veneneux ou mal faisant. Cette asseurance fut cause de la perte d'un soldat

qui

qui faisoit le voyage pour la seconde fois. Ayant tiré un canard sur un étang, il se jetta dedans pour l'aller quêrir, & n'eût pas nagé trente brasses qu'il se trouva embarassé par des joncs qui le retinrent & le noyerent. L'ambre-gris, le corail & les plus beaux coquillages du monde se reçüeillent sur le rivage.

La moitié de cette Isle a autrefois esté embrazée, & le feu maintenant presque éteint, a laissé en cette partie de grandes marques de sa violence. Les Mariniers ne connoissent aucun endroit de bon ancrage en tout son tour. Les Ouragans y son frequens, c'est une force de vent si terrible, qu'il déracine les arbres, transporte les habitations, détruit les plantages, & s'il ne brise les Navires contre la coste, il les renverse & les abîme.

Il y avoit deux François en cette Isle, du costé où ancrerent les trois Vaisseaux. Leur case estoit bastie proche la chûte d'une Fontaine qui tomboit en nappe d'eau, du milieu d'un grand rocher, entourée de tabac, de racines & d'herbes potageres, dont ils avoient porté des graines. Ils tenoient dans un enclos quantité

de cochons & de cabrits, pour leur commodité & pour les vendre aux étrangers qui n'avoient pas le temps de les aller chasser dans l'Isle. Ils en voient éprouvé l'utilité depuis un an, qu'un grand Navire Anglois nommé le Charles, commandé par le Capitaine Jacques Barquer, y ayant aiguadé, ils trafiquérent de ces animaux pour de l'huile, de l'eau de vie, du vinaigre, des pois & des habits, dont ils avoient besoin. Un de ces deux François se nommoit Louis Payen, natif de Vitry le François, homme bien-fait & de bonne compagnie, quoyqu'il demeurast dans cette solitude depuis trois ans, aprés en avoir passé sept à Madagascar. L'autre François suivoit les ordres de celuy-cy. Ce dernier s'engagea depuis à la Compagnie. Le premir repassant en France, fut pris des Anglois & perdit tout ce qu'il apportoit. Aprés estre sorty de prison il s'est fait Hermite en son pays, & apparemment vit encore. Outre ces deux François, cette Isle estoit habitée de dix Négres, sept hommes & trois femmes, passez de l'Isle de Madagascar. Ils s'estoient revoltez contre les François, & retirez

dans

dans les montagnes, où ils ne craignoient point leurs fuzils. Six ſoldats furent envoyez à leur queſte; mais inutilement, ils ſe tinrent en des lieux inacceſſibles.

Suivant les réglemens qui avoient eſté trouvez à l'ouverture des boëttes, l'Aigle-blanc, le plus petit des Vaiſſeaux, prit ſa route de l'Iſle de Bourbon à Madagaſcar vers la Province de Galemboulle, pour en aller reconnoiſtre l'état, & s'il y eſtoit reſté des François vivans. Le Taureau & la Vierge de Bon-port ayant laiſſé à Maſcareigne avec le ſieur Baudry Marchand, qui eſtoit malade, le ſieur Renaud un des principaux Commis, & vingt ouvriers ſous ſon ordre, ils levérent leurs ancres le 6. jour d'Aouſt, & mirent cap ſur le Fort-Dauphin. Aprés quinze jours de navigation, le Taureau manqua le premier à le reconnoiſtre, les Pilotes ſe trouvans un peu au deſſous, ne s'y pûrent tenir & furent entraînez par les courans juſques à l'Ance aux Gallions. La Vierge de Bon-port les y ſuivit. Les Officiers paſſagers laſſez de la longueur de la navigation, firent par terre onze lieuës, qui ſont entre cette Ance & le Fort-Dau-

 phin,

phin, où ils arriverent le mesme jour que les Vaisseaux ancrerent au Port, comme il vient d'estre rapporté.

CHAPITRE IX.

Installation des Officiers. Maniere de gouverner du Conseil. Départ du Saint-Paul pour les côtes d'Asie & des Indes, & du Taureau pour Galemboulle. Voyage du Commandant les Armes.

LE President qui vouloit faire oublier l'esprit de sa premiere conduite, en fit paroître une toute opposée, il receut civilement les nouveaux venus, & les asseura d'executer ce qu'on leur avoit promis de sa part. Eux de leur côté se voyans au plus haut de leurs prétentions; feignirent d'exhorter le President à suivre les dispositions de France, & à ne rien ordonner que par deliberation de tous les Officiers du Conseil: mais en secret, ils resolurent d'obliger le Secretaire qui avoit esté reçeu au Conseil, de renoncer luy-mesme à son exercice par les dégoûts qu'ils

qu'ils luy donneroient. Ceux qui n'avoient point de Provisions du Roy, craignoient qu'il ne voulust estre au dessus d'eux qui étoient sans ce caractere ; & tous apprehendoient que la fermeté qu'il avoit témoignée pour l'interest de la Compagnie, ne luy acquist son estime, & qu'il ne les empéchast de parvenir à leurs desseins ; car ordinairement les ambitieux & les avares tâchent de s'attribuer le premier mérite & les plus fortes utilitez.

Comme les indispositions du President chez qui le Conseil se devoit assembler, estoient quelquefois cause qu'il ne se tenoit, ils en firent souvent un prétexte pour ne le pas tenir, le Secretaire en cherchoit inutilement les jours & les heures, il ne s'en faisoit point où il se trouvoit, & s'il alloit chez le President lors que les Conseillers estoient en déliberation, ou prests à s'y mettre, l'affaire changeoit de face, ce n'estoient plus que des visites de civilitez, & le malade l'estoit toûjours beaucoup quand le Secretaire entroit. Enfin à une heure aprés minuit du neuviéme au dixiéme Septembre,

on luy porta des ordres expediez à ſigner pour le voyage du Vaiſſeau le Saint-Paul, qui eſt la ſeule fonction qu'il ait fait de ſa Charge.

Le ſieur Houdry Marchand, fut député ſuivant les ordres ouverts à la hauteur du Cap de Bonne-Eſpérance, pour reconnoître les lieux où il ſeroit le plus à propos d'établir des comptoirs & des correſpondances. Il fut chargé d'aller en l'Iſle de Sacator, dans la Mer Rouge, & tant qu'il ſeroit poſſible prendre information ſeure de la Côte d'Aſie juſques au ſein Perſique, & en p ſſant d'embarquer à Maſcareigne le ſieur Baudry, & le remettre à Galemboulle.

Cependant chacun s'appliquoit ſerieuſement à ſe faire du bien, tous les deliberans partageoient les profits & les fonds de la Compagnie: mais n'ayans aucun égard à ſon établiſſement, & achevant de conſommer entre eux les farines & le vin d'Eſpagne, ils ne ſongérent point à pourvoir à la neceſſité des ouvriers & des ſoldats, dont beaucoup moururent. Enfin la derniere extrémité fit courir à la traite dans quelques Villages des environs, d'où

d'où l'on apporta des racines, des féves, du miel, & quelque ris; & l'Aigle-Blanc que l'on attendoit de Galemboulle n'arrivant point, le Taureau y fut encore envoyé avec ordre au Capitaine Kercadiou de passer à Mascareigne, pour sçavoir s'il n'avoit paru aucun Navire, ayant esté asseuré en France que tous les Officiers des Bâtimens de la Compagnie seroient chargez de reconnoître cette Isle.

Pour soulager le Fort, le Commandant fut prié de mener soixante François dans les Provinces d'Anossy & d'Amboulle, sous pretexte d'y reprendre les fusils que les Habitans avoient eus des François qui avoient demeuré chez eux, & des Anglois, & des Hollandois. Pendant seize jours qu'il employa dans ce voyage, il rencontra tous les lieux par où il passa abandonnez, & à peine surprit-il quelques Esclaves, desquels il apprit que les Habitans de ces Provinces s'estoient retirez dans des precipices & autour des montagnes avec leurs troupeaux. Sur l'asseurance qu'il fit donner de vouloir vivre en paix, il sortit quelques Seigneurs des antres où ils s'estoient cachez, lesquels vin-

rent le trouver, & luy jurerent qu'ils avoient beaucoup d'inclination de ſervir les François. Un de ces Seigneurs tendant la main vers un quarré de pieux, éloigné de deux cens pas du lieu où il parloit, dit au Capitaine, qu'il voyoit les Emonouques ou Tombeaux de ſon pere & de ſes deux freres morts ſur ce même champ, dans un combat qu'ils avoient donné pour les François : Qu'il le prioit que leurs eſprits ne fuſſent point inquietez dans la promenade qu'ils faiſoient autour inviſiblement le jour & la nuit, & que c'eſtoit le premier ſigne de paix qu'il luy demandoit. Le Capitaine campa pour paſſer la nuit ſur l'endroit où ſe faiſoit cette converſation, & le Gentilhomme Madagaſcarois craignant, quoy qu'il luy eût eſté promis, que les pieux des Emonouques ne fuſſent employez à entretenir les feux qui ſeroient allumez, fit apporter proviſion de bois par ſes eſclaves, & conſerva pieuſement ce qu'il croyoit fatal au repos de ſes parens défunts.

CHA-

CHAPITRE X.

Arrivée de l'Aigle-Blanc au Fort-Dauphin.

LE deuxiéme jour de Novembre, il fut apperçeu de la pointe de Tholanhare, au travers du broüillard qui avoit esté fort grand, & qui s'éclaircissoit, un Bâtiment qui décendoit vers le Midy au gré du vent & de la marée. On tira le canon du Fort pour avertir les Pilotes qu'ils tomboient trop bas. Ils firent incontinent retourner le cap sur la fumée du coup: mais quelque adresse que les mariniers y employassent, le Vaisseau ne pût estre si bien paré contre le courant, que le soir il ne fût contraint d'ancrer en risque à demy-quart de lieuë au dessous. Il avoit esté reconnu dés qu'il parût, pour l'Aigle-Blanc, qui le troisiéme Novembre moüilla au Port.

Quinze jours aprés son départ de devant Mescareigne, lorsque le Taureau & la Vierge de Bon-Port voguérent vers le Fort-Dauphin, il avoit pris Port à Ga-

Galemboulle, & les ſieurs Martin & Blanchard principaux paſſagers avec ſeize autres, s'eſtoient logez dans une habitation nommée le Fort-Gaillard, où deux François qu'ils y rencontrérent, leur dirent que deux autres, un leur Commandant nommé le ſieur de Belleville, & l'autre leur camarade, avoient depuis ſix mois fait voile dans un Pirogue pour la petite Iſle de Sainte-Marie, ſituée un peu au deſſus de la hauteur de cette Province. Ce Bâtiment déchargé de ces dix-huit perſonnes, & de ce qu'il devoit laiſſer de Marchandiſes à Galemboulle, partit pour l'Iſle Sainte-Marie. Le Capitaine fut reçeu ſur le bord d'une Ance qui regarde la terre de Madagaſcar, par ce Commandant François, & par l'autre qui y demeuroit avec luy, leſquels enſuite montérent ſur le Vaiſſeau pour paſſer au Fort-Dauphin. Il retourna au Fort-Gaillard charger trente tonneaux de ris, dont les Agens de la Compagnie avoient traité avec les Négres, à douze grains de raſſade ou verre le Boiſſeau. Il fut extremement preſſé par les ſieurs Martin & Blanchard de mener ce ris au Fort-Dauphin, diſans qu'il

qu'il en estoit peut-estre en necessité ; ce qui se trouvoit trop vray par la négligence des anciens François à faire des plantages, se confians aux tributs qu'on leur payoit, & par le peu de liberté qu'ils en eurent depuis la guerre avec Dian Manangue. Le Capitaine ayant mis aussi-tôt à la voile, il se leva un vent furieux qui s'opposa non seulement à la cingle du Vaisseau, mais encore le contraignit de relâcher à la Baye de l'Isle de Sainte-Marie. Aprés y avoir tenu quelques jours, il en sortit le temps paroissant favorable, & six jours aprés y rentra. Les Pilotes accuserent ce second relâchement d'un interest secret du Capitaine avec le sieur de Belleville, qui ayant entendu dire à un Matelot, que sa femme (il avoit épousé une Negre) avoit donné de grandes pieces d'ambre-gris, & de l'or au Capitaine pour des vivres & des liqueurs, avoit menacé d'en demander justice au Conseil. Ce que le Capitaine ayant sçeu, il voulut retourner dans l'Isle pour l'appaiser, sur ce que la femme en diroit, ne luy estant pas permis de trafiquer pour son profit, des commoditez de la Compa-

gnie. Cette seconde fois qu'il relâcha, il rencontra le Saint-Paul, dont il apporta des nouvelles au Fort-Dauphin, & y fit décharger ses trente tonneaux de ris avec cinq cens poulles, qui le soulagérent beaucoup.

L'avis fut envoyé de l'arrivée de ce Vaisseau, & de ce qu'il portoit, au sieur de Chamargou, qui se mit incontinent sur le retour avec son monde, sans aucune utilité de son voyage.

On donna deux Commissions d'Enseigne à deux jeunes passagers qui l'avoient suivy, l'un le sieur d'Epinay d'une bonne maison de Bretagne, & l'autre le sieur de Blainville fils du sieur President Nicolle de Chartres, Ce dernier avoit quitté un Canonicat de sa Cathédrale pour faire le Voyage des Indes, dont on concevoit de grandes espérances.

CHA-

CHAPITRE XI.

Mort du sieur de Beausse.

MOnsieur de Beausse, qui a toûjours eu le fond d'un tres-hunnête homme, se sentant décliner, pria Monsieur Flachier Prêtre, d'inviter le Sr. S. de Rennefort de l'aller voir. Il fut dans la chambre du President, qui luy cria si-tôt qu'il l'apperçeut, Point de rancune Monsieur Souchu, je vais mourir, que demandez-vous de moy? Il luy répondit qu'il desiroit passionément de le voir en santé. J'ay toûjours eu de l'amitié pour vous, luy dit-il; si j'ay fait quelque chose qui n'ait pas répondu à cette amitié, je vous en demande pardon; si vous m'avez causé des déplaisirs que cette amitié ne méritoit pas, je vous les pardonne de bon cœur. Il ajoûta que le sieur de Montaubon succederoit à sa Presidence, & qu'il falloit s'ajuster à la forme du Gouvernement que les plus forts voudroient donner. Le sieur de Rennefort répondit que plusieurs raisons l'avoient fait resoudre

de

de faire un voyage en France, & qu'il étoit assez jeune pour pouvoir revenir. Il se plaignit de n'avoir pas eu le brevet de Secretaire du Roy, & de ne luy pas succeder ainsi qu'il luy avoit esté promis à Paris. Je meurs trop tôt, luy dit-il, & vous n'estes pas assez âgé pour estre mon successeur: de plus, ne faites pas de fond sur les promesses de ceux qui nous ont embarqué. Je leur ay donné les Memoires de feu mon frere de Flacourt & les miens. J'ay esté Directeur d'une Compagnie envoyée de France à Madagascar il y a quelques années. Ils me faisoient croire que je serois le Maître icy, cependant ils ont nommé des Facteurs qui pretendent l'estre autant que moy. Il luy découvrit ensuite des sentimens dignes de ses lumiéres, & qu'il s'estoit formez aprés de longues & serieuses meditations sur la vie & sur la mort, & voyant que Rennefort jettoit des larmes, il le pria de l'embrasser, & pleurans tous deux, ils se dirent adieu. Il languit encore quinze jours, & mourut le quatorziéme Decembre 1665.

Pierre de Beausse, President Garde des Sceaux

Sceaux du Conſeil Souverain de la France Orientale, poſſedoit un tres-beau naturel, beaucoup d'acquis, & tout ce qui fait un agreable & un ſçavant homme. Comme la fortune ne l'avoit pas aſſez favoriſé pour mettre ſa famille dans l'élevation qu'il ſouhaittoit ; aprés en avoir cherché les moyens dans les profonds miſtéres de Trimégiſte & de Remond-Lulle, il tenta la traverſe des Mers pour y parvenir. Enfin il experimenta que l'homme a beau courir, la mort l'attrappe, & que le grand poids des affaires qu'il entreprend, fait marcher plus viſte les reſſorts qui la font avancer. Le ſieur de Montaubon luy ſucceda en ſes Charges.

CHA-

CHAPITRE XII.

Mine de Topases découverte, gardée par des Crocodiles. Maniére de les pêcher.

VErs la fin du mois de Decembre, des Négres du Fort-Dauphin y apporterent des pierres jaunes & d'autres brunes; on les crût precieuses, estimant les jaunes Topases parfaites, & les brunes de la même espéce: mais que la nature n'avoit pas encore mises dans leur perfection. La mine en fut découverte dans un étang que forme à deux lieuës de la Mer une riviere qui y tombe à la pointe d'Irapere. Les François voulurent pêcher de ces pierres: mais les Crocodiles qui paroissoient souvent sur l'étang, & qui sembloient les garder, les épouvanterent la plûpart, Ceux qui s'y hazarderent, furent rebuttez par la puanteur de l'endroit qu'il falloit broüiller avec un bâton pour sentir les pierres, & par la fatigue de se plonger & de demeurer du temps sous la vaze pour les retirer.

On

On rencontre de ces Crocodiles quelquefois longs de quinze pieds, dormants ſur les joncs, ſur les roches, & ſur l'eau, flottans comme des pieces de bois; les coups de fuſil ne les peuvent percer par deſſus. Ils courent ſi vîte à terre, que celuy qui en eſt pourſuivy, n'échaperoit pas s'il ne biaiſoit ſa courſe, cet animal n'eſtant pas fléxible & perdant beaucoup de temps à ſe tourner. Quand il chaſſe il entraîne facilement un bœuf dans ſa caverne, & friand de chair d'homme & de chien, il accourt infailliblement au lieu où il en a entendu s'il n'eſt épouvénté d'un grand bruit. Un Négre fit remarquer une large bleſſeure dans le haut de ſa cuiſſa, qu'il dit luy avoir eſté faite par un de ces animaux qui le ſurprit & l'emporta. Il contoit une choſe difficile à croire, que l'ayant laiſſé dans un trou, il fut chercher compagnie pour le manger; mais que ſe voyant ſeul, il monta ſur le bord de l'étang, d'où il apperçeut venir les conviez qui mirent ſon raviſſeur en pieces, ſans doute pour ſe venger de n'avoir rien trouvé, ſot animal, de ne leur pas montrer le régal qui les attendoit encore.

Ces

Ces bestes terribles ne sont pas imprenables, les Négres vont sur le rivage, jettent dans l'eau aussi loin qu'ils peuvent, un crochet attaché à une chaine au bout d'une longue corde, ayant lié à ce crochet la moitié d'un cabril fraichement écorché, traversé d'une verge de fer, tous se retirent excepté un seul qui demeure sur le sable, & y fait crier un chien, au cry duquel le Crocodile approche & avale la machine qu'il rencontre, le crochet & la verge s'attachans à ses entrailles, il est tiré & assommé à coups de levier. Les Crocodiles sont ordinairement gras, de chair blanche un peu musquée, les Négres en mangent, & la trouvent aussi bonne que celle de Veau.

CHAPITRE XIII.

Arrivée du Vaisseau le Taureau revenant de Galemboulle. Nouvelles que le sieur de la Case est à Mananbare de retour de party.

LE premier jour de Février de l'année 1666. on eut nouvelle que la Case estoit

estoit à Mananbarre de retour de son expedition, & l'on apperçeut dans le même temps un Bâtiment qui fut peu aprés reconnu pour le Taureau, & qui ancra au Port à deux heures aprés midy.

Ce Vaisseau party du Fort-Dauphin le vingt-troisiéme d'Octobre de l'année 1665. vogua 8. jours pour gagner l'Isle de Mascareigne, devant laquelle il moüilla & demeura quatre jours. Il est à observer icy que l'Isle que les Cosmographes mettent entre Madagascar & Mascareigne, & qu'ils nomment S. Appolonie, n'a jamais pû estre trouvée par les Pilotes qui ont fait cette route, quoi qu'ils l'ayent exactement cherché; ce qui donne lieu de croire qu'elle est imaginaire ou flotante. Le Capitaine Kercadiou estant reparty, fut neuf jours à s'élever à la hauteur & à la veuë de Galemboulle, où ayant autrefois experimenté la rade mauvaise, il retourna prouë sur la petite Isle Sainte-Marie, & y rencontra le S. Paul que le Capitaine Veron avoit fait delester & carenner,

Si-tôt que le Taureau fut en lieu d'ancrage asseuré, le sieur le Tourneur Lieutenant, & quelques passagers décendirent

en

en Chaloupe, & se firent porter à Galemboulle, où ils se joignirent aux Commis de la Compagnie, & presserent tant qu'ils pûrent la traite de ris pour de la rassade : mais le Commerce estoit gâté depuis le départ de l'Aigle-Blanc. Quelques Habitans ayant esté forcez & mal payez, ils s'estoient presque tous retirez, & tenoient leur ris caché : de sorte que la vigilance du sieur le Tourneur, ses promesses & l'étalage de ses marchandises ne pûrent rien obtenir de ces obstinez, à qui l'on conclud de faire la guerre. Les François conduits au Fort-Gaillard, ayant payé leur bien-venuë de quelques accez de fiévre, l'exécution en fut differée, & le Lieutenant n'ayant pû rien faire, remonta en Chaloupe, & fut rejoindre à Sainte-Marie son Capitaine, qui fit mettre le Cap de son Navire sus Antongil, où le Saint-Paul estoit allé depuis deux jours.

CHAPITRE XIV.

Estat du Vaisseau le Saint-Paul.

LE Saint-Paul partit du Fort-Dauphin armé de 32. pieces de canon, bien fourny

fourny de munitions de guerre & de vivres, d'argent & de marchandiſes, commandé par le ſieur Veron Capitaine experimenté, manouvré par quatre-vingts Matelots des plus vigoureux. Le ſieur Houdry Marchand y eſtoit embarqué avec vingt Commis pour faire valoir le Commerce; toutes ces apparences ſembloient devoir produire un bon ſuczez: mais une vieille quérelle renouvellée déconcerta tout cet appareil, & perdit le fruit que cette diſpoſition promettoit.

Pour remonter à la ſource, il faut venir à la navigation de ce Bâtiment, qui dura quatre mois, depuis la Rochelle où il fut équipé, juſques à Breſt, où eſtoit le rendez-vous de la Flotte. Le ſieur Houdry y fut en tel different avec le ſieur Veron Capitaine & les Officiers de milice, qu'il prit terre à Belle-Iſle, afin d'en porter ſes plaintes en poſte au Sindic qui eſtoit à Breſt pour donner les ordres de l'embarquement. Ce Sindic les trouva ſi juſtes qu'il reforma les Officiers, & maltraita de parolle le Capitaine, lequel s'en tint extrémement offenſé, & mit à la voile pour Madagaſcar avec ſon reſſentiment.

Ce

Ce Marchand fit le voyage dans le Taureau, & le Conseil des Indes ne devoit pas remettre ces deux ennemis ensemble.

Le Capitaine Veron vivoit froidement avec le sieur Houdry Marchand qui ordonnoit de tout. Il le voulut resserrer au commerce seul, & se donner le soin des vivres, & tenir le timon de la navigation. Les mouvemens des Chefs réglent ordinairement ceux des dépendans, il y eut Guerre Civile entre les passagers & les Matelots. Le Capitaine Kercadiou, dans le bord de qui le Marchand avoit passé de Brest à Madagascar, les ayant trouvez en cet estat devant l'Isle de Sainte-Marie, tâcha, mais inutilement, de pacifier ces differens. Le Marchand s'estant ensuite fait conduire en Chaloupe à Galemboulle, fit dire au Capitaine Veron de l'y aller quérir. Le Capitaine demanda qu'il luy écrivist pour sa décharge, en cas qu'il arrivât quelque accident en cette rade, qu'il sçavoit estre fort dangereuse. Le Marchand refusa d'écrire, le Capitaine ne démaroit point, & ainsi quelques jours se perdirent encore jusques à ce que le Capitaine fut le reprendre, & l'amena devant

vant Sainte-Marie. Trois jours aprés, il en partit pour la Baye d'Antongil, dont la pointe n'eſt éloignée que de trois lieuës de cette petite Iſle. Elle eſt profonde de quinze, capable de garder un grand nombre de Vaiſſeaux à bon abry. A une lieuë de terre, il y a un Iſlot nommé Maroſſe, derriére lequel le Taureau moüilla l'ancre à demy-lieuë du Saint-Paul. Le Capitaine Kercadiou y trouva nouveau deſordre. Le Marchand, ſous pretexte de negotier, ſe vouloit faire livrer toutes les Marchandiſes par le Capitaine, lequel refuſoit de s'en déſaiſir, parce que le Marchand avoit menacé les Matelots de ne les ſecourir d'aucun rafraichiſſement. Il les accorda ſur ce point, le Capitaine en retenant une partie par ſes mains, dont il donna receu au Marchand de meſme que ſi elle luy eût eſté remiſe pour en moyenner des commoditez à ſon équipage.

CHA-

CHAPITRE XV.

Le Fort Saint-Loüis bâty sur la Baye d'Antongil, où se loge le Marchand embarqué dans le S. Paul. Difficulté d'avoir du ris.

LE Marchand lassé de ses navigations & de ses démêlez, fit dessein de n'aller pas plus loin qu'Antongil : Et le sieur le Tourneur homme d'exécution & de travail, commandant cinquante Matelots des deux Vaisseaux en rade, enferma un Fort de pieux, qui fut nommé Saint-Loüis, & bâtit des Cases en quatre jours. Informé qu'il estoit resté d'un vieil naufrage, quatre pieces de canon de fer à cinq brasses de fond dans la Mer, il fit plonger des Mariniers, qui les tirerent & les traînerent dans le Fort, où le Marchand s'établit avec quinze hommes du Saint-Paul.

Si-tôt que ce Fort fut occupé par les François, un Grand nommé Philarive, en guerre contre un autre Grand son gendre nommé Philphanon, s'y rendit, & crainte, disoit-il, que son ennemy ne se joignist à quelques autres Grands, il demanda

manda & fut receu à se refugier au Fort, où il fit venir un Hollandois degradé en ce lieu. Cette alliance de Philarive ne produisit rien de ce que cherchoient les François, & soit qu'il n'eût alors effectivement point de ris, ou qu'il dissimulât, il n'en fut point negotié par son moyen.

Le Lieutenant du Taureau, ardent & infatigable, prit la commission d'en aller chercher chez Philphanon ennemy de Philarive. Philphanon demeuroit sur la pointe d'Antongil, du côté du Nord, & étoit puissant Seigneur. Le Lieutenant y arriva accompagné de six Soldats & de huit Matelots. Il luy dit par un Interprête, ancien François dans l'Isle, & l'un de ces six Soldats, que s'il luy vouloit vendre deux ces tonneaux de ris, il les payeroit bien, & feroit amitié avec luy: mais Philphanon protesta qu'il n'en avoit point, dont il se pût défaire; & pour régaler les François, il leur envoya un bœuf, des racines & du vin de miel, Il fit venir deux Hollandois compagnons de la disgrace du premier, qui prierent le Lieutenant de les recevoir pour Matelots, & il les emmena au bord du Taureau où leur camarade servoit déja, G CHA-

CHAPITRE XVI.

Le Vaisseau le Taureau retourne à l'Isle Sainte-Marie. L'Aigle-Blanc y arrive du Fort-Dauphin. Mort du sieur le Tourneur.

LE Capitaine Kercadiou asseuré qu'il n'y avoit rien à négocier alors sur la Baye d'Antongil, la quitta pour retourner à Sainte-Marie, & son Lieutenant le Tourneur se fit conduire dans une Chaloupe à Gasemboulle pour y faire de nouvelles recherches.

L'Isle de Sainte-Marie peut rapporter beaucoup de ris : mais la négligence des Habitans n'y en avoit fait venir que fort peu. Ceux de vingt Villages de la Province de Galemboulle y estoient passez depuis cinq ans dans des Pirogues & dans des canots mais ne songeans point au Commerce, ils n'avoient travaillé pour aucune provision : de sorte que tout ce qu'on pût en avoir, ne fut pas considerable pour le soulagement des habitations Françoises ; ce qui s'en tira de plus utile furent environ deux cens poulles. Le

Lieute-

Lieutenant le Tourneur revint de Galemboulle avec encore moins de ſuccez. Deux jours avant qu'il arrivât, l'Aigle-Blanc avoit ancré à Sainte-Marie, & tous les Officiers des deux Vaiſſeaux eſtans en régal au Taureau, dans le vin & la bonne chere, il parut quelques marques de reſſentiment du ſieur le Tourneur contre le ſieur Girardin Capitaine, qui avoit, diſoit-il, eu le commandement de l'Aigle-Blanc à ſon préjudice, lorſque le ſieur de la Clochethie l'eût quitté pour un mécontentement. Ils s'échaufferent, & s'étant levez pour en venir aux mains, ils furent retenus par le Capitaine Kercadiou, & apparemment raccommodez. Le lendeman le ſieur le Tourneur repartit encore pour Galemboulle; l'Aigle-Blanc y fut auſſi. Le Capitaine Girardin pria le Lieutenant le Tourneur à dîner dans ſon bord; leur querelle s'y réchauffa, le Lieutenant dêcendu dans ſa Chaloupe pour ſe retirer, le Capitaine beut à ſa ſanté, & s'en fit faire raiſon par le Lieutenant, qui deux heures aprés ſon arrivée à terre ſe ſentit extrémement malade. On fut en diligence devant Sainte-Marie

querir le sieur Seguineau Medecin. Aprés la mort le Medecin; le Lieutenant estoit passé, lorsque le sieur Seguineau aborda Galemboulle. On a toûjours crû qu'il avoit esté empoisonné.

CHAPITRF XVII.

Retour du Copitaine Kercadiou au Fort-Dauphin, avec le Vaisseau le Taureau. Sa mort.

LE Capitaine Kercadiou eût une extréme douleur de la mort de son Lieutenant qui estoit l'ame de son Navire, & l'un des plus vigilans hommes de Mer qu'il y eût dans la Flotte. Le vingt-troisiéme jour de Janvier il leva l'ancre de devant l'Isle Sainte-Marie, & au soir la rejetta devant Galemboulle, où il décendit. Il se rembarqua indisposé. Le vingt-cinquiéme il fit mettre à la voile, & se sentant fort malade, commanda la route droite au Fort-Dauphin. [illegible]and le Vaisseau y fut arresté, on porta le Capitaine chez les Missionnaires, & tous les François dont il estoit fort aimé, le visiterent.

Si

Si cette courſe ne réüſſit pas pour les vivres, elle fut tres-heureuſe pour les bijoux & pour les parfums, il n'en revint perſonne qui n'eût quelque piece d'ambre-gris. Les rivages de la Mer avoient eſté trouvez couverts de coquilles, mais qui batuës des rayons du Soleil avoient perdu de leur luſtre. L'on en détacha du pied des rochers dans l'eau, & celles-là vuidées de leurs poiſſons furent conſervées comme les plus belles du monde.

A peine joüiſſoit-on du plaiſir de les voir au Fort-Dauphin, que la mort du Capitaine Kercadiou y apporta une triſteſſe générale. Fatigué de quatre voyages dans les Indes Orientales, & de chagrin de voir le peu de fruit de ce dernier dont il avoit eſperé beaucoup d'honneur, il mourut le deuxiéme jour de Février 1666. âgé de cinquante-cinq ans. Il eſtoit Gentilhomme; ſes travaux meritent beaucoup d'éloges, & ſi la France diſtribuë des Lauriers à ceux qui vont porter ſa gloire en des contrées ſi éloignées, elle ne doit pas en eſtre avare à cet illuſtre Capitaine.

CHAPITRE XVIII.

Rendez-vous du party que commandoit le sieur de la Case.

APrés le récit du voyage par Mer qui coûta ces deux braves Officiers, le Capitaine & le Lieutenant du Taureau, reprenons celuy du sieur de la Case par terre, dont le succez fut plus heureux. Nous l'avons laissé à Imours avec trente anciens François, & des Négres auxiliaires. Il coucha quatre lieuës par delà au pied de la montagne de Vattemalesme, qu'il fut un jour à grimper & à dêcendre, & se rendit dans la Province d'Amboulle, où se trouverent quinze cens Négres des Pays-bas de l'Isle, ausquels il avoit promis part au butin, & douze cens Amboullois sujets de Dian Nong, qui luy fit là ses adieux. Ils marcherent plusieurs jours en corps jusques à une grande plaine nommée Itaphoure, qui est l'entrée du pays des Matatanes, où Dian Ramahaye & Dian Ramahirac alliez des François, le premier commandant vers la partie Occidentale, & l'autre vers l'Orientale de l'Isle,

l'Isle, vinrent recevoir le sieur de la Case, & luy faire des présens. Ramahaye donna soixante bœufs, & seize onces d'or, & Ramahirac moins puissant, presenta trente bêtes & des menilles d'or & d'argent. Ramahirac amena trois cens hommes à la Case, qui les fit mettre en bataillon d'un côté, & ceux de Ramahaye en pareil nombre de l'autre, ordonnant aux Chefs de faire faire l'exercice. Ces Négres sont presque tous en cette Isle, de la tête plus grands que les François. Ils commencerent à bondir de 3 pieds de haut, puis se ramassans, se cacherent sous leurs boucliers qui sont de bois, couverts de cuir de bœuf, & se releverent chacun une saguaye à la main droite, en ayant quatre de reserve à la gauche, crians *tane tane*, qui veut dire tuë, tuë. Cet exercice repeté par ces deux partis les anima, & aux grimaces qu'ils firent, s'étant donnez à connoître leur dessein, ils s'avancerent pour se choquer, & de l'image de la guerre; ils fussent venus à un combat effectif sans la Case, qui eut besoin de toute son authorité pour retenir les Saguayes qui branloient déja pour partir. Le lendemain

 deux

deux mille Amboullois qu'il attendoit arriverent, & l'Armée se trouva composée de 30. François, & de cinq mille six cens Négres; sçavoir trois cens de la garde des Commandans, quinze cens Ampatriens & du Pays-bas de l'Isle, trois mille deux cens Amboullois, & six cens Matatanois. La Case décampa & divisa la marche par deux chemins; il prit le sien par le côté de la Mer, ayant avec luy vingt François, & Ramahaye pour commander quinze cens Négres; aprés avoir ordonné au reste des François & des Négres de faire route cinq lieuës plus avant pour y trouver les moyens de subsister. Ces deux gros devoient se joindre à la plaine de Mananbambe, où la Case avoit marqué rendez-vous pour entrer sur les terres de Dian Ravaras ennemy des François

La Case que le passage des rivieres tres-larges à leurs chûtes dans la Mer avoit retardé, vit à son arrivée des Villages en feu, que les premiers rendus à Mananbambe détruisoient pour se venger de la desertion des Habitans. Il les en fit incontinent partir, & luy-même en colere de ce que depuis Itaphoure jusques-lâ, l'on n'avoit

fait aucune prise qui ne fût déja consommée, fit embraser une Ville nommée Manampy à dix-neuf degrez trente minuttes, & la laissant brûler derriere luy, s'arrêta une lieuë plus loin dans la plaine du même nom.

CHAPITRE XIX.

Défaite de Dian Ravaras par le sieur de la Case. Guerre chez le Grand des Lavalesses.

LEs espions que la Case avoit envoyez, rapporterent que Ravaras avec dix-huit mille hommes, avoit paru sur les montagnes voisines, & huit François qui couroient à la petite guerre, alloient sans le sçavoir se trouver seuls à leur rencontre, si la Case, n'eût, suivant l'avis de ses espions, & heureusement pour ces huit Picoreurs, fait marcher ses troupes promptement contre l'ennemy. Ravaras ne pût tenir ses gens en ordre à la troisiéme décharge des armes à feu. Ils prirent la fuite dans une confusion étrange & si vîte, qu'à peine Ramahaye qui estoit à la teste du grand corps des Négres de l'Armée,

pût arrêter mille des ennemis, dont il fit tüer la moitié, & garda les autres prisonniers. La Case avoit fait Ramahirac Chef de cinquante avantcoureurs choisis parmy ses Negres, qui marchoient devant les François pour découvrir les embuscades. La Case revenu dans la plaine de Manamppy, campa pendant quelques jours, & envoya dix François & mille Négres au delà d'une riviére nommée Manghourou dans le Pays des Lavalesses ou porteurs de longues saguayes, qui sont moins Noirs que les autres Habitans de l'Isle. Le Chef de ce party estoit chargé de demander au Grand des Lavalesses, avant d'exercer aucun acte d'hostilité, une fille que le sieur Pronis premier Commandant des François à Madagascar, avoit euë d'une femme Négre: Elle estoit Chrêtienne, & demeuroit en cette Province depuis la mort de son pere. Le Grand des Lavalesses qui en avoit fait une de ses femmes, refusa de la rendre, & se retira dans des lieux où il estoit impossible de le forcer. Ce fut le prétexte du pillage, & les François firent sortir de son Pays quinze cens bêtes, & huit cens esclaves, qu'ils amenerent

nerent dans la plaine de Manampy, où la Case estoit deja revenu avec quinze mille bêtes, & trois mille esclaves.

Le Grand des Lavalesses, aprés la retraite de ceux qui l'avoient pillez, apprehendant la continuation de cette guerre, & jugeant qu'il falloit moderer la passion qu'il avoit pour sa belle demy-Françoise, voulut passer luy-mesme au Camp du Général la Case, & luy donner satisfaction sur ce qu'il luy avoit fait demander. Il s'embarqua dans un Pirogue avec quatre de ses Principaux Conseillers: mais voguant pour ttaverser la riviére de Manghouru, sur le bord de laquelle quelques François chassoient, un d'eux fut assez imprudent pour tirer sur le Piroguc, & blessa un des quatre qui estoient avec le Grand. Il retourna fort épouvanté à l'autre rive, & ce coup fit perdre l'occasion de recouvrer la fille du sieur Pronis.

CHAPITRE XX.

Retour du sieur de la Case au Fort-Dauphin. Partage du butin de ce party.

LA Case alla replanter le piquet à la plaine de Manambambe, aprés l'avoir levé de celle de Manampy. La reveuë faite de ses troupes & de ses prises, il se trouva vint-neuf François. Le trentiéme ayant esté laissé malade au Pays des Matatanes. Cinq mille cinq cens quatre-vingts Négres amis, n'en estant mort que vingt en toute cette expedition. Cinq mille esclaves & vingt mille bœufs. Comme il estoit impossible de trouver du fourage pour ce grand attirail par un seul chemin, & de faire passer promptement tant de gens & tant de bêtes au travers des rivieres & par ces defilez, la Case fit trois Corps de son Armée & de ses prises, & choisissant le bord de la Mer pour sa route, il s'y fit suivre de dix François, de ses trois cens Gardes & de douze cens Amboullois, se chargeant de la conservation du tiers des captures. Huit Fran-

François, Ramahaye, ses trois cens Négres, & quinze cens Ampatriens conduisans l'autre tiers, pirent le milieu;& onze François, Ramahirac, ses trois cens Négres, & deux mille Amboullois eurent le soin du reste. Le rendez-vous estoit dans la plaine d'Itaphoure, où ils arrivérent presque tous en mesme temps.

La Case y fit partage du Butin aux Négres, & leur laissa presque tous les esclaves estant congediez, excepté Ramahaye, Ramahirac & leur suite, qui furent retenus pour la conduite des bêtes restantes, & de peu d'esclaves reservez. ; la Case poursuivit par le chemin le plus court, & fut receu à Manambarre par Dian Nong qui l'y estoit venuë attendre.

Le Commandant des armes, cy-devant Gouverneur, s'y rendit incontinent, & se mit en possession des avantages de ce party où il pretendit que le Conseil n'avoit rien, puisquil n'estoit composé que d'anciens François qui n'estoient point engagez à la Compagnie. Il laissa au sieur de la Case les presens qui luy avoient esté faits pendant le voyage: Luy, pour son prétendu droit de Gouverneur, prit la

dixiém

dixiéme partie de cinq mille cinq cens bêtes, l'armée, l'égarement & ls premier partage ayant consommé le reste. De quatre mille neuf cens cinquante qui restoient encore aprés cette dixiéme partie levée, il mit à part les deux tiers qu'il dit estre celle de Monsieur de Mazarin, & de cette part il en tira environ cent quarante, qu'il distribua entre ceux qui pouvoient empêcher cette disposition si préjudiciable aux droits de la Compagnie. Les seize cens cinquante autres furent partagez entre les François de cette expedition, le Chef prenant pour deux.

CHAPITRE XXI.

Le Conseil, pour faire subsister le Fort-Dauphin, achepte des bêtes de ce party: L'honneur qu'il fait au sieur de la Case. La reconnoissance qu'il en a.

LE Fort ne fut point soulagé, par la foiblesse ou l'infidelité du Conseil des Indes, qui ne devoit pas souffrir qu'on fist subsister des droits que Monsieur de Mazarin avoit cédez, & ceux d'une qualité

lité de Gouverneur que Chamargou n'avoit plus. Il falut avoir recours à luy qui delivra douze cens bêtes à un Garde Magazin pour quatre écus chacune : elles furent amenées proche le Fort-Dauphin par Ramahaye & Ramahirac, & distribuées pour les engraisser aux environs. Le Commandant les Armes tenoit les siennes à Franshere, endroit tres-propre, à deux lieuës du Fort, qu'il se proposoit de faire ériger en Marquisat.

Ramahaye & Ramahirac outre leur partage, furent remerciez par des presens de quelques aûnes de toille & de grains de rassade. La Case les pria d'assister huit François passez au Pays des Matatanes dans le Pirogue, qui estoit party au mois d'Aoust dernier pour apporter Monsieur Manier. On sçavoit qu'ils y estoient arrivez, & avoient habitation commode sur les terres de Ramahirac, à qui ils furent particulierement recommandez, ces deux Grands partirent dans des sentimens d'amitié pour les François.

La réputation & l'authorité que la Case avoit acquises parmy les Négres, firent voir au Conseil de Madagascar la necessité de

de considerer un homme si capable de rendre service. Il luy envoya une Commission de Lieutenant, & deux jours aprés luy fit present d'une Epee, pour le feliciter du succez de son voyage. Le sieur de la Case, qui depuis neuf années n'avoit pour tant de belles actions receu que du chagrin & des mauvais traitemens, fut ravy de cet honneur : Plein de ressentiment & de zele pour la gloire de son Prince, il proposa au Conseil de faire le tour de l'Isle, & asseura de l'assujettir toute entiére avec l'aide de deux cens François, & les Négres qu'il offroit de mettre sur pied. Il auroit sans doute executé ce qu'il promettoit; car il avoit eû l'adresse de s'informer des differentes manieres de combattre, & des armes de tous les Habitans de l'Isle, aussi-bien de ceux contre qui les François n'avoient point eû de guerre qui sont au Septentrion, & combattent avec des fléches, que des autres qui n'en ont pas l'usage, & ne se servent que de simples saguayes : Mais il rencontra des gens qui s'estonnoient d'une entreprise, que leur imagination assujettie à des idées rampantes ne pouvoit concevoir, & n'eût point

point d'autre réponſe que de ces fades railleries dont on voit tous les jours que les plus foibles & les plus ignorans, lors qu'ils ſont en authotité, traitent les penſées & les veuës de ceux qui ſont beaucoup au deſſus d'eux par leur génie.

La Caſe ſçachant que le ſieur de Rennefort retournoit en France, le pria d'y aſſeurer qu'il feroit ce qu'il avoit dit au Conſeil des Indes, & ne demandoit pour récompenſe que de n'eſtre point ſujet à rendre compte de ce qui luy ſeroit donné. Il fit preſent de quelques pierreries au ſieur de Rennefort, qui voyant un tel Heros auſſi délabré qu'un pauvre Bohéme, luy envoya des dentelles & deux juſtaucorps.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Le Vaisseau la Vierge de Bon-Port est disposé pour le retour en France. Arrivée d'un Houcre avec un Chef de Colonie.

LE Capitaine la Chesnaye ayant dés le commencemet du mois de Janvier pressé son retour, sur ce qu'il luy avoit esté promis en France, qu'il apporteroit les premieres nouvelles, avoit demandé du ris pour son trajet, n'ayant pas de biscuit suffisamment. Le Conseil dans l'esperance qu'il en arriveroit de Galemboulle, luy en donna trois tonneaux, qui estoit presque tout ce qu'on en pouvoit tirer des Magazins. Ayant achevé de munir son Bâtiment, il y reçeut trente passagers presque tous anciens Habitans, & le sieur de Rennefort qui avoit obtenu du Conseil l'agrément de son retour.

Le douziéme jour de Février, un Vaisseau fut découvert doublant la pointe d'Itapere, on le crût d'abord l'Aigle-blanc : mais les hauteurs de ses mats, & la largeur de ses voiles bien remarquées, firent

rent juger qu'on ne le connoissoit point. Il entra au Port sous le Pavillon François, jetta les ancres & salüa le Fort-Dauphin de deux petites pieces d'artillerie qui composoient tout ce qu'il en portoit. La Chaloupe de ce Bâtiment mise en Mer, aborda la Vierge de Bon-Port. Le sieur Baudry Marchand de la Compagnie, qui avoit esté laissé malade à Mascareigne, & le sieur Pavie Chef d'une Colonie de cinquante hommes partis de France, y monterent; ce dernier dit l'augmentation qui estoit arrivée à Paris par la nomination des Directeurs de la Compagnie, & par la presidence de deux Magistrats de la premiere consideration: & que l'Isle de Madagascar avoit de l'ordre du Roy esté nommée l'Isle Dauphine. Le premier qui estoit resté à Mascareigne dans un estat auquel on n'esperoit rien de sa santé, dit des merveilles du bon air de cette Isle. Il s'y estoit fait rendre par le sieur Pavie les dépéches de France, adressées au Conseil de Madagascar, & apprenant que ceux de sa cable y regnoient, il fut les ouvrir au Fort-Dauphin, & prendre part au Gouvernement.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Voyage du Houcre nommé Saint-Louis, party de France, avec un autre Houcre nommé Saint-Jacques.

LE sieur Pavie fit la relation qui suit, de son Voyage. Au mois de Juillet de l'année 1665. deux Houcres chargez de cinquante passagers sous deux Chefs de Colonie dont il étoit l'un, embarqué dans celuy qui arrivoit nommé S. Loüis, & l'autre le sieur de la Picardiere dans le nommé S. Jacques, sortirent du Havre de Grace, & suivant les ordres de la Compagnie des Indes Orientales, dresserent leur toute pour Madagascar par Mascareigne. Aprés huit jours de cingle, le S. Louïs fut abordé par un grand Navire Ostendois, dont le Capitaine connoissant le Pilote de ce Houcre, le laissa passer quoyqu'il fist le métier de Corsaire. Le Saint-Jacques s'éloigna de sa conserve la croyant prise, & depuis ils ne se trouverent plus. Le S. Loüis s'arréta devant l'Isle de S. Vincent, une des Hesperides ou du Cap-Verd, & y tint un mois à la rade

en

en attendant le Saint-Jacques. Aprés quoy il démara, vit Mascareigne au commencement du Mois de Janvier 1666. sans, entre ces deux Isles, avoir eû connoissance d'aucune terre ny d'aucun Navire, & s'étant rafraichy, il partit pour Madagascar avec le sieur Baudry. Sur les nouvelles qu'on reçeut de France, les Agens à Madagascar jugeans que leur procedé n'auroit pas l'approbation des Presidens & des Directeurs de la Compagnie, voulurent divertir le sieur de la Chesnaye d'un si prompt retour, & luy proposerent pour rompre peut-estre tout-à-fait son voyage, de luy donner au lieu de son Vaisseau qui estoit fort usé, le Taureau presque neuf, vacant par la mort de ses Officiers. Il s'obstina sur son engagement à la Compagnie de retourner en France le plûtost qu'il seroit possible, & enfin eût permission de partir dans le Navire la Vierge de Bon-Port qui avoit fait vingt fois le voyage de l'Amerîque, & qui fut le sujet de vingt paris qui se firent au Fort-Dauphin, qu'il ne pourroit pas doubler le Cap de Bonne-Espérance.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Description de l'Isle de Madagascar, de ses Montagnes, de ses Bois, de ses Eaux.

IL a esté parlé en arrivant, de la situation de l'Isle de Madagescar, maintenant au départ du premier Vaisseau de la Compagnie qui en soit sorty pour la France, il est à propos de decrire ce qui a esté reconnu sur les lieux. Cette terre est extrémement relevée de montagnes fort hautes & fort droites. Il y a de tres-agreables plaines & de spacieuses étenduës de grands bois toûjours verds & si durs, que des premiers coups les coignées s'émoussent. Ils sont tres-difficiles à abattre, & les rejettons ne deviennent pas de la grosseur du bras au bout de vingt années. Il y a beaucoup de fosses dans les bois où l'amas des feüilles & des branchages, d'eaux de de pluye & de source engendre une pourriture qui corrompt l'air, & rend les habitations voisines un peu mal saines aux étrangers. Les citronniers, orangers & grenadiers aigres & doux se meslent avec d'au-

d'autres arbres qui produiſent des fleurs ſemblables au jaſmin d'Eſpagne, & ce meſlange forme naturellement des berceaux qui ſurpaſſent toute l'adreſſe & la regularité de l'art. Ces beaux lieux ſe rencontrent le plus fréquemment à quelques milles du bord de la Mer, & le ſable délié que le vent y ſouffle, eſt propre à les entretenir dans leur beauté. Cette Iſle eſt traverſée de grandes Rivieres, & arroſée de beaucoup de Fontaines dont les eaux ſont meilleures qu'en France.

CHAPITRE XXV.

Des Animaux d'air, d'eau, & de terre de Madagaſcar.

LA quantité de Bœufs & de Vaches eſt prodigieuſe dans l'Iſle de Madagaſcar. Les Bœufs y ſont de trois eſpeces; l'une a des cornes comme en France; l'autre les a pendantes, & la derniere n'en a point, & toutes portent entre le cou & les épaules une boſſe de graiſſe. Les Moutons ont les queuës larges de demy-pied traînantes juſques à terre. Il y a des Cochons

chons privez & ſauvages & beaucoup de cabrits. Il s'y trouve un animal de la nature du Loup, & encore plus vorace; les Habitans le nomment Faraſe, ils le craignent, & entretiennent du feu jour & nuit dans leurs Caſes pour luy faire peur. Il y a des endroits peuplez de Singes ſi méchans, qu'il n'eſt pas ſeur d'y aller ſans eſtre en eſtat de ſe défendre. Un Chaſſeur attaqué par une troupe de ces Animaux, s'eſtant laſſé en ſe défendant avec ſon fuzil, ſe vit ſur le point d'en eſtre étranglé, quoique tres-robuſte & tres-adroit; & lorſqu'il fut revenu au Fort, il témoigna l'obligation qu'il avoit à un grand chien, qu'il dit luy avoir ſauvé la vie. Les Négres tiennent que ces Singes ſont de petits hommes ſi faineans, qu'ils ne veulent point bâtir de Caſes pour ſe loger, & qu'ils parleroient auſſi bien qu'eux, s'il leur plaiſoit de s'en donner la peine. Il y a des Chiens & des Porcs-épics en quantité, & beaucoup de Chats-ſauvages auſſi farouches & auſſi peureux que nos Liévres. Le Crocodile eſt un animal amphibie, il en a eſté parlé au Chapitre de l'Etang des Topaſes.

Il ſe

Il se rencontre quantité de Couleuvres, quelques-unes de la grosseur de la cuisse, qui ne font aucun mal. Des Cameleons qui vivent de mouches : ils prennnent la couleur de l'objet sur lequel ils sont posez, & elle leur entre par les yeux de mesme qu'un petit filet de vin tombant dans un verre, le rougit peu à peu. Les Rivieres & les Etangs sont remplis de poissons. La pesche à la coste de la Mer en abondance en Rayes, Solles, Dorades, Rougets, Turbots & Bonites. Les Huistres y sont grandes comme la main & doucâtres, celles de Dieppe sont meilleures.

Il y a des Perdrix rouges & des grises, plus petites de moitié que celles de France & moins succulentes, des Tourterelles, des Ramiers & des Perroquets gris, dont les jeunes ont le goust plus exquis que les Ramiers & les Tourterelles, beaucoup de Canards & de Sarcelles. Un Chasseur un peu adroit pouvoit reglément s'asseurer de dix-huit à vingt pieces de gibier par jour, ce qui aydoit beaucoup à la bonne chere des Officiers qui avoient eu la précaution d'en mener. Il s'y trouve des Faisans, des Poulles Pin-

tades & des Poulles communes. Des Poulles d'Inde dont la race y a esté portée d'Europe. Des Oyseaux aussi grands que des Cignes, appellez Flamans. Ils ont les pattes rouges, volent fort haut : il les faut attendre à leurs pauses pour les tirer. Les Mouches à miel, & les Vers à soye travaillent sur presque tous les arbres : les premieres dans les ruches qu'elles se bâtissent sur de fortes branches, & quelquesfois dans les troncs creux, & les autres sur tous les branchages dans leurs coques.

CHAPITRE XXVI.

Des Plantes & des Fruits de Madagascar.

IL s'y trouve communément une Noix qui sent toutes sortes d'épiceries, & est de la grosseur de la muscade, plus brune & plus ronde ; & du poivre en petite quantité vers le Fort-Dauphin, parce qu'il n'est pas cultivé ; il y vient par grappes, dont les grains sont éloignez & sur des arbrisseaux rampans. Il y a du raisin qui

qui n'arrive pas à maturité, non plus que le bled. Pour l'orge & pour l'avoine, elles y viennent mieux. On y voit quantité d'arbres de Tamarins, dont le fruit est de la longueur d'une grande écorce de féves, des racines rouges & blanches, tres-bonnes à manger. Le ris blanc croist en abondance quand il est cultivé dans les marésts, & le rouge pousse fertilement sur les montagnes. Il y a un petit arbrisseau dont la feüille semblable à celle du Philariat, est extrémement propre à chasser les humeurs malignes du corps humain. Les Habitans du pays, qui sont assez malheureux pour contracter un mal, dont à tort l'on reproche l'origine à certaines Nations; puisqu'il vient d'une corruption qui s'engendre en tous les climats où régne Venus; mâchent de ces feüilles qu'ils avallent, & s'étendent le long d'un grand feu. L'humeur peccante émeuë par le remede au dedans, & par le feu au dehors, cherche une issuë, & ordinairement sort par dessous la plante d'un pied. Ils ne sçavent pas guérir l'ulcere, & l'on voit de ces gens avoir exterieurement la moitié du corps gâté, ce qui est chassé du dedans s'arrêtant au dehors.

 Ou-

Outre les citrons, les oranges & les grenades d'un goût exquis, l'ananas y eſt un fruit merveilleux, il ſort de terre comme un artichaud, & a la figure d'une pomme de pin : ſa peau eſt moins dure que celle d'un melon : il eſt plus agreable que les meilleurs fruits de France : il en faut manger avec moderation, à cauſe de ſon froid exceſſif. Il y a des bananes de meſme qu'au Cap-verd, des Lamothes de la façon de petits pruneaux violets, des Vontaques qui ont l'ecorce comme des calbaſſes Il s'y fait de l'huile de Palma Chriſti, que l'on eſtime un grand remede contre la goutte. Les hommes & les femmes en prennent le fruit pour ſe noircir les dents, il approche du maron d'Inde. Le Tabac y eſt tres-violent & en tres-grande quantité : Et tout ce que la terre y produit ſe peut recüeillir deux fois l'année, excepté les canes de ſucre qui doivent eſtre laiſſées deux ans ſur leurs pieds pour parvenir à une groſſeur utile.

CHA-

CHAPITRE XXVII.

Des Gommes, des Minéraux, des Métaux, des Pierres, & des Bois de Madagascar.

LA Gomme de Tacamaca, l'Encens, & le Benjoin s'y trouvent : l'Ambregris eſt recüeilly ſur la côte de cette Iſle auſſi-bien que ſur celle de Maſcarcigne. C'eſt le fray d'un poiſſon, il ſe durcit au Soleil & eſt jetté ſur le ſable ; s'il s'en voit de grandes pieces, c'eſt l'aſſemblage fortuit du fray de pluſieurs de ces poiſſons. En effet, puiſque nous avons des animaux de terre qui nous fourniſſent la Civettte & le Muſc, il n'eſt pas difficile de croire que ceux de la Mer peuvent bien donner un parfum.

Il y a du Talc dont on garnit les feneſtres au défaut de verre, des mines de charbon, de ſalpeſtre & de fer, dont les Négres font des raſoirs, des ſagayes, & des inſtrumens à couper le bois. Ils ont de l'or & de l'argent. On ne ſçait de quel endroit de chez eux il tirent ces

métaux : & ce pays eſtant ſcitué en paralelle & en hauteur d'autres pays où l'on à trouvé beaucoup d'or, il doit eſtre ſans doute qu'il y en a. On ne l'a point encore bien penetré ni fait des tentatives aſſez juſtes pour découvrir ſes richeſſes. Les Habitans qui en cachent la ſource, ont voulu faire croire que ce qui s'y en rencontre a eſté apporté par une flotte d'Arabes, qui s'en emparerent au commencement du quinziéme ſiécle. Ces Arabes établirent des Commandans par tous les quartiers ; ce qui a fait que preſque tous les Grands ſont moins Noirs que les autres Inſulaires, eſtans deſcendus de ces Arabes Blancs, qui avoient le lieu principal de leur domination au deſſus des Matatanes, où les Habitans qui ſont les Lavaleffes, dont il a eſté parlé, ſont encore maintenant appellez les Blancs, ils le ſont de moitié moins que la plus noire Boëmienne qui ſoit en France.

Il y a des Rubis-balets, des Ayguemarines, des Topaſes, des Opales, & des Amêtiſtes. Un jour le ſieur de Rennefort ſe promenant devant la place, un jeune ſoldat luy preſenta une pierre en trian-

triangle, couleur de bleu-celeste, & de la grosseur d'un œuf de pigeon. Il se contenta de quelques pieces d'argent & de quelques pots d'eau de vie qu'il luy en donna. Il luy dit l'avoir euë d'un Négre qui l'avoit ramassée sur le bord de la Mer. Rennefort la mit avec les pierreries dont le Sieur de la Case luy avoit fait present, qui estoient des Aigue-marines, des Ametistes, des petites Opales, des Topases, & une pierre ovale tres-belle.

Il y a beaucoup d'Aloës, & des Ebéniers noirs & gris. L'Indigo s'y peut faire, & les femmes y pétrissent une paste avec un jus d'herbe, qui fait tomber le poil.

CHAPITRE XXVIII.

Des Habitans, des richesses, des divertissements, du vivre, du travail, & des vestements de Madagascar.

IL y a des Villes, des Bourgs, & des Villages à Madagascar, des grands Seigneurs, des Gentils-hommes & des Esclaves. Les Villes sont au moins de mille

Cases entourées de fossez de siz pieds de profondeur & d'autant de largeur, palissadées en dedans sur la creste du fossé. Le Donac ou Maison du Seigneur est élevé de planches plus que de la hauteur d'un homme, & couvert de feüilles. Quand le Soleil est couché, les plus dispos de la Ville viennent tous les soirs autour du Donac faire des postures & des cris de joye. Ils battent la terre de la plante des pieds de toute leur force, & paroissent dans des emportemens qui les font croire endiablez aux étrangers. Ils content en heurlant les grands exploits des ayeuls de leur Seigneur, exaltent sa valeur, & en prédisent des merveilles. Les femmes dansent aux chansons en rond, au son d'un instrument fait d'une grosse canne dont il y a des filets tirez qui servent de cordes; elles en joüent presque toutes, se l'appuyant sur la mammelle gauche qu'elles font entrer dans une demie calbasse qui est attachée au bout de l'instrument, & touchent les cordes de la main droite en chantant.

Les autres habitations sont de mesme que celles du Cap-verd, si basses qu'on ne peut

peut y demeurer debout. Les Bourgs ſont entourez de pieux ; les Villages n'ont ni pieux , ni foſſez , & ſont ambulatoires. Quatre Négres élevent une Caſe ſur leurs épaules & la tranſportent alaigrement. Ils vivent de la meſme maniere que dans les Villes. Quand ils ſe rendent viſite de Seigneurie en Seigneurie , le viſité preſte à celuy qui le viſite celle de ſes femmes en qui il trouve le plus d'agrément ; car ce luy ſeroit un affront inſigne s'il ne s'en ſervoit pas. Les richeſſes de Madagaſcar ſont en troupeaux , que les hommes gardent , & en plantages de ris & de racines que les femmes ſément : l'or & l'argent ne leur ſervent que d'ajuſtement. Elles portent un bâton dont elles font un trou en terre proche le gros orteil de leur pied droit , laiſſent tomber les grains de ris dans le trou , ou s'ils ne ſont qu'auprés , elles les y pouſſent avec leur orteil. Elles plantent des racines de meſme avec le bâton , c'eſt le principal travail des uns & des autres. Il s'y fait des Pagnes ou tapis de cotton de pluſieurs couleurs par des filets paſſez au travers d'autres filets étendus comme la tréme

du Tisserant. L'ouvrier n'y va pas si viste, & n'a pas des métiers ainsi dressez, mais des bâtons à terre qu'il eleve & qu'il baisse.

Le vivre de cet insulaire est ordinairement de lait de vache, de ris & de racines. Il rostit quelquesfois des morceaux de bœuf avec la peau, nettoyée comme celle de cochon en France. Il boit de l'eau & du vin de miel : il n'y a ni pain, ni vin de vigne à Madagascar. Ce vin de miel est une composition de trois quarts d'eau & du quart de miel que l'on fait boüillir, écumer & réduire aux trois quarts, aprés quoy il est mis cuver dans de grands pots de terre noire, qui se font dans l'Isle, & devient d'un picquant fort agreable, mais chargeant l'estomach & mal-sain aux François. Il se fait aussi du vin de cannes de sucre & de bananes ; le premier plus chargeant que le vin de miel, & l'autre comme de la piquette.

Son vestement le plus somptueux est une Pagne sur les épaules, une autre qui le couvre de la ceinture aux genoux, des sandales d'une semelle de cuir, & une maniere de panier sur la tête. Communément il n'a qu'un petit morceau de toille devant,

devant, & un autre derriere, ou une ceinture dont les deux bouts pendent, & qui se lévent quand il marche; c'est presque de mesme que s'il n'avoit rien du tout pour le cacher.

CHAPITRE XXIX.

Des Habitans de Madagascar, & de leurs mœurs.

L'Isle de Madagascar de huit cens lieuës de tour n'est pas peuplée à proportion de son étenduë: il n'y a pas plus de seize cens mille personnes tous Noirs, excepté les Habitans d'une petite Province au dessus des Matatanes, & la plûpart des Grands qui descendus des Arabes, comme il a esté dit, conservent encore quelque chose de leur teint, qui se noircit plus ils ont d'habitude avec les veritables originaires. La couleur est dans la source de la géneration. Le François avec une femme Françoise fait un enfant aussi blanc à Madagascar qu'à Paris. Un François avec une Négre fait un Mêtis; ce qui prouve que l'homme & la femme fournissent éga-

lement à la formation de l'enfant, & que l'honneur n'en est pas deu entierement à l'homme.

Le Madagascarois est grand, agile & d'une démarche fiére. Il prend quelquefois un air riant, & cache le fond d'un grand dessein & d'une forte passion, avec autant d'art que les fourbes des Nations les plus dissimulées.

Il a ses Loix, on perce les mains aux voleurs, & l'on coupe la teste aux meurtriers avec des fers de saguaye. C'est le Rohandrian ou Grand de la Province qui juge avec les Maîtres de Village. Il ne prend rien pour les criminels, & croit gagner assez de purger son Pays d'un scelerat: mais pour les causes civiles, les parties amenent des bestes selon la consequence des Procez, qui demeurent au Grand pour son droit.

Le Vassal suit toûjours son Chef à la guerre, fuit quand il le voit füir, ou qu'il a esté tué. Il souffre la mort sans murmure lors qu'il ne s'en peut deffendre, & se presente avec fermeté aux coups qui le doivent faire mourir. Si le Grand est vainqueur, il est cruel, extermine ordinaire-

dinairement la race de son ennemy : s'il est vaincu, & que son ennemy luy laisse la vie, le chagrin le prend quelquefois jusques à se faire mourir.

Cet Insulaire est capable d'Arts & de Sciences, & il y a peu de métiers en Europe dont il n'ait l'ebauchement, & ne s'en serve. Il écrit en caracteres, Arabesques de la droite à la gauche, il s'applique à l'Astrologie, & fait des prédictions par des points nombrez, qui se rapportent assez à la Nomancie & à la roüe de Pytagore.

Les femmes à Madagascar sont comme par tout ailleurs soûmises aux Loix des hommes : mais il s'y en voit aussibien qu'en d'autres Contries, qui par leur courage & leurs vertus se tirent de cet ordre. On y fait mention d'une Dian Rena, qui avoit conquis toute l'Isle quelque cent ans avant Dian Pousse, l'Histoire en est écrite.

Dian Nong peut servir d'exemple pour une femme de grand cœur : outre qu'elle a suivy fort souvent la Case à la guerre, il luy devoit plusieurs fois la vie. Le Commandant voulant le faire périr avoit fait

fait de grandes promesses à des Négres pour l'assassiner, ils le surprirent endormy & sans garde chez luy, où ils alloient entrer, si Dian Nong la saguaye à la main ne se fust mise en estat de les en empêcher, & n'eust donné à la Case le temps de se reconnoître. Elle luy avoit encore sauvé la vie dans une autre rencontre, où elle fut blessée, combattant vaillamment. Si elles ont de la bravoure, elles ont aussi de la bonne mine & de la beauté, le corps bien-fait, les yeux brillans, les dents admirables, la peau fort douce, mais fort noire ; & qui considerera sans prévention que ce noir est inalterable, & n'a point les inégalitez, & la pâleur des teints blancs, le trouvera une beauté plus constante. Elles sont fort propres, se servent de la Pâte dont il a esté parlé, & s'ajustent de la maniere qui a esté écrite, au Chapitre de Dian Nong rendant visite au President de Beausse.

Elles ont quelquefois des Galans de profession, & ce n'est pas un Païs où la simpathie & la tendresse soient inconnuës : elles sont de complexion fort amoureuse & aiment bien. Le Commandant de l'Isle

l'Isle Sainte-Marie en avoit epousé une qu'il surprit avec un Negre : Le François ayant l'authorite de Gouverneur & de mary, fit prendre & attacher le Negre à un arbre, où il receut quatre coups de sagayes, & fut laissé pour mort : La Dame eut soin d'envoyer reconnoître s'il l'estoit effectivement, & le fit guérir, faisant mettre dans ses playes des blancs de poulles écorchees vives.

Les maris du Pays sont fort complaisans, jamais en colere ny tristes en presence de leurs femmes. Leur veuë les met en humeur de toûjours joüer, chanter & danser. Enfin là comme ailleurs, les femmes sont le charme des ennuis de la vie, le soulagement des esprits fatiguez des embarras du monde, la moitié la plus agréable & la plus douce des habitans de la terre & la consolation de ceux qui sont maltraitez par l'injustice de la fortune, & par la cruauté des hommes qui sont des Tigres les uns envers les autres.

Il y a des jours malheureux à Madagascar pour commencer à voir la lumiere, ausquels les enfans qui naissent sont abandonnez; ce qui fait que l'Isle n'est pas peu-

peuplée à proportion de sa grandeur : ceux qui naissent en des jours heureux, sont incontinent aprés leur naissance, lavez en eau courante, puis allaittés par leurs Meres qui les portent sur leur dos dans une toille. Si elles ont les mammelles assez longues, elles les donnent pardessus l'épaule, sinon elles passent leurs enfans devant elles ; il y a là aussi-bien qu'au Cap-Verd des femmes à dix ans, Meres & nourrices. Les femmes des Grands sont un mois sans sortir, par cerémonie, aprés leur enfantement, & deux autres mois aprés, elles portent pour marques de leurs couches, un petit ballet de feüilles de Latanier.

Pour le mariage, on ne fait point d'information des filles, il leur est permis de disposer de leurs faveurs. Un Grand a quatre femmes ordinairement logées separement, estant fort difficile de les accorder sur un interest si sensible que celuy de l'affection de leur mary. Quand un Madagascarois veut se marier, il demande la fille à ses parens, & pour l'obtenir, leur donne des bœufs, des moutons, des menilles d'or & d'argent, ou autre chose selon le

le pouvoir du prétendant, qu'on luy doit rendre si elle le quitte. Il n'y a point de ceremonie de Religion pour le mariage.

On meurt enfin à Madagascar comme dans les autres endroits du monde, & on y enterre avec plus ou moins d'appareil, selon la qualité & la fortune du mort. On l'enveloppe de ses Pagnes, on le met dans un cercüeil de deux troncs d'arbres bien joints, qu'on porte si c'est un Grand dans une maison de bois, qu'on appelle Emonouques, sous laquelle il est enterré; si c'est un autre, on le met entre des pieux: On laisse auprés du mort une pippe, du tabac, du feu, des Pagnes & des ceintures, & il est servy quelque temps des mesmes mêts dont il usoit pendant sa vie.

CHAPITRE XXX.

De la Religion de Madagascar.

Les Madagascarois n'ont point de Temples; mais leur circoncision marque bien que des Juifs ou des Mahometans y ont abordé & laissé quelques vestiges de leur Religion. Ce n'est que de trois

ans

ans en trois ans qu'on en fait la céremonie, pour laquelle on bâtit une Halle élevée sur des piliers de bois & ceinte de pieux en palissade. Le Grand apres avoir égorgé un Taureau, dont il répand le sang tout autour auec du vin de miel, ouvre la palissade, plante à cette ouverture un Bananier portant feüilles & fruits, auquel il pend une ceinture teinte du sang du Taureau. Alors ce lieu est regardé comme sacré, personne n'en approche qu'avec respect, & l'on n'y entre point. Les Peres des enfans qui doivent este circoncis, jeûnent pendant les huit premiers jours de la Lune de Mars, au dernier desquels ils les promenent marchans deux à deux, les portans sur leurs épaules envelopez dans leurs Pagnes. Les jeunes gens à marier les suivent, & tous les sagayes en main, font des gestes ménaçans comme s'ils alloieut au combat: Aprés avoir tourné trois fois autour du Donac, ils s'arrestent devant la porte, se séparent en deux troupes; & s'estant beaucoup exercés par de feintes attaques, leur lassitude les fait asseoir sur des nattes qu'on leur a preparées. Le lendemain un Prestre ou Marabou, pour chasser

chasser le mauvais esprit du corps de ces enfans, court comme un furieux dans toutes les Cases, menace l'esprit, enfin persuade qu'il l'a contraint de venir dans un poullet qui est lié dans un pannier à la porte du Grand, & l'écrasant dit, qu'il les en a délivrez; cela fait, les Peres & les Meres le presentent avec autant de bœufs & autant de poulets noirs qu'il y a d'enfans, au Grand, qui leur marque le jour de la circoncision. Estant venu, le Grand assis à l'entrée de la Halle du costé du Soleil levant sur une table couverte de Pagnes, reçoit les offrandes des Meres; ensuite y estant entré, il s'assit au milieu, où les Peres tenans leurs enfans sur une pierre fort polie, il les circoncit; le Pere égorge incontinent son poullet & en distile le sang sur la playe de l'enfant qu'il reporte à sa Mere, laquelle trempe du cotton dans le sang du poullet & dans celuy des bœufs qui ont esté égorgez, & le lie sur la blessure.

Les Madagascarois sont superstitieux. Ils ne s'imaginent rien qu'ils ne croyent leur signifier quelque chose, & ils ont fait des Fables ridicules sur l'origine du monde,

monde, comme les autres peuples qui ne ſont pas éclairez de la verité, ou ne la peuvent comprendre.

Ils adorent une maniere de Grillon qu'ils nourriſſent au fond d'un grand pannier bien travaillé, où ils mettent ce qu'ils ont de plus précieux, & appellent tout cela leur Oly. Ils danſent autour avec emportement, s'excitent comme des furieux; & animans leur imagination, ils croyent que cet Oly leur inſpire de faire ce qu'ils executent.

Un François curieux, s'informant d'un de ces Sçavans, ſurquoy il fondoit l'adoration d'un ſi vil animal que celuy qu'ils nourriſſoient dans leur Oly: Il luy répondit fort gravement, que dans le ſujet il reſpectoit le principe, & qu'il falloit déterminer un ſujet pour fixer l'eſprit. Le François fut d'abord eſtonné: mais les réveries des Egyptiens, & de tant d'autres peuples s'étant preſentées à ſa memoire, le Soleil, dit-il à l'Ombiaſſe, que quelques peuples adorent, n'eſt-il pas plus adorable que vôtre Grillon? De meſme luy répondit-il, & dans cette pierre que tu vois (il luy montroit un caillou qu'il venoit de ramaſſer) le Soleil eſt tout

entier. Et ajoûta que plus l'objet paroiſſoit humble, plus il le trouvoit repreſenter le veritable Eſtre; qu'il s'imaginoit voir toute la nature s'ouvrir pour s'expliquer elle-même. Qu'un rayon de lumiere qui l'animoit s'épanchant de tous côtez, en penetroit tous les ſujets, & qu'au plus ſimple ſujet que cette lumiere touchoit, il n'y avoit pas tant de ſon éclat: mais plus de ſa vertu, & un certain ramas du principe qu'on y pouvoit recüeillir plus facilement que dans tous les autres. Ce qu'il ne luy voulut jamais expliquer autrement. Il ſoûtenoit auſſi que l'on pouvoit donner à une figure la vertu d'une planette. Quelqu'un qui ſe trouva preſent, & qui devoit repaſſer en France, luy demanda en riant s'il ſçavoit un ſecret pour l'empêcher d'eſtre noyé. Ce Sçavant luy donna un morceau de fer plat en rond, de la grandeur d'une piece de quinze ſols, ſur lequel eſtoient ſept fois trois pointes, & quelques lettres Arabeſques, & luy dit, que tant qu'il le porteroit ſur luy, l'eau ne luy cauſeroit aucun mal. Le François le prit ſans en faire eſtime, & l'avoit lors du naufrage du Vaiſſeau où il s'étoit embarqué: mais il ne croit pas luy eſtre redevable de ſon ſalut.

L I-

LIVRE III.

CHAP. PREMIER.

Départ du Vaisseau la Vierge de Bon-Port pour retourner en France. Tempestes au Cap de Bonne-Esperance. Route jusques à l'Isle de Sainte-Héléne.

TOUTES choses estant prestes pour le départ du Vaisseau la Vierge de Bon-Port, il mit à la voile le vingtiéme jour de Février de l'année 1666. aprés trois coups de canon d'adieu, que le Fort luy rendit. Il doubla la pointe de Madagascar, & l'embouchEure du détroit de Mozambique. Le vingt-sixiéme le vent commença d'estre fort impetueux, & fut presque toûjours en tempeste jusques à la nuit du quatriéme au cinquiéme Mars, que l'agitation d'une furieuse tourmente fit desesperer d'aller plus loin. L'air en

en feu faisoit voir de gresles lames d'eau qui sautoient sur le tillac à tous momens. Ce que les Mariniers appellent le feu Saint Elme, estoit attaché aux mats, c'est une espece d'air enflammé qui s'y arrête, & s'y prend visiblement; mais sans brûler. Ce fut enfin une veritable tempeste du Cap de Bonne-Esperance, où elles sont plus violentes qu'ailleurs. On ne pouvoit épuiser l'eau du fond avec deux pompes. Le tillac en estoit toûjours couvert d'un pied plus qu'il n'en pouvoit sortir par les égouts. La moitié des vergues trempoit dans la Mer par le panchement du Vaisseau qu'on ne pouvoit remettre, estant impossible aux Matelots de manouvrer les voiles; il s'en noya deux qui s'efforçoient de le faire. Enfin aux prieres, aux clameurs & aux vœux, le jour arriva, qui fit voir la terre fort proche, contre laquelle le Navire alloit briser, sans le secours de sa lumiere: c'estoit la côte des Cafres qui sont Antropophages. On mit le Cap presque à contreroute; de sorte que le lendemain il se trouva à trentesix degrez, de trente-trois où il estoit le jour d'auparavant, & l'on connût avoir reculé

plus

plus de quatre-vingts lieuës : ce qui par les estimes ne pouvoit estre arrivé que par des marées rapides qui avoient porté le Vaisseau.

Il parut quantité de Loups marins sur l'eau ; il en fut pêché, & des Soufleurs, poisson plus grand de moitié que le Dauphin. On vit souvent des Baleines.

Aprés quelques jours de calme, le 21. Mars le Navire passa sous le Tropique du Capricorne, le calme le reprit ensuite, & enfin il trouva un vent alisée qui l'auroit fait naviger à souhait pendant six vingt-lieuës, s'il ne fust devenu une infirmerie. Le Capitaine & le sieur de Rennefort estoient malades dans la chambre. Il y en avoit nombre dans la Sainte-Barbe & entre les Ponts. Le Capitaine avoit la fievre & la colique, le sieur de Rennefort estoit tellement abattu que les os luy percerent la peau ; il ne dormoit point, & à chaque heure on attendoit sa derniere. A la fin apres avoir inutilement essayé les émulsions pour appeller le sommeil, un peu de thériaque luy dégagea le cœur, & luy donnant du repos, il se rétablit fort promptement.

CHA-

CHAPITRE II.

Arrivée du Vaisseau la Vierge de Bon-Port à l'Isle de Sainte-Hélene.

LE 30. jour de Mars à seize degrez de latitude meridionale, hauteur de l'Isle de Sainte-Helene, on la chercha Cap-Oüest. A la pointe du jour 31. des Pintades qui estoient dans des cages chanterent, ce qui n'avoit esté entendu qu'une fois depuis l'embarquement, lors qu'elles sentirent la côte de Cafrerie. A dix heures l'Isle fut veuë de fort prés; le broüillard l'avoit cachée. Elle est extrémement haute & innaccessible presque en tout son tour. Les rochers qui l'environnent sont droits, tombent en mer sans laisser ny prise ny décende, ce que les Mariniers appellent côte de Fer. Vers le Midy à un quart de lieuë de terre, est une grosse roche, sur laquelle il ne croît rien, & n'habite que des Oiseaux, les uns nommez Fous qui sont gris, & d'autres Frégattes qui sont noirs & blancs: Ils couvent leurs œufs sur les pierres, & vivent

de petits poiſſons qu'ils attrappent en plongeant, & du limon de la Mer. Le Vaiſſeau tourna cette Iſle ſans l'éloigner; car quand elle eſt échapée ſeulement d'une lieuë au Nord, les vents ne permettent preſque jamais de la reprendre : c'eſt pourquoy on l'aborde rarement en allant aux Indes, & que la plûpart de ceux qui ont deſſein de s'y arrêter, la perdent en revenant. On chercha ſur l'experience de quelques Matelots qui y avoient autrefois mis pied à terre, deux petites bayes, ſur l'une deſquelles ils avoient veu une habitation Angloiſe. En eſtant à demi lieuë une Chaloupe partit d'auprés d'un Fort portant Pavillon Anglois, qui fut ſalué de trois coups de canon, & qui remercia d'un. De cette Chaloupe qui avoit approché à la portée du piſtolet, on demanda en langue Angloiſe, d'où eſt le Navire? Il fut répondu, de France. De quel quartier de France? De S. Malo. D'où vient-il? De Madagaſcar. Le nom du Capitaine? La Cheſnaye. Qu'il décende, reprit celuy qui parloit, & vienne montrer ſes Commiſſions au Gouverneur de l'Iſle. On le pria d'enſeigner un lieu de bon ancrage.

e. Il fut répondu qu'on pouvoit moüiller en seureté en cet endroit, & on y jetta les ancres à vingt-quatre brasses d'eau.

Le sieur de la Poupardrie Lieutenant du Vaisseau, se disposant pour aller à terre, celuy du Gouverneur Anglois arriva au Bâtiment, le reconnût & offrit des rafraichissemens. Il fut au Fort avec luy, ayant fait voir les Commissions du Capitaine, & demandé permission de prendre de l'eau dans l'Isle, il retourna coucher au Navire.

Le lendemain premier jour d'Avril, le sieur de Rennefort accompagné du sieur Chubert Ecrivain, du sieur de la Fontaine Maître des Matelots, & de cinq ou six Passagers, alla rendre visite au Gouverneur qui leur fit salüer sa femme & deux de ses filles fort bien-faites. On apporta une boisson blanche & chaude en trois petits gobelets d'argent, les Dames en prirent chacune un, beurent une partie de ce qui estoit dedans, & leur presenterent le reste.

Le Gouverneur ayant commandé à dîner pour une heure aprés midy, qui est celle des François; Les Anglois ordinai-

rement ne font qu'un repas qu'ils commencent à trois heures ; Il les mena à la chûte d'un ruisseau qui tombe d'entre deux grands rochers à côte du Fort-Anglois, le fit détourner d'un courant gros deux fois comme le bras, & réduire en des tuyaux commodes aux Matelots pour remplir leurs tonneaux.

Il donna ensuite à dîner fort proprement, les viandes aprestées moitié à la Françoise, moitié à l'Angloise. Les Dames à la mode de leur Pays ne faisant aucune ceremonie, tous bûrent dans le mesme gobelet les santez de leurs deux Roys.

Le Capitaine la Chesnaye malade, apporté sur le sable dans son lit, fut par l'ordre du Gouverneur transferé dans la plus belle Chambre. Sa maison estoit à main gauche de l'entrée du Fort, élevée de menuiserie façonnée en Angleterre, & couverte de tuilles qui avoient servy à leste un Vaisseau. On y montoit par un Balcon de six marches qui donnoit dans une grande Salle-d'armes bien entretenue. Les quatre coins de la Salle ouvroient quatre appartemens de trois chambres chacun, tendus & meubles d'etoffes des Indes

des & de tapis de Perse, de lits & de siéges d'ébeine grise & noire, tournez, & semez de boutons dorez. Il y avoit quelques Tableaux. Le Portrait du Roy Charles II. paroissoit à l'endroit le plus en veuë de la chambre du Gouverneur, d'où celuy de Cromvel avoit esté osté & mis à la ruelle de son lit, le visage sur la tapisserie. Cette prudence rafinée qu'on appelle Politique, estend son empire & ses maximes jusques dans les lieux les plus éloignez & les plus solitaires, ou pour mieux dire, la fortune est l'idole, & régle les respects de la plûpart des hommes. A main droite du Fort vingt logis en un rang servoient aux soldats de la Garnison. Il estoit environné de rochers, dont les yeux pouvoient à peine atteindre la hauteur, excepté le coste de la Mer qui le moüilloit de son flux. Ces épouvantables voisins resserroient ce petit Fort triangulaire, dont deux Bastions portoient sept pieces de gros Canon de fer pointées sur l'eau, & le troisiéme Bastion derriere armé de quatre semblables pieces, pouvoit servir de nouveau Fort, si la place avoit esté forcée: Au costé des deux premiers estoient

deux redoutes, avec chacune deux canons qui rasoient la Mer, & empeschoient l'abord de l'Isle.

CHAPITRE III.

Description de l'Isle Sainte-Héléne, & ses Habitans.

L'Isle de Sainte-Héléne située sous la Zone Torride à seize degrez d'elevation Meridionale, ne peut estre abordee que par l'endroit du Fort-Anglois. Le tour de cette Isle est de rochers à perte de veuë, & de cinq lieuës de circuit. On y monte par le costé droit du Fort, d'échelle en échelle, prés d'un quart de lieuë en péril. Peu de semaines avant l'arrivee de la Vierge de Bon-Port, un soldat se brisa en roulant de ce chemin. L'air y est tres-bon, & l'ardeur temperée par des rosées & par de petites pluyes; si bien que depuis six ans que les Anglois l'occupoient, il n'y estoit mort que cet homme qui se laissa tomber en y montant.

Cette Isle est fertile en pois, féves, raves, naveaux, choux, ananas, bananes, citrons,

citrons, oranges, grenades, & melons. Les Anglois disoient que le raisin y meurissoit. Les Rats qui y estoient dans une quantité prodigieuse, mangeoient le ris & le bled qu'on y semoit. Les Cabrits y paissoient en grand mombre. Il y avoit esté porté des chevaux; mais devenus si farouches, que s'ils estoient poursuivis jusques aux extrémitez de l'Isle, ils se précipitoient du haut des rochers dans la Mer, plûtost que de se laisser prendre. Les Pintades, & les Perdrix y faisoient le divertissement de la chasse, & rien ne s'y trouvoit contraire aux commoditez de la vie, que ces Rats à qui le Gouverneur se promettoit de faire une rude guerre, n'ayant point d'autres ennemis.

Il se nommoit Robert Stringer âgé de cinquante-cinq ans: sa femme qui en paroissoit quarante-huit, conservoit des marques d'avoir esté fort agreable. Ils avoient un fils de douze ans, & cinq filles, dont une estoit mariée; on ne montroit qu'elle & sa seconde, les autres fort jeunes ne paroissoient pas. Son Lieutenant se nommoit Aléxandre Bouthler âgé de quarante ans, ayant aussi sa femme. Tous

les Habitans au nombre de cinquante hommes, & vingt femmes, étoient entretenus de biſcuit, d'huile & de bœuf ſallé aux dépens de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales. La plûpart avoient des habitations en l'Iſle, & venoient à leur tour faire guet & garde au Fort. La veuë du Vaiſſeau les y avoit aſſemblez preſque tous.

Le Gouverneur commettoit aux ſoins de quelques-uns environ quatre-vingts bœufs & vaches qui y multiplioient, & y tenoit quatre femmes pour tirer le lait & battre le beure. Outre ces Habitans, il y avoit ſix Négres donnez au Gouverneur par des Capitaines Anglois qui les avoient enlevez à Madagaſcar, y faiſant ayguade ſur la Baye d'Antongil & celle de ſaint Auguſtin.

Monſieur Stringer fit voir les curioſitez de ſon cabinet. Il montra les oſſemens d'un Lamentin, ou Vache marine qui avoit eſchoüé; & la peau préparée à mettre en juſte-au-corps, qu'il s'aſſeuroit devoir parer le coup de piſtolet. Le plus gros Poiſſon volant qui euſt jamais, diſoit-il, eſté veu d'homme: il ne l'eſtoit pas

plus

plus qu'un maquereau ordinaire. Il avoit de l'ambre-gris & de toutes les étoffes & curiositez qui se rapportent des Indes. Il conservoit environ cinq livres de Civette dans une bouteille de verre, qui valloit bien cinq à six mille livres. Il vit la pierre bleuë dont il a esté parlé, & la voulut troquer pour ce parfum : il auroit même donné du retour, si celuy à qui elle appartenoit ne luy avoit témoigné ne vouloir pas s'en défaire. Rennefort l'estimoit un trésor, & que sa bonne fortune avoit poussé celuy qui la possedoit à venir faire naufrage à Madagascar pour l'enrichir.

Les François achêterent pendant leur séjour des boëtes de Civette, des bagues de Cornaline, des manches de coûteaux d'Agatte, du Satin de la Chine, des Pourceleines, des cannes du Japon, & autres marchandises des Indes, dont les Anglois de l'Isle estoient bien pourveus. Ils firent payer aux François soixante piastres pour deux Chats musquez ou Civettes. Les rafraîchissemens dont on eût besoin au Vaisseau, ne furent point épargnez, & les presens en furent reconnus par d'autres, particulierement de vin d'Espagne.

Le Capitaine la Chesnaye un peu moins malade, fut remene au Vaisseau de mesme qu'il en avoit esté descendu, couché dans son lit. Le septieme jour d'Avril le Gouverneur Anglois, sa femme, son fils, ses deux filles & son Gendre, y vinrent dire adieu & solemniser encore les santez des Rois de France & d'Angleterre. Les ancres levees, le Gouverneur donna au Capitaine des lettres pour la Compagnie des Indes Orientales à Londres, & descendit dans sa chaloupe. On fit aux premiers coups de leurs avirons les derniers remercimens par la bouche des canons, à qui ceux du Fort repondirent coup pour coup. Eloignant l'Isle de Saincte-Héléne, elle ne fut point perduë de veuë, quoyqu'à plus de neuf lieuës, que quand la nuit la vint couvrir. Il est agreable de voir ce gros rocher d'une si excessive hauteur au milieu d'une si vaste étenduë de Mers qui l'attaquent sans cesse, & s'élevent contre luy sans le pouvoir engloutir.

CHA-

CHAPITRE IV.

Arrivée à l'Isle de l'Ascension, & sa description.

DEpuis le départ de devant l'Isle de Sainte-Hélene jusques au quinziéme jour d'Avril, la navigation fut fort douce, & hauteur prise de sept degrez quarante minuttes, qui est celle du milieu de l'Islé de l'Ascension, on la chercha Cap-Oüest. Le septiéme elle parût au point du jour; & quoyque basse fut apperçeuë de loin: car le Soleil ne poussant devant luy aucun nuage de l'Emisphere qu'il quittoit, laissoit une longue carriere libre à la veuë. On poussa à toutes voiles pour arriver de jour à la rade devant cette Isle, & on y jetta les ancres du coste du Nord à dix-sept brasses de fonds. Le Vaisseau fut à peine arresté, que plus de dix mille oiseaux de mesme que ceux qui habitent sur le rocher proche de Sainte-Héléne, se percherent sur les haut-bans, sur les mâts, & sur les cordages, criant comme des corneilles. Les matelots & les passagers en tuérent cinq cens en un

quart d'heure, & n'estonnerent point tant les autres; qu'ils ne se tinssent toûjours autour en voltigeant; ce qui donna lieu à une chasse que les Matelots firent de dessus les bouts des vergues, d'où ils leur embarrassoient les aisles avec des fouets, & les tiroient à eux.

Les Chaloupes porterent vingt hommes à terre, & les Oyseaux furent tellement importuns, qu'ils mordoient les chappeaux & les bonnets, & qu'il fallut battre l'air pour arriver. Ces hommes grimperent de petits rochers sur lesquels ils recüeillirent quantité d'œufs de ces oyseaux. Des pierres qui paroissoient tres-materielles, se brisoient sous leurs pieds, & les blessoient. Ce qui vient de la proximité du Soleil qui pulverise ces corps solides dans un lieu où ils ne sont presque jamais rafraîchis: car l'Isle qui est sans eau, sans plantages, & sans terre capable de produire des exhalaisons humides, n'est moüillee que quand le caprice des vents, quasi toûjours fort tranquilles à ces hauteurs, y pousse quelques vapeurs étrangeres, qui sont encore beaucoup dissipées par la violence de la chaleur. En attendant la nuit, huit Oyseaux

aux furent embrochez dans une longue épee, & tournez devant un feu de petites pieces d'un vieux débris de Vaisseau : ils estoient amers, tres-maigres & sentans la marine : mais l'apprest & le lieu les firent passer pour un regal singulier.

On avoit abordé cette Isle pour y prendre des Tortuës, & les pescheurs ayans esté disposez sur deux ances ; la nuit qu'ils attendoient avec impatience, obscurcit enfin les objets, & une Tortuë vint avec elle sur le bord de la mer. Deux Matelots se servans chacun d'un aviron, la tournerent sur le dos ; le plastron en fut levé & porté griller pour le souper des Officiers qui estoient descendus à terre.

Deux François estans montez au plus haut de l'Isle, & voulant faire signal à ceux qui estoient sur le rivage, allumerent des broussailles séches qu'ils trouverent, ce qui fit un prompt & vaste embrasement, le feu s'etant sans doute communiqué aux pierres sulphureuses & au charbon de terre. La lueur rendit les Tortuës timides, & fut cause qu'on n'en prit que dix cette nuit ; elles pesoient trois à quatre cens livres chacune. Pendant le jour

dix-

dix-huitiéme Avril six furent sallées, & quatre embarquées vivantes.

On foüilla quelques endroits où elles venoient pondre & couver leurs œufs, leurs petits furent deterrez & gardez par curiosité, car cet animal qui devient si grand, n'est guéres plus gros qu'un hanneton quand il commence à s'éclore. Les œufs ont la peau comme celle d'une vessie de cochon, & sont ronds de la grosseur & de la figure d'une balle de paûme.

Le feu continuant dans l'Isle, on espera peu de la seconde nuit, neantmoins les ances furent soigneusement veillées, avec ordre aux Matelots, de ne tourner les tortuës que lors qu'elles reviendroient de leurs trous, & regagneroient la Mer; car l'experieuce avoit appris à quelques-uns qui en avoient pêché en Amerique, que les embarquant avec leurs œufs, elles estoient bien-tost suffoquées, & qu'elles vivoient un mois les arroosant de quelques sceaux d'eau de Mer, lors qu'elles s'en estoient déchargées. Il n'en fut pendant cette nuit arrêté que six, dont deux furent sallées, & les quatre autres emportées vives.

Aprés

Aprés avoir planté un potteau ſur le bord de la principale baye, & attaché dans un trou qu'on y fit, une lettre portant l'abord & le départ du Vaiſſeau, & les noms des principaux Officiers, l'equipage d'une Chaloupe fut envoyé lever une ancre qui reſtoit dans l'eau, & cette Chaloupe retirée ſur le Tillac, on démara cinglant Cap-Nord-Oüeſt, laiſſant derriére l'Iſle de l'Aſcenſion qui eſt de ſept lieuës de tour, deſerte d'hommes, de beſtes, & d'arbres, où le feu devoroit tout-ce à quoy il eſtoit capable de s'attacher. Si le ſel avoit manqué, cette Iſle en fourniſſoit de tres-blanc, que le Soleil avoit cuit entre les roches au bord de la Mer.

CHAPITRE V.

Continuation & particularitez du retour du Vaiſſeau la Vierge de Bon-Port.

LE dix-neuviéme Avril jour du départ de devant l'Aſcenſion, le vent fut à gré. A midy du vingtiéme, le calme prit & dura juſqu'au vingt-quatriéme. Pen-

Pendant ces quatre jours on pêcha des Requiems, Le soir le vent reprit, poussant en dérive forcée vers l'Amerique. Le premier jour de May, le Vaisseau passa sous la ligne par estime à 358. degrez de longitude. Le premier meridien pris sur l'Isle Saint-George des Acores, trois petits Négres y furent baptisez du Baptême de Marine. Le quatriéme à trois degrez de latitude Septentrionale, le calme l'arresta, & le soir l'étoile du Nord se montra pour la premiere fois du retour. Aprés trois jours de calme, ce vent si peu propre à la route, le quitta, & le reprit pendant quinze jours d'une inconstance capricieuse d'heure en heure. On pêcha durant cette inégalité de temps quantité de Marsoüins & de Bonites. Le vingt-troisiéme May, il eût le Soleil pour point vertical. Le vingt-quatriéme il passa sous le Tropique de Cancer, où les Bonites le laisserent: mais les Alvacors plus grands & meilleurs poissons, suivirent & entretinrent la cuisine. Le quatriéme Juin à 30. degrez, la croisade qui avoit servy de guide quand le Soleil de midy avoit manqué par delà l'Equateur, cessa de paroître.

paroître. Le cinquiéme, le vent favorable permit de dresser le Cap sur les Isles des Acores, & l'on remarqua que depuis l'Isle de l'Ascension qui est à sept degrez quarante minuttes par delà la ligne, jusques à trente-un degrez & demy que le Vaisseau estoit en deça, il avoit dérivé de quatre cens cinquante lieuës. Les Singes & les Cameléons qui y estoient, moururent à cette hauteur.

La Mer depuis, sous le Tropique de Cancer jusques à trente-huit degrez, estoit couverte d'herbes, que quelques-uns jugerent poussées des côtes par le vent, & d'autres qui rencontroient mieux, qu'elles se levoient du fond de la Mer. On cingla par estime entre Corvo & Flores à basbord, & les autres Isles des Acores à tribord, sans avoir connoissance d'aucune.

Le dix-septiéme Juin l'eau bondissant fort haut, on craignit quelque écueil. Cette apprehension finit agreablement par la veuë qu'on eût des élancemens d'un Espadon qui retomboit sur une Baleine, & la perçoit de la pointe qu'il a sur la tête. Ce n'estoit pas chose nouvelle à quel-

quelques-uns qui avoient esté ſpectateurs d'un pareil combat vers le Cap de Bonne-Eſperance, lors qu'ils y paſſerent dans le Saint Paul. Il eſt tres-divertiſſant de voir le courage d'un mediocre animal, & ſon opiniâtreté à tüer un monſtre trente fois plus grand que luy.

L'Eſpadon eſt un poiſſon gros comme un homme, qui porte ſur la teſte une arreſte faite en lame d'épée, & qui par une antipatie contre la Baleine, s'élance hors de l'eau quand il la rencontre, & ſe laiſſe tomber deſſus, la teſte la premiere pour la bleſſer.

Les Poiſſons quoyque muets, ne laiſſent pas d'inſtruire. Il y en a de petits qui nagent autour d'une coque de limon parfaitement blanc, attache à des branches de gœmon, dont ils ſe nourriſſent. Quand il paſſe quelque tiran de l'Empire de Neptune, ils ſe ſerrent ſous ce limon qui eſt preſque auſſi mordicant & pénétrant que l'eau-forte, & ſe ſauvent par l'inſtinct qu'ils ont qu'il ne ſçauroit les détruire ſans ſe faire périr.

Depuis quarante juſques à quarante trois degrez, on vit des mâts rompus, des

des vergues & des hunes de Vaiſſeaux, qui firent juger qu'il eſtoit arrivé un epouventable debris. On apprehenda le choc de ces piéces dans la gorge de la Vierge de Bon-Port, vieux Bâtiment pourry & facile à ouvrir. Il a eſté ſçeu depuis, que ce fracas venoit du combat qui s'eſtoit donné entre les François & les Hollandois d'un côté, & les Anglois de l'autre; Ce qu'il euſt eſté bon à ceux qui eſtoient embarquez de ſçavoir plûtoſt.

A quarante-ſix degrez, le calme prit & dura huit jours, au ſeptiéme deſquels un Eſpervier ſe percha ſur le grand mât du Navire; il fut chaſſé d'un coup de piſtolet, & prit ſon vol vers la Rochelle. Il montroit le bon chemin, mais les ordres de France & de Madagaſcar n'eſtoient pas de le ſuivre, & l'abord devoit eſtre au Havre de Grace pour la commodité de voiturer la charge des Vaiſſeaux à Roüen & à Paris par la riviere de Seine.

On chercha à enfiler la Manche qui ſépare la Bretagne & la Normandie de l'Angleterre. Aprés avoir eſté balottés pendant douze jours de quarante-ſept juſques à cinquante & un degrez, & veu ſouvent des

des Baleines d'une prodigieuſe longueur, dont l'approche eſtoit dangereuſe, les Matelots ſe mirent à crier que le cœur du Preſident leur portoit malheur, que jamais il n'avoit eſté fait de bon voyage avec de pareilles reliques, & que les Momies qu'on apportoit d'Egypte, eſtoient jettées dans la Mer ſi-toſt qu'elles eſtoient découvertes. La ſuperſtition des Matelots l'emporta, ce cœur leur fut abandonné & enſevely dans l'Ocean. Enfin le Navire entra dans la Manche entre l'Iſle de Sorlingues, & l'Iſle d'Oüeſſant. Le huitiéme Juillet terre veuë au côté gauche, fut jugée le Cap-Lézard en Angleterre. Le lendemain la terre paroiſſant au côté droit, fut eſtimée celle de France par les Mariniers, & aſſeurée eſtre la Héve prés le Havre de Grace, par Jacques du Queſne principal Pilote, qui en eſtoit natif, & par un Matelot qui y avoit paſſé preſque toute ſa vie.

CHA-

CHAPITRE VI.

Combat du Navire la Vierge de Bon-Port contre une Frégatte d'Angleterre.

LA joye d'un si heureux retour ne peut estre bien exprimée. Tous les embarquez à Madagascar étoient vivans, exceptez les deux noyez par malheur au Cap de Bonne-Esperance. Ce que l'on apportoit, bien conservé; le Vaisseau ajusté de banderolles neuves, les galeries peintes de nouveau, & tous ses vieux dehors revêtus de belles apparences. On avoit fait faire sur le bord dix habits d'étoffe des Indes acheptée en l'Isle Sainte-Héléne, pour vêtir dix Matelots qui rameroient la Chaloupe laquelle devoit porter les Officiers à terre, & tous avoient le cœur & les yeux sur cette terre, si fort & si longtemps souhaittée.

Une grande Chaloupe que l'on crût venir au devant pour donner un Pilote Costier, passa à force de rames sous la proüe du Bâtiment, & le reconnût à tribord. On fit appeller, mais point de réponse. Le sieur

ſieur de Rennefort pria le Capitaine de faire tirer pour obliger cette Chaloupe à venir. Il ne le voulut pas, diſant que ſes ordres eſtoient de ne point attaquer. Pendant qu'elle s'eſloignoit, trois Navires parurent à droit, dont un ſe détacha Cap ſur eux. Les François qui ne ſçavoient pas que la France & la Hollande avoient Guerre contre l'Angleterre, voguoient peſamment dans ce vieux Vaiſſeau fort lourd & ſâle d'un ſi long voyage qui luy avoit attaché un pied de mouſſe aux côtes dans l'eau. Ils ne craignoient pas néantmoins celuy qui venoit à eux, beaucoup plus petit que leur Bâtiment, qui avoit la mine d'un bon Navire de Guerre, avec le fard dont on avoit aſſez bien déguiſé ſes défauts. Ils arborerent Pavillon-Blanc, & attendoient le ſalut de l'autre qui n'en mettoit point, & qui ayant pris le vent, le Pavillon Anglois fut levé à la portée du piſtolet, & l'on vit qu'il eſtoit percé pour trente-deux pieces de canon, dont les bouches furent miſes dehors. Un Officier du Navire Anglois demanda en ſa langue, d'où eſt le Navire? Il fut répondu, de France. De quel endroit? De

Saint

Saint Malo. D'où vient-il ? De Madagascar. Auſſi-tôt cent voix crierent, amene pour le Roy d'Angleterre. Et un boulet de canon ſifla dans les voiles de la Vierge de Bon-Port. On commença de faire ſortir les bandoliers d'un Magaſin, d'emplir les charges & de déroüiller les armes ; car le Capitaine avoit même négligé de regler les quartiers pour le combat, ſur l'aſſeurance où il croyoit eſtre d'une pleine paix, & parce que la route qu'il tenoit n'eſtoit pas frequentée de Corſaires. Il fit en cette ſurpriſe tout ce qui eſtoit poſſible à un homme demy-malade, & ſe poſta au pied du grand mât pour commander le gouvernail & la Mouſqueterie.

Les Matelots par les ordres du ſieur de la Poupardrie Lieutenant, mirent en peu de temps le canon d'entre les ponts dehors par les Sabords : mais les Anglois n'avoient pas attendu à tirer que les François fuſſent préparez à ſe deffendre ; de ſoixante-onze hommes ils en avoient dix hors de combat avant d'avoir mis le feu à un canon ; & le nommé Petit de la Lande, neveu du feu ſieur de Launay Gravé, ayant

ayant une jambe & un bras rompus, & trois clouds dans une épaule, vouloit qu'on le plantât sur les hauts-bancs pour achever de vivre, combattant les armes à la main qui luy restoit: Enfin l'on fit feu, & si le Canon des François ne donnoit qu'un coup pour trois de celuy des ennemis, leur mousqueterie deffendit d'abord aux Anglois de paraître découverts sur le tillac. Mais ensuite, quoiqu'il y eust dans la Vierge de Bon-Port des Tireurs si justes, qu'ils prenoient au front ceux qu'ils pouvoient appercevoir; les Anglois dans la chaleur du combat sortoient de leur Navire pour charger plus promptement leur Canon par dehors, avec une intrepidité admirable.

Le sieur de la Poupardrie jeune Officier, qui estoit ravy de l'occasion de montrer son courage & son adresse, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de resolution, se portant par tout où il marquoit de la foiblesse ou de la lenteur. Il pointoit presque tous les Canons & y mettoit le feu. Un boullet ennemy passé par un Sabord le prit sous le bras qu'il avoit levé soufflant une méche dont il vouloit

allumer

allumer une amorce, & éteignit sa vie & sa valeur.

Le Capitaine Anglois ayant tâté à tribord, à basbord & en poupe, en passant à prouë du Bâtiment François, fit tirer deux Canons chargez de balles de mousquet pour rafler ce qui estoit sur le tillac: Il s'en planta bien trente aux planches du Corps de Garde, qui passerent aux costez de Rennefort, sans que pas une le touchât. L'Anglois approcha à la longueur d'une demie-pique à tribord: les cris de cent hommes montez sur les hauts-bancs le Sabre d'une main & le Pistolet de l'autre, avertirent que leur dessein estoit de venir à l'abordage. Les François poussans leurs voix, témoignerent qu'ils alloient à leurs ennemis. Comme ils venoient à eux, cette resolution les fit éloigner; & aprés le coup de Pistolet, le Vaisseau Anglois ayant cinglé demy quart de lieuë derriere, l'on crût que les Officiers deliberoient de quitter le combat. Il retourna cap sur la poupe du François, passa à basbord, où il fit une décharge de douze coups de Canon, en tira deux à prouë, qui traversans de bout en

 bout,

bout, l'un emporta la jambe gauche de celuy qui tenoit le Gouvernail, l'autre la cuisse d'un Sergent nommé Desbrieres. L'Anglois fit encore mine de vouloir accrocher & sauter sur le Gaillard ; mais il passa, redoubla sur tribord du Vaisseau François, & à belle portée le canonna de trente-deux piéces d'Artillerie, presentant ses deux costez l'un aprés l'autre. Le François lui répondoit de neuf qu'il avoit de ce bord, ne pouvant pas se tourner avec la mesme facilité que l'Anglois, dont il tâchoit toûjours de démonter le Gouvernail pour le rendre inhabile à le poursuivre.

CHAPITRE VII.

Prise du Vaisseau la Vierge de Bon-Port. Son naufrage.

LA terre si proche animoit les François à manœuvrer prestement les voiles, esperans de se sauver sous les Forts, ou que le bruit & le feu appelleroient du secours : Mais le Pilote qui paroissoit auparavant si asseuré du Havre, cria qu'il s'estoit

s'estoit trompé, & que la terre qu'ils voyoient estoit celle de l'Isle de Grenesay. Il avoit receu un coup de mousquet dans les dents, qui ne l'empescha pas de faire sçavoir cette belle nouvelle avec des parolles mal articulées. Il agissoit toûjours, estant homme robuste & hardy. On luy doit faire encore cette justice de dire, que pendant un si long cours il avoit presque toûjours fait ses longitudes aussi justes que ses latitudes. La connoissance de cette erreur fit tomber les cordages des mains des Matelots & cesser de tirer les piéces de derriere, où l'on n'épargnoit pas la poudre pour avancer la retraite par l'effort qu'elles faisoient en reculant.

Le corps du Vaisseau estoit si délabré, que les Dunettes paroissoient prests à tomber sur la cale, les mâts & les vergues estoient brisez. Il avoit passé quelques coups de canon dans l'eau qui en voient tant fait entrer, que les deux pompes ne suffisoient pas pour l'épuiser, & l'embarras du fond ne permettoit pas de pouvoir boucher les trous. Quelqu'un parla de demander quartier, qui n'en fut pas crû; le Canon joüa encore pendant une heure, jusques

 à ce

à ce que le ſieur Chabert Ecrivain eſtant ſorty de la Soute aux poudres, d'où il donnoit les gargouſſes aux Canoniers, rapportant qu'il y avoit grande eau; & un Chirurgien, que ſon coffre & ſes médicamens eſtoient renverſez, & l'entrepont couvert de morts & de bleſſez qu'il ne pouvoit ſoulager; les Matelots & preſque tous les Paſſagers qui eſtoient ſur pied, preſſerent le Capitaine de ſe rendre, qui témoignant eſtre reſolu de ſe brûler, & paroiſſant vouloir le faire, le ſieur de Rennefort fut prié des uns & des autres de les commander.

Le Navire prenoit eau par quatre ouvertures; quarante Matelots ou paſſagers eſtoient morts, ou hors de combat; la plûpart des Canons eſtoient démontez, & un autre Vaiſſeau auquel celui qui combattoit, eſtoit allé donner ſignal lorſque l'on crût qu'il quittoit, venoit encore ſur eux. Rennefort dit en particulier à deux Matelots d'arreſter le Capiraine s'il faiſoit mine d'avancer vers les poudres, & au Capitaine, qu'il eſtoit temps de parler. Auſſi-toſt tous crierent quartier; les Anglois ayant répondu, bon quartier, les

les François crûrent entendre, *nô quarter*, point de quartier. On avoit envoyé un petit garçon de chambre pour mettre le Pavillon bas ; un coup de canon luy emporta une cuisse ; il se tint avec les deux mains au bord des Dunettes qu'il montoit, l'autre cuisse pendante, & le côté blessé, de mesme que celuy d'un mouton où le roignon est attaché à un filet. Les François n'estans plus soûtenus de l'espérance d'échapper, & dans un Vaisseau qu'ils ne pouvoient ni gouverner, ni reparer, estoient tout-à-fait consternez. Ils exciterent néanmoins le reste de leur vigueur pour demander quartier : On entendit enfin distinctement, bon quartier, avec commandement de baisser le Pavillon & de descendre les huniers du Vaisseau sur les vergues. La Fontaine Maître des Matelots courut au Pavillon, où plusieurs faisoient difficulté d'aller, parce que la mousquêterie Angloise tiroit encore. Les deux Bastimens se joignans, toutes les armes des François sur le tillac, & leurs vies à la Mercy de leurs ennemis ; le Capitaine Anglois le Sabre à la main monta sur les hauts-bancs de son Navire, d'où

atteignant les cordages de celuy qui devenoit sa prise, il coupa les manœuvres des voiles, & les Anglois y entrerent sans frapper, ni faire aucune injure que de dépoüiller. Un Matelot ayant pris le bonnet du sieur de Rennefort, le luy rendit pour reconnoissance de quelques pierreries qu'il luy montra y avoir cachées, & empescha qu'il ne luy fust repris. Un autre le devestit de son juste-au-corps, dans la basque duquel estoit la pierre ovale que lui avoit donnée le sieur de la Case, la bleuë & plusieurs autres qu'il estimoit. Quelques François plus aisez à dévaliser, & qui estoient deja entrez dans le Vaisseau Anglois, parlerent de luy au Capitaine, qui luy presentant la main pour passer de son côté, menaça du pistolet ceux qui avoient ses habits, & les contraignit de les rendre. Un Matelot luy rendoit son juste-au-corps où il a toûjours crû qu'étoit le fond d'une bonne fortune, & il s'estoit avancé pour le reprendre, quand les deux Vaisseaux se separêrent. Il fut conduit à la chambre de poupe, où le Capitaine la Chesnaye estoit déja. Le Capitaine Anglois y vint aussi-tôt leur témoigner

gner que la resistance qu'il avoit trouuée, luy donnoit envie de les servir. Le Capitaine François luy dit qu'il esperoit qu'il auroit sa revanche de tout.

Le Capitaine Anglois retourna donner ordre, que les autres François fussent décendus à fond de calc, & fit porter à la Sainte-Barbe sept Anglois morts, qui estoient sur le tillac, dont quatre avoient esté blessez de balles de mousquet au milieu du front. Jean Potin, Chasseur du sieur de Rennesprt avoit fait paroître beaucoup d'adresse dans le combat. Il s'est depuis marié en Angleterre à une fille d'un Bourgeois de Londres, de laquelle il a plusieurs enfans.

Cependant ceux qui estoient dans le Vaisseau François, sentant qu'il s'emplissoit d'eau, se mirent à crier dans une apprehension commune d'abîmer. Aprés des élancemens de voix terribles & pitoyables, qui appelloient au secours, ce Navire chargé de six vingts hommes vivans, blessez, morts & mourans, de cuirs, de tabac, de bois d'Ebeine avec du benjoin, de l'or, de l'ambre-gris, du poivre & de l'aloës, disparut de mâts, de voiles & de

cordages, en un clin d'œil. Vingt hommes attendans sur le Gaillard à nager, que le Bâtiment ne les soûtint plus, furent accablez de la voile de misene ; les autres se mirent à la nage, & s'efforçans de gagner les Vaisseaux Anglois, & les Chaloupes qui avoient esté envoyées à leur secours, plusieurs périrent, & l'on vit avec une extréme douleur perdre la voix & la vie à quelques-uns, manque de force pour se soûtenir encore un instant.

Le Capitaine Anglois n'obmit aucun soin pour sauver ces malheureux du péril, tant les François que les Anglois. Il tira des coups de pistollet sur les gens de ses Chalouppes, qu'il jugeoit ne pas aller assez hardiment au secours. Il avoit auparavant agité s'il approcheroit son Navire de celuy qui se perdoit : le risque d'estre accroché par des desesperez qui le pourroient entraîner, l'empêcha d'hazarder à un danger si évident ce que son Roy confioit à sa bonne conduite.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Les François restez du combat & du naufrage, menez à l'Isle de Grenezay, & ensuite à l'Isle de Wight.

AYant été recüeilly tout ce qui se pût de ce naufrage, les deux Vaisseaux Anglois cinglerent pendant la nuit & au matin du 10. jour de Juillet, ils jetterent les ancres en rade sous le Château de l'Isle de Grenezay : Il est bâty sur un rocher environué de la Mer, & commande la Ville qui est au rivage, dont les maisons les plus apparentes sont sur des pilotis fort élevez. Le General Lambert qui avoit tâché de succeder à Cromvel, estoit pour lors prisonnier au Château. Quelqu'un faisant depuis reflexion comment il s'estoit pû faire que des Officiers, des Pilotes & des Mariniers qui avoient long-temps rodé les côtes de la Manche, se fussent ainsi mépris de terre, a reconnu qu'asseurement ils l'avoient bien voulu. Il est certain que presque tous les coffres

estoient à double fond, & crchoient des pierreries. Il y avoit correspondance de S. Malo à Grenezay, & la précaution d'y vouloir laisser ce qu'ils estimoient avoir de meilleur, de peur d'estre visités au Port de France, fut cause de cette méprise volontaire : mais ils ne pouvoient éviter leur perte aprés avoir enfilé la Manche, parce que les trois Vaisseaux qu'ils avoient veus rangeoient les côtes de France, & ne laissoient ouvertes que celles d'Angleterre. Il auroit fallu pour arriver à bon port que quelque esprit superstitieux eût persüadé de suivre le vol de l'épervier qui fut chassé à l'embouscheure de la Manche.

Des Anglois ayans veu panser de leurs Camarades & tirer de leurs playes des balles qu'ils disoient morduës & veneneusses, voulurent exciter leur Capitaine à les vanger ; mais satisfait d'avoir vaincu & causé un préjudice notable à la France par l'enfoncement de ce Navire qu'on faisoit valoir un milion d'or, il se contenta de répondre qu'il avoit pitié du malheur des vaincus, & qu'une si grande perte méritoit bien une défence extraordinaire. Le sieur de Rennefort luy sembloit

bloit le plus à plaindre, estant crû d'abord celuy à qui appartenoit la meilleure partie de la charge du Vaisseau, par la maniere dont on luy en avoit parlé. Il estoit couvert de sang de plusieurs qui avoient esté blessez proche de luy, & le Capitaine Anglois qui avoit dessein de luy faire present de la liberté, vouloit sans le faire visiter, le laisser comme blessé à l'Isle de Grenezay pour estre passé à Saint Malo avec la Fontaine, du Quesne & quelques autres. Le sieur de la Chesnaye qui estoit bien aise d'avoir compagnie, abusa de la confidence qu'il luy avoit faite, & publia qu'il ne l'estoit pas, afin que ce Capitaine n'osât le relâcher.

Il resta quarante François vivans, dont les blessez au nombre de neuf furent mis en maison bourgeoise en la Ville de Grenezay. Le Capitaine Anglois dit à quatre Matelots qui parloient bien sa langue, qu'il les retenoit pour servir en son bord. Ayant à sa reveuë trouvé qu'il avoit perdu quarante hommes, il prit dans les Barques & les petits Bâtimens qui estoient en rade, des Matelots pour remplacer; & la prise des François ayant donné la curio-

ſité à un jeune fiancé & aux garçons de la Fête d'aller voir les priſonniers au Vaiſſeau, il les retint pour achever la campagne, & ne rendit que le fiancé à la priere de la fiancée qui le fut demander.

Le dix-ſeptiéme Juillet, ce Capitaine qui s'appelloit Chriſtophle Gootman, fit mettre à la voile ſon Navire nommé l'Orange, ſervant de conſerve à quarante Barques, dont les Maîtres n'oſoient tenir la Mer que ſous l'eſcorte de quelque Vaiſſeau de guerre. Il moüilla le dix-huitiéme devant l'Iſle de Wight ſous le Château de Couves qui commande la rade, & deux petites Villes, l'une à l'Orient & l'autre à l'Occident. Vingt-ſix François furent enfermez dans une grande chambre du Château: le Capitaine & le ſieur de Renneſort dans une Hôtellerie. Ce dernier ſortant du Navire rendit un juſte-au-corps qu'un Pilote luy avoit preſté; de ſorte qu'il demeura en chemiſette, & quelques Anglois touchez de ſa fortune, luy preſenterent des piéces d'argent qu'il refuſa: ce qui leur fit croire qu'il n'en manqueroit pas, & l'idée qu'on en conçeut, fut un des ſujets de ſa conſervation.

CHA-

CHAPITRE IX.

Les sieurs de la Chesnaye & de Rennefort prisonniers au Château de Caresbrooke.

LE soir de l'arrivée des prisonniers François à l'Isle de Wight, un Gentilhomme envoyé de Milord Colpeper Gouverneur, vint à l'Hôtellerie où la Chesnaye estoit avec Rennefort, ayant presté son manteau à celuy-cy, il l'invita de l'accompagner au lieu où l'on retenoit les vingt-six autres François, à l'un desquels il donna pour tous dequoy subsister pendant une semaine, à raison de cinq sols par jour chacun. Le Chasseur du sieur de Rennefort en estoit, qui le tira à part, & le pria de prendre un petit paquet qu'il avoit sauvé. Il estoit de quelques pierres, dont il donna la meilleure au Gentilhomme. Le lendemain matin, le Gentilhomme leur fit aprester des chevaux pour aller ensemble chez Milord Gouverneur, qui souhaittoit avoir le Capitaine & Rennefort auprés de luy. Ils arriverent au Château de Caresbrooke, & furent amenez

amenez devant Madame la Gouvernante, Milord eſtoit ſorty pour chaſſer. Elle leur dit en François, qu'ils auroient cette conſolation dans leurs infortunes, d'eſtre tombez en bonne main. A ſix heures, Milord Colpeper eſtant de retour de la chaſſe, les deux François luy furent preſentez. Ils coucherent dans le Donjon du Chaſteau, où ils furent enfermez juſques au lendemain huit heures du matin 21. jour de Juillet, que décendus dans la place, Milord Gouverneur, appella le ſieur de Rennefort par une feneſtre. Il le fut trouver dans une grande Salle, où aprés quelques demandes & quelques réponſes ſur la qualité & le voyage du priſonnier, Milord luy montrant la Carte generale, le pria de luy dire ſa route, & ce qu'il avoit remarqué; à quoy il répondit ce qu'il jugea ne pouvoir nuire à ſa Nation. Le Gouverneur enſuite luy ayant témoigné qu'il eſtoit bien aiſe d'obliger quand il en trouvoit de ſi bonnes occaſions, Rennefort en uſa comme voulut ce genereux Milord, qui luy fit donner douze livres ſterlins. Il ne fit pas la meſme faveur au Capitaine; il n'en avoit pas auſſi le meſme beſoin,

ayant

ayant connoiſſance d'un Marchand de Cowes qui trafiquoit à S.Malo avant la Guerre. Rennefort employa cet argent ſelon cette maxime, que c'eſt un avantage qui vaut un grand fond, que d'en ſçavoir ménager un petit avec liberalité.

CHAPITRE X.

Mort du Capitaine la Cheſnaye. Les François priſonniers menez à Wincheſter.

LE vingt-ſeptiéme Juillet, le Capitaine la Cheſnaye obtint de Milord Gouverneur la permiſſion de ſe faire conduire à Oüeſt Cowes chez le Marchand qu'il connoiſſoit; cinq jours aprés il y mourut, & fût porté en terre par quatre de ſes Matelots qui eſtoient priſonniers dans le Chaſteau, à qui il fut permis de ſortir pour luy rendre ce dernier devoir. Milord paya de quelques Chelins le conſentement des Bourgeois pour l'ouverture de la foſſe. Ce Capitaine aprés avoir ſouffert les accez de la fiévre & de la colique pendant quatre mois, en eſtoit quitte lors qu'il

qu'ils fut fait prisonnier. Il les reprit au Château de Caresbrooke dans un bassin de framboises qui fut servy au dessert ; il en mangea beaucoup, son estomach ne pouvant cuire la froideur de ce fruit, la colique le prit violemment, la fiévre accourut au desordre, & ce Capitaine en frénaisie succomba malgré les remedes qui n'y furent point épargnez.

L'ordre estoit arrivé de Londres à Milord Colpeper de l'y envoyer avec le Sr. de R. ce qui avoit été obtenu par la faveur de Monsieur Cotterel Commissaire General de l'Armée navale d'Angleterre, qui avoit eû de l'employ en celle de France. Il connoissoit le sieur de la Chesnaye & avoit connu son pere & les sieurs Desforgettes, de Belle-grange, & de Boisjoly, ses oncles, qu'il avoit veu Capitaines de Marine. Milord Colpeper fit sçavoir cette mort à Milord Harlingthon Secretaire d'Etat, qui luy manda de faire conduire à Winchester les François qui estoient au Château de Couwes, & de retenir le sieur de Rennefort. Il le fit appeller, & luy ayant témoigné du déplaisir de la mauvaise destinée de ceux qui devoient estre menez en

en un lieu où la peste estoit encore, comme en toutes les prisons d'Angleterre, il luy demanda si quelqu'un d'entr'eux le pouvoit servir de Valet de chambre. Il luy pr[illegible]a son Chasseur, de qui les bons service[illegible]y donnoient beaucoup de regret de sa perte. Il le retint; & les vingt-cinq restans furent envoyez prisonniers au Château de Winchester, où il y en avoit trois cens autres, tant François, que Hollandois.

CHAPITRE XI.

Description du Château de Caresbrooke.

LE Château de Caresbrooke est dans l'Isle de Wight à trois lieuës de Couwes situé sur une petite montagne: Outre la force naturelle de son assiette, il est deffendu d'ouvrages avancez, d'un double fossé, de bons rempars, & de soixante piéces de Canon. Il y a deux Cours avec une haute Tour au milieu, & trois grands Corps-de-logis, en l'un desquels magnifiquement meublé, où il y avoit un Trône & un Dais, ne logeoit personne que le Roy. Dans les deux autres estoient

eſtoient les appartemens de Milord & de ſa famille. A côté droit du Donjon il y avoit trois petites chambres fort triſtes, où le feu Roy Charles premier a eſté priſonnier pendant un an ; & alors celuy qui l'y gardoit autrefois, & à qui le Parlement avoit donné le Gouvernement de l'Iſle, y eſtoit confiné. Milord avoit toûjours ſuivy le Roy Charles II. hors de ſon Royaume, avec ſon pere à qui Sa Majeſté aprés ſon rétabliſſement donna la charge de grand Garde des Rôlles d'Angleterre. Le fils s'eſtoit marié en Hollande à une Dame de la Maiſon des Landgraves de Heſſe. La Garniſon de l'Iſle eſtoit de quatre Compagnies d'Infanterie, de cent hommes chacune, & d'une Compagnie de ſoixante-dix Cavaliers du Régiment d'Oxfort, dont le Chevalier Jones Lieutenant de Roy, eſtoit Capitaine. Il a depuis commandé la Cavalerie Angloiſe qui fut au Siége de la Ville de Maſtrik quand le Roy la prit. Outre ces gens de guerre qui recevoient ſolde, les Habitans ſe tenoient inceſſamment ſous les armes & avoient un Chef en chaque village qui les exerçoit. Ils devoient eſtre, au

au ſignal d'un feu que des gens gagez avoient ordre d'allumer ſur une montagne, preſts à marcher pour s'oppoſer à la deſcente des ennemis. Ils acccuſoient les François de leur cauſer ce trouble pour s'eſtre mêlez de leur different avec les Hollandois.

CHAPITRE XII.

Priſon du ſieur de Rennefort dans l'Iſle de Wigth, depuis la mort du Capitaine la Cheſnaye.

REnnefort receut dans ſa priſon toute ſorte d'honneſtetez. Une belle Angloiſe, en reconnoiſſance de ce qu'il luy apprit quelque choſe de la Langue Françoiſe, fit tout ce qu'elle pût pour l'obliger ; & ſoit qu'elle fuſt inſtruite par ſa prudence naturelle, ou parce qu'elle entendoit dire ce qui le concernoit, elle luy faiſoit prendre des meſures ſi juſtes, qu'il ne trouvoit jamais rien de contraire. La privation de ſa liberté eſtoit adoucie par de ſi bons traittemens, qu'il n'avoit garde d'abuſer de la permiſſion que le Milord luy

luy avoit donnée de se promener avec un Garde par toute l'Isle de Wigth ; outre que s'il eust esté repris, il auroit esté regardé comme un homme sans honneur & envoyé dans une prison commune, à la mercy de la faim & de la peste.

CHAPITRE XIII.

D'un Prisonnier d'Estat au Château de Caresbrooke.

LA Tour au milieu du Château estoit la prison de Robert d'Anvers, de la famille des Villers. Il commandoit la Cavalerie Angloise pour le partement, quand le Roy Charles I. par un attentat que la posterité ne trouvera pas croyable, fut mis sur l'échaffaut. Ayant esté cité depuis le rétablissement de Charles II. & interrogé s'il n'estoit pas Gentil-homme, il répondit que non, se départit du titre de Noble, dit qu'il n'en connoissoit point, & qu'il estoit Anglois populaire. Aprés avoir esté trois jours en danger d'estre condamné à mort, la Chambre des Lords luy fit délivrer acte de sa roture qu'il avoit décla-

déclarée, & il fut mis en priſon perpetuelle. C'eſtoit un homme de reſolution, & qui ſçavoit toutes les Langues de l'Europe. On ne l'avoit pas puny du dernier ſuplice, parce qu'il avoit toûjours blâmé cet exécrable parricide, qui dans ſes circonſtances n'a jamais eû d'exemple. Ce Priſonnier d'Eſtat s'étoit depuis un an privé volontairement & par ſon propre chagrin de la lumiere du Soleil. Il ſe mettoit au lit quand le jour alloit paroître, & ne ſe levoit que lors qu'il finiſſoit.

CHAPITRE XIV.

De l'incendie de Londres. Echange du ſieur de Renne-fort.

IL fut imputé aux François & aux Hollandois d'avoir mis le feu à Londres au mois de Septembre de l'année 1666. La fureur des naturels contre les Etrangers ſe communiqua juſques ſur l'Iſle de Wight. Milord Colpeper qui eſtoit en Cour lors de l'embraſement, écrivit à Scoüer

Jons

Jons ſon frere, qui commandoit au Chaſteau de Caresbrooke, de ne point laiſſer aller ſon priſonnier dans l'Iſle que les eſprits ne fuſſent appaiſez. On rapportoit d'étranges peintures de cette incendie qui n'a pas eû de pareille depuis pluſieurs ſiécles. Un miſerable incenſé nommé Jean Hubert natif de Roüen, s'eſtant dans ſa foibleſſe accuſé luy-meſme d'avoir mis le feu à Londres, fut renvoyé par le Roy aux Négocians François pour en faire Juſtice. Ils le condamnerent à eſtre pendu pour l'avoir dit, quoyque reconnu innocent & hors de ſens. Cet exemple toucha les Anglois qui ceſſerent leur animoſité & l'inquietude de dix mille François qui ſe voyoient en danger de payer de leurs vies les ruïnes qu'ils n'avoient pas cauſées.

La priſon du ſieur de Rennefort toute agréable qu'elle eſtoit, luy devint néantmoins ennuyeuſe par ſa longueur. Les menaces de le traiter à la derniere rigueur, ſi la flotte Françoiſe dont on appercevoit ſouvent des voiles, faiſoit décente, luy donnerent beaucoup de paſſion pour ſa liberté, & l'obligérent d'en écrire à Paris en termes preſſans. Cependant il tâcha de

faire

faire croire qu'on ne devoit rien esperer pour sa rançon qu'un échange de prisonniers, si bien que Milord Colpeper consentit de s'en raporter entierement aux Commissaires à Londres, qui n'avoient pas voulu de leur authorité le tirer de ses mains.

Le quatriéme Avril 1667. un Envoyé du sieur Loüis Parent, correspondant à Londres de la Compagnie Françoise des Indes Orientales luy apporta ses passeports. On l'avoit échangé à trois Maîtres de Barques.

CHAPITRE XV.

Départ du sieur de Rennefort de l'Isle de Wigth. Son arrivée à Londres.

APrés que le sieur de Rennefort eût fait ses adieux, & rendu les douze livres sterlins qu'on luy avoit prestées. Il partit, traversa un bras de Mer qui sépare l'Isle de Wight de l'Angleterre, & fut coucher dans la ville de Sousthampton. Le cinquiéme Avril passant devant les prisons de Winchester, il visita deux cens prisonniers

niers tous François, les Hollandois ayant esté élargis. Il n'y trouva plus aucun des vingt-cinq qui avoient esté pris avec luy, treize avoient esté échangez dés le mois de Janvier, entre lesquels estoit le sieur Loüis Payen Commandant de Mascareigne, & les douze autres estoient morts de maladie & de nécessité.

Le soir du sixiéme Avril, Rennefort arriva à Londres, tout estoit brûlé depuis la porte S. Brides jusques à la place des Morphiles d'environ deux milles de long, & depuis le bord de la Tamise, jusques à la porte S. Michel, qui est presque un mille de large. Les Tours de quatre-vingt-dix Paroisses subsistoient encore. La Grande Eglise nommée Church-Paul avoit perdu sa couverture, & ses vîtres, & les pierres avoient été éclatées.

La Tamise coule d'un bout à l'autre, elle est plus large que la Seine à Paris, & n'a qu'un Pont, de l'autre côté duquel est un Fauxbourg. Ce Pont est à l'extrémité de la Ville vers la Mer, & les Vaisseaux arrivent jusques à ses arches, de quelque grandeur qu'ils puissent estre. Son Port est beau, tres-aisé & bien entretenu.

tretenu. La Tour de Londres est à ce même bout, elle enferme les Archives & les joyaux de la Couronne ; aussi-bien que les prisonniers d'Estat. Pendant le feu, on avoit abattu deux cens maisons pour empêcher qu'il ne la pût gagner. On voyoit la teste de Cromwel dessus au bout d'une lance, & sur toutes les portes de la Ville, des pieux où les corps de ses complices étoient fichez en quartiers.

Rennefort rencontra dans Londres les Officiers du Vaisseau le Rubis, qui avoient la Ville pour prison. Le sieur de la Roche qui en estoit Capitaine, s'étant trouvé par une méprise au milieu de l'armée Angloise, ne se rendit qu'à la neuviéme Frêgatte qui luy presentoit cinquante piéces de Canon, aprés en avoir essuyé huit fois autant. Il estoit passé en France pour ménager l'échange des autres prisonniers. Le Duc d'Yorc qui le connoissoit pour avoir autrefois battu les Parlementaires à l'emboucheure de la riviere de Lisbonne, luy fit present d'une épée pour marquer l'estime qu'on faisoit de sa valeur.

Le Chevalier de Cércine avoit aussi la

 ville

ville de Londres pour priſon. Ce Chevalier aprés avoir ſoûtenu un rude combat dans une petite Frégatte de vingt-ſix piéces de Canon, nommée la Victoire, contre deux Vaiſſeaux Anglois, l'un de ſoixante, & l'autre de quarante piéces qui le délabrerent, fut contraint de ſe retirer dans la riviere de Lisbonne pour ſe rajuſter. Il trouva quand il en ſortit, deux autres Navires Anglois auſſi forts que les premiers, & n'ayant pû animer ſes gens au combat, il fut obligé de ſe rendre. La priſe des Bâtimens le Rubis & la Victoire, & le naufrage de celuy de la Vierge de Bon-Port, furent tout ce que les Anglois firent contre les François pendant la campagne de 1666.

CHAPITRE XVI.

Quelques particularitez de Londres.

LOndres eſt un ſéjour extrémement divertiſſant, & preſque tous les plaiſirs y ſont exquis, la converſation des Femmes y eſt fort libre, la nature les a favoriſées d'une beauté & d'une tendreſſe

dresse dont il est difficile de ne se pas laisser charmer.

La Comedie y est tres-agréable, elle n'a pas la regularité de la Françoise, mais elle est beaucoup plus ornée, le Théatre mieux dispose, la scene ordinairement plus pompeuse, & les Actrices plus belles. Le Roy y alloit souvent, suivy de seize Gardes à cheval. Les Dames y vont quelquefois seules, & un galant-homme les oblige de s'offrir à les remener chez elles. Un Officier de Cavalerie qui pour un combat en France, n'osoit y reparoistre, avoit esté bien récompensé d'une civilite pareille. La Dame luy fit prendre tous les plaisirs du Royaume, la chasse & la bonne chere dans ses Terres, & la visite de ce qu'il y avoit de remarquable en Angleterre, & enfin elle remit le François dans son Auberge avec deux parfaitement beaux chevaux, une bourse de cinq cens Jacobus, & un diamant qui valloit presque autant. Cette action marque leur générosité, & qu'elles se font honneur de consoler les illustres malheureux.

Il y a des maisons à Londres nommées Musicaux, où se trouvent de toutes sortes

d'instrumens, depuis l'Orgue jusques au flageollèt, des gens qui en sçavent joüer, & des jeunes garçons & filles qui dansent des Gigues. Les Salles sont entourées d'Amphitéatres par degrez assez larges pour tenir des tables & des siéges. On joüit en beuvant du vin d'Esagne, de la musique & de la danse, & on paye seulement le vin dont le prix est mediocre.

On ne manque point à Londres de carosse à douze sols par heure, & l'on y prend la promenade à Heydeparc, qui est un bois par delà le Palais Saint-Jémes, où les gens de toutes qualitez se rendent au beau temps.

Il y a des Gladiateurs volontaires à Londres, il s'en presente un en public pour faire défy, on assigne le jour quand le combat est accepté par un autre; il se trouve sur le lieu grand nombre de parieurs pour le premier sang ou pour le hors de combat. Ils ne se frappent que du trenchant, & sont si bien exercez, que quelquefois il se passe plus d'un quart d'heure sans qu'ils se soient touchez que sur leurs brassards. Le peuple jette de l'argent au vainqueur, qui est remené chez luy en triom-

triomphe, & par pitié au vaincu pour se faire panser. Ils ont d'autres exercices, comme la Lutte, &c. Qu'ils prennent ordinairement à outrance. Les Anglois ont peu de courtoisie pour les Etrangers, exceptez les Gentilhommes qui ont veu d'autres Cours, ceux-cy rafinent souvent sur la délicatesse & l'honnêteté des Nations les plus civilisees.

Le jardin du Roy d'Angleterre à Londres, & celuy du Duc d'Yorc estoient parfaitement bien entretenus, il y avoit un beau mail dans le dernier, qui est le quartier d'assemblée des Politiques & des Nouvelistes, & la retraite des esprits particuliers & solitaires.

CHAPITRE XVII.

Rencontre que fit le sieur de Rennefort aux jardins du Palais Saint-Jémes.

LA promenade la plus ordinaire du sieur de Rennefort estoit en ce jardin du Duc d'Yorc, qu'on appelle le jardin du Palais Saint-Jémes. Il y avoit plusieurs fois rencontré un homme d'envi-

ron soixante & dix ans, qui bien que toûjours seul, ne portoit sur son visage aucun air de chagrin. Cet homme ayant remarqué la mélancolie qui paroissoit sur celuy de Rennefort, s'arrêta un jour pour luy demander en François, si c'estoit par tempérament ou pour quelque sujet de tristesse, qu'il se tenoit si sombre. Ils liérent conversation, qu'ils reprirent les jours suivans: & dans la communication qu'ils se donnerent de leurs avantures, Rennefort apprit que ce Vieillard estoit François d'une ancienne Noblesse de la Brie: Qu'en sa jeunesse il avoit esté Page de la Reyne Marie de Medicis, qu'aprés en estre sorty, il s'estoit attaché à son service, & l'avoit suivie aux Pays-bas jusques à ce que l'ayant envoyé à Florence vers le Grand Duc, la Tartane dans laquelle il passoit fut prise par un Vaisseau d'Alger, dont le Bacha le fit partir avec dix-neuf autres esclaves, & en fit present au Grand-Visir Achomat: Qu'il fut choisy pour prendre le soin de ses chevaux: Qu'Achomat ayant esté étranglé par l'ordre de la Sultane Mere de Mahomet quatriéme Empereur des Turcs, il tomba au

pouvoir

pouvoir du Grand-Visir Koperly ; qu'il fut mis à sa chambre, où il resta plusieurs annees, & un peu dans sa confidence quand il mourut : Que ce Visir vouloit entrer dans les secrets de la Nature, & contre l'ordinaire des Turcs estoit sçavant, & tenoit à sa suite un Arabe qu'il estimoit grand Philosophe. Je m'acquis, continua ce Vieillard, l'amitié de cet Arabe, qui m'ayant mené dans une petite Salle, me dit, Ismaël, c'estoit mon nom d'esclave, la liberte est deuë à ta vertu, mais elle est cause que Koperly ne veut pas te la donner : Nous avons dequoy te récompenser quelque jour de la violence que nous te faisons maintenant de te retenir, & il n'y a rien dans l'Empire du Grand Seigneur qui vaille ce que tu vois icy. Il ne m'y parût qu'une table, sur laquelle estoit un fourneau de terre cuitte. Il m'en fit tirer un morceau du bas ; je découvris une lampe qui brûloit dessous, & je vis dessus, au travers d'une vître, une fiole grosse comme un œuf, dans laquelle paroissoit une matiere ny eau ny terre : mais toutes les deux ensemble. Il me chargea d'avoir soin que cette lampe ne s'éteignist point,

&de prendre garde aux couleurs qui passeroient dans la fiole. Je la vis en quarante jours devenir noire tres-noire, elle fut grise depuis, & blanchissoit quand Koperly mourut. Son fils Achmet qui eût sa dignité, s'empara de son Sérail, mais n'estant pas touché de mesme curiosité que luy, nôtre fourneau fut abandonné.

L'Arabe estoit fort amy de Hali-Bacha, qui l'alloit estre du grand Caire, il luy persuada de m'achêter. Ce Bacha n'estoit pas non plus qu'Achmet, Philosophe comme l'avoit esté Coperly. L'Arabe qui avoit une passion extraordinaire de mettre sa science en pratique, prenant congé du Bacha, aprés avoir demeuré deux mois au grand Caire, le pria de luy accorder ma liberté, qu'il obtint pour un present de peu de consequence. Il m'emmena avec luy à Zibit ville de sa naissance, où nous ne fûmes pas plûtost arrivez, qu'il me proposa d'épouser sa sœur. J'avois sçeu que la Reine êstoit morte à Cologne, que ma famille estoit rüinée en France, où il se fait des révolutions de fortune surprenantes, & ne voyant plus de patrie que la terre qui me seroit la plus douce,

l'amitié

l'amitié de ce ſçavant Arabe, les graces de ſa ſœur & une fortune honneſte, me firent reſoudre à prendre ce party. La Religion ne me fit point d'obſtacle, l'Arabe par les régles de ſa cience, ſoûtenoit qu'il n'y en pouvoit avoir de vraye, que celle qui enſeignoit les Myſtéres du Chriſtianiſme que nous ſuivions tous trois.

A peine eſtions-nous établis, qu'un jour eſtant ſortis de la Ville pour aller à la promenade, nous fûmes ſurpris par une petite troupe de coureurs Arabes qui enlevérent ma femme à mes yeux, ſans que j'aye pû ſçavoir depuis, ce qu'elle eſt devenuë. Nous eſtant mis en eſtat de nous deffendre, mon beau-frere fut tué, je fus pris bleſſé, & courrois riſque d'eſtre tres-malheureux parmy ces voleurs, ſi s'eſtans joints à grand nombre d'autrs, & me traînans aprés eux au pillage qu'ils avoient deſſein de faire d'une Foire à Baſſora, nous n'euſſions rencontré une caravane d'Européens que ces Arabes attaquérent, & qui mirent les voleurs en déroute. Je reçeus la liberte, un preſent de trente Jacobus de ceux qui m'avoient delivré, & paſſage en Europe dans un Vaiſ-

ſeau Anglois. J'arrivay à Londres en l'année 1663. avec ces trente Jacobus pour tout bien, & le memoire du ſecret de mon beau-frere, qu'il m'avoit revelé. Je le portay à Paris, j'y vis grand nombre de curieux, mais dans des principes d'avarice, ſans paſſion pour la ſageſſe qui doit préceder la pratique de cet œuvre, courans aveuglément à ce qu'ils appelloient des particuliers, qui n'ont jamais rien produit que de ſophiſtique, & dépenſans beaucoup ſur leurs vaines idées, & ſur leurs raiſonnemens ſans fond & ſans fin. Je paſſay par ma maiſon qui eſtoit devenuë celle d'un autre, à cauſe des dettes de ma famille. Je ne me fis point connoître. Continuant d'aller par la Champagne & par la Lorraine; j'arrivay à Straſbourg. J'y vis un Gentilhomme François nommé le M. S. D. S. B. l'homme le plus profond & le plus modeſte avec qui j'aye jamais converſé. Il avoit veritablement l'eſprit d'un Philoſophe, & ſi j'avois pû me reſoudre à me communiquer, j'aurois accepté de voyager avec cet illuſtre perſonnage, que la curioſité menoit voir les mines d'Allemagne, de Suéde, & de Pologne,

quoy-

quoyque graces au Ciel, je n'eusse dés lors pas besoin de dêcendre au centre du monde pour trouver la premiere matiére.

Je restay dix mois à Strasbourg, secouru de tout ce qui m'estoit nécessaire par l'amitié d'un Baron Allemand. J'y finis la premiere partie du grand œuvre, ayant disposé seul les principes, & fis projection en sa presence d'un poids de poudre sur dix de Mercure, qui furent convertis en or. Je vous diray qu'avant d'estre arrivé à la perfection, j'estois dans l'indifference qu'elle reüssist. Je connoissois l'infaillibilité de ma science, & n'estimois point du tout ny la vie, ny les richesses, un certain desir d'aller plus loin, & de me reünir à mon Auteur, m'ostoit le goût de ma possession. Mon Allemand qui n'avoit pas le fond du secret, témoignoit augmenter sa curiosité, & sur son empressement, estimant que tout estoit à soupçonner & à prevoir, je n'osay risquer le temps de travailler à la multiplication, & quittay Strasbourg un jour qu'il en estoit sorty pour aller à son Château. Je repris le chemin de France, & passant par les bois de

Saverne, je fus volé de ma poudre & de mon argent. Je me vis aussi dénué que je l'estois aprés que les Corsaires d'Alger m'eûrent dépoüillé. Dans cet estat je formay le dessein d'achever de vivre en quelque endroit où la nature eût esté libérale de ses beautez. Je choisis le côté de la Touraine, & j'arrivay au bout d'un mois au Chasteau de la Marchere à six lieuës de la ville de Tours. Le Gentilhomme qui y estoit, me fit donner à dîner, & prit plaisir au récit de mes avantures. Je ne luy parlay point de Philosophie Chimique; & sur ce que je luy témoignay quelque desir pour la retraite, il m'offrit un Hermitage dans le bois de sa Terre de Vaujours, où estoit sa residence ordinaire. L'Hermitage estoit un lieu tres-agréable, & j'y passois doucement la vie dans la contemplation des merveilles que Dieu opére par le moyen de la premiére matiere & des causes secondes, quand il luy plût finir celle de ce généreux Seigneur. Cette mort troubla le repos de ma solitude. J'en sortis & revins voir l'Anglois qui m'avoit fait repasser d'Arabie, & qui estoit tres-riche. Il me reçeut & logea chez luy, &

voulant

voulant achever de conſerver un homme à qui il avoit déja fait tant de plaiſir, il chargea ſes enfans à ſa mort d'une penſion de cinquante livres ſterlins, ou deux cens écus monnoye de France, qu'ils me payent ponctuellement. Je vis tranquilement ſans deſſein de prolonger mes jours par ma ſcience, ny d'acquérir des richeſſes. La providence me diſpoſe de maniére, que je n'en ay aucun beſoin, & que je n'oſe en procurer aux autres, de crainte qu'ils n'en abuſent.

Le ſieur de Renneſort penſant réver, ſe leva & marcha quelque pas pour ſentir s'il ne dormoit point, cet homme luy nommoit des lieux & des circonſtances qui ne luy eſtoient pas inconnus, mais il eſtoit ſurpris des nouveautez qu'il venoit d'entendre. Le Vieillard le regardoit ſans émotion dans ſon étonnement, & l'aſſeura qu'il luy apprendroit des véritez, s'il vouloit ſe défaire de toute préocupation pour l'écouter. Comme le jour finiſſoit, le Philoſophe voulut ſe retirer, & promit à Renneſort de ſe rendre le lendemain au même endroit, où ils eûrent enſemble le Dialogue ſuivant.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Dialogue du Philoſophe & du ſieur de Rennefort, au jardin du Palais Saint-Iémes.

LE PHILOSOPHE.

POur vous conſoler de vos pertes, & vous guérir de la paſſion que vous avez pour les richeſſes, je vous révéleray un ſecret qui vous en mettra en poſſeſſion : mais écoûtez-moy attentivement, & commencez par connoître de quel ordre eſt le ſujet dont vous devez vous ſervir.

RENNEFORT.

Quoyque je me ſente forcé, par je ne ſçay quelle puiſſance, de reſpecter vos parolles comme des Oracles, j'ay peine à me perſuader que vous, qui ne paroîſſez ny des riches, ny des puiſſans du monde, puiſſiez contenter l'ambition qui m'a fait paſſer les Mers, & pénétrer dans des Pays où j'ay crû qu'eſtoit la ſource de la fortune.

LE

LE PHILOSOPHE.

Voilà le malheureux caractere de ceux qui ne ſçavent pas reflêchir ſur les productions de la Nature, & qui n'ont jamais conçeu que tout ce qui exiſte, n'eſt qu'une ſeule choſe: Qu'une feüille d'arbre eſt le meſme en ſon centre, que ce qui compoſe le Trône du Grand Mogol. Il n'y a qu'à la pouvoir pénétrer pour connoître parfaitement l'harmonie du monde, & ſi l'on ſçavoit dégager le plus petit ſujet de certain poids dont il eſt opprimé, un Sage en pourroit former tout ce qui paroît de plus grand & de plus merveilleux. Ainſi les voyages de long-cours & l'avidité de s'enrichir, ne ſont que des vanitez & des égaremens; & je veux vous faire trouver dans la moins eſtimée des choſes qui vous environnent, plus que vous n'avez eſperé des Indes & des Terres Auſtrales.

RENNEFORT.

Je vous demande pardon, ſi ne conçevant point vôtre raiſonnement, je l'eſtime

me imaginaire. Philoſopher ſur une feüil-le d'arbre, me ſemble un reméde bien foible pour ſatisfaire nos paſſions, & il faut des choſes plus ſolides pour ſe faire conſidérer des grands.

LE PHILOSOPHE.

Toutes les poſſeſſions de ces Grands, & mille boiſſeaux de diamans & de perles n'enferment pas un meilleur eſprit que la boucle de mon ſoulier qui n'eſt que d'acier, & meſme leur eſprit plus diffus eſt bien plus difficile & preſque impoſſible à recüeillir; ainſi que les hommes qui paroiſſent les plus élevez, ſont les plus engagez dans l'extérierieur dont ils ſont éblouïs, & ne retournent point à leur centre dont la vertu eſt affoiblie par cet épanchement déclat. Ils ſont comme l'or qui eſt tellement déterminé, qu'il ne peut ny produire, ny multiplier; ce que ne font pas d'autres métaux qui produiſent, multiplient, & font connoiſtre que la véritable pauvreté eſt où paroiſſent eſtre les richeſſes, & que les véritables richeſſes ſont naturellement où paroiſſent l'humilité & la pauvreté.

REN-

RENNEFORT.

J'avouë que le mépris que vous faites des Grandeurs, est une excellente leçon de Morale: mais presque toutes choses parlent en faveur des avantages & des douceurs de la vie, nos sens courent à ce qui les flatte, & mesme la vigueur & le plus beau feu de nos idées viennent de la force des passions; & si vous voulez qu'il m'en coûte tous les plaisirs, récompensez-moy par la connoissance de la vérité que vous avez promis de me donner.

LE PHILOSOPHE.

La plus belle vérité est qu'il n'y en a qu'une; que de la mesme source sortent tous les biens, quelques différens qu'ils semblent estre, & que la plus profonde humilité est le centre des plus grandes richesses, aussibien que de la plus parfaite tranquilité: mais si vous ne méditez attentivement sur l'état des Ambitieux & des Avares, vous ne pourrez comprendre ce que je dis: tout est en émotion parmy

eux;

eux ; les uns pour des titres chimeriques, dont ils ne soûtiennent l'orgüeil que par des bassesses ; les autres pour la possession des richesses dont la joüissance ne les rend jamais contens ; & leur esprit qui s'est toûjours éloigné de la simplicité qui fait la Nature, & que la Nature refait à son tour, s'écarte d'autant plus du centre de la vie, qu'il se répand sur les objets du dehors. Voilà néantmoins le monde éclatant & fleurissant que vous estimez, & vôtre passion qui vous a fait prendre la traverse des Mers pour vous enrichir, vous à jetté dans les canonades, la nudité, & la prison : Mais afin que vous ne croyïez pas que la porte des secrets de la Philosophie soit facilement ouverte, quelque simple & commune que soit la premiere & la plus prochaine matiere qu'elle doit mettre en œuvre, je vous diray que sa connoissance est deffenduë par le plus dangereux obstacle qui soit en la Nature ; que le sujet du monde le plus terrible & le plus à craindre, cache le meilleur & le plus salutaire ; & que qui n'ouvriroit pas les dernieres barrieres de la terre, de la Mer & du feu, n'en découvriroit que le venin,

nin, & non la vertu. Le Philoſophe pour y parvenir, doit ſe ſervir des adreſſes de Jaſon & de Theſée, qui ſont l'amour & la ſimpathie, plûtoſt capables de les pénetrer parfaitement, que toutes les forces & tous les artifices du monde.

Il luy fit encore beaucoup de raiſonnemens tendans toûjours à luy perſuader qu'il n'y avoit point de grandeur qui valût l'humilité, & que tout l'or du monde n'avoit pas en luy tant de vertu pour produire & pour multiplier l'or-meſme, qu'un grain de la racine d'où il prend commencement, qui eſtoit fort peu eſtimé.

Rennefort n'a pû reveler de leur entretien que ce qui eſt icy, & l'on épargne au Lecteur la fatigue qu'il eût par un diſcours ſi abſtrait, pue le Philoſophe luy aſſeura ne pouvoir expoſer d'un ſens plus intelligible. Il luy dit aprés, ſortons, je vous ay ſervy d'un mêts que vous avez de la peine à digerer: mais je vous feray connoître, ſi vous faites ce que je vous enſeigneray, la grande vertu du ſujet le plus humble.

Ils furent ſe délaſſer quelques momens dans un des Muſicaux dont il a eſté parlé; en

en estant sortis & arrivez devant le portique de Saint-Paul, le Philosophe s'arréta, & fit jurer Rennefort qu'il ne diroit jamais à qui que ce fust trois mots qu'il écrivit à terre, & qu'il effaça quand il crût qu'il les avoit leus. Ensuite il luy mit en main un feüillet de papier plié. Le Philosophe retourna vers le quartier de Withal, & Rennefort traversa le reste des rüines de Londres pour arriver à son Auberge. Il avoit ouvert le papier en chemin : mais estant mal écrit, il remit à le déchiffrer qu'il fut en repos. Il y trouva ce qui suit, & n'a pas veu depuis le Philosophe.

CHAPITRE XIX.

Côpie de l'écrit du Philosophe.

SOUVENEZ-VOUS que ce que je vous ay dit, se rapporte à ce que vous trouverez écrit. Dissolvez le plus simple & le plus vil par le plus pénétrant, subli mez-les par le plus subtil. Le plus simple & le plus vil deviendra le plus pénétrant & le plus subtil. Purifiez sa crudité par les

les douces haleines d'un vent d'Orient, & vivifiez ſa putrefaction par celles du vent du Midy. Il eſtoit mort, il eſt tellement reſſuſcité, que ſon corps eſt vif d'un côté, ſon eſprit l'eſt de l'autre, tous deux contenans corps & eſprit; l'un contenant l'eſprit ſous ſon corps, l'autre le corps ſous ſon eſprit. Pour en faire une generation immortelle, mariez-les de ſorte que le corps ne ſoit pas noyé par l'eſprit, ny l'eſprit opprimé par le corps. Faites le vent proportionné à voſtre Vaiſſeau, qui doit eſtre de cheſne doublé de criſtal, augmentez-le, & au lieu d'une voile que vous aviez, eſtendez-en deux lors que vous ſerez en plaine Mer, il y a moins de danger qu'aux côtes, où ſont ordinairement les écüeils & les rochers. Et quand vous croirez n'avoir plus que pour un mois de chemin à faire pour arriver ſous le Zodiaque, enflez trois voiles & pouſſez. Il eſt difficile d'y parvenir. Prenez deux fois plus de vent qu'en partant, vous y viendrez ſans manquer, s'il n'a point ceſſé. Si vous l'avez perdu ſeulement pour une heure, recommencez vôtre route; car dans ce voyage, le meſme vent doit

régner

régner par attraction de plus fort en plus fort. Vous ne pouvez jamais retrouver ce qu'il vous en faut, que vous ne le repreniez au premier Port dans un autre Vaisseau tout neuf en toutes ses parties. Si vous arrivez bien, vous trouverez par la vertu du mouvement du vent & des Astres, toute celle du Soleil attachée à vôtre matiere au fond de vôtre Vaisseau: une Poudre qui guérit toutes les maladies qui sont des poles à la ligne Equinoctiale, & une Terre qui contient tout ce qu'il y a de précieux: mais il faut la joindre à la Nature déterminée de ce que vous voulez faire paroître. Servez-vous de la Poudre avec prudence, il en faut autant pour en user, que d'art & de patience à la perfectionner, & donnez de la Terre à ceux qui en ont besoin, particulierement si leur cœur n'y est pas attaché. Si vous en usez selon le dessein du Créateur, vous vivrez, vous ferez vivre les autres, & vous multiplierez vos œuvres par la vertu du corps glorifié, & du mesme esprit qui vous a guidé dés le commencement.

CHA-

CHAPITRE XX.

Retour du sieur de Rennefort en France.

LE sieur de Rennefort peu de temps aprés son entretien avec le Philosophe, partit de Londres, & passa en France. Estant arrivé à Paris, il fit à la Compagnie les propositions du sieur de la Case: mais elles ne furent pas mieux reçeuës par les Directeurs, qu'elles l'avoient esté par le Conseil de Madagascar. On n'écoûta pas non plus ce qu'il dit pour appuyer l'établissement de cette Isle, & faire reüssir l'entreprise des Indes. Il reconnut même que la Compagnie avoit peu d'envie de faire le bonheur de ceux que la fortune avoit condamnés. Ainsi, Rennefort vit évanouir toutes les belles esperances qu'il avoit conçeuës de son voyage, & éprouva ce que luy avoit dit le Philosophe de l'incertitude & de la vanité des desseins que l'interest & l'ambition inspirent aux hommes. Il luy resta néantmoinsdans ses malheurs la consolation de n'avoir point manqué.

manqué à ſon égard, à remplir tous les devoirs de ſon employ, & il ne tint pas à luy qu'on ne profitât de quelques expériences qui luy avoient coûté la perte de ſon bien, le naufrage & la priſon.

HISTOIRE DES INDES ORIENTALES.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de la Rochelle de Mr. de Mondevergue Gouverneur General, & Amiral de la France Orientale, & de deux Directeurs pour le Commerce. Route jusqu'à l'Isle de Teneriffe.

LA Compagnie Françoise des Indes Orientales a consideré Madagascar comme l'entrepos de la Navigation de ses Vaisseaux, & le centre de son Commerce d ans les Indes. Trois mois aprés l'envoy de

ses quatre premiers Navires, elle fit partir les Houcres Saint Loüis & Saint Jaques, où furent embarquez cinquante Colons & deux Chefs pour commencer l'établissement des Colonies en cette Isle. Il a esté dit en la premiere partie de ces Memoires, que le Saint Loüis y porta la nouvelle de la nomination des Directeurs de la Compagnie. Depuis cette nomination, le Roy pourveut Messire François de Lopis, Marquis de Mondevergue, des Charges de son Amiral, & Lieutenant General pour commander les Places & les Vaisseaux des François par de-là ligne Equinoctiale. Ensuitte la Compagnie choisit deux Directeurs de la Chambre Generale, pour principaux Agens de son Commerce dans les Indes; sçavoir le sieur de Faye François, & le sieur Caron Hollandois, qui avoit esté auparavant Directeur aux Indes Orientales pour la Compagnie Hollandoise. Ce choix se fit à condition que le François precederoit l'Estranger, quoyque d'un égal caractere; ce qu'on regla ainsi non-seulement pour ces deux Chefs, mais encore pour les marchands qui devoient estre employez sous eux.

La

La Compangnie Françoise équippa dix autres Vaisseaux qui sortirent du port de la Rochelle le 14. jour de Mars 1666. Cette Flotte estoit escortée de quatre Navires du Roy, sous le sieur de la Roche Chef d'Escadre, qui montoit le Rubis, Le Chevalier d' Humieres commandoit le Beaufort, le sieur de Rurelle le Mercœur, & le sieur de Kervin l'Infante. Les Bâtimens de la Compagnie se nommoient le Saint Jean du port de six cens tonneaux, & de trente-six pieces de canon; la Marie de mesme force; le Terron de trois cens cinquante tonneaux, & vingt-quatre canons. Le Saint Charles de trois cens tonneaux, & vingt-quatre canons, la Mazarine & la Duchesse, de deux cens tonneaux, & de vingt-quatre pieces de canon chacune, & quatre Houcres de quatre-vingt-dix tonneaux, nommez S. Denis, petit S. Jean, S. Luc & S. Robert.

Le S. Jean Amiral de ces dix Bâtimens, & qui le devoit estre des Mers du Midy, estoit à la conduite de deux Lieutenans experimentez, sous les ordres de Monsieur de Mondevergue, & les autres des Capitaines de Favet, de Boispean, la Garenne,

Gonrnay, la Buche, Chanlatte, Louvel, Firlin & la Moësse. Le sieur de la Giraudiere Capitaine entretenu à la Marine, à qui la Compagnie se rapportoit particulierement de la route de sa Flotte, en estoit le premier Officier, qui, pour n'estre pas commandé par Monsieur de Mondevergue, s'estoit mis sur le Terron.

Les Vaisseaux de cette Flotte portoient Monsieur le Marquis de Mondevergue Viceroy, les Sieurs de Faye & Caron Directeur du Commerce, le Sieur d'Epinay Procureur General du Conseil des Indes, quatre Compagnies d'Infanterie commandées par les Sieurs Bechon Capitaine du Regiment de Duras, de Nez de Navarre, de Merlimont de Sahulemberg, & Derguien de la Fere: Huit Marchands, quatre François & quatre Hollandois. Et sur les six autres estoient dix Chefs de Colonie avec leurs Colons, trente-deux femmes, quelques enfans; enfin cette Flotte estoit de deux mille personnes, les équipages compris.

Le lendemain du jour de leur départ, il parut aux quatorze Navires François, pareil

pareil nombre de voiles inconnuës, dont trois s'étant détachées, le sieur de la Roche fit signal de combat. Il y avoit avis que les Anglois avec qui la France estoit en guerre, tenoient la Mer pour surprendre ces Envois. Les quatorze Vaisseaux de rencontre s'éloignerent sans montrer de Pavillons, ayans connu la force des François.

Le 21. Mars le Chef d'Escadre jugeant avoir mis les Vaisseaux de la Compagnie hors de risque d'estre insultez dans les Mers du Nord, & leur ayant dit adieu, ils continuerent de voguer vers le Midy. Le Rubis, le Beaufort, le Mercœur & l'Infante retournerent du côté de France.

Le 27. la Flotte eut connoissance à 33. dégrez 40. minuttes de l'Isle de Porto Sancto, mais si confusement à cause du broüillard, qu'on ne pût remarquer que les côtes qui sont fort hautes. Le 29. elle ancra devant Teneriffe l'une des Canaries.

CHAPITRE II.

Abord à l'Isle de Teneriffe, sa description, & ce qui s'y passa.

SI-tost que les ancres furent jettez, Monsieur de Mondevergue envoya complimenter le Gouverneur de Teneriffe, qui luy fit offrir par son Lieutenant tout ce qui estoit en son pouvoir, & luy écrivit en termes fort honnestes, qu'il ne trouvast pas mauvais s'il prenoit quelque précaution à la veuë de tant de forces qui estoient à la rade de son Gouvernement. Cependant il fit border la côte de sentinelles, poser des Corps de Garde de distance en distance, peu éloignez, & manda six cens hommes de milice extraordinaire.

Les François pour montrer qu'ils avoient dessein de vivre en amis avec les Espagnols, firent le 7. Avril un Service solemnel pour le feu Roy d'Espagne Philippes IV. pour lequel on en celebroit un dans l'Isle le mesme jour. Une Messe haute fut chantée dans l'Amiral qui tira quinze coups de canon; le Vice-Amiral, treize,

treize, & les autres à proportion. Le lendemain matin tous les Pavillons, Enseignes, & pavois des bâtimens estans dehors, ils répondirent aux canons de tous les Forts & Fortins qui tiroient en réjoüissance le l'avenement du Roy Charles II. à la Couronne d'Espagne.

L'Isle de Teneriffe est de dix-huit lieuës de long, & dix de large. Le principal Fort qui en garde l'abord, a vingt-huit degrez de latitude, est de quatre Bastions qui commandent aussi sur un Bourg nommé Sancta Crux. Vers le Nord en côtoyant la Mer, il y a trois Fortins, & au Midy un Fort en forme de Tour. On rencontre en allant à la Ville deux petits Forts quarrez, & toute la deffense de cette Ville n'est que dans la difficulté de les passer. Il y a dedans, trois Maisons de Religieux qui sont Jacobins, Carmes, & Augustins, trois Convents de filles, & une Eglise Cathedrale fort bien servie.

La Seignora Clara, veuve de Dom-Pedro Cariacso, personne de la premiere qualité de l'Isle, envoya prier les Officiers François qui se promenoient à Lagone, de venir se reposer chez elle, & leur donna

 la col-

la collation d'Eccevisses de Mer, de concombres, & de chocolats. Son beau-frere le Seignor Dom-Alonso Cariasco s'y trouva. Ils firent fort grande caresse à la Damoiselle le Févre, femme d'un Chef de Colonie, dont la Dame Espagnole ne pouvoit se lasser d'admirer l'ajustement, & la retint à coucher avec elle.

A deux lieuës au dessus de Lagone il sort d'une montagne une grosse Fontaine ombragée d'une haute fûtaye fort épaisse, qui en deffend l'accez aux rayons du Soleil. Les côteaux estoient remplis d'orangers, citroniers, & grenadiers, du fruit desquels la terre estoit couverte. Au pied de la montagne il y avoit un Hermitage par les côtez duquel les eaux de la Fontaine estant descenduës avec impetuosité, s'assembloient au dessous dans un canal, & couloient gravement une lieuë & demie dans la plaine, comme se délassant de la course precipitée qu'elles venoient de faire. Elles estoient aprés conduites demy-lieuë par un Aqueduc jusques à deux cens pas de la Ville qui estoit fournie par deux grands robinets de l'eau dont elle avoit besoin pour le service des Habitans. Les bestiaux estoi-

estoient abreuvez dans un lac qui est proche sur une montagne entourée d'autres plus hautes qui la bordent.

Les personnes de qualité sont fort civiles à Teneriffe; le menu peuple, comme par toute l'Espagne, extrémement fier, peu laborieux, l'Artisan toûjours l'épée au côté, hors de chez luy où il ne s'assujettit gueres, & si faineant, qu'il aime mieux vivre de legumes & de racines, que de se donner la peine de chasser, quoy que le gibier y soit fort commun. Les femmes ne regardent que d'un œil par une petite ouverture qu'elles font à leur voile dont elles sont toujours couvertes. Le bled ressemble à celuy de Turquie. Le vin de Malvoisie y est en abondance; la pipe coûte ordinairement vingt ducats; & les droits de sortie, dix-sept réaux, ainsi elle revient à quatre-vingt-neuf livres de France, & contient quatre cens quatre-vingt pintes de Paris. L'argent y est fort commun. Les Marchands étrangers y font tres-bien leur compte: il y en avoit lors cinq François, un Anglois, & un Hollandois. Il y a bon debit d'épées, de pistolets, coûteaux, peignes, habits, man-

manteaux longs, noirs & gris, chapeaux à grand bord & à forme quarrée, de rubans & de toille.

A l'opposite de Sancta Crux, il y a un autre Port appellé la Rota, le reste de cette Isle est entouré de montagnes inaccessibles. Le fameux Pic de Teneriffe est à deux lieuës de Sagone, haut de 47812. pieds. Son milieu est couvert de neiges en tout temps, & le sommet toûjours sec, parce qu'il est au dessus de la moyenne region. Ce sera sur ce Pic que nous établirons le premier Meridien.

La Flotte fut obligée de rester six semaines devant Sancta Crux pour faire rajuster le Terron, qui aprés avoir fait attendre deux mois à la Rochelle pour reparer ses défauts, estoit encore party de France en si mauvais estat, que l'on avoit eu beaucoup de peine d'empêcher ceux qui y estoient embarquez, de relâcher à Lisbonne, dans l'apprehension de faire naufrage. Aprés tous les radoubemens possibles à Teneriffe, il fallut descendre son canon à fonds de cale, & luy ôter la moitié de son monde pour l'alleger; ce que l'on en tira fut mis sur une petite Frégatte nom-

nommée la Paix, que les François acheterent des Espagnols.

CHAPITRE III.

Départ de l'Isle de Teneriffe, roûte jusqu'au Bresil.

LE quatorziéme jour de May l'Amiral fit signal aux autres Vaisseaux de se preparer au départ qui fut le lendemain à la pointe du jour. Ils passerent tous entre Teneriffe, la grande Canarie, & la Gomire. Le vingt-septiéme au matin on s'apperçeut que l'Isle de Sel, une des Hesperides, ou de Cap-Verd, demeuroit derrierre. L'Isle de Bonnevise fut découverte & doublée. Elle est fort longue. Ses terres basses n'estoient habitées que de quelques Pastrès Portugais qui nourrissoient des Cabris. Le dix-huitiéme Juin le Tonnerre tomba sur le grand mast du Vaisseau le S. Charles, & le perça dans le milieu depuis le haut de la premiere hune jusques à une brasse prés du tillac. On trouva des poissons volans rostis dans le

trou qu'il fit par la vertu de ce meteore. Le vingt-cinquiéme le Cap de Palme qui est à la côte de Guinée parut, quoy qu'aux estimes des Pilotes on en dût estre à plus de cent lieuës. Ils assûrerent que des grandes marées inconuës avoient porté vers l'Orient & sur la longitude des conducteurs de la navigation : la Flotte estoit inévitablement perduë si elle avoit approché la terre en pleine nuit. Il fut sondé & trouvé trente-cinq brasses de fond. On reprit le large, & le lendemain vingt-sixiéme on se vit encore fort prés de terre : on y moüilla à trente brasses d'eau. Cette coste est fort platte & remplie d'arbres. Le vingt-septiéme les ancres de tous les Vaisseaux levées, sur ce que les voiles de l'Amiral estoient au vent : il avoit esté contraint de les y mettre, son cable ayant esté rompu par une roche à quinze brasses de l'ancre. Il ne faisoit pas signal de partir; cependant ils voguerent tous, s'y trouvant prests.

Le quatriéme Juillet la ligne fut passée ; & pour éviter la ceremonie du baptesme & quelque réjoüissance dans des Vaisseaux dont le mauvais estat & les méchantes provisions

visions

visions avoient rendu plus de la moitié des équipages & des passagers malades, on donna quelques pieces de huit aux matelots. La hauteur ayant esté prise ce mesme jour, & la Flotte á demy degré de la ligne vers le Midy; Monsieur de Mondevergue fit arborer le Pavillon quarré au grand mast du Vaisseau le.S. Jean & tirer onze coups de canon, les autres le saluerent & le reconnurent Amiral de France par de-là l'équateur.

Les calmes qui regnent ordinairemenr sous la Zone Torride, & qui y firent languir cette Flotte quelque temps, causent tous les maux des navigations entre les Tropiques. Les boissons & les vivres s'y corrompent; les corps s'extenuent par le long usage des viandes acres, dont on ne peut s'exempter manque de vent pour passer ces climats avec la mesme diligence que l'on navige sous la Zone temperée. L'incommodité & le grand peril des voyages, aprés l'inexperience de ceux qui en ordonnent les équipages & les provisions, est dans la distance des pauses.

Le 7. les Directeurs & tous les Officiers assemblez par Monsieur l'Amiral, con-

conclurent que le Terron & la Paix chercheroient le Bresil pour s'y radouber, & que le reste de la Flotte continueroit sa route vers le Cap de bonne-Espérance. Le 13. cette deliberation fut changée, & l'on arresta que toute la Flotte dont les équipages estóient trop affoiblis pour manœuvrer pendant une si longue Navigation, ancreroit au Bresil deuant Fernambouc pour se rafraichir. Le 21. elle se rendit à la veuë de cette terre à la hauteur de huit degrez cinquante minuttes de latitude meridionale au travers du Cap de S. Augustin. Ce Cap n'est pas éleué, & se fait voir de figure ronde avec deux arbres fort hauts & une petite Chapelle. Il paroist vers l'Occident une montagne en forme de fer à cheval,

Le Houcre de S. Jaques un des deux qui estoit party de France avant cette Flotte pour l'Isle Dauphine, & qui s'étoit égaré du Houcre S. Loüis sa conserve, estoit à l'ancre en cet endroit. Les Directeurs étonnez de sa mauvaise navigation & de ce que le Capitaine bien loin d'achever le voyage, marchandoit à le fréter de sucre pour Lisbonne, firent in-

informer de sa conduitte & luy en osterent le commandement.

CHAPITRE IV.

Arrivée de Monsieur de Mondevergue au Bresil. Description de la ville de Fernambouc.

LE Gouverneur de Fernambouc ayant esté complimenté par un Officier François, envoya un Capitaine Portugais, & son Aumônier offrir à Monsieur de Mondevergue tous les rafraîchissemens qui seroient necessaires à ses Vaisseaux. Ils estoient encore sous les voiles cherchans à se mettre à bon ancrage. Ils s'arêterent, & saluerent le Fort des Portugais qui rendit coup pour coup.

Le 26. Juillet, le Gouvernuer fit present à la Flotte de vingt-quatre bœufs, six cochons, douze caisses de sucre, vingt-quatre petits barils de confitures, trois cens cocos, & quantité d'oranges & de citrons : ce qui fut estimé mille écus.

Le 28. Monsieur de Mondevergue accompagné des sieurs de Faye & Caron, & de presque tous les principaux François, s'e-

s'estant mis en Chaloupe pour décendre à terre, le Gouverneur en partit dans la sienne suivie de six autres remplies de Noblesse Portugaise; Cependant les Vaisseaux tiroient Pavillon haut, & les Forts salüoient Pavillon bas. Les Chaloupes des deux Generaux s'estant jointes, Monsieur de Mondevergue passa dans celle du Gouverneur qui estoit parée de velours vert avec de la crépine d'or: ils ne prirent auprés d'eux que le sieur Dandrade Gentilhomme Portugais qui faisoit les affaires des François au Bresil, & le sieur Dandron Capitaine des Gardes de Monsieur de Mondevergue, les autres suivirent dans les Chaloupes où ils s'estoient embarquez; & tous estans arrivez à terre, formerent un gros autour de Monsieur de Mondevergue, qui fut conduit par le Gouverneur au travers de Fernambouc, entre deux hayes de Bourgeois sous les armes, dans son Palais qui est dans une petite Isle, où le dîner estoit magnifiquement preparé. Il s'y mit à table cinq François & cinq Portugais. Le soir le Gouverneur ayant mené Monsieur de Mondevergue au plus bel appartement, il luy fit servir à souper en ceremonie

nie

nie par ſes Officiers precedez de quantité de flambeaux & de trompettes. Ce Palais eſtoit autrefois celuy du Prince Maurice de Naſſau, qui l'avoit fait bâtir du temps qu'il eſtoit General du Breſil pour les Hollandois. Les arbres de cocos, les orangers & les citroniers y formoient des allées qui ne recréoient pas moins la veuë que l'odorat.

Fernambouc eſt ſur une langue de ſable entre la plaine Mer & un petit bras que l'on nomme la riviere Sallée. Cette Ville eſt ronde, & ne contient pas plus de trois cens maiſons peu bien bâties, les autres tres-mal & toutes d'un étage ſeulement, la Paroiſſe eſt au milieu.

La petite Iſle eſt ſeparée de la Ville par ce bras de Mer, & y eſt rejointe par un Pont fort étroit, & long de quarante-cinq arches, les unes de pierre, les autres de bois; ces dernieres pour faciliter le paſſage du flux & reflux, & les autres pour ſoûtenir plus ſolidement le Pont. Cette Iſle qui ſe nomme S. Antoine, contient cent maiſons d'habitans, non compriſes trois de Religieux, uue de Recolets aſſez belle, une de Jeſuites qu'ils rebâtiſſoient,

ces

cex deux estoient de Portugais, & l'autre de Capucins François. Il regne le long du Bresil un banc de roche qui borde la coste Meridionale de l'Amerique plus de sept cens lieuës & jusques au détroit de Magellan: on le nomme le Récif en ce Pays. Il est rompu naturellement d'espace en espace, & fait des havres comme á l'endroit de Fernambouc, qu'on estime estre la meilleure place de l'Amerique, L'entrée du Port estoit deffenduë par un Fort bâty sur le roc à la pointe de la Barre du Récif, perpendiculaire & à fleur d'eau de haute-mer, & par un grand Fort Royal revêtu d'une palissade de pieux au plus estroit de la langue de sable sur laquelle est Fernambouc, vis-à-vis le Fort du Récif. Deux autres Forts couvrent la Ville vers la terre, un en triangle du côte de l'Occident, & autre à cinq pointes au Mydy.

Le 8, jour d'Aoust, le Gouverneur fit une Feste pour divertir Monsieur de Mondevergue, Seize Cavaliers fort lestes & bien montez, se rendirent au bout de la principale ruë de Fernambouc du côte de la Mer, & avec des demy-picques coururent

rent chacun quatre fois la bague qui pendoit du milieu d'une corde tenduë au travers de la ruë ; plusieurs la jetterent par terre, & deux seulement l'emporterent. De cette façon de courir la bague, il est tres-difficile de l'enfiler. On mit ensuite un Pigeon à la place de la bague, les deux qui l'avoient emportée la coururent, & le prix fut donné au plus adroit. Les Chevaliers se separerent aprés en deux quadrilles, & s'estant couverts les bras gauches de grandes targes de cuir en forme de boucliers, ils combattirent avec des oranges fort plaisamment & avec beaucoup d'adresse.

CHAPITRE V.

Description de la Ville d'Olinde. Habitans du Bresil, leurs mœurs, les animaux & les fruits du Pays.

A Une lieuë & demie de Fernambouc, du côté du Nord, est la ville d'Olinde, autrefois fort belle & aussi grande qu'Orleans avant que les Hollandois l'eussent rüinée: elle est située sur quatre pe-

petites montagnes, dont les costeaux sont d'un tres-agreable aspect. Il y restoit quelques maisons & des masures qui marquoient son éclat passé. La maison des Jesuïtes qui estoit encore entiere sur un de ces côteaux, a cousté plus de douze cens mille francs à bâtir. Il y a aussi des Benedictins, des Capucins, des Cordeliers & des Carmes.

Tout le Bresil est un bon Pays, mais mal cultivé, le meilleur revenu des Portugais est en sucre & en tabac. Pour le bois de Bresil, le Roy seul le fait debiter avec défence à toute personne d'en vendre sur peine de la vie: Vers la Baye de tous les Saints, qui est six vingts lieuës au Midy plus que Fernambouc, on trouve le baume noir & le blanc. Il y a au Bresil quantité de fruits qui seroient fort bons s'ils estoient antez, des oranges douces & aigres fort belles, les citrons petits, & les limons tres-gros. Ils les confisent & les envoyent en Europe. Il y a des manguas de mesme chair, & un peu plus gros que des nefles, des pistangues plus gros & approchans du goût des cerises, & qui ont la peau gauderonnée; des pommes d'Acachou fort dou-

douces, plus grosses que des reinettes, elles portent à la tête une façon de chastaigne qui se garde & se mange rostie. Le margoviasso gros comme une poire de bon Chrétien, plein d'une espece de mortier & de pepins que les Portugais mangent avec delices, mais les François le trouvent trop amer : Le coco & l'ananas excellens fruits : Le raisin, les melons, concombres, citroüilles, melons d'eau, les poix, les féves, les choux, les laictuës romaines, la chicorée qu'ils mangent verte, ne s'avisans pas de la faire blanchir ; le pourpier tres-commun : Les oignons aussi rares qu'ils en sont friands, & ils y vallent cinq [illegible] la piece.

Il y a des Autruches & des Perroquets de fort beau plumage, beaucoup de bestes sauvages, Tigres, Onces, & Coutis, ce dernier est un animal de la nature plus petit & plus méchant qu'un Tigre. Les Capucins en élevoient un à qui ils avoient arraché les dents en sa jeunesse, & malgré cette précaution, il étendoit son desordre aussi loin que le permettoit sa chesne. Il s'y voit quantité d'animaux nommez Ents, de la hauteur d'un Asne, qui ont autant

de

de chair que le plus gros bœuf, quantité de cochons privez & ſauvages, entre autres d'une eſpece qui a le nombril ſur le dos, des rats que l'on rôtit & que l'on mange à la ſauce douce. Ils ſont roux, faits comme des écureuils, & ont le goût de lapin: Des fourmis plus groſſes que le doigt, qui font des magazins auſſi élevez que les piles de foin dans les prairies de France: Un animal nommé Taſſu, de la grandeur d'un chien, couvert d'écailles fort dures & tres-belles, il ſe fourre en terre comme le Renard: Des Vaches, des Chevreüils, des Cabrits, des Moutons, & des Poulles. Les Capucins dirent avoir veu des Couleuvres groſſes comme un demy-muid & longues de cinquante pieds. Il y a un ſerpent nommé Cobre-Veado par les Portugais, long de trois à quatre braſſes & fort gros; les Braſiliens le mangent. Ils échauffent une foſſe, le couchent dedans, le couvrent de terre & de bois par deſſus, auquel ils mettent le feu; le lendemain ſe trouvant cuit, ils en font grande chere. Il ſe rencontre une autre ſorte de ſerpens fort dangereux, mais qui font grand bruit en marchant, ce qui fait

qu'on

qu'on les évite: les Portugais les nomment Caſcavelles. Ils ont autant de nœuds à la queuë qu'ils ont d'années, & font un cliquetis qui avertit de leur approche. Le Breſil eſt habité de quatre ſortes de gens: les Portugais y ſont les maîtres & occupent les Villes: ils ont chaſſé les Hollandois des lieux qu'ils y avoient pris: ils vivent dans une grande licence, ſont jaloux de leurs femmes de telle maniere, qu'elles ſortent ſi peu qu'elles paſſent quelquefois des années ſans aller à l'Egliſe. Ils dorment ou fument, & n'ont gueres d'autres meubles que des branles de cotton & des nattes: les plus ſomptueux ont une table & des chaiſes de cuir façonné: quelques-uns ſe ſervent de vaiſſelle d'argent, la plus grande partie de vaiſſelle de terre. Ils marchent veſtus de noir à la Françoiſe, portent tous l'épée & le poignard, & l'équipage du plus qualifié n'eſt ordinairement point different de celuy du moindre artiſan.

La ſeconde ſorte d'Habitans ſont les naturels du païs, nommez Indiens par les Portugais; ils demeurent dans les Villages ou Aldées, ſont rouges & vont nuds, ex-

excepté une petite piece de toille que les femmes portent devant elles depuis la ceinture jusques aux cuisses. Ceux qui demeurent proche des habitations Portugaises sont Chrétiens & administrez par des Missionnaires Capucins & Jesuites. Les Aldées des autres sont ordinairement sur le bord des Rivieres, composées de nombre de grandes maisons bâties de gros troncs d'arbres & couvertes de feüilles. Il se trouve sous un de ces toicts jusques à cinquante familles separées par des feüillages. Le plus vieil de chacune ordonne aux autres ce qu'ils doivent faire, & le plus âgé est le Chef de l'Aldée, qui porte son nom; elle en change quand il vient à mourir pour prendre celuy de son successeur. Ils couchent dans des branles de cotton attachez aux piliers de leur bastiment, entretiennent du feu pendant la nuit auprés d'eux, croyant qu'il chasse le Diable, dont ils paroissent apprehender l'approche.

Il y a une autre espece d'Habitans que les Portugais nomment Tapoujas, plus grands & plus gros d'un quart que ceux dont on vient de parler; ils sont Idolâtres.

Quand

Quand quelqu'un d'entr'eux est si malade qu'ils jugent qu'il n'en guerira pas, ils le tuënt pour l'empêcher de languir & le mangent : ils mangent aussi les étrangers quand ils les attrapent, & leurs ennemis quand ils les prennent. Ils n'ont point d'habitation plus proche de la mer que quarante lieuës, ils se gouvernent par Aldées comme les autres Brasiliens, & n'ont de difference, sinon que ceux-cy sont plus grands & antropophages. On en connoist soixante & seize Nations sujettes à autant de Seigneurs qui ont des Chefs d'Aldées sous leur obeïssance. Ils se faisoient la guerre quand il n'y avoit point d'Européens au Bresil. Lorsque les Portugais & les Hollandois y ont esté en querelle, ils se sont rangez du costé qui leur a plû, & ont combattu pour les uns & pour les autres. Leurs armes sont des arcs, des fléches, des dards, & des masses de bois fort dur. Ils se servoient d'os de cuisses d'hommes pour trompettes, avant que les Portúgais leur eussent donné des instrumens d'airain. Ils sont fort redoutez des autres Indiens, dont cent ne peuvent pas resister à trente Tapoujas.

Ils boucannent la chair, faisant un petit feu sous une rangée de baguettes élevées de trois pieds de terre par quatre fourches, sur lesquelles ils l'étendent.

Ils ne donnent les noms aux enfans qu'à l'âge de dix ans, & à cette ceremonie ils leur percent la léure de dessus & les oreilles: en les mariant ils leur percent les jouës. Au commencement du mois de Juillet, aprés que le mil est cüeilly & replanté, le Seignuer fait appeller ceux qui sont venus en âge d'être mariez. Quand ils sont assemblez, il marche devant avec les Presttres qui s'appellent Caraïbes, les peres & les meres suivent; les jeunes gens à marier & les enfans sont les derniers, peints & couverts de plumes de diverses couleurs. Ils chantent & dansent, & les Caraïbes les parfument de Tabac; aprés quoy on court l'arbre pour finir la Feste, ce qui se fait ainsi. Les jeunes hommes se partagent en deux troupes égales, & un de chacune prend un tronc d'arbre, qu'en courant il porte aussi loin qu'il peut, un autre le reprend aussi-tost qu'il l'a quitté, & ainsi jusques au dernier. La troupe qui arrive le plûtost au but est honorée, l'au-

tre

tre eſt raillée, ce jeu continuë pendant huit jours. Il y a parmy eux des coureurs d'une vîteſte admirable.

Ces Tapoujas qui dévorent leurs parens morts, crient & ſe lamentent quand ils en ont mangé la chair, & en gardent les os qu'ils mettent en poudre, la mêlent avec de la farine de mil, & en font une boüillie qui leur ſert de régal aux Baptêmes & aux Mariages. Les ſujets couchent à terre les Seigneurs dans des branchages.

Les Noirs ſont la quatriéme ſorte des Habitans du Breſil, on les y apporte d'Angolle. Ils travaillent continuellement, leurs Maiſtres ne leur donnent autre choſe pour vivre, que quelques heures qu'ils employent à cultiver du manioc, dont ils ſe nourriſſent. Il y a nombre d'Ingenios ou moulins à ſucre au Breſil, depuis la ligne juſques à la Baye de tous les Sainrs, & ce ſont les riches Portugais à qui ils appartiennent. A trois lieuës dans les terres au deſſus de Fernambouc, il y en a deux où l'on va en remontant la riviére du Récif, dans laquelle l'on fait de l'eau pour les Vaiſſeaux, & qui eſt bordée de tres-beaux arbres des deux côtez· Ces moulins

ſont des machines admirables & d'une longue deſcription. Le principal mouvement ſe fait par trois mats droits qui tournent de ſorte les uns dans les autres, que quand le bout de la canne de ſucre eſt ſerré, le reſte ſuit neceſſairement; & s'il ſe prenoit un doigt de ceux qui y mettent ces cannes, le corps ne pourroit s'empêcher d'eſtre attiré entre ces mats, & ſeroit reduit en poudre, s'il n'y avoit des inſtrumens toûjours preſts pour couper les bras de ceux qui ſont pris, afin de ſauver le reſte du corps. Il y a un feu perpetuel ſous quatre étages de chaudieres, & le jus des cannes de ſucre coule des unes aux autres & s'y cuit. De ces deux moulins, l'un tourne par la force de l'eau, & l'autre de chevaux & de bœufs, & à leur défaut, les Noirs en ont la peine auſſi-bien que du reſte de ces machines & du feu. S'ils le font avec quelque lenteur, ils ſont mis en ſang, & pour empêcher que la gangrene ne vienne à leurs bleſſures, leurs Maîtres apprehendans de les perdre, les font frotter avec du ſel & du vinaigre. Ils ne laiſſent pas dans cette dure captivé de ſe réjoüir quelquefois. Le Dimanche

dixié-

dixiéme Septembre 1666. ils firent leur Feste à Fernambouc. Aprés avoir esté à la Messe au nombre environ de quatre cens hommes & de cent femmes, ils éleurent un Roy & une Reyne, & marcherent par les ruës chantans, dansans, & récitans des vers qu'ils avoient faits, precedez de hautbois, de trompettes & de tambours de basque.

Ils estoient vestus des habits de leurs Maîtres & Maîtresses, auec des chaisnes d'or & des pendants d'oreilles d'or & de perles; quelques-uns masquez. Les frais de la ceremonie leur coûtérent cent écus. Le Roy & ses Officiers ne firent rien pendant toute cette semaine, que se promener avec gravité l'épée & la dague au côte.

Tous les Habitans de ce Pays jusques aux enfans, ne marchent point en campagne, qu'ils ne portent de grands coûteaux nuds, trenchans des deux côtez, pour couper ces serpens nommez Cobre-veados, qui sautent des arbres sur eux, les entortillent & les étoufferoient s'ils ne les tranchoient promptement. On en voit plusrs avec des cicatrices sur les reins, des blesseures qu'ils se sont faites en les coupant.

CHAPITRE VI.

Present fait au Gouverneur du Bresil. Son emprisonnement par les Portugais. Emotion contre les François ; & ce qui se passa jusques au départ de la Flotte.

POUR reconnoiſtre les preſens & l'honnêteté du Seignor Dom Hierôme Mandoce Furtado Gouverneur du Breſil, & obtenir ſa permiſſion de faire entrer dans le Port trois Vaiſſeaux qui couroient riſque de reſter à la côte, s'ils n'eſtoient racommodez, Monſieur de Mondevergue & les Directeurs luy envoyerent un juſte-au-corps d'écarlatte en broderie, eſtimé deux cens piſtoles, deux pieces d'Ecarlatte de cinquante-deux aunes, des toilles, d'autres étoffes, & une paire de tres-beaux piſtolets. Il les receut fort agréablement, mais apparemment dans quelque défiance. Il ne voulut point permettre qu'aucun Vaiſſeau entrât dans le Port.

Le 31. jour d'Aouſt, ce Gouverneur ſortant de l'Egliſe Paroiſſiale où il venoit de

de reconduire le Saint Sacrement, fut arrêté, & avec luy le Seigneur Dandrade. Quarante personnes le veilloient depuis quatre mois pour s'en asseurer, & enfin le voyant en Ville peu suivy, & la coûtume des Portugais de la plus haute qualité estant d'accompagner le Viatique lors qu'ils le rencontrent, ils le firent porter à un homme qui n'étoit point malade, & passer au quartier où estoit le Seignor Dom Mandoce, qui suivit & fut environné au retour par ceux qui avoient resolu de s'en saisir. Cependant la populace qui ne sçavoit pas le veritable motif de cette action, croyoit que le Gouverneur estoit arresté, parce qu'il vendoit la terre aux François, & crioit qu'il les falloit tous tuer. Plusieurs François épouventez passerent le Pont, & se jetterent dans les Capucins, où ils furent incontinent assiégez; & quelques autres furent amenez & desarmez dans les Corps de Garde. Mais un Officier de la Camera de Fernambouc, qui est le Conseil du Gouvernement, fut aussi-tôt trouver Monsieur de Mondevergue, à qui il dit que le Gouverneur estoit un Tiran, & que le Roy

avoit commandé de le renvoyer à Lisbonne les fers aux pieds; que les François ne devoient rien craindre, & que pour sa seureté particuliere, il alloit poser un Corps de Garde de Portugais à sa porte : ce qu'il exécuta. Un autre Officier fit excuse à ceux qu'on avoit désarmez, leur rendit leurs épées, & maltraita ceux qui les avoient ôtées, pendant que deux autres couroient à cheval par les ruës faire deffenses aux Portugais & aux Noirs qui estoient attroupez en grand nombre, de faire aucune insulte aux François. Ceux qui assiegeoient les Capucins furent dissipez. La Chambre en corps alla offrir à Monsieur de Mondevergue toutes sortes d'assistances & de rafraîchissemens, & ordonna des Corps de Garde dans les places de Fernambouc pour empêcher le desordre.

Une Flotte qui estoit à la Baye de tous les Saints, arriva bien-tost aprés ce tumulte. L'Amiral salüa le Pavillon François de treize coups de canon, qui luy furent rendus coup pour coup. Elle remit à la voile, composée de trente Vaisseaux chargez de sucre & de tabac, avec un riche

Gallion

Gallion revenant de Goa & d'autres endroits des Indes. Le Seigneur Dom-Mandoce fut embarqué ſur l'Amiral & envoyé à Liſbonnne. On a ſçeu depuis, qu'il s'y eſtoit fort bien juſtifié, & revenu dans ſon Gouvernement.

Les Directeurs François firent deux dépêches pareilles; l'une qu'ils mirent ſur un Bâtiment Flamand, & l'autre ſur un Biſcayen, qui eſtoient de cette Flotte. Monſieur de Mondevergue avoit fait remercier Meſſieurs de la Chambre du Gouvernement du Breſil par le Pere Anthoine, Gardien des Capucins, des honneſtetez qu'ils avoient euës pour luy. Ils ſe picquerent de le ſurmonter en civilitez, & luy accorderent qu'il entraſt des Vaiſſeaux dans le Port: ce que Dom Mandoce avoit toûjours refuſé. Ils priérent que ce ne fût qu'aprés le départ de la Flotte. Si-toſt qu'on l'eut perduë de veuë, le Terron, la Ducheſſe, & la Paix y furent receus & radoubez.

Cependant le premier Meſtre de Camp Dom-Juan de Suza, comme Officier le plus conſiderable, fit des preſens en ſon nom à la Flotte Françoiſe. C'eſt un petit

commerce où les Commandans sont accoûtumez à ne pas perdre ; & pour quatre genisses, trois douzaines de poulles, dix-huit cocqs d'Inde, un panier d'oranges douces, une cave de neuf flaccons d'eaux de senteur, deux grandes boëtes de confitures & des pastilles à manger, on le remercia de seize aulnes d'Ecarlatte, d'une piece de Papeline, d'une tres-belle paire de pistolets, & de dix mousquetons.

Le vingt-quatriéme jour d'Octobre Monsieur de Mondevergue ayant esté conduit jusques hors le Récif par Messieurs de la Camera & le Seignor Dom Juan de Suza, remonta dans l'Amiral François au bruit du canon des Forts, & des Vaisseaux. Les Directeurs acheterent trois Négres cinq cens francs chacun, deux desquels estoient fort adroits à pêcher en pleine Mer sur trois morceaux de bois chevillez ensemble, ce qu'ils appellent Gingade; & l'autre sçavoit faire de la thuile & de la potterie. Ils acheterent aussi trois chevaux, deux jumens & un poulain, pour porter à Madagascar, où il n'y avoit point de ces animaux. Ils ne peurent avoir aucune nouvelle d'un soldat qui

qui ayant percé le tillac du Vaiſſeau le S. Charles, & défoncé une barrique d'argent, avoit pris cinq cens pieces de huit, & ayant paſſé ſeul dans une chaloupe qu'il avoit laiſſé ſur le Récif, eſtoit fuy dans le Breſil. Les Directeurs s'eſtans fait embarquer les derniers, ils furent au Conſeil qui ſe tint dans l'Amiral où, en cas que les Vaiſſeaux ſe ſeparaſſent, le rendez-vous general fut donné à Table-Baye au Cap de Bonne-Eſpérance.

CHAPITRE VII.

Départ du Récif devant Fernambouc. Arrivée à Table-Baye au Cap de Bonne-Eſperance.

LA Flotte compoſée de tous les Bâtimens que eſtoient partis de France (excepté le Houcre S. Denis qui n'avoit point paru depuis Teneriffe) de la Frégatte la Paix qui avoit eſté achetée des Eſpagnols, du Houcre le S. Jacques qui avoit eſté trouvé au Breſil, & d'un petit Vaiſſeau nommé Saumacque, que les

Directeurs avoient eu des Portugais, leva les ancres de devant Fernambouc le deuxiéme jour de Novembre, à huit heures du matin, & perdit terre de veuë sur les quatre heures du soir. Il est à remarquer pour ceux qui navigeront, que la rade du Récif devant Fernambouc est pleine de rochers & d'ancres, que ceux qui y ont moüillé ont esté contraints d'y laisser; & que les cables s'y rompans à la moindre agitation, les Vaisseaux courent risque d'estre brisez sur le Récif, c'est pourquoy il est bon de s'en tenir un peu loin. Le dixiéme Decembre la Flotte eut le Soleil pour Zenit la trosiéme fois de son voyage, à la hauteur des Abrothos, par estime cent lieuës plus vers l'Orient. Le douziéme l'Isle de la Trinité fut veuë; c'est de loin un grand rocher au milieu de quatre autres moins élevez, qui paroissent comme des pains de sucre: cette figure se perd en approchant, & les rochers baillent par la veuë des terres qui sont entreux. Aprés trois jours de navigation passablement bonne, à minuit du quinziéme au seiziéme Decembre la terre se montra à la faveur du clair de la Lune. Elle

Elle fut éloignée pendant la nuit, rappochée le matin, & connuë pour le Cap de Falſe qui eſt au continent d'Afrique. Le dix-ſieptiéme la Flotte entra dans la Baye de la Table au Cap de Bonne-Eſpérance.

CAPITRE VIII.

Fort des Hollandois à Table-Baye. Monſieur de Mondevergue y deſcend, Particularitez du Cap de Bonne-Eſpérance, & de la Baye de Saldaigne.

LEs Hollandois gardoient l'entrée du Pais de Table-Baye dans un Fort de quatre Baſtions de terre, fraiſez, paliſſadez, & entourez de foſſés pleins d'eau de mer; la face eſtoit une muraille de pierre de taille par le bas, & de brique par le haut, avec ſix pieces de canon qui battoient ſur la rade; il y en avoit trente-deux pieces en cette Fortereſſe où logeoient le Commandant, le principal Facteur & la Garniſon qui eſtoit de quatre cens hommes.

Prés

Pris de là on travailloit à un autre Fort de cinq Bastions Royaux de pierre de taille, lequel achevé on devoit ruiner le premier. Autour estoient vingt maisons mediocrement bâties, occupées aussi par des Hollandois.

Table-Baye est une hauteur en rond, de quatre lieuës de diamétre, de Pays fort beau & fort fertile; l'ancrage y parut asseuré, & les Vaisseaux François moüillés à six brasses de fond, n'y eurent aucun sujet de craindre le naufrage. Il sort quelquefois de cette Table des coups furieux qu'on nomme Raphales, qui tourmentent extrémement les Navires qui s'y rencontrent en ce temps-là.

Monsieur de Mondevergue, pour quelque ceremonie de salut dont il n'eut pas lieu d'estre satisfait à son arrivée, differa d'aller à terre jusques au vingt-neuviéme Decembre, qu'il y descendit accompagné des deux Directeurs, au bruit du canon de tous les Vaisseaux François, & de deux de Hollande qui estoient au Port, Le Commandant l'ayant receu au sortir de sa Chaloupe, le mena entre deux files de soldats iusques à l'appartement de Madame

me la Gouvernante, qui les attendoit dans sa premiere Salle. Elle les fit entrer dans une autre plus parée, où le dîner, qui fut proprement & abondamment servy, se passa avec tant de réjoüissances, que de grosses pieces de canon qui n'avoient point encore esté tirées dans ce Fort, le furent aux santez du Roy & de Messieurs les Etats, & qu'il ne se sauva pas une vître de l'étonnement de leurs coups. Le dîner finy, Monsieur de Mondevergue, le Commandant Hollandois, sa femme, & les deux Directeurs François monterent en Carrosse; on donna des Chevaux aux autres: Et avec l'escorte de 15. Cavaliers Hollandois, ils allerent deux lieuës sur terre dans une maison de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, fort bien bâtie & tres-somptuesement meublée. Il y avoit dans un grand jardin toutes sortes d'herbes & de legumes, & entr'autres des choux d'une prodigieuse grosseur: deux oliviers fort chargez de fruit, des pommes de reinette assez belles, des poires de bon-chrétien, des orangers, noyers, chastaignes, & tous les arbres ayans fleur ou fruit. Deux arpens de vigne

gne y estoient enclos, & il ne s'en falloit alors que trois semaines que le raisin n'y fût en parfaite maturité. Il s'en trouvoit quelques grappes dont on pouvoit goûter, & le vin, au rapport de ceux qui en avoient beu, approchoit fort de celuy du Rhin. Autour de cette maison & jusques à la mer il y avoit des habitations de Hollandois en forme de Colonies, qui estoient bien establies, & y tenoient des Terres de la Compagnie sans autre redevance que d'un petit cens, à la charge de luy vendre leur bled & leurs denrées au prix qu'elle y mettroit, & d'achepter d'elle ce qui leur estoit necessaire. Il leur estoit deffendu de rien traitter pour de l'argent avec les naturels du Pays, afin qu'il n'y fust pas dissipé. Il n'est pas necessaire d'y en employer, puisqu'ils donnent un mouton ou une vache pour aussi long de tabac en corde, qu'est la beste qu'ils trocquent.

On les appelle Cafres, autrement Hauteutottes, ils sont presque Noirs, & vont nuds, les hommes & les femmes n'ayans qu'un morceau de peau de bœuf pour cacher leurs parties. Tous les hommers generaent-

nera-

neralement n'y ont qu'un testicule, qui est le gauche; on leur arrache le droit en naissant, par une maniere de circoncision. Les plus notables se servent de peaux d'animaux en façon de manteaux. Ils sont tous fort curieux de se noircir, & ravis de trouver une poëlle ou une marmitte pour se frotter le visage; ils s'y font aprés des rayes avec les ongles, & y mettent de la brique pilée. Leur vivre le plus ordinaire est de boyaux de bœuf qu'ils mangent cruds, & portent à leurs jambes des tripes de toutes sortes de bestes dont ils se nourrissent. Ils sont errans par les campagnes & se retirent dans les bois & dans les montagnes où leurs cases sont couvertes de peaux d'animaux, & ils entretiennent du feu auprés, pendant la nuit. Ils n'ont aucun culte ny marque de Religion connuë, que le respect qu'ils portent au feu quand le Soleil ne paroît plus. Il est difficile de s'imaginer à quel point cette Nation est éloignée des façons de la vie civile.

Monsieur de Mondevergue envoya les sieurs de Lopis son neveu, Vimont Lieutenant de l'Amiral, la Bonté Lieutenant

de

de la Compagnie du ſieur Bechon; un Hollandois de Table-Baye, & deux Pilotes Flamans dans le petit Vaiſſeau la Saumacque, pour reconnoître la Baye de Saldaigne, qui eſt plus au Nord que Table-Baye: Ils en firent une relation fort juſte, mais trop longue pour la mettre icy toute entiere. Elle porte qu'il y a bon moüillage, abondance de poiſſon, des beſtes fauves & du gibier; que la pêche du loup marin peut fournir de l'huile & des peaux; ils ne diſent rien de la traite avec les Sauvages, n'y en ayant paru aucun pendant le ſéjour qu'ils y ont fait. Qu'il eſt difficile d'y faire de l'eau, la meilleure eſtant diſtante de ſix lieuës du bon ancrage, auprés duquel il n'y a qu'une petite Fontaine toûjours bourbeuſe. Ils éleverent ſur le bord un pilier avec les Armes du Roi, & cette inſcription: *Ludovico decimo quarto regnante, Franciſcus Lopius Montevergius in Orientem Legatus poſuit anno* 1666. Ils virent les traces de quantité de Lions & de Reinocerots aux environs des Fontaines, & beaucoup de Chevreüils. Ils remarquerent qu'il n'y avoit de bois que pour le fagotage. Ils trouverent cinq Iſles dans cette Baye, ſur

ſut deux deſquelles ils jugerent qu'on pourroit cultiver quelques plantages & nourrir du beſtail, ſi l'on y faiſoit ſortir de l'eau ; les autres ſteriles, où il ne peut demeurer que des Cormorans & d'autres oyſeaux qui vivent de la pêche & du limon de la mer.

CHAPITRE IX.

Départ du Cap de Bonne-Eſpérance. Arrivée de Monſieur de Mondevergue à l'Iſle de Maſcareigne.

LE ſeptiéme jour de Janvier de l'année 1667. la Flotte Françoiſe ſortit de Table-Baye, composée de tous les Vaiſſeaux qui eſtoient partis du Breſil, excepté la Saumacque qu'on laiſſa pour ſe radouber, le petit S. Jean qui en eſtoit party avant que les autres y fuſſent arrivez, & le Houcre S. Denis qui n'avoit point encore eſté trouvé. Le vingt-quatriéme Février, aprés avoir eſſuyé des calmes & des tempêtes, & monté juſques à quarante degrez vers le Midy pour éviter les cou-

courans de Mozambique, terre fut veuë aprés eſtre deſcendus juſques à vingt-un, & reconnuë pour celle de l'iſle de Maſcareigne. Les Bâtimens moüillerent du côté du Nord-Oüeſt à demy-lieuë de terre & trentecincq braſſes de fond dans une ance de deux lieuës de tour. Auſſi-toſt on envoya des Chaloupes chercher de l'eau & quelques rafraîchiſſemens, y ayant une diſette extrême ſur la Flotte, qui pendant ſa navigation de preſque un an, avoit tellement conſommé ſes vivres, que depuis quinze jours on les y diſtribuoit avec une œconomie qui marquoit la derniere neceſſité. On trouva ſur cette Iſle douze François ſous la conduite du ſieur Renault, qui y avoit eſté laiſſé Commandant par la premiere Flotte. Il paſſa dans l'Amiral où il rendit des lettres des Officiers de Madagaſcar à Monſieur de Mondevergue & aux Directeurs qui leverent les ancres le quatriéme Mars, douze jours aprés eſtre arrivez; deux Houcres allerent vers Galemboulle & Antongil pour la proviſion du ris, & la Frégatte la Paix vers la Province de Matatanes où il y en a quantité, les autres Bâtimens dreſſerent leur route

au

au Fort-Dauphin, où les trois qui s'écartoient se devoient rendre au plûtost avec leurs charges de vivres. On laissa les plus malades à Mascareigne, dont il fut jugé à propos de faire l'Infirmerie de Madagascar, à cause de la bonté de son air & de ses commoditez. Un Cordelier qui avoit esté embarqué au Bresil, fut prié de vouloir rester pour leur administrer les Sacremens & les consolations spirituelles.

CHAPITRE X.

Arrivée au Forst-Dauphin. Son estat.

LE dixiéme Mars terre parut à la hauteur de vingt-quatre degrez & demy: Aprés cinq jours tantost calme & tantost vent contraire, les Vaisseaux le S. Jean, la Marie, le Terron, le S. Charles, la Mazarinne, Duchesse, & un Houcre, se trouverent ancrez à la rade du Fort-Dauphin à neuf brasses d'eau, fond sable blanc. Du reste de la Flotte les deux Houcres S. Denis & S. Jehan estans égarez & la Sau-

Saumacque restée au Cap de Bonne-Espérance.

Ceux qui arriverent furent étonnez de voir ce fameux Fort-Dauphin gardé par les François depuis prés de vingt-cinq ans, en si mauvais estat, qu'à peine y avoit-il quelques huttes pour mettre les principaux à couvert. Il ne paroissoit que deux petits Bastions de cailloux, ruïnez du côte de la mer, & quelques pieux qui ne marquoient aucune regularité, avec neuf pieces de canon de fer sans afust & sans aucune élevation. Des premiers Agens de cette grande entreprise, le sieur de Beausse President, le sieur de Montaubon qui luy avoit succedé, le sieur Souchu de Rennefort Secretaire du Conseil Souverain, Rousselet, Houdry, & Baudry Marchands, n'y estoient plus, ny les Capitaines de Marine, Veron, Kercadiour le Tourneur & Girardin, ny le sieur Boisficelle des Essarts Lieutenant d'une Compagnie de Passagers des Vaisseaux; la Vierge de Bon-Port commandé par le Capitaine la Chesnaye, estoit party pour porter à la Compaguie les avis de l'établissement & des montres de ce que Madagascar

car produiſoit ; c'eſt le meſme qui fut atta-
qué par les Anglois, & qui fit naufrage
devant Grenezay. La Frégatte le Saint
Paul qui eſtoit ſortie du Fort-Dauphin
avec un Marchand & des Commis pour
aller reconnoître les côtes des Indes,
n'avoit point paſſé la Baye d'Antougil;
& ayant perdu ſes Officiers & ſon Mar-
chand, qui s'eſtoient auparavant mis hors
d'eſtat de finir ce voyage, par leurs diffe-
rens & leurs diſſipations, elle en eſtoit
revenuë & partie auſſi pour France ſous
la conduite du ſieur Cornüel, qui de Pilo-
te en eſtoit devenu le Capitaine. Le Tau-
reau avoit eſté perdu manque de cables
& de cordages, allant reconnoître le
Nord de l'Iſle. Il ne reſtoit que l'Aigle-
blanc & le Houcre S. Loüis, qui eſtoient
au Port ſans Officiers & ſans agrez. Ce
dernier eſtant allé à Antougil pour traiter
du ris & l'amener au Fort-Dauphin où les
François eſtoient dans le dernier beſoin;
le ſieur de la Vigne qui en eſtoit Capi-
taine, & le ſieur Guibillon qui faiſoit
porter de la Verrotrie & de la raſſade pour
negocier, s'eſtans avancez ſur la terre
avec peu d'eſcorte, un Grand qui préten-
doit

doit avoir esté maltraité des François, les avoit surpris & assassinez.

Il n'y avoit lors d'Officiers à Madagascar que le sieur de Chamargou qui en avoit esté Gouverneur pour Monsieur de la Meilleraye, & y estoit Commandant les Armes pour la Compagnie des Indes Orientales, les sieurs de la Case & Budée Lieutenans; & de Marchand, que le sieur Chervy contre qui tous les engagez demandoient justice, & crioient qu'il les faisoit perir de necessité.

CHAPITRE XI.

Prix des vivres. Réglement pour la subsistance. Arrivée de deux Houcres qui avoient esté envoyez de Mascareigne à Galemboulle & Antongil.

LEs François du Fort-Dauphin qui virent arriver la Flotte de Monsieur de Mondevergue dans un extrême besoin de vivres, mirent leur ris & leur bœuf, à cinq sols la livre, & le vin de miel à quatre francs le pot, pour profiter de l'occasion.

ſion. Le Gouverneur General, & les Directeurs qui ne trouverent rien pour la Compagnie, chacun des anciens Chefs ayant tiré de ſon côté, reglerent la ſubſiſtance en argent, & ordonnerent un écu par jour aux Capitaines, 30 ſols aux Lieutenans, 18 aux Enſeignes, douze aux Sergens, ſix aux Soldats. Aux Marchands quarante ſols, aux ſous-Marchands vingt-cinq, aux Chefs de Colonie vingt, aux Commis quinze, aux Ouvriers dix, & aux Colons ſix ſols. Il fut publié tambour battant & affiché que l'on eût à prendre les pieces de cinquante-huit ſols à à quatre francs, à peine de cinq cens livres d'amende: & comme les vivres avoient eſté mis à un prix exceſſif pour la plûpart des nouveaux venus, les Directeurs en achetérent des anciens François, & pour empécher les plaintes, ils redonnerent à deux ſols ce qui leur en coûtoit cinq.

Les reſtes du Gouvernement ancien aſpiroient encore à la ſuperiorité; Ces meſures aſſez dures de François à François, venoient en partie de ce que ceux qui eſtoient accoûtumez à commander il y

O avoit

avoit longtemps, ne pouvoient voir ſans chagrin leur arriver des Chefs par toutes les Flottes : & ſans doute que le retardement des progrés des affaires Orientales, eſt venu du double eſprit qui s'eſt rencontré d'abord à Madagaſcar, qui a continué tant que ceux qu'on y trouva ont vécu, & depuis aux Indes par la difference de Nation & de Religion des Agens de la Compagnie.

Les deux Houcres qui avoient eſté envoyez de Maſcareigne à Galemboulle & à la Baye d'Antongil, d'où l'on eſperoit abondance de ris, arriverent ſans en apporter. Les Officiers dirent que s'ils euſſent eu des Marchandiſes pour traiter, ils pouvoient en charger leurs Vaſſeaux : mais qu'ils n'y avoient trouvé ny Magaſins ny François, & que les Noirs avoient contraint ceux qui eſtoient à Antongil, de ſe retirer dix lieuës avant ſur les terres, parce qu'un Sergent nommé la Pile qui les commandoit, ayant maltraité un Grand du Pais, qui aſſaſſina le Capitaine la Vigne & Guibellon, s'eſtoit attiré la guerre qu'il n'avoit pû ſoûtenir.

CHA-

CHAPITRE XII.

Monsieur de Mondevergue se fait reconnoître Gouverneur General de la France Orientale. Son administration dans l'isle de Madagascar.

QUAND la police pour la subsistance fut établie, on fit connoitre sous quel gouvernement on devoit vivre à Madagascar. Les quatre Compagnies d'Infanterie estant rangées en bataillon, & tous les autres François assemblez, Monsieur de Mondevergue monta sur une estrade élevée de deux pieds, au milieu de laquelle estoit un fauteüil. Il y avoit deux bancs à ses côtez couverts de tapis fleurdelisez; l'un pour le Conseil, l'autre pour les Ecclesiastiques; ceux-cy ne s'y trouverent pas; Monsieur de Mondevergue dans un fauteüil de la hauteur des bancs seulement, ce qui difera de quelques jours sa reception, parce qu'il le demandoit plus élevé, & que les Directeurs qui s'y opposérent, & l'emporterent enfin, ne voulurent pas permettre. Les

ſieurs de Faye, Caron, de Chamargou & d'Epinay, eſtant ſur le banc à main droite du fauteüil, les lettres de Monſieur de Mondevergue furent leües par le ſieur Giron de la Martinette Commis en l'abſence du Secretaire, l'enrégiſtrement requis par le Sieur d'Epinay Procûreur General, & prononcé par le ſieur de Faye. Aprés quoy le Fort & les Navires firent une décharge de tous leurs canons, & les quatre Compagnies de leur mouſqueterie.

Le pouvoir de Monſieur de Mondevergue eſtoit abſolu ſur la milice & ſur les Officiers de Marine, comme Gouverneur general & Amiral. Le ſieur de la Giraudiere qui avoit des ordres pour commander en Mer en cas qu'il mourût, & qui s'eſtoit diſpenſé de monter pendant la route ſur le ſaint Jean, afin de n'eſtre pas ſoûmis à ſes ordres, n'obtint point ce Vaiſſeau aprés qu'il en fut ſorty. Il reſta dans le Terron qu'il avoit fait achêter en France par l'eſtime qu'il en fit, & qui par ſes défauts alongea cette Navigation de plus de ſix mois. Comme il n'oſa dire qu'il ne valloit rien eſtant à Madagaſcar, il fut contraint de le garder juſques à

ce

ce que l'ayant veu dégradé & échoüé à la côte, il mourut de déplaisir en partie de se voir sans employ; le sieur de Lopis ayant esté nommé Capitaine de S. Jean, le premier Bâtiment des François dans les Mers du Midy. Monsieur de Mondevergue pourveut aussi aux Charges vacantes dans ses quatre Compagnies d'Infanterie. Il donna au sieur Dandron Capitaine de ses Gardes, celle du sieur Bechon, & au sieur du Châtellet, celle du sieur Dergain (ces deux Capitaines étoient morts) une Lieutenance au sieur de Beauregard frere du sieur Dergain, & créa Major de cette milice le sieur de la Bonté qui en estoit le plus ancien Lieutenant. Elle campoit dans une petite plaine, où les Officiers firent bâtir des huttes & des cases par leurs soldats, & c'étoit le lieu proprement du Gouvernement de Monsieur de Mondevergue; car le Fort-Dauphin estoit habité des Marchands, Commis, & Chefs de Colonie, qui avoient tous leurs égards pour les Directeurs. Ils firent plusieurs especes de Conseils; il y en avoit un de Milice, un de Marine, un de Commerce, un de Subsistance, un de Colonie, & voulu-

rent preſider par tout, excepté aux deux premiers, pourquoy Monſieur de Mondevergue ſe trouvoit fort rarement aux autres, luy paroiſſant honteux d'eſtre inferieur à un Marchand: ce qui portoit ſouvent les affaires à la diviſion.

CHAPITRE XIII.

Arrivée de la Frégatte la Paix, des Matanes. Eſtat de cette Province. Raiſonnement d'un Ombiaſſe ou Sçavant.

APRES les deux Houcres venus d'Antongil ſans ris, les reſources eſtoient ſur la Frégatte la Paix, qu'on attendoit des Matanes, où l'on eſtimoit qu'il s'en trouveroit beaucoup, & meſme que le temps qu'elle tardoit, eſtoit employé à y prendre ſa charge. Elle arriva le quinziéme Avril avec cent ſoixante ſacs de trente livres chacun, & douze ſacs de féves, ce qui n'eſtoit que pour une ſemaine; car il s'en conſommoit trente ſacs par jour au Fort-Dauphin, & il n'y en a pas moins

moins fallu depuis l'abord de cette Flotte, jusques au départ du sieur de Faye pour Suratte, dont il sera parlé cy-aprés.

Le sieur de la Case avoit toûjours entretenu l'amitié de deux Grands de cette Province, Ramahaye & Ramahirac, qui dans toutes ses entreprises l'avoient servy avec beaucoup de constance; de sorte qu'il les distinguoit, & les partagoit plus avantageusement que tous les autres Grands qui le suivoient à la Guerre. Des Roquettes Sergent que le Conseil envoya commander quelques François aux Matatanes, ne croyant pas pouvoir si bien faire ses affaires en paix qu'en guerre, les y mit en jalousie. Ne s'estant adressé qu'à Ramahirac pour prendre ses avis, & luy témoigner de la confiance à son établissement, Ramahaye crut qu'il estoit negligé: ce depit & les prétentions de l'un & de l'autre sur des terres qui estoient entre leurs frontieres, leur firent faire quelques actes d'hostilité. Le Sergent sans donner d'avis au Fort-Dauphin, & glorieux de pouvoir decider seul de la fortune de deux Souverains de Madagascar, agit pour Ramahirac contre Ramahaye, brûla ses Magasins de ris, de fé-

ves & de vin de miel, détruisit ses plantages, & rendit ce Païs inutile à la traite: de sorte que lors que la Frégatte la Paix y fut, on n'en pût tirer que cette petite quantité de vivres qu'elle apporta au besoin tres-pressant du Fort.

Ce Sergent estoit un rusé, qui ayant esté destitué de son Commandement, & mandé de venir rendre compte de la guerre qu'il avoit entreprise contre un si bon allié, pria deux Ombiasses ou Sçavans des Matatanes de l'accompagner: Ils consentirent de passer au Fort-Dauphin, estant bien aises de connoître dans le centre de leur domination, des étrangers qui les cherchoient de si loin. Ils y parlerent pour celuy qui les avoit amenez, & tâcherent de donner un tour de justice à sa conduite. Neantmoins le Gouvernement estant informé de ce qu'il avoit pillé en son particulier, il fut taxé à deux cens bœufs de réparation: mais son poste luy fut rendu à la priere de ses Avocats.

Ces Ombiasses affectoient de ne rien admirer de ce qu'on leur pouvoit dire ou faire voir. L'un d'eux sembloit comprendre non-seulement la

lan-

langue Françoise : mais auſſi la Portugaiſe, l'Italienne, la Flamande, la Latine, la Grecque & l'Arabe, dans leſquelles ceux qui les ſçavoient parler, ſe divertirent à luy faire des queſtions. Il n'y répondit que dans la ſienne, & faiſoit entendre qu'on ne luy pouvoit rien exprimer en quel qu'autre que ce fuſt, qu'il ne le conçeût, & qu'il avoit une idée qui luy rendoit intelligibles tous les Idiomes dont les hommes ſe pouvoient ſervir.

Quelque curieux s'eſtant aviſé de luy demander ce qu'il croyoit de la conſiſtance & de la durée du monde, il répondit qu'il eſtoit éternel ; , que dans chaque ſujet il y avoit un grain d'immortalité qui ne pouvoit eſtre détruit : Qu'il eſtoit imperceptible & preſque inconcevable, mais qu'il retenoit la forme toute entiere de l'objet ; & que quand par l'agitation & le mouvement ce grain eſtoit pouſſé au lieu qui eſtoit propre à le reveſtir de ſa forme, il reprenoit toute la matiere qui luy eſtoit neceſſaire pour le rendre ſubſiſtant aux yeux, de meſme qu'il l'eſtoit avant d'en avoir eſté dépoüillé par une juſtice & une

diſpenſation immanquable qui donne à chaque ſujet ce qui luy appartient.

Comment croyez-vous que le monde ſe maintienne? reprit celuy qui l'interrogeoit. La terre, répondit il, pouſſe les herbes & les fruits que les brutes mangent: Les hommes ſe nourriſſent des herbes, des fruits, & des brutes; & les Aſtres qui ſont des corps plus ſpirituels, ſubſiſtent en tirant les eſprits qui ſe diſſipent inceſſamment & ne peuvent reſiſter à l'attraction ſuperieure, laquelle l'emporte enfin ſur la conſtruction de tous les individus qui ſont periſſables par la matiere dont les corps ſont compoſez; & ces meſmes Aſtres par l'air & par l'eau rendent leurs influences à la terre qui redonne les veſtemens de toutes les formes.

Ces Ombiaſſes firent paroître avoir d'autres viſions auſſi ridicules, ne croyent de lieu de peine que la corruption, & de joye que le dégagement de ce grain prétendu immortel qui ſe rhabille d'une chair toute neuve; traittent de folie les ſoins des hommes pour conſerver leurs vies, puiſqu'ils eſtiment que par la mort leurs infirmitez ſont reparées. Ils dirent encore

que

que suivant leur conception le monde estoit infiny, & qu'ils ne pouvoient pas comprendre qu'il y eût des bornes de rien, pour limiter quelque chose; tant l'esprit des hommes est capable d'égarement, s'il n'est éclairé par la foy.

CHAPITRE XIV.

Traites pour le Ris. Differend au Conseil entre Monsieur de Mondevergue, & Monsieur de Faye.

LES Directeurs estans devenus plus avisez par le retour inutile des deux Houcres, les renvoyerent bien munis de rassades pour traiter du Ris. Et aprés le départ de ces deux petits Bâtimens, ils en mirent de plus grands en mer pour courir aussi à la traite: Enfin il en arriva de Galemboulle, d'Antongil, de Sainte Marie & des Matatanes. Les Journaux font foy que pendant dix-neuf mois que le sieur de Faye est resté au Fort-Dauphin, il y en a esté déchargé six cens mil livres ou trois cens tonneaux: mais ménagé avec si peu de conduite, qu'il y a manqué en quatre temps differens, qu'il y a esté pil-

lé par des gens que la faim desesperoit, & qu'il ne s'est pas tenu de Conseil tant de fois pour toutes les autres parties du Gouvernement que pour celle de sa subsistance. Monsieur de Mondevergue ayant esté prié de s'y trouver un jour, par plusieurs François qui esperoient que sa generosité les feroit soulager, il y rencontra de tres-fortes oppositions, particulierement de la part du sieur de Faye. Le Capitaine de ses gardes, qui estoit vers la porte, remarquant son déplaisir d'avoir si peu de credit où il prétendoit estre Viceroy, prit à partie le Directeur qui luy resistoit, & le menaça mesme de le maltraiter : ce qui n'a jamais esté si bien raccommodé que le ressentiment n'en ait esté porté jusques à Paris, & que long-temps aprés on n'ait reproché à Monsieur de Mondevergue cette action, comme une violence qu'il avoit voulu faire aux suffrages du Conseil.

CHA-

CHAPITRE XV.

Partis des François dans l'Isle.

A L'arrivée de Monsieur de Mondevergue, les Magasins du Fort estans sans aucune commodité, & ne se trouvant pas un bœuf appartenant à la Compagnie, une partie de son argent destiné pour les Indes, passa entre les mains des particuliers qui eurent moyen de luy fournir des bestiaux & du ris.

Le sieur de la Case avoit amené cinq mille bestes d'un party qu'il commandoit du temps de la premiere Flotte, que les Gouvernans se partagerent; & si elles estoient demeurées à la Compagnie à qui elles devoient estre, elle en auroit eu provision suffisante pour quelques mois, aprés la venuë de cette seconde. Une telle quantité ne pouvoit pas estre consommée en si peu de temps par cent ou six vingt François qui restoient au Fort-Dauphin, à qui de plus il venoit des presens & des tributs. Aprés beaucoup d'ar-

d'argent de la Compagnie diſſipé pour achéter ce qui eſtoit à elle, & la diſette commencant à devenir generale, on eut recours au ſieur de la Caſe, qui à la tête de quarante François avança juſques au milieu de l'Iſle vers le Nord dans la Province des Vohiſangombes, où il prit douze mille bœufs & vaches. Par tout où il paſſa, il fit jurer aux Grands obeïſſance, particulierement à un nommé Ramilange des Machicores, qui proteſtoit de ne ſe ſoûmettre jamais qu'il n'eût eſté battu. Il vit aux Matatanes ſes anciens amis Ramahaye & Ramahirac qu'il emmena avec luy, écrivit encore des plaintes contre des Roquettes qui avoit ſi maltraité Ramahaye, dont il jugea ſe devoir rendre Protecteur pour regagner aux François ſon amitié & celle de quelques autres Grands ſes amis, qui murmuroient de ce qu'aprés tant de ſervices, ils l'avoient preſque reduit au deſeſpoir.

Le Grand des Lavaleſſes abandonna ſon Pays, & ſe retira avec ce qu'il peut emporter fort avant dans l'Iſle chez un autre Grand nommé Betſilio.

Les douze mille bêtes de ce party furent

rent reduites à trois mille par les pluyes qui en firent mourir les trois quarts, & le partage ayant esté fait aux Noirs sur le pied de la moitié, il en resta quinze cens aux François. Les fils de Ramahaye & de Ramahirac qui les avoient conduites jusques au Fort-Dauphin, furent remerciez par le Conseil, qui leur fit des presens, & manda par eux à leurs peres, qu'il seroit ennemy de celuy qui commenceroit la guerre, & seroit toûjours leur amy s'ils vivoient en Paix.

Un autre party marcha quelques mois aprés ce premier, sous la conduite du sieur de Chamargou, contre un puissant ennemy nommé Dian Rasaf, qui estoit entre les Machicores & Lavantague. Il avoit renduës inutiles deux tentatives que l'on avoit faites pour établir des colonies en son Pais, ce qui le faisoit vanter d'avoir battu les François; & disoit hautement que s'ils manquoient de provision pour aller jusques à luy, il leur envoieroit des vivres à la moitié du chemin pour leur faciliter de faire le reste. Tous les alliez du Gouvernement furent informez du dessein de luy donner combat, & invitez à

s'y

s'y trouver avec le plus de forces qu'ils pourroient. Dian Mahila Grand des Grands des Machicores, Dian Creinte Grand de Manamboulle, & trois de ses fils; Dian Rasatrou Grand d'Antomampe, Dian Ramousaye Grand d'Anossy, Dian Mamoulac Grand d'Andravoule, & un grand des Ambttaes avec dix mille de leurs sujets, se rendirent prés du sieur de Chamargon à Fanshere, où il avoit assemblé cent quatre-vingts François pour marcher avec luy. Plusieurs autres Grands y arriuerent aprés son départ, ou pour ne l'avoir pas sçeu assez tôt, ou pour faire montre d'une bien-veillance, dont ils ne vouloient point d'effet; car Rasaf estoit devenu si redoutable à Madagascar, que sans le nombre extraordinaire des François qui furent menez à cette expédition, il auroit esté difficile d'assembler un corps de Négres sous un autre que le sieur de la Case: mais enfin cent quatre-vingts François (ce qui passoit des deux tiers la plus forte troupe qui eût jamais esté à la guerre dans cette Isle) & un homme à cheval, les firent resoudre à se declarer contre Rasaf. Le cheval avoit esté

esté jusques à ce jour inconnu aux Négres, & leur donnoit de la terreur. Le sieur de Chamargou pressa sa marche pour profiter de la resolution où il les voyoit, & ayant rencontré Rasaf qui venoit à luy, aprés une décharge de ses fuseliers qu'il fit faire, un domestique du sieur de Chamargou, vigoureux garçon qui montoit le cheval, l'ayant poussé aux ennemis, il les dissipa par tout où il parut, & aprés avoir fait boulverser huit ou dix mille hommes par leur frayeur, que Rasaf & deux de ses fils eurent esté tuez, & qu'il ne se voyoit plus de cette armée que des fuyards, un seul nommé Chasafac favory de Rasaf, au desespoir de la mort de son Prince, & resolu de le suivre, attendit de pied ferme cet animal qu'ils appellent Dian Beliche, qui veut dire le Roy des Diables, & luy lança une saguaye. Le coup ayant atteint le poitral, le fit cabrer si fort qu'il se renversa sur le Caualier. Le Négre les voyans embarassez ensemble, & que ce Diable n'estoit pas immortel puisqu'il versoit du sang, luy donna quelques autres coups de saguaye qui le mirent hors d'estat de se relever, & saguaya aussi le Cavalier,

lier, pendant que d'autres François que l'impetuosité du cheval avoit devancez, arriverent qui tuerent Chasafac à coups de fusil.

Les sujets de Rasaf qui n'avoient pas esté pris ou laissez sur la place, estant en fuite & dispercez, ses troupeaux se trouverent sans conduite. Il fut assemblé un grand nombre de bêtes, dont il n'arriva que six mille aux habitations Françoises; ce n'estoit pas la sixiéme partie, le reste ayant esté consommé par le partage fait aux Négres, & par l'égarement pendant le chemin.

CAPITRE XVI.

Des Chefs de Colonie & de leurs Colons.

IL estoit passé pour Madagascar douze Chefs de Colonies avec leurs Colons. Le sieur Pavie arrivé le premier par le Houcre S. Loüis, & le sieur de la Picaudiere qui avoit retardé si long-temps au Bresil dans le Houcre le S. Jaques, se voyant peu de Colons de reste, les donnerent au Conseil pour faire ce qui luy plairoit

roit sur la promesse qui fut faite au sieur Pavie de le faire sous-Marchand, & au sieur de la Picaudiere Fiscal en quelque Jurisdiction. Il y avoit dix autres Chefs de Colonies, les sieurs de Hautmesnil, du Far, Crecy, le Févre, trois Lumagues, Virisel, &c. Le sieur de Hautmesnil fut envoyé à Manentin entre les Matatanes & Anossy, & le sieur du Far à Manamboulle avec les Commis pour la traite, & des Noirs qui portoient de la rassade, & devoient aider à construire des Forts: mais les Négres ayant abandonné les François, ce projet n'eut point d'execution. Rasaf ayant insulté comme il vient d'estre dit, ceux qui avoient passé du côté de ses Provinces, & deux autres qui estoient allé aux Matatanes & à Antongil, s'étant degoûtes de ce qu'ils ne trouvoient pas des richesses toutes prestes, qu'ils cherchoient bien plûtost que de bonnes terres, ils revinrent dire au Fort-Dauphin que le Pais ne valloit rien, & qu'il estoit impossible d'y establir des Colonies, Le Conseil de Madagascar, sans considerer que les grandes entreprises ne peuvent réüssir que par une constance opiniâtre à suivre un sed-

dessein, détruisit le plan qui en avoit esté formé en France, & sous pretexte d'apprehension que les Colons ne se jettassent parmy les Négres, il en déchargea les Chefs, à qui il donna des Employs, & prit leurs Colons pour Matelots.

On voulut penetrer pourquoy les Négres qui avoient esté donnez aux sieurs de Hautmenil & du Far, qui alloient dans un Pays amy & fort proche, les avoient abandonnez. On reconnût qu'estant tous à la devotion de sieurs de Chamargou & de la Case, ils n'agissoient que par leurs ordres. Le sieur de Chamargou ayant lors quantité de bêtes à vendre, empêchoit tant qu'il pouvoit, qu'il n'en vint, avant d'estre défait des siennes; & le sieur de la Case conservant des prétentions de souveraineté sur le Pays d'Amboulle, ne pouvoit souffrir qu'on le bridât d'un Fort, dont on ne luy donnoit pas le commandement. Chacun d'eux faisoit trouver tant d'impossibilité à ce qui ne luy plaisoit pas, qu'on ne conclud rien, & que les Colonies demeurerent inutiles : de sorte que dés-lors la Compagnie avoit deja changé trois fois de face à Madagascar, puis-

puisque d'abord elle estoit servie par des gens gagez, de tous métiers, ce qu'elle abolit; Qu'aprés les Colons y furent envoyez, qui n'y réüssirent pas; & qu'enfin toute la conduite fut laissée à des Commis qui cherchoient un negoce aisé & tout preparé, comme il se fait de place en place dans le commerce ordinaire. C'auroit esté une merveille si l'on avoit pû soumetre & faire valoir cette Isle, par une conduite si peu propre à l'état où on la trouvoit, & parmy des gens avec lesquels il faut de la fermeté.

CHAPITRE XVII.

Accommodement de Lavatangue & de Dian Manangue avec les François.

DIAN Manangue & Lavatangue qui estoient vers la Baye de Saint Augustin, avertis du grand nombre des François, songerent à se mettre à couvert de la vengeance qu'ils pouroient prendre, du premier qui avoit empoisonné & assommé Monsieur Estienne Missionnaire, & de l'autre qui

qui avoit fait aſſaſſiner quarante François diſperſez dans un champ de cannes de ſucre. Ils en envoyerent un au Fort-Dauphin, nommé Eſtienne des Solles, que les gens de Dian Manangue avoient pris. Son eſcorte eſtoit de douze Négres, entre leſquels il y en avoit deux qu'ils appellent Fidels, & qui avoient ordre de preſſentir s'ils pouvoient eſperer la paix. On eut beaucoup de joye d'en voir cette ouverture. Il eſtoit de la politique d'un Gouvernement qui vouloit s'étendre, d'oublier les offenſes pour déſarmer des puiſſans ennemis. Le Conſeil renvoya des Solles avec pouvoir de donner toutes ſortes d'aſſeurances, & les Fidels avec des preſens, & charge de dire à leurs Maîtres qu'ils ſeroient bien receus au Fort-Dauphin.

Des Solles avoit preſque oublié ſa Langue, & vivoit à peu prés comme les naturels de l'Iſle : mais auſſi chrétiennement qu'il pouvoit, & conſervant une marque de ſa Religion à la veuë de tous les Négres, qui ne luy firent, pendant quatre ans qu'il fut en leur pouvoir, aucune violence pour luy faire quitter. C'eſtoit une pe-

petite Croix que Monsieur Estienne avoit portée chez Dian Manangue, & qui estoit tombée entre les mains d'un de ceux qui l'assommerent: Des Solles trouva moyen de l'obtenir, & la natta dans ses Cheveux. Il n'est pas necessaire en ce Pays de se peigner pour s'entretenir la teste nette d'insectes, l'huile de Palma Christi dont on s'y frotte, exempte de cette incommodité.

Aprés cette députation pour sonder l'esprit des François, Dian Manangue leur envoya une Ambassade en forme, & pria d'en estre le Chef, Dian Manghourou son parent, Grand dans le Pays des Machicores, homme adroit & penetrant: Il arriva au Fort-Dauphin avec cent Négres, & prit des mesures si justes sur les dispositions où il trouva le Gouvernement, que Dian Manangue vint jurer paix & amitié pour luy & pour Lavatangue. Cecy se passoit pendant que le sieur de Chamargou tenoit la Campagne contre Rasaf. Dian Manangue se défioit tant de sa politique qui estoit ferme & judicieuse, qu'il n'auroit pas risqué d'entrer au Fort s'il y avoit esté.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Arrivée au Fort-Dauphin, des Houcres S. Jean & S. Denis, qui étoient égarez pendant la route, & de la Saumacque qui avoit été laissée au Cap de Bonne-Espérance.

LE Houcre le Petit S. Jean qui estoit party du Cap de Bonne-Espérance avant que Monsieur de Mondevergue y arrivast, n'aborda au Port-Dauphin que quelque temps aprés luy : on le croyoit perdu.

La Saumacque qui avoit esté laissée pour se radouber, parut vers la fin du mois de Mars ; & pendant qu'on la rajustoit à Table-Baye, elle apprit des Vaisseaux Hollandois qui y ancrerent, que la Vierge de Bon-Port, premier Navire de retour de la Compagnie Françoise des Indes Orientales, avoit esté pris par les Anglois & fait naufrage à la veuë de l'Isle de Grenezay : Et que le feu, par un accident dont on ne pouvoit connoître l'origine, s'estoit mis à Londres, qui estoit presque en-

entierement brûlée. Ces nouvelles n'a-
voient pas encore passé jusqu'à Madagas-
car. Il ne restoit pour retrouver tous les
Bâtimens de la Compagnie, que le Hou-
cre S. Denis, qui peu de jours aprés leur
départ de devant Teneriffe, s'estoit égaré
des autres, & que l'on croyoit péry. Il
arriva au Fort-Dauphin un an aprés. On
sçeut que la cause d'une si longue naviga-
tion procedoit de ce que le Capitaine &
le Pilote avoient insensiblement doublez
toute la longueur de Madagascar, trois
cens lieuës d'avantage, & repassé la ligne
sans s'en appercevoir. Il n'y avoit appa-
remment personne dedans qui sçût pren-
dre hauteur, & ils ne se régloient que
sur la Boussolle. Au mois d'Avril de l'an-
née 1667. ils estoient abordez à la côte
d'Afrique à deux degrez vers le Nord;
ensuitte ils estoient allé à Sacator, où ils
avoient sejourné pendant quatre mois &
vêcu avec les Arabes, desquels ils
avoient esté bien receus, & qui leur
vendoient une poulle vingt sols, au-
tant un cabrit, quarante sols un mou-
ton, & huit piéces de huit une
vache. Ils dirent qu'il s'y faisoit trafic

P de

de civette à douze francs l'once, & qu'il la falloit prendre au poids du Roy pour n'y estre pas trompé, parce que les particuliers y faisoient du melange; Que l'aloës y estoit en quantité à soixante francs le cent pesant: Qu'il n'y avoit point de bled dans cette Isle: mais tres-grande abondance de dattes dont les Habitans se nourrissoient, & que l'on n'y mangeoit de ris que ce qui s'en apportoit de dehors par la traitte & le commerce. Les Officiers de ce Houcre ayant reconnu à la situation de l'Isle de Sacator, sur les Cartes, qu'il falloit revenir, retournérent: mais par un malheureux destin qui conduisoit ce Bâtiment, au lieu de prendre l'Orient, ils navigérent vers l'Occident de Madagascar, & abordérent Mozambique, où ils demeurérent pendant deux mois avec les Portugais, qui y estoient au nombre de douze cens, dans une petite Isle éloignée de trois lieuës de terre ferme, bien fortifiée & deffenduë de soixante pieces de canon de fonte. Quelques Noirs y estoient aussi, les uns libres, les autres esclaves. La terre n'y Produisoit point de légumes, &
n'y

n'y portoit de fruits que des cocos, des anamas, & des citrons, si peu d'orangers, qu'il n'y en avoit que vingt pieds qui estoient à la Maison des Jesuites. Il y avoit d'autres Maisons bien bâties & des Eglises peintes & dorées. L'eau y estoit tres-rare; & quand une cisterne qui en faisoit toute la provision estoit épuisée, il falloit passer au continent d'Afrique en des canots, & en aller chercher loin sur la terre. La viande fraîche y estoit fort chere; un bœuf coûtoit soixante écus; le lard & le bœuf salé, dix sols la livre; le cochon frais, vingt sols. Le pain, trois fois ce qu'il s'achepte communément en France; les poulles, quinze sols; le beurre, dix sols. La pipe de vin de Madére, quatre cens écus. L'argent y estoit rare: mais l'or commun, & c'est ce qui faisoit trouver ce poste bon: Les Portugais le tiroient du Royaume de Sofola, qui en est à cent cinquante lieuës. L'on monte par la Riviére des Coriantes jusques à la mine d'or.

Ces Navigateurs surprirent extrémement au Fort-Dauphin par leur arrivée

 qu'on

qu'on n'esperoit plus. Ils avoient vendu toutes leurs marchandises pour subsister, & les deux Commis nommez la Sereine & Droüault, ne voulans pas risquer de naviger d'avantage sur ce Houcre, estoient restez à Mozambique, dans l'esperance de passer à Goa par la voye des Portugais, & de-là à Surratte pour y attendre les Directeurs François.

CHAPITRE XIX.

Départ du sieur Caron de Madagascar pour Suratte, & d'un Houcre pour France.

LE Conseil de Madagascar voyant la saison s'avancer & le peu de moyen de faire une éclatante ouverture de commerce dans les Indes, resolut de commencer cette grande entreprise en fort petit équipage; la cause de cela fut que la Flotte sur laquelle le Directeurs estoient venus, avoit consommé ses vivres & ses agrez, & que depuis il n'e-

sto:

ſtoit arrivé qu'une Fluſte nommée la Couronne, qui avoit fait auſſi une tres-méchante navigation, & s'eſtoit laiſſée entraîner à la Baye S. Auguſtin du côté de l'Iſle qui regarde le Monomotapa, où elle avoit retardé quelques mois.

Le ſieur Caron ſe chargea de paſſer ſur le Vaiſſeau le S. Jean, accompagné ſeulement d'un Houcre, & d'aller à Suratte achepter quelques marchandiſes pour les envoyer en France faire montre de quelque choſe, pour l'argent qui en eſtoit ſorty.

Le ſieur de Faye reſta à Madagaſcar en attendant une Flotte pour ſe faire potrer avec plus de pompe.

On fit des ſalaiſons de bœuf par petites tranches deux fois ſallées de ſel neuf, & expoſées au Soleil & à la fumée: Car dans les Pays chauds il eſt difficile d'empêcher la putrefaction des viandes, & chaque bœuf ainſi preparé n'en rendoit pas ſoixante livres propres à embarquer.

Par la Fluſte la Couronne, il eſtoit arrivé un Perſan nommé le ſieur Marcara, que le ſieur Caron prit avec pluſieurs autres

Marchands & Sousmarchands, & partit le 27. Octobre de l'année 1667.

Un peu aprés le Houcre S. Robert fut mis à la voile pour France. Le Navire la Marie qu'on y destinoit, n'ayant pû estre suffisamment pourvû de vivres, il fallut se contenter de ce petit Bâtiment, qui fit une bonne navigation & aborda au Port Loüis avec le sieur Giron de la Martinette, chargé de la rélation du Pays & de la conduite des Agens de la Compagnie. Il avoit esté jugé à propos à Madagascar de faire voir à Paris un homme qui eût esté témoin de tout le Gouvernement depuis l'arrivée de la premiere Flotte jusques à ce départ; celuy-la y parut propre & bien ménagé par Monsieur de Mondevergue & par le sieur de Faye: Il fut rendre raison de tout ce qui s'estoit passé; mais sa politique le trompa : Car ayant trop panché du côté de Monsieur de Mondevergue, il eut contre luy tous les Marchands de la Compagnie, qui empeschérent qu'il n'eût de l'employ dans les Indes. Il asseura néantmoins que Madagascar n'estoit pas tenable, ce qui estoit conforme à l'esprit de la direction du commer-

merce, qui ne se plaisoit pas à déterrer les richesses qu'elle ne pouvoit se persuader estre ensevelies dans cette Isle.

Le sieur Chervy eût accompagné son procez en France, s'il ne fût point mort un peu auparavant ce départ. Le sieur Despinay Procureur General avoit esté chargé de l'instruire sur les plaintes qui s'estoient faites contre luy & ceux de sa cabale, On les accusoit d'avoir fait convertir en menilles presque toutes les especes d'argent de la Compagnie, & d'en avoir traitté pour leur compte particulier. On disoit que le sieur le Mire Lapidaire à ses gages, qui n'avoit taillé que six topases pour elle, avoit travaillé à soixante pierres precieuses pour ce Marchand: Que lui & ses associez avoient fait fourrer un tiers d'alliage dans une grande quantité de menilles d'argent, avec lesquelles ils avoient trafiqué tout le miel des Pays circonvoisins: Qu'ils en avoient debité le vin au prix qu'ils avoient voulu; & que quelques Grands ayant reconnu leur mixtion, avoient fait la guerre pour ce sujet, & refusé de négocier depuis.

CHAPITRE XX.

Retour du Vaisseau le S. Jean de Suratte à Madagascar. Départ de la Couronne & du Houcre S. Denis pour aller à Suratte, & du petit S. Jean pour faire le tour de l'Isle.

LE sieur Caron estant à Suratte, prit langue avec deux Courtiers Banians qui luy eurent bien-tôt fait achepter dequoy charger le S. Jean, qu'il fit partir promptement pour donner des marques de sa diligence & de sa capacité. Ce Navire aborda au Fort-Dauphin le 21. Juin 1668. & ce qui surprit beaucoup, fut d'y trouver le sieur Macara les fers aux pieds. Il a esté imprimé de longs Factums de cette affaire, où de la part du sieur Macara, il est soûtenu que n'ayant pas voulu consentir aux propositions que luy fit le sieur Caron de travailler de concert à leur utilité particuliere sur un si beau fond que celuy de la Compagnie, qui n'y connoîtroit rien, il avoit épuisé toute

toute son adtesse & tout son pouvoir pour le faire périr. Voicy le sujet de leur querelle.

Le Vaisseau le S. Jean estant à la rade devant Cochim le 24. Decembre 1667. quelques Officiers de la Garnison Hollandoise furent de la part du Gouverneur complimenter le sieur Caron, qui les retint à diner. Les ayant conduits à la sortie jusques à la porte de sa chambre, il laissa le reste des honneurs à faire au premier d'aprés luy. Le sieur Macara qui croyoit avoir quelque qualité au dessus du sieur de Reïncboz, qui se presenta aussi pour les conduire, luy enjoignit de se retirer. L'autre voulut le primer sur le Réglement qui portoit, que où se trouveroient deux employez de la mesme qualité, l'un François, & l'autre étranger, le François auroit la preséance; & apportant la derniere violence à soûtenir ce rang, d'où le Persan le repoussoit, il donna au sieur Macara un soufflet qui fit beaucoup de bruit & de scandale. Ce coup a eu des suittes tres-fâcheuses. Le sieur Macara n'a jamais esté depuis du sentiment du sieur Caron, qu'il a toûjours dit

 luy

luy avoir fait faire cette insulte : de sorte que ne suivant plus l'esprit de ce Directeur, le sieur Caron l'accusa de revolte, mesme de l'avoir voulu faire assassiner. Sur ce pretexte il le destitua de ses emplois & le renvoya au conseil de Madagascar, où le sieur Macara fut declaré innocent, la Sentence renduë contre luy cassée, & deliberé de citer les sieurs Bebert & Reimebots qui l'avoient signée, pour s'y venir justifier,

Outre les toilles, les salpestres, le poivre, le sucre & autres marchandises, il y avoit provision dans le S. Jean de trente milliers de biscuit pour son voyage de Madagascar en France; & un Marchand nommé le sieur Menilhon Provençal, à qui le sieur Caron avoit donné permission d'aller vendre ses Marchandises des Indes au Fort-Dauphin, & du vin de Goa & de Perse, qui y fut distribué à trois liv. le pot. Le sieur de Faye Directeur luy donna vingt-cinq pour cent de profit.

Peu de temps aprés l'arrivée du Saint Jean, les François du Fort-Dauphin se virent dans le dernier besoin de vivres, estant impossible de tirer du ris des Matatanes où Ramahaye, quoyqu'il eût promis,

mis, ayant toûjours l'esprit irrité du traitement qu'il avoit receu du Sergent qui brûla ses magasins & ses plantages, avoit gagné celuy de Ramahirac. Ils s'estoient accordez de ne plus rien traitter avec les François; ce qui avoit obligé de transporter l'habitation qu'on avoit en cette Province, en celle des Antavares trente lieuës plus loin, d'où l'on esperoit beaucoup par une Riviére que les Chaloupes pouvoient remonter soixante lieuës.

Les sieurs Martin & de Flacourt Agens de Commerce à Galemboulle & Antongil, en avoient esté rappellés, sur ce que les Ambouettes, peuples puissans vers la pointe du Nord, à la persuasion du Grand qui avoit esté maltraité par la Pile, & qui pour se venger avoit fait assassiner les sieurs de la Vigne & Guibillon, s'étoient répandus en ces Provinces, & en ayant enlevé toutes les commoditez des Habitans, les avoient menacez qu'ils reviendroient les brûler s'ils faisoient ny troc ny liaison avec les François. Les plantages néantmoins y estant faits depuis; le sieur de Belleville à qui on laissa quarante hommes pour veiller sur ces deux endroits, & sur

l'Isle Sainte-Marie où il estoit ordinairement, conservoit les fruits en attendant leur maturité: cependant le Fort-Dauphin n'estant secouru de vivres d'aucun quartier de l'Isle, le Conseil en fit sortir quantité de bouches sur la Couronne & sur le Houcre S. Denys, qui partirent avec ordre d'aller attendre à Sacator le temps le plus propre pour faire le voyage de Suratte. Il y avoit dessus avec les passagers & les Commis dont on soulageoit l'habitation, treize barres d'argent pesans deux mille deux cens quarante deux marcs, & quelques miliers de plomb, le tout faisant soixance & dix mille francs, pour employer en bled, en ris, & autres rafraichissemens pour le Fort-Dauphin.

Le Houcre le petit S. Jean avec autant de gens qu'il en pût tenir, fut envoyé faire le tour de l'Isle par la pointe au Midy, doubler le côté d'Occident, passer par la pointe du Nord, & la reconnoître jusques à Antongil, depuis lequel lieu usques au Fort-Dauphin, les côtes voient esté frequentées par les François: mais ce Bâtiment ne fut pas plus avant

que

que Mozambique, & revint ſur ſa cingle avec quelques eaux de vie, que les Commis trafiquérent d'un Navire Anglois qu'ils rencontrérent. Ils n'exécutérent point leurs ordres qui eſtoient encore de reconnoître les Iſles de Mayette, Comoro, Jean de Nova & les Baſes de India, & ſonder par tous les Ports, Ances, Bayes & Riviéres. Un Ingénieur qui y eſtoit embarqué, devoit deſſigner les terres & les côtes, & en faire des cartes.

CHAPITRE XXI.

Arrivée à Madagaſcar des Vaiſſeaux l'Aigle-d'or, & la Force, venans de France. Départ de Madagaſcar pour France du Vaiſſeau le S. Jean.

L'ATTENTE d'une Flotte de France retardoit la ſortie du Vaiſſeau le Saint Jean, & la reſolution eſtoit au Fort-Dauphin de n'en rien faire partir qu'il n'y fût arrivé des nouvelles d'Europe, & qu'on ne pût faire réponſe & des objections ſur les ordres qui ſeroient donnez. Enfin

Enfin le 28. Aoust 1668. le Navire l'Aigle d'or venant de France, & peu de jours aprés celuy nommé la Force, parurent. Sur le premier estoit embarqué le sieur Goujon Conseiller au Conseil Souverain de Madagascar, & tous deux garnis d'une sorte de rassade noire & d'autres couleurs tristes, qui n'y estoit point du tout de Commerce.

On apprit par les paquets rendus à Monsieur de Mondevergue & au sieur de Faye, que pendant l'année 1667. il n'estoit sorty ny Flotte ny Vaisseau de France pour les Indes. Cette nouvelle tira de l'apprehension où l'on estoit, que les Anglois avec qui il y avoit guerre ne s'en fussent emparez: mais donna du dépit de voir la négligence commencer dans une entreprise, qui pour réüssir devoit estre soûtenuë par des envoys continuels. Ainsi pour réveiller cet assoupissement lequel rendoit les premiéres Flottes inutiles, & anéantissoit l'établissement; le Vaîsseau le S. Jean fut incontinent mis à la voile, chargé, outre ce qu'il avoit apporté de Suratte; de Cuirs, d'Indigo, d'Aloës, de Montres de Gommes & de Poivre

Poivre de Madagaſcar, & avec les Memoires de tout ce qui s'y eſtoit paſſé juſques au jour de ſon départ. Il arriva au Port Loüis commmandé par le ſieur de Lopis, à qui Sa Majeſté fit l'honneur de donner ſon Portrait enrichy de diamans, pour marque de la ſatisfaction qu'elle avoit de ſa conduite particuliere.

LIVRE

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Départ du sieur de Faye, de Madagascar pour Suratte, dans l'Empire du Grand Mogol.

PENDANT que le Vaisseau le S. Jean voguoit vers l'Europe, le sieur de Faye s'ennuyoit à Madagascar, où il se voyoit inutile. Il avoit toûjours attendu une Flotte de douze Navires, & des presens de prix, afin de ne pas aborder Suratte avec peu d'escorte, & pour faire un début pompeux ; car il ne considéroit le voyage du sieur Caron que comme l'avantcoureur d'une arrivée magnifique, qui n'estoit que trop publiée dans les Indes : mais se trouvant obligé de partir avec trois Bâtimens, il choisit la Marie pour son passage.

passage. Le chagrin qu'il avoit eu dans son séjour à Madagascar, luy suggéra de conseiller en France l'abandonnement de cette Isle, son but estant de faire un Commerce de Marchandises prestes dans des Magasins, ce qui avoit esté son exercice, & non de faire sortir des entrailles d'une terre inconnuë des richesses qui ne se découvrent que par de grands soins, une forte application & une patience bien perseverante.

Les sieurs Joubert son parent, Martin Marchand, Menusier & Flacourt sous-Marchands, & neuf Commis furent sur le mesme Vaisseau.

Le sieur Goujon demeura sur l'Aigle-d'or qui l'avoit amené de Franee; & avec luy les sieurs Froćter & Roussel Marchands, Calmel & Petit sous-Marchands, & quatre Commis, & dans la Force les sieur Macare, Virisel, Rochette Marchands & sous-Marchands, & quatre Commis, tous gens compris dans l'affaire du sieur Macara, lesquels le sieur Caron avoit destituez de leurs employs par ses sentences, & que le Conseil Souverain de Madagascar avoit rétablis par ses Arrests.

Avant

Avant le départ de ces Bâtimens, il fut arrêté que sur les Marchandises qui se distribûeroient aux François de Madagascar, la Compagnie prendroit cent pour cent de profit de celles qui viendroient de France, & soixante & quinze pour cent sur celles des Indes. Ainsi un Matelot ou autre dont les gages n'augmentoient point, trouvoit à Madagascar son payement à raison de quatre francs les pieces de cinquante-huit sols, qui estoit plus d'un quart de perte, & achêtoit une fois plus cher, ce qui n'estoit pas juste, & acheva de dégouter ceux qu'on y lassoit.

Ces choses resoluës, le sieur de Faye remit les Sceaux du Roy entre les mains du sieur d'Epinay, suivant des ordres de la Cour apportés par le sieur Goujon, & s'estant embarqué, les trois Navires firent voile pour Suratte le dix-neuviéme jour d'Octobre de l'année 1668. Cette navigation fut élevée jusques à trente-six degrez de latitude meridionale par estime à 98. degrez de longitude, le Fort-Dauphin posé à 72. Ensuite on courut au Nord jusques au septiéme Decembre à la veuë de l'Isle de Gamo, qui est à cinq degrez

degrez de la ligne du côté du Midy, que l'on vogua vers l'Orient pour éviter les Isles Maldives qui sont extremement embarassantes par la quantité de rochers qui les environnent. Le treisiéme ces trois Vaisseaux passérent la ligne par estime, à 105. degrez de longitude. Le quatorziéme, hauteur prise, ils se trouvérent avancez de plus de trente lieuës depuis vingt-quatre heures, sans avoir eû de vent que tres-peu, ce qui fit juger que les courants qui sont sans doute de la ligne au Nord, les avoient portez.

CHAPITRE II.

Veuë de l'Isle de Ceilon, & des Forts que les Hollandois ont dans cette Isle.

LE vingt-quatriéme Decembre, l'Isle de Ceilon fut veuë d'abord comme une terre basse qui paroissoit assez belle, & plus avant des hautes montagnes couvertes de bois. Le vingt-cinquiéme au matin, les François sondérent par le

le travers d'une Baye appellée de Mata qui est du côte du Midy, où deux Vaisseaux Hollandois les ayant reconnus, furent moüiller au dessus du Cap Rouge qui est un coin de cette Baye, sur laquelle il y avoit des maisons, des magasins & une petige Forteresse avec pavillon Hollandois. Cette habitation se nomme Saudy. L'Aigle-d'or. en approcha, & fut abordé d'un canot, dans lequel estoit un soldat qui dit de la part du Gouverneur appellé Piter Groot, que les François seroient bien-venus par tout où il y avoit des Hollandois, & que s'ils vouloient écrire, il y avoit à Pontugal des Vaisseaux prests à partir pour l'Europe. Le sieur Goujon fit une dépêche à la Chambre generale de France pour donner avis du lieu où ils estoient.

La Ville de Pontugal fut découverte de trois lieuës auprés d'une montagne en forme de Pic, qui la fait reconnoître. On distingua avec des lunettes à longue veuë une fort belle Forteresse neuve, quantité de maisons bien bâties, & cinq grands Navires moüillez dans la Baye, sur laquelle elle est située. On avoit sçeu du soldât qu'avoit

qu'avoit envoyé le Gouverneur de Saudy, que les Hollandois estoient en guerre contre le Roy de Ceilon, auquel ils avoient pris grand nombre de sujets quils faisoient travailler au Fort de Pontugal les fers aux pieds.

Le 27. voguans le long de l'Isle du côte du Midy, il parut une habitation de Hollandois sur une éminence nommée Barberin.

Le 31. à vingt lieuës de Pontugal, se découvrit la Ville de Colombo, bien bâtie au bord de la Mer, sur un terre-plain garny de beaux arbres qui font une tres-agréable perspective. Il y avoit une grande Forteresse à côté, & huit Navires à la rade.

Les Hollandois qui tiennent à Ceilon outre Pontugal & Colombo, deux Villes nommées Negombo & Japhnepatan, sont établis & tres-bien fortifiez sur les côtes de l'Occident, du Septentrion & du Midy; pour le côté de l'Orient, ils ne le gardoient point, parce qu'il n'y avoit point de canelle: Les Portugais y ont néantmoins autrefois eu des Forteresses que les Hollandois ont prises & démolies à

sept

ſept degrez & demy & huit degrez de latitude au Nord en deux places dont l'une s'appelle Tinkemale, & l'autre Battecalo. Cette derniére eſt ſur une Baye tres-ſeure où tombe une grande Riviere; les Navirus y entrent & en ſortent à la voile. Au coin de cette Baye eſt un endroit fort commode pour bâtir une Fortereſſe, & que le Roy de Ceilon voudroit bien avoir donné à une puiſſance capable de le deffendre de l'oppoſition des Hollandois qui emportent ſa canelle ſans rien payer, pretendans avoir depenſé de grandes ſommes à le delivrer des Portugais. Ils conſervoient toutes les Villes & tous les Forts qu'ils leur avoient pris, exceptez ceux qu'ils démoliſſoient, & n'en rendoient point au Roy de Ceilon, quoy qu'ils ſe fuſſent obligez par traitté de luy en remettre quelques uns : ils les tenoient comme gages de leur deub, & prenoient la canelle pour partie de l'intereſt.

On pourroit toûjours avoir aiſément correſpondance de Battecalo avec le Roy; car la Ville de Candie où il demeure, eſt ſituée à peu prés au milieu de l'Iſle à deux journées de Battecalo & à deux journées de

de Colombo. Les Cartes Géographiques manquent, de les mettre autrement.

Proche de Candie du côté de Batteca-lo, il y a un tres-beau Bois de canelle, que les Portugais ny les Hollandois n'ont jamais possedé, parce qu'il est trop prest de la puissance du Roy, & aussy qu'ils n'y ont pas employé la derniere force, la côte d'Occident donnant plus de canelle que tout le monde n'en peut consommer. Ce Roy qui n'estpas riche, parce qu'on luy prend ce que sa terre produit de meilleur, sans rien payer, auroit bien voulu trouver Marchand à qui vendre ce Bois. c'estoient des dispositions au négoce de la canelle, qui devoit réüssir aux François. Tout le debit s'en fait par les Hollandois qui ne la tirent que de Ceilon : mais les dépenses exessives qu'ils font en cette Isle, ont fait juger qu'ils y connoissent encore quelques autres avantages.

CHAPITRE III.

Veuë du Cap de Comorin. Navigation jusques à Cochim.

LE deuxiéme jour de Janvier de l'année 1669. le Cap de Comorin fut découvert à huit degrez de la ligne vers le Septentrion, & 99. degrez de longitude. Son extrêmité est une terre basse & blanche, qui avance un peu plus dans la mer que le bout d'une chesne de rochers qui sépare la côte de Coromandel de celle de Malabar, tout le long & par le milieu de cette grande Peninsule des Indes qui les contient toutes deux : cette chesne leur dérobe l'air & les vents qui passent par dessus : De sorte que les contrées basses n'ont de rafraîchissement que de la mer.

Proche de la pointe du Cap, il y avoit deux grandes maisons blanches & un petit Pavillon rouge entouré de cinquante cases d'Indiens Il en passa plusieurs aux Vaisseaux sur des Gingades avec des cocos, des poissons salez & de petits pains de sucre noir, qui voyant qu'on les payoit bien, y por-

y porterent du poiſſon frais, des poulles, des cabrits, des moutons, des cochons, des bananes & de la toille de cotton blanche & cruë. Les poulles ſe vendirent un Loüis de cinq ſols, les cabrits cinq à ſix, les moutons dix. Cette petite monnoye leur parût ſi belle, qu'ils ne voulurent point d'autres eſpeces. Ils prétendent ſe faire paſſer pour Blancs, quoy qu'ils ſoient preſque auſſi Noirs que les Africains; ils ſont néantmoins plus beaux, & ils auroient tous les cheveux longs, ſi les grandes chaleurs ne les obligeoient de les couper. Ils n'ont qu'un morceau de linge attaché à une ceinture pour couvrir leur nudité. Pluſieurs faiſoient entendre par le ſigne de la Croix qu'ils eſtoient Chrétiens, & demandoient des chapelets. Il y avoit cinq Jeſuites diſperſez de cinq lieuës en cinq lieuës, depuis le Cap de Comorin juſques à Cochin, pour entretenir des Indiens dans la Religion qu'on dit que ſaint Thomas leur a prêchée, & dont les Portugais leur ont appris quelques exercices lors qu'ils eſtoient puiſſans dans les côtes des Indes.

Le ſixiéme, les Vaiſſeaux furent pendant tout le jour devant une Moſquée de Maures ou Mahométans. C'étoit un petit Pavillon quarré, au milieu d'un champ entouré d'un mur fort blanc. Le Jeſuite qui avoit ſon département prés de ce quartier qui s'appelle Pondetouré, paſſa aux Navires, & y fit preſent de deux moutons; il en fut remercié d'un baril de ſix pots d'eau de vie. Il eſtoit âgé de cinquante-cinq ans, & en avoit paſſé vingt ſur cette côte pieds nuds : mais du reſte propre, & ſa robe de toille de coton fort fine.

Un ſoldat Hollandois qui demeuroit dans un petit Fort garny de huit piéces de Canon, à un lieu nommé Tingapatan, autrement la Ville des Cocos, diſtante de ſix lieuës du Cap de Comorin, ſe fit auſſi mener aux Vaiſſeaux dans un Canot. Il n'y avoit dans ce Fort qu'un teneur de livres, & ce ſoldat qui ſe faiſoient ſervir par trente Indiens, à chacun deſquels ils donnoient une richedalle par mois, ſurquoy ils ſe nourriſſoient. Tout leur trafic eſtoit en cordages de cocos & ſucre-candy noir, qu'ils envoyent à Cochin par des barques qui alloient le long de la coſte, amaſſer ce que

que les Commis de la Compagnie Hollandoise avoient traité. Ce Fort estoit couvert de rochers qui avançoient trois quarts de lieuë dans la Mer.

Le soldat dit que les Habitans d'autour du Cap estoient toûjours en guerre contre les Malabares, qui demeurent sur le reste de la côte de cette Peninsule vers l'Occident. Que ces Malabares sont grands Corsaires, qu'ils entretenoient quantité de petites Galliottes dont ils faisoient des décentes pour prendre les Habitans qu'ils rencontroient, & enlevoient aussi les Pécheurs qu'ils trouvoient à la Mer, leur coupoient les jarrests, & les mettoient à la garde de leurs bestiaux. Ceux de la pointe du Cap estoient de la dépendance du Roy de Travancor qui possede une partie de la côte où se peschent les perles du côté de celle de Coromandel, qui est en la partie opposée à celle de Malabar. Ils ont des mousquets, des demy-piques, des fléches & des sabres, se servent de rondaches, & empoisonnent leurs armes.

CHAPITRE IV.

Arrivée à la rade de Cochin. Description de cette Ville. Récit de ce qui s'y passa.

LE douziéme jour de Janvier, les trois Vaisseaux ayant jetté l'ancre à deux lieuës de Cochin, le sieur de Faye Directeur, envoya complimenter le Gouverneur, & le prier de faire délivrer le plus promptement qu'il le pourroit, le contenu en un memoire qu'il luy fit presenter, à cause que la saison ne permettoit pas de retarder devant cette Ville. Les Navires s'en tinrent toûjours loin, & ne voulurent pas risquer encore une fois le Pavillon de France, parce que les Hollandois n'y avoient pas fait honneur au Cap de Bonne-Espérance, & qu'ayant esté demandé au Gouverneur de Cochin comment il salüeroit, & s'il ne rendroit pas coup pour coup, il avoit répondu qu'il sçavoit ce qu'il devoit aux Alliez des Estats, & particuliérement aux François, sans se vouloir expliquer davan-

tage.

tage. Il fut trouvé à propos de ne se point mettre dans la necessité de saluer.

La Ville de Cochin a esté fort grande, les Hollandois qui en ont ruïné la moitié, & tous les Fauxbourgs, l'ont resserrée entre neuf Bastions, dont sept estoient parfaits, & deux restoient à achever du costé de la riviere. Il s'y voyoit encore une forte Tour que les Portugais avoient bâtie, ce qui la devoit couvrir tout à fait du costé de la Mer, & d'une grande partie de la terre. La riviere entourre le reste, & laisse entre elle, & la Ville, deux mille pas de terrain où ils projettoient de faire des dehors & des tranchées pour se deffendre contre les Habitans du Pays, avec qui ils sont plus souvent en guerre qu'en paix.

Il y avoit dans Cochin cent pieces de canon, tant de fonte que de fer sur des affusts, & deux cens autres prêtes à monter. La garnison n'estoit que de trois cens soldats Hollandois, trop petite pour une si grande place, où ils avoient lieu de douter que tout fust à leur devotion, & où demeuroient six fois puls d'Indiens

Catholiques, de Metis & de Portugais, qui ne demandoient pas mieux que de trouver l'occasion de secoüer de joug.

Il y a toûjours un Roy originaire du Pays, au nom duquel se passent tous les Actes d'authorité, ces peuples ne peuvent s'imaginer un autre Gouvernement que Monarchique, & il n'est pas possible de les faire fléchir autrement. Les Hollandois qui prirent Cochin sur les Portugais en l'année 1662. voyant que le Roy qui estoit lors, avoit plus d'inclination pour les Portugais que pour eux, le firent mourir & avec luy trois de ses plus proches, deux autres leur échaperent, dont l'un se retira à Carnopoly à quatre journées de Cochin, & son frere à Goa où les Portugais luy donnoient quatre cens francs par mois pour son entretien. Le Royaume appartenoit de droit au premier qui s'appelloit Godolme : mais il s'estoit refugié chez un Prince qui n'avoit pas assez de puissance pour le rétablir, & les Portugais ne pouvoient faire Roy celuy qui estoit chez eux qu'en reprenant Cochin & en chassant les Hollandois, ce qu'is n'estoient pas en estat d'entrepren-

dre.

dre. Celuy qui régnoit alors se nommoit Montavy, que la Compagnie de Hollande soulageoit du soin de faire conter les Receveurs des Domaines, & luy donnoit une piéce de cinquante-huit sols par jour pour vivre dans son Palais, où il demeuroit hors de Cochin.

Les ruës de cette Ville sont fort larges & fort nettes, les maisons bâties de pierres blanches à la Portugaise, toutes de hauteur égale, n'ayant qu'un étage sans grenier, & la couverture de thuile ; la plûpart ont des Balcons garnis de jalousies. On trouve au bout des ruës de beaux carrefours, & au milieu de la Ville une grande Place-d'armes. De vingt-trois Eglises que les Portugais y avoient fait édifier, il ne s'en voit plus qu'une de Cordeliers, qui sert aux Catholiques ; le maistre-Autel & les Chapelles sont dorées & ornées de tableaux ; le logement qui peut tenir quarante Religieux, tombe en ruïne ; de six qui y estoient à sa prise, il n'y en restoit qu'un, les autres estoient passez à Goa. Cette Eglise regarde une grande place, à l'autre bout de laquelle la maison du Gouverneur ferme une allée de

cocos plantez depuis la prise de la Ville. Dans l'Eglise des Jesuites se faisoit le Presche des Hollandois, lesquels d'une autre dediée à Saint Pierre avoient fait un magazin. Il paroissoit du côté de la mer une mazure de celle qu'on appelloit nostra Seignora de la Sauda, & la forme d'une plus grande vers les Fortifications achevées. Les autres avoient esté entiérement abatuës, & leurs démolitions avec celles des maisons détruites, employées à bâtir les ramparts & les Bastions, que les Hollandois faisoient revestir de pierre rouge fort dure, qu'ils tiroient d'une roche. Ils y faisoient travailler beaucoup d'Indiens, à chacun desquels ils donnoient un sol & cinq quarterons de ris par jour.

Les François qui furent à terre, logerent chez un Polonois nommé la Crise, Sergent au service des Hollandois, marié à une jolie Portugaise qui joüoit fort bien de la Harpe & de la Guittare, & faisoit danser une Moresque pour les divertir.

Le Pavillon Hollandois estoit élevé sur un Bastion du côte de la Riviere, que deux Vaisseaux de cent cinquante ton-

tonneaux chacun, remonterent aisément avec le flux. Les Navires qui ont besoin d'eau en envoyent prendre dans cette Riviere.

Il y avoit dans cette Ville du temps que les Portugais la possedoient, deux grandes Fontaines que les Hollandois ont fait perdre en la bouleversant. Ils ne boivent que de l'eau de puits, qui est passablement bonne.

Il n'est pas necessaire de descendre des Vaisseaux pour chercher des rafraîchissemens, les gens du Pays y abordent dans des canots chargez de veaus, de vaches, de cochons & de poulles. Une petite vache ne coûtoit qu'un écu; un cochon, trente sols; une oye, quatre sols; une poulle deux: le ris & le pain tres-blanc, un sol la livre.

Le Gouverneur Hollandois envoya le premier Marchand & le Fiscal de Cochin, témoigner au Directeur François, qu'il avoit du déplaisir de ne le pas voir à terre comme il avoit esperé: le François promit d'écrire le bon traitement qu'il avoit receu, & que la Compagnie dont

il estoit député, en remercieroit celle de Hollande. Il régala fort bien le Marchand & le Fiscal, & bût avec eux la santé du Roy qui fut saluée de quinze coups de canon, celle de Messieurs les Estats de treize, des Compagnies d'onze, du Gouverneur & du Directeur de neuf; & quand ils debordérent, l'Amiral tira onze coups. La Ville, pour faire raison de tout ce qu'elle avoit entendu, remercia de dix-sept.

Le 15me. Janvier il arriva aux Vaisseaux François devant Cochin, un canot de Malabares, dépesché par les sieurs Fas & Bourrot Facteurs de la Compagnie. Ils estoient à Calicut où le sieur Caron les avoit envoyez de Suratte pour traitter du poivre, dans un Navire More qu'il avoit freté. Ayans esté avertis que le sieur de Faye estoit sur cette côte, ils luy faisoient porter la nouvelle que le Samorin Roy de Calicut & les peuples Malabares souhaitoient fort les François. Les ancres furent levées ce mesme jour, & rejettées le dix-septiéme à une lieuë de Calicut.

CHA-

CHAPITRE V.

Arrivée des Vaisseaux devant Calicut. Visite que le Rajador ou Gouverneur de la Province, rend aux François.

SI-TÔT que les Navires parurent à la rade devant Calicut, les Commis de la Compagnie y passérent, & le Gouverneur ou Rajador de la Province, envoya confirmer au sieur de Faye, ce qu'ils luy avoient écrit à Cochin, & luy presenter trois canots chargez de cocos, de melons-d'eau & de poulles. Le 19. il se fit mener à l'Amiral, accompagné du Gouveruеur de la Ville de Calicut, d'un Bramain Interpréte & Courtier du Roy, & d'un Banian Courtier & Interpréte des François, suivy de plusieurs Maures & Banians. Il estoit précedé d'un Naire qui portoit un coutelas nud & levé. Ces Naires sont les premiers Nobles d'entre les Gentils, qui ne font qu'escorter & aller à la guerre. Les Etrangers n'oseroient marcher sur les terres des Malabares, que sous la sauvegarde de ces Naires qui font tout dépen-

 dre

dre de leurs épées, sont fort braves, & en tel respect, que ceux qui les rencontrent, se retirent de leur chemin, leur demandent permission de passer, se courbent & ne levent point la tête qu'ils ne soient loin d'eux. Ce Naire marchoit devant le Rajador qui entra dans l'Amiral au bruit de sept coups de canon. Il témoigna au sieur de Faye que le Samorin son Maître desiroit l'amitié des François, que s'il vouloit demeurer quelque temps devant Calicut, il viendroit luy-même, ou envoyeroit son frere pour confirmer ce qu'il disoit de sa part, & qu'il leur feroit de plus grands avantages qu'aux Anglois, qui y tenoient une loge. Aprés demie-heure d'entretien en public, le Rajador fit dire par les Interprétes, qu'il souhaitoit de parler en secret. Le Directeur ayant fait retirer tous les François & le Rajador ceux de sa suite (excepté le Gouverneur de Calicut, & les Interprétes) il se plaignit des Hollandois qui opprimoient le Samorin par une Forteresse si prés de sa Ville Capitale, qu'elle en estoit fort incommodée. Il offrit une Place aux François en tel lieu qu'ils la voudroient choisir,

pour

pour en bâtir une ſous la protection de laquelle il ſe mettroit, afin de n'eſtre plus inquieté des Hollandois; & en attendant qu'ils la fiſſent conſtruire, les invita de prendre une maiſon de pierre de taille pour loger ceux que l'on trouveroit à propos de luy laiſſer.

Le Directeur luy fit entendre que ſa propoſition eſtoit agréable, mais qu'il ne la pouvoit recevoir qu'il n'en eût conferé à Suratte: ce qui fit juger au Rajador que les François ne vouloient pas agir contre l'intereſt des Hollandois, puiſque l'alliance & l'amitié du Samorin, un des plus puiſſans Princes de cette côte, ne ſuffiſoit pas pour leur faire entreprendre de s'y rendre le commerce libre.

Ce Rajador eſtoit Gentil, qui ne voulut ni boire ni manger: il mâchoit du Bethel, qui eſt une feüille dont on uſe en ces quartiers en guiſe de tabac, avec une petite noix nommée areca, & de la chaux. Les Indiens ont la bouche en feu de ce machicatoire: mais ils diſent qu'il leur fortifie l'eſtomach. Le ſieur de Faye fit preſent de quelques aûnes d'Ecarlatte au Rajador, au Gouverneur de Calicut, & au

Naire

Naire qui visitérent les autres Vaisseaux. & furent salüez par tout de sept coups de canon en entrant, & d'autant en sortant.

CAPITRE VI.

Description de la Ville de Calicut. Particularité du Pays, de la Religion & du Gouvernement des Peuples Malabares.

LA Ville de Calicut est dans une plaine, sans ordre ny simetrie, n'y ayant aucune ruë reguliere. Il y a des maisons en l'estenduë de seize lieuës de tour, parmy les cocos, comme les bastides des environs de Marseille dans les vignes & dans les figuiers. La plûpart ne sont bâties que de branchages, & couvertes de cocos en forme de Pavillons fort grands & tres-propres dedans, mais aussi basses que celles de Cochin. Le Rajador mena les principaux François au Palais du Roy, qui n'y estoit pas alors. Ils passérent d'une longue allée de cocos, à une court, & entrérent dans un grand corps de logis de pierre, couvertde thuile, auprés duquel estoit

eſtoit un grand Puits où l'on décendoit par degrez. Les Interprêtes firent ſçavoir qu'il ſe falloit bien donner de garde de cracher, ny de rien jetter dedans. Autour du corps du logis, il y avoit des galeries bâties à la Portugaiſe, couvertes du toict de la maiſon qui avançoit. Les murs en dedans eſtoient blanchis, & les planchers du bas, unis, fermes & brunis, ceux du haut à lambris de menuiſerie, à petits quarrez, les portes auſſi d'une ſculpture fort délicate, repreſentant des Elephans & des Marmouzets. Ils paſſérent enſuite un petit Pavillon auſſi entouré de galeries, ſous ſequel étoit une Cloche. Ayant traverſé un champ qui dépend de la Maiſon Royale, ils trouvérent un autre corps de logis plus beau que le premier, d'où le Rajador fit voir par une feneſtre la Pagode, où le Roy qui eſt Gentil, & ceux de ſa Loy faiſoient leurs ceremonies, & adoroient un Elephant d'or. Dans une chambre à côté, il leur montra une boëte attachée à la muraille, dans laquelle eſtoit la figure d'une femme Noire, qui donnoit la mamelle à deux enfans ; c'eſt une de leurs divinitez, que nous croyons, la nature

ou

ou la charité. Delà il les mena aux Bains du Roy, revêtus de pierre de taille avec de grands degrez, couverts d'un toict: Ils estoient un peu plus longs que larges, & l'eau parfaitement claire. Il y avoit plusieurs Bains publics dans la Ville, & entr'autre un trés-beau d'une simétrie bien reguliere, en forme octogone, ayant quatre grands degrez, de cinquante marches chacun pour y descendre, & révêtu d'une pierre rouge, qui paroissoit comme du Marbre. Les puits en quantité y estoient trés-bien entretenus, avec des escaliers, & l'eau fort bonne. Ils en fournissoient la Ville & les Vaisseaux, n'y ayant ny Fontaine ny Rivière.

Le Marché se tenoit tous les jours depuis deux heures aprés midy jusqu'à sept: La Place en estoit fort longue. Des Boutiques couvertes régnoient d'un bout à l'autre, & derriere chacune il y avoit une chambre où les marchandises estoient serrées. Il s'y vendoit quantité de Toilles de Cotton, blanches & peintes, de la Mousseline, du Poivre, des Pois, de l'Huile de Cocos, du bois de Sapan pour les Teintures, des Cordages de Cocos, & de

tou-

toutes ſortes de denrées du Pais. Il s'y tenoit des Orfévres qui changeoient les pieces de huit pour des Fanames d'or, valant huit ſols, & pour des Tares d'argent de ſix deniers & d'un ſol : Ils rravaillent fort délicatement en Chaînes d'or & d'argent, font des Pendans-d'oreilles parfaitement bien ouvragez, peſant d'or juſqu'à la valeur de douze Piſtoles.

Il y a dans Calicut, de jolies Moſquées pour les Maures, & des Pagodes pour les Gentils, les Bramains ſont les Prêtres & les Docteurs de ceux-cy, & les Banians leurs Marchands & leurs Courtiers. Ces Gentils s'eſtiment bien plus purs que les autres Hommes, & ſi un Frangui, (ce ſont les gens à chapeau, ou Peuple de l'Europe) avoit bû dans leur Taſſe, fut-elle d'une émeraude, ils la caſſeroient. S'ils luy donnent à boire, ils le ſervent avec un petit Poëlon étamé, d'où ils luy diſtillent l'eau de demy pied dans la bouche; car s'il l'avoit touché, il faudroit le refondre ; cependant les Meres amenent leurs filles aux Franguis, & prennent à grand mépris quand ils ne les reçoivent pas. Les

Gen-

Gentils ne mangent rien qui ait eu vie ſenſitive, pas même un œuf, parce qu'il la renferme. Ils bâtiſſent des Hôpitaux pour les beſtes. Il ſubſiſte parmy eux pluſieurs ſectes differentes pour la Religion.

Les Habitans de Calicut ſont bien-faits, & vont nuds, excepté un morceau de Mouſſeline qui leur couure les parties. Ils ſe parent de Pendans-d'oreilles & de Menilles d'or & d'argent ciſelez, portent à leurs ceintures des Coûteaux à manche d'or & d'argent façonnez, avec la gaine faite de bois de Sapan, & de petites pinces, Cure-dents & Cure-oreilles pendans à des chaînes fort propres. Ils ſont grands Pirates, courent juſqu'au Cap de Comorin, dans des Galliottes pour y faire des Eſclaves; ſont bons Soldats & bien aguéris, fourbes & voleurs de profeſſion; ils guétent pour détrouſſer celuy avec lequel ils viennent de négocier.

Quand un Gentil ſe marie, le Bramain ou Prêtre couche avec la mariée avant le mary, qui la donne auſſi en garde au Bramain, & le prie d'en avoir ſoin lors qu'il va en courſe ou à la campagne; au retour il le remercie d'avoir tenu ſa place. Les maris

maris sont si peu certains si les enfans de leurs femmes sont à eux, qu'il y a une Loy laquelle exclud les fils de la Reine de succeder à la Couronne, & c'est le fils-ainé de la sœur du Roy.

Quelque temps qu'il fasse, même dans les grandes pluyes qui commencent au mois de Juin, & durent ordinairement quatre mois, les femmes des Gentils se vont baigner le matin; les femmes des Maures ne sortent point, & c'est un crime presque égal pour elles de se faire voir, & d'estre trouvées en galanterie.

Le Samorin fait sa demeure le plus souvent à Cranguanor Ville distante de seize lieuës de Calicut, & de cinq de Cochin. Les Hollandois avoient une Forteresse nommée Poliporto à une lieüe de sa Cour; c'est dequoy le Rajador se plaignoit au sieur de Faye, & ce qui faisoit desirer l'alliance des François au Samorin, pour tâcher de leur faire tirer cette épine qui luy tenoit au pied: Un Marchand & un Sous-Marchand de la Loge des Anglois, rendirent visite à l'Amiral Francois, où ils firent quelques presens & furent régalez.

CHA-

CHAPITRE VII.

Départ de devant Calicut. Route jusqu'à l'embouchûre de la Riviére de Goa.

LE vingt-sixiéme Janvier, les trois Vaisseaux François & deux Navires Maures, l'un de quatre cens tonneaux nommé la Rochelle, qui avoit chargé le Poivre que les sieurs Fas & Bourrot avoient traité pour la Compagnie à Calicut, & l'autre de cent tonneaux nommé la Charante, appartenant à un Banian de Suratte nommé Samson, Courtier employé par le sieur Caron au service des François, & qui a eu beaucoup de part à tout ce qui s'y est negocié; levérent leurs ancres au point du jour. Deux heures aprés, le feu prit à la Force, dont on fut obligé de couper une partie du Pont pour sauver le reste du Bâtiment. Le calme survint peu de temps aprés, & ils mouillérent à treize brasses de fond, au travers d'une grosse roche blanche, fort haute, laquelle est à une lieuë dans la Mer, à

cinq

cinq de Calicut, & qui laiſſe bon paſſage entr'elle & la côte qui eſt ſaine.

Le vingt-ſeptiéme, les Vaiſſeaux s'arreſterent à une lieuë de Cananor qui eſt à douze de Calicut, Ville qui donne ſon nom à une Souveraineté, laquelle a ſon Raia ou Prince, & ne reléve point du Samorin. Le Pavillon des Hollandois paroiſſoit proche à une Tour quarrée, demy détruite, qu'ils avoient priſe ſur les Portugais.

Le vingt-huitiéme, ils arrivérent devant quatre Pagodes, comme autant de Tours blanches, & ce lieu ſe nomme les ſept Pagodes.

Le vingt-neuviéme, à treize degrez vers le Nord, furent veuës les deux Forteresſes de Mangualor, que les Maures ont priſes ſur les Portugais, l'une de quatre Baſtions, l'autre de trois; aux deux côtez d'une grande Riviere, auprés de laquelle eſt une belle Ville.

Le 30me. les roches de corail ſe montrérent; il y en a qui avancent juſques à deux lieuës en mer. Une deſquelles repreſente naturellement un Navire à la voile. Ce meſme jour une Barque Indienne eſtant approchée de l'Aigle-d'or & n'ayant

n'ayant point amené au ſignal qui luy fut fait, on crut qu'elle venoit le reconnoître, & qu'il y avoit une Armée Navalle derriére ces roches. On tira quelques coups de mouſquet deſſus, & enſuite du canon. Elle ne ſe rendit point juſques à ce que l'Aigle-d'or ayant gagné le vent, aprés l'avoir pourſuivie plus de deux lieuës, elle baiſſa ſa voile, & on envoya en Chaloupe le Lieutenant & douze ſoldats pour s'en emparer. Il ſe trouva dedans un Marchand Maure qui dit, qu'elle portoit ſix tonneaux de ris, qu'il avoit eſté pris par un Piratte Malabare, lequel pour le contraindre à le ſuivre, luy avoit oſté ſon Pilote & ſon eau : que bien loin d'avoir eu de mauvais deſſein contre les François, il cherchoit à ſe mettre ſous leur protection, & qu'il ſeroit venu au ſignal que le Navire avoit fait, s'il n'en eût eſté empêché par des gens que celuy qui l'avoit pris, avoit mis ſur ſa barque. Il montra un paſſe-port des Portugais, qui le qualifioient Marchand de Chaül ; c'eſt une Ville à quarante lieuës de Suratte. Il fut aſſiſté d'eau & receu à naviger de conſerve, aprés avoir mis ſur la côte ceux qui le gardoient.

Le

Le trente-uniéme, les Vaiſſeaux paſſé rent proche d'un Iſlot aſſez haut, qui eſt à quatre lieuës dans la Mer à quatorze degrez Nord, il n'eſt pas marqué dans les Cartes. La terre de vis-à-vis ſe nomme Os-Pindas.

Le premier jour de Février au matin on vit pluſieurs petites Iſles appellées Anchedria, auprés deſquelles tombe une Riviere éloignée de dix-ſept lieuës de Goa. A Midy, le Cap de Rame qui en eſt plus prés, parut aſſez haut, les terres eſcarpées & arides.

Depuis le Cap de Comorin juſques à Mangualor, la côte ſe montroit bordée d'arbres, & de Mangualor juſques à Goa, elle eſtoit ſéche & montagneuſe.

Le deuxiéme Février veuë des Iſles de Comero, ou des ſerpens, à quinze degrez trente minutes Nord, & à trois lieuës au Midy de l'embouchеure de la Riviere de Goa.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Description de l'emboucheure de la Riviére de Goa. Estat des affaires des Portugais en cette Ville. Quelques choses de celles des Hollandois aux Indes.

L'ENTRE'E de la Riviére de Goa est gardée par deux Forts aux pieds de deux montagnes, qui la serrent à son emboucheure. Sur celle du Midy, il y avoit un Convent de Religieux Recolets, & au bas, la Forteresse presentant deux vieux Bastions bien terrassez. Sur celle du Nord une Tourelle en forme de lanterne avec une enceinte de muraille assez spacieuse, & au bas une grande Forteresse blanche; devant lequelle moüilloient les Vaisseaux à sept brasses d'eau, Ces Forts estoient garnis de quantité de canons qui donnoient sur la Riviére & sur la Baye. Au fond se voyoit une autre Forteresse plus grande & plus neuve que les deux autres, avec plusieurs Fortins au-tour, devant lesquels y avoit huit Vaisseaux à l'ancre. De l'entrée

l'entrée de la riviére jusques à Goa, on comptoit cinq lieuës, & quatre cens piéces de canon dans des Forts & dans des Tours qui battoient dessus à fleur d'eau. Cette Ville estoit lors en confusion par la mort du Vice-Roy que l'on disoit avoir esté empoisonné, & par les partis de trois prétendans à sa place, outre que la guerre que les Malabares faisoient aux Portugais, les obligeoit de se tenir sur leur garde.

Par le Vaisseau la Couronne, qui estoit sorty du Port-Dauphin pour Suratte, le 2me. Aoust 1668. le sieur de Hautmenil passé de France Chef de Colonie pour faire un établissement à Madagascar, où il n'avoit pas pû s'accommoder, s'estoit retiré à Suratte, & de Suratte à Goa, où il croyoit trouver le repos de sa famille. Il choisissoit cette demeure, parce qu'ayant épousé la fille d'un Officier qui avoit longtemps servy le Roy de Portugal, & s'estoit même marié avec une Portugaise, il espéroit rencontrer des amis & des parens à Goa, & y recüeillir quelque succession. Les Directeurs ayant fait reflexion depuis, que c'estoit décrier la Compagnie Françoise

que de laisser chez les Etrangers, ceux qui devoient estre employez pour elle, particulierement des sujets de merite comme estoit celuy-là, luy firent dire de se rendre au pied du Fort du côté du Midy pour revenir à Suratte. Le sieur Fas fut envoyé avec le Navire la Rochelle pour le prendre. Ne l'ayant pas trouvé au rendez-vous, il luy dépêcha un Canot à Goa pour luy faire sçavoir qu'il l'attendroit encore à minuit, & qu'il eût à obeïr aux ordres des Directeurs François. Le Vaisseau demeura jusques au matin que le sieur de Hautmenil ne paroissant point, le sieur Fas rejoignit le sieur de Faye, à qui il dit qu'il avoit appris des Portugais, qu'il y avoit une maladie pestilentielle à Goa? Que dix-huit Frégattes y estoient arrivées depuis quelques jours, faisant partie de l'Armée Portugaise composée de quarante Bâtimens, tant grands que petits, qu'on avoit envoyez devant la Ville de Diu, attendre les Arabes qui l'avoient surprise & pillée, & que le Commandant de cette Flotte, estoit aux fers pour les avoir laissé retirer à sa veuë sans combat, & emmener deux mille femmes, dont il y en avoit

avoit quatre cens Blanches. Ils disoient aussi que les Hollandois avoient perdu trente-huit Navires devant Macassar, qui est dans l'Isle de Celebes, & que leur Commandant à Bengale, avoit acheptè deux grands Vaisseaux & un petit pour porter des vivres à Batavia qui estoit affamé par le grand Mataran Roy de l'Isle de Java, lequel leur faisoit la guerre, & les empéchoit d'en titer de la terre.

CAPITRE IX.

Départ des François de l'embouchéure de la riviére de Goa. Leur route jusques à Suratte.

LES trois Vaisseaux François ayant reconnu l'embouchcure de la riviére de Goa, passoient outre pendant que le sieur Fas attendoit dans le Navire Maure, des nouvelles du sieur de Hautmenil (il se rendit depuis à Suratte, n'ayant pû disposer son départ si promptement.) Il les rejoignit à Viguerla le troisiéme jour de Février, & les trouva moüillez devant une petite riviére, au tournant de laquelle

les Hollandois ont une loge. Leur Pavillon estoit dessus, dont on voyoit l'extremité, & l'habitation ne se découvre point de la rade, d'où l'on discernoit les six Isletes de Quemados, desquels la derniere avance deux lieuës dans la Mer. Le Directeur François ayant fait provision à Cochin & à Calicut de ce qu'il croyoit nécessaire pour le reste de son voyage jusques à Suratte, remercia le Commandeur Hollandois de Viguerla, des rafraîchissemens qu'il luy fit offrir.

Le huitiéme, il fit jetter les ancres devant une Mosquée qui est à seize degrez cinquante minuttes de l'Equateur. Les jours d'auparavant depuis le troisiéme, & d'aprés jusques au treiziéme, il s'arrêta tous les soirs pour passer les nuits, cette navigation se faisoit terre à terre. Il est à remarquer que le long de cette côte, on n'alloit presque point que des Marés qui y sont fortes, & que l'on avoit commencé ce voyage dans une saison trop avancée pour estre secourus des vents.

Le treiziéme, on ancra devant Carapatan, Forteresse à quatre Tours doubles, avec de grandes murailles appartenante au

Raja

Raja Sauvagy puiſſant Seigneur. Il s'étoit revolté contre le Roy de Viſiapour ſon Prince, & aprés s'eſtre mis ſous la protection du Mogol, luy avoit auſſi fait la guerre & pillé Suratte: enfin il s'eſtoit ſoûmis à reconnoître le Mogol, & luy payoit tribut de ce qu'il tenoit ſur la côte de Malabar.

Le quatorziéme, les Vaiſſeaux moüillerent à la Baye de Ceitapour, à quatre lieuës de la Ville de Rajapour, devant laquelle les Navires médiocres remontent par une riviére qui eſt à demy-lieuë de cette Baye, où il y a bon ancrage à ſix braſſes d'eau.

Les ſieurs Fas & Bourrot allans de Suratte à Calicut, avoient traité du Poivre le long de cette côte, qu'on leur devoit livrer en revenant, ils l'embarquoient dans le Navire Maure: celuy de Rajapour n'eſtant pas preſt, & ne le pouvant eſtre de cinq ou ſix jours, la Rochelle & la Charente furent laiſſez pour attendre, fortifiez de quelques Soldats & Matelots François qu'on leur donna, pour les deffendre en cas qu'ils fuſſent attaquez des malabares.

Les Vaisseaux de la Compagnie continuans de voguer, l'Aigle-d'or qui estoit le plus avancé, mit les autres en allarme par un coup de canon qu'il tira la nuit du dix-huitiéme. Il les avertissoit de se tenir prests au combat, ayant apperçeu au clair de la Lune une armade de cinquante Barques & deux grands Bâtimens. Ils s'entre-observérent jusques au matin qu'il fut reconnu, que les Barques estoient à des Marchands Maures qui venoient de Suratte, de Basin & de Cambaye, chargez de marchandises pour porter à Goa, & que les deux grands Navires qui les escortoient, estoient commandez par l'Amirante Andrique, Potugais.

Le vingt-deuxiéme, moüillé devant Seronco, Fort pris sur les Portugais par Sauvagy.

Le vingt-quatriéme, à une lieuë de Chaül Ville appartenante aux Portugais.

Le premier Mars, les ancres ayant esté jettées à cause du vent contraire, il arriva à l'Amiral une Barque de Maures envoyée par un Grand, nommé Sadifatecan, de la Ville d'Anarajapour qui est au Mogol. Il y faisoit present d'une vache, de quantité de

de cocos, d'œufs, & de bananes. On donna quatre aûnes & demie d'Ecarlatte pour Sadifatecan, & trois aûnes à celuy qui faisoit la civilité de sa part.

Le troisiéme, moüillé devant Bombaye, Forteresse aux Anglois.

Le quatriéme, veuë de Vaudermande & d'une Eglise de Religieux de S. Paul.

Le cinquiéme, de Basim où il parut de belles maisons de pierre, & tirant au Nord trois Forteresses appartenantes aux Portugais.

Le huitiéme, doublé le Cap Saint-Jean, qui n'avance guéres plus dans la Mer que les autres terres: mais il porte une montagne avec un pilon, en maniére de clocher fort pointu.

Le neuviéme, les trois Vaisseaux moüillérent à deux lieuës de terre.

Le dixiéme, ils passérent proche de deux Navires du Grand Mogol, l'un de neuf cens tonneaux portant Pavillon rouge au grand mats; l'autre un peu moindre, celuy de Vice-Amiral. Le Salomon Bâtiment Maure que le sieur Caron avoit fait charger de vin de Perse, & d'autres rafraichissemens pour le Fort-Dauphin,

 quand

quand y il renvoya, le Saint Jean, estoit encore en cette rade: il salüa de Pavillon François de neuf coups de canon, il luy en fut rendu sept. La Saumacque qui avoit esté envoyée du Fort-Dauphin pour servir à la traite à Galemhoulle, Sainte-Marie & Antongil, & laquelle n'y ayant rien trouvé de prest, estoit allée chercher des vivres jusques à Suratte, en repartoit: Elle se trouva sous ses voiles pour sortir, lors que le sieur de Faye entra; elle retourna le mettre à bon ancrage devant Soüailly à huit brasses d'eau, aprés avoir passé l'embouchеure d'une riviére où il y avoit dix-huit Bâtimens Indiens.

CHAPITRE X.

Entreveuë à la rade de Soüailly proche Suratte, du sieur de Faye Directeur, & du sieur Caron Hollandois, aussi Directeur pour les François,

SI-TÔT que les trois Navires la Marie, l'Aigler d'or & la Force, furent arrivez

à la

à la rade de Soüailly, qui est à cinq lieuës de Suratte, le sieur Caron se fit porter à la Marie, où estoit le sieur de Faye. Le début de leur entreveuë fut en plaintes réciproques qu'ils se firent. Le sieur Caron trouva extrémement injurieux qu'on eût cassé ses Sentences, & rétably au Conseil de Madagascar, les Marchands & les Commis qu'il avoit destituez à Suratte. Le sieur de Faye luy dit qu'on le soupçonnoit de s'estre défait de ces gens, pour estre moins éclairé dans une administration qu'il vouloit tourner à ses avantages particuliers, luy parla de ces Sentences comme d'une collusion entre luy & les sieurs Beber & Rembots, & demanda qu'elles luy fussent représentées; mais avertis que le sieur de Faye venoit, & que le Conseil du Gouvernement des Indes avoit déliberé de les citer pour leur faire rendre raison de ces Jugemens, ils avoient resolu de ne le pas attendre; ayant pris leur route pour retourner par terre, le sieur Beber mourut à Damas, & le sieur Rembots arriva en France.

Le sieur de Faye persuadé que la concorde faisoit de grandes choses des-

moindres, & que la desunion détruisoit les plus considérables, exhorta le sieur Caron à donner ses ressentimens à la gloire de leur entreprise, & à voir le sieur Macara & les autres, de mesme que s'il ne fût rien arrivé en leur faveur à Madagascar qui luy eust déplû. Il trouva une forte répugnance de la part du sieur Caron, & fut contraint pour l'y faire consentir, de luy dire qu'il devoit s'attendre à des accidents plus fâcheux, quand on sçauroit en France l'esprit dans lequel il les avoit revoquez, & l'intimida tellement, qu'il fut obligé d'accorder tout ce qu'il voulut. Cecy s'estant traité secrétement entre les deux Directeurs, ils firent entrer les principaux d'aprés eux, dans la chambre de Poupe du Vaisseau la Marie, ensuite les sieurs Macara, Virisel & les autres furent mandez de la Force où ils estoient, & presentez par le sieur de Faye au sieur Caron, qui leur témoigna qu'il estoit bien aise de ce qu'ils avoient esté trouvez innocens à Madagascar, & retourna à Suratte.

CHA-

CHAPITRE XI.

Entrée du Sieur de Faye dans la Ville de Suratte. Visites qu'il fit aux Officiers du Grand Mogol.

LE douziéme jour de Mars de l'année 1669. le sieur Caron & tous les Marchands, Sous-Marchands, & Commis qui estoient à Suratte pour la Compagnie Françoise, passerent dans les Vaisseaux pour avec ceux qui y estoient, accompagner le sieur de Faye à son entrée en cette Ville. Lorsqu'ils descendirent en Chaloupe, les Navires les saluérent; ils recommencérent lorsqu'ils furent au milieu de leur trajet, & firent un troisiéme salut quand ils mirent pied à terre. Les sieurs de Faye & Caron montérent sur deux Palanquins magnifiques, les autres montérent en de petits Carosses, & ils furent tous dîner à deux lieuës de Suratte en la maison d'un Maure, où il y avoit grand régal.

Le Palanquin est une espéce de lit de repos, entouré de balustrades de demy-

pied de haut d'Yvoire, ou d'écaille de Tortuë, porté par quatre hommes, avec une grosse canne qu'ils appellent Bambouze : elle est courbée en arc, de sorte que le milieu est enfoncé qui passe sous les matelas : les deux bouts s'élevent sur les épaules de ceux qui les portent, & finissent ordinairement en muffles de Lions. Dessus le Palanquin est un tendelet qui pare le Soleil, en le tournant du costé d'où il darde ses rayons.

Les Directeurs estans partis du lieu où ils avoient dîné, rencontrérent à un quart de lieuë de Suratte, le Palanquin du Gouverneur sur lequel le Sr. de Faye monta : il en descendit, au bord de la Riviére qu'il passa dans la barque de Péage, le sieur Caron avec luy & une partie de ceux qui les accompagnoient, le reste se mit dans la Chaloupe du Commandeur Hollandois qui faisoit témoigner beaucoup d'envie d'obliger les François. Arrivez au milieu de la Riviére, la Ville de Suratte les salüa de neuf coups de canon; & estans abordez à terre, le fils du Gouverneur qui estoit Maître de la Doüanne

sanne, & le Chabandar ou Juge des Marchands vinrent au devant d'eux dans leurs Palanquins. Les Directeurs montérent en deux grands Carosses qui les attendoient, ils estoient de velours rouge à crespines d'or dedans & dehors, dorez jusques aux roues avec les armes de la Compagnie, qui sont une fleur de Lys dans un monde. Ils furent menez au Gouverneur qui receut tous les François avec beaucoup de courtoisie, les asseura de la protection du Grand Mogol son Prince, fit venir du Bethel qu'il leur offrit, & des bouteilles d'eau rose dont ils se parfumérent. Le R. Pere Ambroise de Preüilly, François, Supérieur des Capucins qui estoient à Suratte, leur servit d'Interprête aussi bien que chez le Secrétaire du Roy à qui ils rendirent visite incontinent aprés, estant la seconde personne du Gouvernement, & qui mande au Grand Mogol tout ce qui se passe. Ensuite au fils du Gouverneur & au Chabandar. Tous ces Officiers estoient extrêmement civils, faisans honneur de tres bonne grace, & s'expliquans en termes fort obligeans & fort polis.

Le

Le Gouverneur & le Secrétaire envoyérent à dîner au sieur de Faye chez luy, chacun de vingt grands plats, quatre de viandes apprestées auec du pain, & seize avec du ris jaune & blanc, & des pois, ou Kichery, d'une maniére qui n'est guéres au goût des François. Ils firent méchante chere, pour faire honneur à ce qui venoit de la part de ces Ministres, n'ayans esté servis d'autre chose. Le soir du jour que le dîner du Gouverneur fut apporté, il fit present au sieur de Faye de quatre piéces de toille trés-fine, de sept piéces d'étoffes rayées d'or & d'argent, avec des fleurs rouges, & d'un fort joly cheval. Cette honnesteté ne fut pas sans remerciement. Les Indiens n'en font aussi que d'interessées: & tant pour la reconnoître que pour se concilier sa faveur, le present qu'on luy fit valoit bien dix mille francs, & ceux des autres à proportion.

CHA-

CHAPITRE XII.

Visite du sieur de Faye au Président des Anglois, & au Commandeur Hollandois à Suratte.

SI-TÔT que les Directeurs François eurent rendu leurs visites aux principaux Officiers du grand Mogol à Suratte, le sieur de Faye envoya sçavoir du President des Anglois, le jour & l'heure qu'il pourroit le voir chez luy. Il répondit qu'il estoit resolu de le prévenir, ce qui fit partir incontinent le sieur de Faye qui trouva un tres-habile & tres-galant homme. Il se nommoit Henry Oxinden. Il régala dans cette surprise, les François à déjeûner d'olives, d'anchois & de plusieurs sortes de vins, entre autres de vin de Grave, & leur fit toutes les honnestetez & offres de service imaginables.

Les Directeurs François allérent aussi chez le Commandeur Hollandois qui les reçeut tres-agréablement, & aprés les avoir entretenus peu de temps, les mena dans une grande gallerie, où ils trouvérent une collation de confitures preparée pour eux.

eux & pour leur suite. S'y estans rafraichis, ils passérent dans un billard, où la Femme du Commandeur, jeune & belle, joüa contre les Directeurs pendant qu'on apprestoit un souper splendide de quarante couverts, qui dura jusques à dix heures du soir, que les François se retirérent chez eux aux flambeaux. Quelques jours aprés, le Commandeur Hollandois, & les principaux de sa loge, rendirent cette visite, & furent régalez par les Directeurs, de maniére qu'ils en parûrent fort satisfaits, de mesme que l'avoit esté le President des Anglois.

L'équipage dans lequel les Directeurs sortoient, estoit tel. Un Trompette marchoit le premier à cheval, avec l'étendard aux Armes de France, ensuite quatre Pions : ce sont des Maures servans d'Estafiers, qui portoient quatre banderolles aux Armes de la Compagnie, deux pour chaque Directeur. Quatre chevaux de main avec des housses d'écarlatte en broderie d'or. Soixante Pions armez de fléches, de coûtelas, de demy-piques & de rondaches, précédoient deux riches Palenquins, où estoient les Directeurs, accompa-

compagnez chacun de six Gardes à cheval, avec la casaque & la carabine. La marche finissoit par les deux grands carrosses des Directeurs, dans lesquels estoient quelques-uns des principaux François, & les autres à cheval avec nombre de Pions. Ils ne se montroient point en Ville, moins accompagnez, pour soûtenir la grandeur de leur caractére & de leur entreprise.

CHAPITRE XIII.

Estat des Directeurs & du Commerce des François à Suratte.

LE sieur Caron l'un des plus subtils génies qui soit passé aux Indes pour la France, desirant pour prendre ses mesures, sçavoir ce que le sieur de Faye avoit écrit de Madagascar à Paris, luy demanda communication de ses dépêches. Le sieur de Faye qui s'apperçeut de son dessein, en fit composer de remplies de plaintes contre sa conduite, qu'il luy envoya lire par le sieur Joubert, auquel le sieur

sieur Caron dit en pleurant, qu'il estoit perdu, si Monsieur de Faye avoit écrit ainsi. Le sieur de Faye donnoit cette allarme à son confrere pour prendre pied sur luy, & faire sentir qu'il pouvoit faire condamner son procedé: Néantmoins sçachant le trouble où il l'avoit mis, il le fut trouver, & aprés quelques reproches, luy dit pour attirer sa reconnoissance, qu'il n'avoit encore rien mandé de ce qui luy avoit esté leu; & mesme il se laissa si bien persuader, qu'il fit sur le champ à la Compagnie une lettre toute contraire à l'autre, & toute avantageuse au sieur Caron, auquel il la donna. Cét homme adroit sçeut bien la faire tenir en France par une voye étrangere: de sorte que cette lettre fut en partie cause de la cassation des Arrests de Madagascar, qui avoient cassé les Sentences données par le sieur Caron à Suratte, & que la Compagnie étant avertie depuis par quelques autres dépêches de la mes-intelligence continuelle entre ces deux Directeurs, n'a pû se persuader qu'elle fût veritable, ayant reçeu de si bons témoignages de leur union. Il est constant que le Sr. de

Faye

Faye n'a jamais eu aucune connoissance de l'Etat des affaires de la Compagnie à Suratte: Que le sieur Caron s'en est reservé le secret; que mesme aucun Marchand ny Commis, n'y est entré pleinement, tant qu'il en a eu la direction, & qu'un nommé Samson Courtier Banian, a esté le seul instrument dont il s'est servy pour les achapts qui ont souvent fait murmurer par leur cherté; & pour les lettres de change qu'il tiroit quelquefois en des lieux éloignez, sur des personnes imaginaires, le sieur de Faye voulant s'attacher à démêler cette intrigue, tomba malade: Mais pour voir en vertu dequoy les François commerçoient chez le Grand Mogol, voicy la copie de la permission que le sieur Beber qui y estoit allé par terre, avoit obtenuë de négocier à Suratte.

Com-

Commandement du Roy du Grand Mogol Aurenzebe, donné à Monsieur Beber Député de la Compagnie Françoise, le 26. du mois de Fakir, de son régne le neuviéme, étant l'an de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST 1666. *le quatriéme Septembre.*

SCACHENT le Gouverneur & autres Officiers de Suratte, presens & à venir, que ces jours icy M. Beber President de la Compagnie Françoise, arrivé à nostre haute & sublime Cour, Nous a presenté Requeste par la médiation de nôtre Visir & Grands de nôtre Royaume. Disant que les François prétendent s'établir dans nôtre Fort de Suratte, demandans que comme les Hollandois & les Anglois ont demeure & logis à Suratte, & trafiquent, apportans des Marchandises de leurs Pays, la mesme liberté & grace leur soit concedée, payans à nos Tresoriers les Doüanes & les mesmes droits des Alfandiks, & que les effets qu'ils apporteroient de leurs Païs & Ports, comme Ecarlatte & autres marchan-

chandises, & de celles qu'ils emporteront de nostre Royaume, comme toilles, indigo, salpêtres, soyes & autres qu'ils achepteront en Agra & autres lieux; ayant payé une fois les droits à Suratte ou Barroche, les pourront porter ou vendre où bon leur semblera sans les payer une autrefois, & que personne leur puisse donner empêchement, ny aux Marchands qui voudront achepter leurs marchandises, & qu'ils soient libres de prendre les Courtiers qu'ils jugeront à propos, & que le cuivre qu'ils apporteront de leurs Pays, ils ne soient contrains de le délivrer à la Maison de la Monnoye, mais qu'ayant payé les droits à la Doüane, ils le puissent vendre à qui bon leur semblera, & que pareillemént on ne puisse faire violence aux Marchands qui achepteront d'eux ledit cuivre, & que les François donnant leur argent, il leur soit permis de le retirer quand ils voudront avec les gains, & que personne ne puisse favoriser leurs débiteurs, ny les empêcher de prendre Charriots, Chevaux & autres animaux de charge, pour porter leurs marchandises : De plus, que

que les marchandiſes qu'ils apporteront dans leur Vaiſſeaux, qui ſeront propres pour les Maiſons Royales, que les prenant, on les paye au prix courant, & que le reſte ils le puiſſent vendre où bon leur ſemblera, ſans les obliger de le vendre dans Suratte, & qu'on ne les puiſſent empêcher de paſſer dans leurs Vaiſſeaux qui iront à Bandarabaſſy, au Port d'Ormus, à Moka & autres lieux, les Marchands & les marchandiſes leur payant le Nol. VEU LEUR REQUESTE: Nous, qui par nôtre benignité accoûtumée & deſir du repos & profit de tous, Nôtre volonté & intention à laquelle tous doivent obéir, eſt, que de toutes les graces, faveurs & libertez dont joüiſſent les Hollandois & Anglois, que des mêmes joüiſſent les François, & pour cét effet leurs Navires venans à Nôtre Port de Soually, il leur ſera donné un lieu pour y mettre leurs marchandiſes, & pour y demeurer commodément; & lors qu'ils voudront venir à la Ville, qu'ils n'y viennent pas armez, & quand ils iront de Suratte à Soually, qu'on ne leur donne aucun empêchement, & que perſonne ne ſoit ſi oſé que de contrevenir

trevenir à Nôtre trés-haut & pur Commandement, afin qu'il ne soit pas necessaire d'en demander un autre. Fait le jour que dessus. Au milieu du Sceau du Roy, sont ces mots AUKENZEB, victorieux propagateur de la Loy de Mahomet, Roy généreux & conquérant du monde, du régne l'an 9. Au derriére du Commandement où Firman Jaferkan Visir du Roy, a écrit de sa main, que le Commandement luy a esté presenté, & a mis son sceau.

CHAPITRE XIV.

Mort du Sieur de Faye, Directeur François à Suratte. Sa Pompe Funébre.

LE Sieur de Faye se sentant affoibly d'une dissenterie qui le tourmenroit depuis dix jours, se mit au lit, & le 30. Avril 1669. aprés quelques accés de fiévre, il mourut à minuit. Le pere Ambroise qui le veilloit, ne l'entendant plus respirer, appella le sieur Joubert qui étoit dans

dans une chambre prochaine, & tous deux l'ayant jugé mort, en furent porter la nouvelle au sieur Caron, & luy temoignérent qu'il seroit à propos de le faire ouvrir pour connoistre la véritable cause de sa máladie. Helas ! répondit le sieur Caron, le pauvre homme n'est que trop bien mort, ne le défigurons point. Ils se retirérent, & le sieur Joubert luy voyant la george enflée, & la poitrine fort élevée, retourna seul trouver le sieur Caron, & le pria que son parent fust ouvert, mais il luy dist en pleurant, *qu'il ne le souffriroit jamais*. Les Marchands & Sous-Marchands François s'assemblérent, & parce que le sieur Caron estoit Hollandois, & qu'il y avoit eû peu d'union entre ces deux Directeurs, ils soupçonnérent qu'il y avoit quelque chose de violent en cette mort, & d'autant plus que, depuis une potion faite par un Banian, que le sieur de Faye avoit prise à la persuasion du sieur Caron, il s'estoit plaint qu'il avoit un feu dans l'estomach qui le brûloit, & qu'il n'avoit jamais rien goûté de si mal-faisant que cette Médecine; cependant ils jugérent à propos de ne point éclater crainte d'au-

d'augmenter la division, & de s'exposer à la raillerie des autres Nations, en faisant bruit d'une affaire de cette conséquence, où peut-estre il n'y avoit rien d'xtraordinaire.

Le premier jour de May, à quatre heures du soir, on porta le mort inhumer à un quart de lieuë de Suratte, dans un champ qui avoit esté donné aux François pour leur servir de cimetiére. Le sieur Caron, tous les Officiers, Marchands & Commis de la Loge Françoise, estoient vêtus de Drap noir, dix Soldats marchoient avec des Flambeaux à côté d'un Carrosse couvert de deüil, dans lequel estoit le corps. Les Anglois, les Hollandois, les Persans & les Arméniens y assistérent. C'est l'usage des Etrangers en ce Pays, d'élever des tombeaux pour conserver la memoire de ceux qui y meurent: Les Anglois & les Hollandois en ont de trés-beaux. Il fut resolu de bâtir une Chapelle au lieu où le sieur de Faye fut enterré, & d'y employer jusqu'à dix mille écus. C'estoit un homme bien intentionné pour le succés de l'affaire dans laquelle il estoit employé, qui affectoit de paroitre

S doux

doux & humain, mais qui naturellement avoit de la dureté. Toute sa politique consistoit en de certains détours que les habiles gens appellent finesses de Marchands; elle n'avoit pas assez d'étenduë & de lumiére pour l'importance de son employ, & pour découvrir toutes les adresses de son collégue.

CHAPITRE XV.

Départ des Vaisseaux la Marie, la Force & l'Aigle-d'or pour la Perse, l'Arabie & Achem, & des Sieurs Macare & Roussel par terre pour Masulipatan, au Royaume de Golconde.

AVANT la mort du sieur de Faye, il avoit esté resolu que les Vaisseaux la Marie, la Force, le Salomon & l'Aigle-d'or, avec le tiers de leur charge pour le conte de la Compagnie, & le reste de marchandises appartenantes à des Mores & à des Banians qui en payeroient la voiture, seroient frétez pour aller en Perse, en Arabie

Arabie & à Achem passer l'Hyver. La Marie, la Force & le Salomon estoient déja partis, & l'Aigle-d'or qui fut mis à la voile depuis, devoit en passant le long de la côte de Malabar, laisser le sieur Bourrot Sous Marchand à Ceitapour, avec cinq Commis, pour y establir un Comptoir que Sauvagy avoit accordé aux François, & le sieur de Flacourt Marchand, & cinq Commis à Balepatan prés de Cananor, pour y occuper une Forteresse que Raja Callandry offroit aux François.

Les sieurs Macara & Roussel Marchands, & quatre Commis, partirent le onziéme May 1669. pour aller par terre à Massulipatan, dans le Royaume de Golconde. Ils estoient chargez de faire un present au Roy pour obtenir permission d'y établir un Comptoir, & avoient des remises pour trois cens mille roupies ou cent cinquante mille écus à employer en deux carguaison, l'une pour la France & l'autre pour la Perse; c'est de cette somme que le sieur Macara, qui en estoit dépositaire, & le chef de ceux qui estoient avec luy, à cause de son intelligence & des habitudes qu'il avoit en ces Païs, fut som-

mé de rendre compte quelque mois aprés, & soit qu'il eust abusé de son employ, ou que le sieur Caron n'eust pas oublié son ressentiment, elle a esté le sujet de ce qu'il a esté repassé en France lers fers aux pieds, & il a intenté procés à la Compagnie, qui n'est pas encore terminé. Ainsi un Persan & un Hollandois se faisoient la guerre aux Indes, où sans rien risquer qui appartint ny à eux ny à leurs Compatriotes, ils mettoient en péril l'honneur & les biens d'une Nation qui leur avoit confié ses interests & les premiers postes de son commerce; cependant pour donner avis au Conseil de Madagascar de la mort du sieur de Faye, du départ des Vaisseaux, & du reste de ce qui s'estoit passé depuis le mois de Mars, la Saumacque y fut dépêchée.

CHA-

CHAPITRE XVI.

Différent du sieur Caron Hollandois, Directeur de la Compagnie Françoise aux Indes Orientales, avec les Marchands François.

LE Sr Caron estant seul resté Directeur par la mort du Sr de Faye, le Sr Goujon qui estoit Conseiller au Conseil Souverain, appuyé des autres principaux François, demanda sa connoissance de la carguaison des Vaisseaux, & obligea le sieur Caron à la communiquer avec les achapts qui avoient esté faits. Le Sr Goujon se plaignit que les toiles estoient mises à vingt pour cent plus cheres que le cours du marché, & qu'il y en avoit quantité qui n'estoient pas propres pour France. Le sieur Caron répondit qu'il gardoit celles là pour Bantam, où il iroit luy-mesme: ce qui surprit, n'y ayant point lors de Navire propre à ce voyage, & le sieur de Faye n'ayant jamais esté informé qu'il y eût des Marchandises dans les Magasins destinés à ce Commerce. Il s'en trouvoit néantmoins

pour prés de cent mille roupies, dont on payoit l'intereſt à douze pour cent. Les François s'écrierent fort contre le Courtier Samſon, pour qui le ſieur Caron avoit trop de facilité, & qu'on eſtimoit eſtre d'intelligence pour faire leurs affaires aux dépens de la Compagnie.

Les eſprits s'aigrirent, & le Pere Ambroiſe de Prëuilly Supérieur des Capucins, qui ſe trouva preſent, homme capable de déveloper les intrigues du Pays, & qu'on appelloit au Conſeil dans les affaires difficiles, repreſenta au ſieur Caron qu'il ſonneroit mal en France & aux Indes, qu'il ſe fut laiſſé tromper ſi conſidérablement par un Courtier, ne voulant pas l'accuſer luy-même. Le Directeur pour le faire taire, le prit à partie, témoigna trouver mauvais que les François le viſſent en particulier, ſous prétexte qu'ils cabaloient, & luy deffendit de ſe mêler des affaires ny de les recevoir chez luy. Le Supérieur répondit qu'il n'avoit garde de leur refuſer ſa maiſon, eſtant le lieu où ils faiſoient l'Exercice de leur Religion. Qu'il ne s'eſtoit jamais ingeré de dire ſon ſentiment ſur les affaires,

qu'a-

qu'aprés en avoir esté prié : mais que depuis vingt ans qu'il estoit à Suratte, il avoit pris des connoissances, & fait des habitudes qui ne pouvoient estre qu'utiles à de nouveaux-venus, & qu'il ne faisoit rien que dans la veuë d'augmenter la gloire de Dieu. Et sur ce que le sieur Caron l'avoit menacé de luy oster sa subsistance, il dit qu'il en auroit toûjours assez, & que les Portugais, les Anglois & les Hollandois, & mesmes les Maures & les Gentils l'avoient toûjours fait subsister dans les Indes avec ses freres. Enfin les Catholiques François fréquentans plus souvent cette maison, & devenus plus devots par les obstacles qu'ils trouvoient à l'Exercice de leur Religion, le sieur Caron fit signifier au Pere de ne les plus recevoir, avec menaces de le faire mettre aux fers s'il continuoit, & de le renvoyer en France : ce qui le fit répondre qu'il estoit sous la protection du Pape & du Grand Mogol, du Pape comme Missionnaire Apostolique, & du Mogol qui l'avoit bien receu, qui le connoissoit, & qui sçauroit bien demander ce qu'il estoit devenu. Il fallut que le sieur Caron mo-

derast ses emportemens contre ce Religieux, & qu'il cedast aux clameurs de tous les Catholiques qui en faisoient l'affaire de leur salut, contre luy qui n'estoit pas de la Religon Romaine.

Puisque nous sommes arrivez aux envoys qui furent faits de Suratte pour commencer le Commerce sur les côtes de Coromandel & de Malabar, en Perse, en Arabie & à Achem. Il ne sera pas mal à propos que nous fassions connoître à ceux qui n'ont pas esté de l'entreprise des Indes, le plan que le sieur Caron donna.

CHAPITRE XVII.

Projet du Commerce des Indes Orientales, donné en France à la Compagnie, par le sieur Caron Hollandois.

POUR commencer le Commerce des Indes, il faut avoir obtenu la permission du Grand Mogol, des Roys de Visiapour, de Golconde, & des Princes de Bengale, par des personnes envoyées à cet effet, & par lettres & Ambassadeurs de

de la part de Sa Majesté aux Roys de la Chine & du Japon. Ces lettres écrites sur de tres-beau papier en lettres dorées, signées de Sa Majesté, & scellées du Sceau du Roy, seront mises en des boëttes d'or de huit pouces & demy de longueur, & de trois & demy de largeur, non tant pesantes d'or qu'artistement travaillées, & curieusement émaillées, sans toutefois aucune figure d'homme, ornées de petits Diamans en dedans, une pour la Chine, & l'autre pour le Japon: Ces boëtes seront posées dans des cassettes revestuës de toille d'or, la plus précieuse qui se trouve; & enfin ajustées dans d'autres faites d'argent, seront enfermées dans des étuis de bois d'olivier, & le tout envelopé d'un beau drap d'écarlatte.

Les Lettres du Roy de la Chine, seront accompagnées pour present d'une Cuirasse, de deux piéces de canon de bronze tres-curieuses, avec leurs armemens, de tapisseries belles & rares, de corail, d'ambre, & de beaux draps en quantité, de deux grands miroirs, de six autres de moindre valeur pour presenter aux Ministres de cette Majesté.

Pour accompagner les Lettres du Japon, ferviront deux mortiers, deux demy-canons de bronze de la plus nouvelle & plus curieufe façon, avec leurs armemens, une belle cuiraffe avec les Armes de Sa Majefté, des tapifferies tres-belles, des toilles d'or tres-précieufes, d'autres d'argent, des Satins à fleurs bigarez de bleu-mourant, & d'autres belles & agréables couleurs, dix pieces de ferrandine rouges, dix violettes, dix noires, toutes des plus belles en leurs efpéces, de trois petits baffins de marbre, l'un bigaré blanc & noir, l'autre rouge & blanc, & le dernier tout blanc avec les Armes de l'Empéreur du Japon.

Pour prefenter aux Officiers de haute & moyenne qualité de ces deux Royaumes, de belles ratines couleur d'écarlatte, des Serges bleuës, violettes & blanches comme elles fe trouvent à Paris, telles que font les Stamêtes, & des manufactures de laine la plus déliée.

Pour le Japon, il faut encore vingt pieces de Velours à fond de fatin blanc, dont les fleurs foient de fept ou huit couleurs, la plus petite de la grandeur d'un

écu,

écu, & les plus grandes comme la paume de la main, & que les fleurs se voyent en tous sens de differentes façons, quatre pieces de chaque sorte des plus riches, & curieusement faites qu'il se pourra, dix pieces de Drap fond d'or, les fleurs des grandeurs cy-dessus marquées de diferentes façons, & qui soient aussi veuës de tout sens; une douzaine de beaux Mousquetons curieusement faits, une douzaine de Carabines & fusils de mesme façon, avec chacun sa bandoliére d'Elan, dont les ferrures soient couleur d'eau, une douzaine de fort beaux Pistolets avec les fourreaux, & que le tout soit extrémement beau & de nouvelle invention, qui tirent deux coups; une douzaine de fort beaux fusils à faire du feu.

Pour la Chine, les mêmes étoffes que ces derniéres marquées pour le Japon, & pareil nombre. De plus, dix pieces de Panne; sçavoir deux noires, deux violettes, deux vertes, deux rouges cramoisy brun, & deux bleuës d'azur les plus belles qui se fassent. Il faut un pareil assortissement d'Armes que pour le Japon, & ces sortes d'Armes sont agréables par toutes les Indes.

 Pour

Pour le Grand Mogol, le Roy de Visiapour, le Roy de Golconde & autres Roys & Princes circonvoisins, quelques tentures de tapisseries fort hautes, & est à notter qu'il n'y ait point de personnages: mais des verdures; Quand il y aura quelque petite chasse d'oiseaux & autres choses qui se rencontrent dans les verdures, il n'importe. Deux Coulevrines de fonte des plus grandes qui se puissent faire de seize livres de balle, deux Canons de dix-huit livres de balle, dix piéces de Campagne de differens calibres, les moindres de trois livres, & les plus grandes de six, qu'elles ayent leurs affusts, & que le tout soit le plus curieusement travaillé qu'il sera possible, avec les Armes du Roy dessus. Douze piéces chacune de sept aûnes de drap d'or frisé, & autres à fond d'or avec des fleurs de soye couleur de feu, de rose, violet & vert á divers prix. Les plus belles piéces seront pour les plus Grands Seigneurs, les autres pour les moindres. Dix piéces des plus belles Pannes & plus lustrées de trois couleurs, sçavoir rouge-cramoisy, vert & violet Soixante aûnes de grande Dentelle toute d'or de quatre á

six

six Pouces de hauteur, la plus légére qui se pourra : il n'importe qu'elle ne soit plus à la mode, & vingt aûnes de pareille Dentelle tout argent ; deux douzaines des plus grandes Glaces de miroir, avec une petite bordure des plus simples sur chacune. Une douzaine d'autres Glaces assorties, dont les plus petites soient de quinze pouces avec des bordures comme les autres. Cinquante petits Miroirs à toilette, depuis six jusques à dix pouces, garnis de maroquin doré de plusieurs couleurs. Cent lames de cimetéres des meilleures & plus curieusement faites qu'il sera possible, parce que si elles ne sont telles, il n'en faut point du tout. Vingt piéces de Toille de baptiste ; sçavoir dix des plus fines & des plus claires, & dix des plus serrées, mais des plus fines. Trois piéces de Satin chacune de douze aûnes, couleur de feu, vert & violet, autant de guipure de soye que de dentelle d'or & d'argent, & de pareille hauteur. Deux paires d'Epagneuls pour la chasse, & deux paires de petits Chiens de Boulogne des plus petits, ou point du tout. Trois petits cabinets d'ébene d'un pied & demy, & d'un pied

pied en quarré fort bien travaillez. Trois Pendules ſonnantes des plus belles, & que le Cadran ne ſoit marqué qu'avec de petits points, parce que ceux à qui on les donnera, les marqueront de leurs caractéres, & qu'elles aillent du moins huit jours ſans les remonter, s'il ne s'en fait à Paris, il s'en fait à la Haye en Hollande, & eſt à notter qu'il faut que le Cadran ſe démonte, afin qu'on le puiſſe graver. Trois douzaines de fort beaux Fuſils de quatre à cinq pieds de canon, ſix paires de Piſtolets parfaitement beaux avec des fourreaux, comme ſeulement pour les conſerver, & ſix paires de Piſtolets de poche du meſme travail.

Pour la Côte de Malaca, le Grand Mataran & l'Iſle de Banca 50 Mouſquets bons & bien éprouvez. Une 12ne de Mouſquets curieuſement & extraordinairement bien travaillez, & deux pour preſenter au Roy qui ſoient parfaitement beaux. Trois pieces de 30 aûnes chacune de Galon d'or & d'argent du plus beau & du mieux fait de differentes façons. Six pieces des plus belles Pannes, deux rouge-cramoiſy, deux noires, & deux violettes.

Six

Six beaux Mousquetons avec des bandolieres, & six belles paires de Pistolets d'arçon avec des fourreaux simples. Deux fort belles pieces de canon de fonte de dix-huit livres de balle marqués des Armes du Roy, avec leurs affusts. Deux cens aûnes de cuir-doré à fleurs, des plus beaux & des plus relevez pour faire des tentures de chambres.

Faire faire deux Globes de cuivre de quatre pieds de diamêttre pour la Chine & le Japon, estant nécessaire de renouveller les presens d'année en année, & suivront au premier embarquement aprés les premiers presens. On n'oubliera pas d'y mettre des Batailles par mer & par terre, modernes & de toute antiquité, qui ont esté heureusement achevées par la valeur & puissance des armes Françoises, telles qu'on les trouve imprimées, de chacune une douzaine au moins, pour en faire montre en ces Pays éloignez, & en faire present où il sera besoin. Elles doivent estre ajustées sur du linge.

Il est à noter quand on emballera les étoffes, dentelles & galons d'or & d'argent, qu'il est néceſſaire de les entourer

de

de cotton entre deux bons papiers, les mettre dans une caisse couverte de toille cirée, & les cuvettes de marbre dans des caisses de bois fort épais pour les conserver, & empêcher qu'elles ne soient écornées en les chargeant & déchargeant.

Il faut faire grande provision de Calmey pour rendre le cuivre de couleur jaune, & d'ouvriers qui s'entendent en cet Art, de telle quantité pour travailler à Madagascar, qu'en cas de mortalité ou de maladie entre eux, il n'en manque point pour achever huit chaudiéres pour Bengale seulement, pour rafiner le sucre & le salpêtre, de huit pieds de diamétre, de la forme de celles des Brasseurs. Avoir de toutes sortes d'instrumens à fossoyer pour massons, pour couper les arbres, & pour applanir la terre au temps qu'il sera besoin dans l'Isle de Banca, qui aux lieux les plus nécessaires est remplie de quantité de bois.

Tous les vases pour le service des Vaisseaux, seront soigneusement préparez, les ayans laissez remplis d'eau pour quelque temps, puis l'ayant jettée & remis de fraiche pour imbiber & attirer le suc naturel

turel du bois , parce qu'y demeurant, il corrompt l'eau & engendre des maladies. Avoir pour chaque Navire dix grandes & moyennes ancres, les cables & bois ronds à proportion pour se servir aux Indes de ce qui restera. Provision de cire, de lanternes & de lampes , les chandelles de suif n'estant pas propres pour les climats chauds. Charger en chaqne Navire à proportion des navigeans, une certaine quantité d'habits & de gros linge qu'on distribuëra à raison de la necessité pour les rafraîchir, & empêcher que venans dans les chaleurs du Levant, ils ne pâtissent & périssent dans leur mal-propreté , & sera porté sur le compte de chacun en particulier.

Il faut faire faire un fort beau Navire de trois cens lestes qui suivra aprés le départ de la Flote, pour l'Ambassade du Japon, & luy donner le nom de quelque Ville ou Province, avec un Capitaine, Officiers de Matelots de la R.P.R. sans autres, parce qu'il ne seroit pas receu s'il portoit aucun signe ny ornement appartenant aux Cérémonies de la Religion Catholique. On luy donnera ordre de

rester

rester à Goa, jusques à ce qu'il y arrive nouvelle que le Mogol ait accordé la permission de trafiquer par tont son Empire.

N'oublier pas toutes sortes d'outils pour travailler à l'or, à l'argent, aux diamans, & autres pierreries, des balances, des poids, des pierres de touche, & nombre d'éguilles marines.

Il est nécessaire, la Flotte estant arrivée à l'Isle-Dauphine, que les Navires prennent tous ensemble leur route à Suratte, auquel lieu les deux Directeurs feront representer au Gouverneur des Maures, lequel y est pour le Grand Mogol, que le Roy de France suivant la demande que ses Sujets luy en ont fait, & sa propre inclination à connoître les Pays lointains, a fait établir une Compagnie puissante de Commerce, & qu'il a éleu deux personnes entre les Directeurs d'icelle, lesquels il a élevez à tel degré d'honneur & qualité, que le peuvent mériter ceux qui délivreront les Lettres & les presens de Sa Majesté au Roy d'Indostan. Pourquoy il luy est demandé qu'il veüille accorder aux François libre Commerce dans toute l'éntenduë de son Empire, en la mesme maniére

maniére que les Anglois & les Hollandois l'ont euë jusques à present, & l'ont encore : Surquoy le Gouverneur permettra que les Directeurs descendent à terre. Ils iront le salüer avec un present honneste, & aprés avoir eû conference avec eux, il ne manquera pas d'envoyer incontinent un Exprés à Agra à la Cour du Mogol, d'où il arrivera sans doute en bref un consentement aux Directeurs de s'y acheminer ; & le Gouverneur en attendant qu'ils fassent ce voyage, leur permettra de commencer ce négoce.

Pour cet effet, on separera la carguaison & les deniers contans qui seront dans les Navires, envoyant un habile Marchand tel que M. Cops, à la Côte de Coromandel, avec une Instruction, un Capital, & quelques Marchandises, & un peu moins du tiers du total de la carguaison. Une autre à Bengale qui sera Monsieur de Ligne, avec aussi une Insttuction, un Capital, & quelques Marchandises, & un peu plus du tiers de la carguaison, l'autre tiers sera pris pour Suratte, Vignerla & la côte de Malabar pour les endroits du poivre. Et pour les Places de

Bantam,

Bantam, Jambly & Palamban, il sera retenu du dernier tiers, soixante ou soixante-dix mil livres, en piéces de huit de Méxique & de Séville pour y faire achapt de poivre. Ce qui sera projetté devoir estre pour Suratte, sera porté par les Directeurs à Amadabad en passant lorsqu'ils iront à la Cour, & y sera laissé un Marchand pour y négocier.

Cependants les deux premiers Marchands seront envoyez à Coromandel & à Bengale avec autant de Navires vuides que faire se pourra, & ils feront en sorte de les lester entiérement de salpestre & de sucre, & de les charger d'assez d'étoffes, de toilles, & d'indigo pour le premier retour en Europe.

L'ordre ayant esté mis à Amadabad, & les Directeurs ayans fait la révérence au Grand Mogol, & obtenu les Patentes pour avoir libre commerce dans son Empire, ils iront par terre à Coromandel, & ordonneront ce qui sera nécessaire à ce Comptoir. Ils délivreront les presens aux Roys de Vignerla & de Golconde, & s'en iront ensuitte à Bengale, où ils feront leur present au Prince, & donne-

ront

ront les ordres à cet important Comptoir. Ces trois Comptoirs estans établis & garnis de plus de marchandises & de comptant qu'il se pourra, dont il doit venir, & qui seront incessamment attendus de France, & aprés qu'il aura esté jugé ce qui se devra faire à la Côte de Malabare pour le Négoce du poivre.

Le premier travail doit estre de naviger sous la ligne équinoctiale, afin d'établir quelques Residens à Macassar, Bantam & autres endroits du poivre, & faire des préparatifs & jetter ses plombs afin de pouvoir venir à l'Isle de Banca: pour lequel effet il sera cependant arrivé des lettres du Roy & des presens, & un plein-pouvoir de négocier dans cette Isle pour une raisonnable somme d'argent; ce qui ayant réüssi, & y ayant trouvé de bons Havres où l'on puisse faire une fortification reguliére, il sera commencé une Ville, & à planter quelques milliers de Cocos; & par provision bâty quelques maisons pour les gens de travail, & d'autres qui auront l'œil & le commandement sur eux, avec les instructions nécessaires:

à

à quoy les Directeurs ayant esté employez jusques à ce que le vent de la Mousson y soit, ils pourront mettre à la voile pour aller vers le Nord à la Chine, & en mesme temps on pourra aussi envoyer une Ambassade au Grand Tartare pour luy demander liberté de commercer, en faisant quoy il se passera huit mois; & au retour de la Mousson du Nord, on ira rechercher Banca, où trouvant un Fort en estat, on y établira un Comptoir & fera la direction jusques au mois de May suivant, que le temps sera de pouvoir derechef mettre à la voile pour aller au Japon, afin d'y demander aussi la liberté du commerce, tellement que ce grand travail doit commencer à Suratte, y ayant le consentement & permission du Grand Mogol, & puis des autres Princes: mais il ne peut avoir d'acheminement que l'on n'aye au préalable les Lettres de nôtre Roy, & les presens nécessaires à cet effet, que l'on sera obligé d'attendre s'ils ne sont pas envoyez assez à temps, & la demande pour aller à la Cour du Grand Mogol, ne peut estre faite avant d'avoir les Lettres & les presens.

Si l'on n'obtient aussi par presens & par révérences la liberté des imposts, on sera traité comme les particuliers qui souffrent de grandes véxations : & il sera exigé d'avantage par les Officiers subalternes, que les presens ne pourront coûter.

Les Anglois & les Hollendois se sont si bien dégagez de ces incommoditez par leurs presens, qu'il ne leur en coûte pas plus de quatre pour cent. Les Hollandois ont acheptè ce droit en donnant par an soixante-six mille francs au Tresor du Roy ; par dessus laquelle somme ils dépensent tous les cinq ans, cinquante ou soixante mil livres, sans quoy ils n'auroient point d'accez auprés du Gouverneur de Suratte, & il ne leur feroit aucune justice.

Le départ qui se fera tard d'Europe, & le séjour que l'on sera obligé de faire à Madagascar pour mettre ordre au travail de l'année 1666. sera cause que l'on arrivera si tard à Suratte, que l'on ne pourra estre prest dans le mois de Février de l'année 1667. qui est la fin de la Mousson du Nord, pour naviger vers la ligne

équi-

équinoctialle ; & selon ce qui est remarqué, cecy ne se pourra faire avant le mois d'Aoust, afin de pouvoir arriver au mois de Septembre 1667. ou bien au commencement d'Octobre, & l'on ne pourra partir pour aller à la Chine plûtost que dans le mois de May 1686. que la Mousson du Sud commence à venter, cet envoy durera tout au moins jusques au mois de Janvier 1669. mais pendant ce temps, depuis Octobre 1667. jusques en May 1668. on établira les Comptoirs de poivre de Bantam, Jambly, Palamban & Macassar, & on entreprendra la négociation de Banca ; & la pouvant obtenir, on fera ce qui est cy-dessus exprimé. Estans revenus de la Chine & de la Tartarie à Banca ou à Bantam vers le commencement de 1669. on sera contraint d'y rester, jusques au mois de May, auquel temps on peut naviger au Japon & revenir à Banca au commencement de l'année 1670. On sera obligé d'y retarder jusques à la my-Juin avant de pouvoir partir pour la côte de l'Inde, afin de visiter les Comptoirs, où arrivant au mois d'Aoust, il y aura à travailler jusques au mois d'Octobre, & ensuit-

suitte y ayant employé le temps qu'il faudra pour assembler la carguaison pour France, & la décharger, on ne pourra s'acheminer pour le retour qui porte des nouvelles de la Chine & du Japon, que vers la fin de l'année 1670. & on ne pourra estre en France plûtost que le mois de Juillet 1671.

On apprestera donc au plûtost les Lettres & les Presens pour le Grand Mogol, les Rois ses voisins, & le Grand Mataran Roy de Java, pour le commerce de l'Isle de Banca. Ces Lettres doivent estre écrites sur du papier blanc épais & bien collé, roullées dans de petits sacs étroits & longs selon leur proportion, faits du plus précieux drap d'or qui se puisse trouver, duquel il est besoin d'envoyer deux ou troits aûnes, de peur qu'il ne se noircisse, pour faire lesdits sacs quand il s'en faudra servir. S'il plaisoit à Sa Majesté de fier son Cachet entre les mains des Directeurs de la Compagnie ou quelques papiers dorez, peints & cachêtez en blanc, pour le Grand Mogol, les Rois ses voisins & le Grand Mataran, les Lettres pourroient estre composées comme on le trouveroit plus à propos, pour obtenir la fin des desseins de la Compagnie.

Il eſt néceſſaire que les Lettres & preſens ſoient preſts au plûtard vers le commencement du mois d'Avril pour eſtre envoyez avec les Comptans qu'il plaira à la Compagnie, en un bon & commode Navire. Cependant elle aura ſoin de faire apprêter des Vaiſſeaux, non ſeulement pour le Capital & les Marchandiſes qui manquent à nôtre envoy, lequel a eſté arreſté à vingt Tonnes comptant en or & en argent, & quatre Tonnes en Marchandiſes, faiſans vingt-quatre Tonnes en tout, pour mener aux Indes: mais auſſi pour faire ſortir une Flotte dans l'Autonne de 1666. dans laquelle il eſt néceſſaire d'avoir ſix Bâtimens, un peu plus que de moyenne grandeur, afin de tenir les affaires en train dans les Indes, ainſi on pourra aſſembler des Toiles, Soyes, Salpêtres, Indigo, Poivre & Sucre ſuffiſamment pour envoyer en France une bonne carguaiſon à la fin de l'année 1667. Et l'on mettra ſur cette Flotte qui partira dans l'Autonne de 1666. cent milliers d'Etain, deux cens milliers de Plomb, trente milliers de vif-argent. Trois cens mille livres en piéces de huit de Méxique & de Séville, & point du

lu Pérou, & six cens mille livres en bon
or. Quatre caisses de fines Serges & deli-
es, toutes sortes de Marchandises de laine
& Ratines rouges & violettes, pourpre &
ert, & un peu de bleu, jaune & blanc
pour épreuve. Et cet envoy doit suivre
e nostre de prés & le plûtost qu'il sera
possible; car quoy que les Lettres & les
presens n'arrivassent pas, on auroit besoin
d'un bon Capital pour tenir les affaires en
train en les attendant, & envoyer un
etour en France dans la saison; car pour
employer vingt ou vingt-cinq Tonnes
d'or, il ne sera pas besoin de beaucoup
de temps.

Si la Flûte la Force qui doit porter le
uplément de la Flotte, & qui partira
incessamment aprés, ne sort au plûtard
au commencement d'Avril 1666. pour
aborder Madagascar au mois de Septem-
bre, & pour estre à Suratte au mois de
Décembre; il y aura une grande demie
année de perduë; car les Navires faisans
voile plus tard de France, seront con-
traints de mettre leur cours de Mada-
gascar, non droit pour Suratte, à cause
de l'orage & de la Mousson contraires

dans les parties du Midy : mais d'aller à Bantam par le Détroit de Sonda, & y ayant rafraichis de suyvre derriere Sumatra, par le Détroit de Malaca, & de se rendre à Suratte, où elle auroit esté long-temps attenduë, ce qui ne pourroit estre plûtost que dans l'Autonne de 1667. & ayant employé cette saison à régler ce qui seroit necessaire aux quartiers du Sud, il faudroit partir pour aller vers la ligne équinoctialle, au commencement de 1668. & voguer de là au mois de May pour la Chine; car la Mousson & les orages ne permettent pas de retarder d'avantage aux quartiers du Midy. L'on doit sçavoir en ce temps-là ce qu'il y auroit à faire dans l'Isle de Banca. Et s'il n'arrive qu'on perde demie année, & que les Navires qui suivront, partans de France bien avant dans l'année 1666. n'arrivent aux Indes qu'en l'an 1667. il sera necessaire qu'on envoye avec un nouvel équipage de Navires un nouveau Capital; car venant à manquer d'équipages, les affaires aux Indes ne s'avanceroient pas, au grand dommage de la Compagnie.

Il faut incessamment penser de quelle

manière

maniére elle obtiendra les fines Epiceries, & premiérement pour la canelle par un Envoyé au Roy de Ceilon qui est oppressé par les forces de la Compagnie d'Hollande : Et aprés négocier avec le Roy de Macassar pour les Clouds de girofle. Cette affaire se doit commencer de peu, & s'agrandir toûjours. A l'Occident de Bandă, il y a de petites Isles qui donnent de la Muscade, & auprés du Grand Cerant, une petite Isle nommée Ceramlut qui porte des Clouds. On pourroit s'informer à Macassar si la Compagnie d'Hollande s'est renduë maîtresse de cette Isle, ou si elle a guerre ou paix avec les Habitans. Si les François avoient des commencemens dans les Epiceries & payoient bien ce qu'ils en négocieroient, la Compagnie s'avanceroit bien-tôt, puisque celle d'Hollande paye si peu, que les Habitans de ces Isles n'en peuvent subsister.

Il plaira d'ordonner comment on se gouvernera en passant le Détroit de Malaca, ce qui pourra souvent arriver. Quand les Portugais l'ont eû, ils ont mis par usurpation un droit de six cens livres

ſur chaque Navire autant de fois qu'il paſſe. Les Hollandois ayans pris Malaca ſur eux prétendent le meſme droit, & le font payer aux Portugais & aux Anglois. Du temps que les Habitans en eſtoient les maîtres, il n'y en a jamais eû aucun, & perſonne n'a payé.

S'il plaît au Roy de gratifier les deux Directeurs du titre d'honneur de Chevaliers de l'Ordre de S. Michel, pour eſtre par-là en eſtat de réputation convenable d'Envoyez, & de les employer comme tels aux Roys des Indes, de la Chine & du Japon qui ont grand égard, & examinent la qualité de ceux qui ont ces Commiſſions; ce ſeroit une fort bonne affaire, & pas moins néceſſaire; en cas que Sa Majeſté veüille bien faire cette grace, ces deux Ordres ſeront envoyez avec quelques aûnes de ruban bleu, par le meſme Vaiſſeau qui portera les preſens & les Lettres, ces deux ornemens donneront beaucoup de reſpect & de crédit dans les Cours & auprés des Grands.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Addition au projet du sieur Caron.

CE projet donné dés l'année 1665. dont aucune expérience n'a jusques à present détruit la justesse, marque l'intelligence & le génie de celuy qui l'avoit dressé. Il estoit asseurément capable à son égard de l'exécuter, si l'on avoit eû de l'exactitude à le suivre: mais il fut soupçonné par les François qui l'accompagnérent aux Indes, de n'avoir point d'autre veuë que son intérest particulier, & soit qu'ils ayent pénétré sa conduite, ou qu'estant Hollandois & d'une autre Religion que la plûpart d'entre eux, ils ayent crû qu'il ne procureroit point l'avantage des François & des Catholiques, ils ont traversé sa régie & l'exécution de ses desseins. Les François eûrent aussi de la jalousie de la proposition faite par le Sr Caron, d'envoyer pour principaux Agens à Coromandel & à Bengale, les sieurs Cops, & de Ligne qui estoient Hollandois; ils mourûrent pendant la

 route

route de France à Madagaſcar; & les Catholiques n'ont jamais bien goûté ſon avis de n'envoyer au Japon que des Religionnaires: On tient néantmoins qu'il eſtoit judicieux, parce que les Japonnois ſe ſont laiſſez perſuader par quelques Européens, que les Catholiques eſtoient des Idolâtres qui tâchoient d'entrer en leur Pays: de ſorte que lors qu'il arrive un Vaiſſeau à Nanguaſaqui qui eſt le premier Port, les Japonnois preſentent un Crucifix à ceux qui ſont dedans, s'ils ne le foulent aux pieds, on ne les reçoit pas.

On peut ajoûter au projet du ſieur Caron quelque détail concernant les Marchandiſes, dont il n'a point parlé. Les Toilles, les fils de Cotton & l'Indigo ſe recueïllent & ſe fabriquent autour de Suratte, & d'Amadabad qui eſt à la moitié du chemin de Suratte à Agra, Ville Capitalle de l'Empire du Mogol. Les Toilles évaluées ſur le prix du Cotton, des façons & des teintures reviennent les plus fines & les mieux peintes de trois quarts de large, à douze ſols l'aûne de France; la commune à ſix & ſept ſols, il y en a qui ne coûte

coûte pas plus de trois sols. Pour l'Indigo, quand il est assez sec & bien conditionné, on l'envoye d'Amadabad à Suratte par des charettes accompagnées d'un Courtier Banian. En passant la riviére à Baroche qui est à trois lieuës de Suratte, on paye dix-huit pour mille de quelque Marchandise que ce soit, & à Suratte quatre pour cent, & de-là l'Indigo est conduit à Soüally pour estre chargé sur les Vaisseaux. Il valloit en 1668. quinze sols la livre de seize onces.

Les Soyes à Agra & à Bengalle sont de prix égal : il y en a depuis dix sols jusques à quatre francs la livre, surquoy il est aisé d'évaluer les étoffes.

De Suratte pour commercer le Poivre à Bantam, on y porte des Toilles de cotton & des Etoffes de soye d'Agra. Et si l'on négocie à Massulipatam & sur le reste de la côte de Coromandel, on en tire encore beaucoup de Toilles & du Salpestre qui ne revient pas à un sol la livre : On passe facilement aussi à Bengale où se trouvent quantité de Soyes, de Sucres, & de Salpestres. Pour ces Toilles de Coromandel, comme pour celles de Suratte se trocque le

poivre de Bantam, Jambly, & Palamban qui revient, tous frais faits & tous droits payez, à deux sols un liard la livre quand il est traité ainsi; autrement, s'il est achepté avec de l'argent, il coûte quatre sols.

Le poivre des Indes; les Draps, Serges, Camelots & Ratines de France: les Toilles de Suratte, d'Amadabad & de Coromandel, se portent à la Chine, au Japon, & dans l'Arabie-heureuse, d'où l'on tire; sçavoir, de l'Arabie, de l'Or, des Perles, du Souphre, de l'Encens, & les autres aromats. Du Japon où les Soyes sont bien venduës, on apporte de l'Or, de l'argent, du Cuivre, & du Camphre. De la Chine, du fil d'or, du laton, du piantre, de l'alun, de l'esquine, galanga, du Thé, & de toutes les drogueries. Et de la Perse, des Tapis, des Brocards de soye, argent & or, des taffetas simples & doubles de débit par toute la terre; des Turquoises dont la mine est dans la Province de Korosan, des Perles dont il y a une mine dans la petite Isle de Barin, appartenante au Roy de Perse à quatre-vingts lieuës de Bandarabassy, & du Souphre. Il s'y peut encore

encore charger du Vin, de toutes ſortes de Fruits, melons, noix, noiſettes, amandes, eau de vie & confitures pour les Indes. On trouve à Bengale le Poivre-long outre la Soye, le Sucre & le Salpeſtre. En l'Iſle de Timor, le bois de Cendal & l'Ecaille de tortuë. En l'Iſle de Ceilon la Canelle, les dents d'Elephan, & beaucoup de Pierres précieuſes. A l'Iſle de Banda, la fleur & la Noix de muſcade. En l'Iſle d'Amboine, les clouds de Girofle. A Malaca, l'Etain, le Plomb & le Benjoin. A Siam, les Peaux de bœuf, de cerf & de bufle, & le Bois de ſapain, & des Soyes à Tunquin & à Quina.

Sur les Marchandiſes que les Européens vendent, ils gaignent ordinairement cent cinquante pour cent dans le Japon & dans la Chine, cent pour cent en Perſe & à Achem, cinquante pour cent en Arabie quand ils ſont payez en or, & autrement cent pour cent; & le profit accoûtumé de Royaume en Royaume dans les Indes & par toute l'Aſie, eſt de cent pour cent. Cecy pourra donner quelque idée de ce grand Commerce, auquel les rélations ne rapportent pas encore que les François

 ayent

ayent mis la derniére main.

Le sieur Caron pour exécuter l'endroit de son projet où il est parlé de la Canelle, estant à la rade devant Cochim, écrivit au Roy de Ceilon la Lettre qui suit, & qui fait connoître son mérite.

SEIGNEUR,

Les affaires d'Orient sont divulguées en Europe, les Rois & Princes desdits lieux cherchent les moyens par lesquels ils pourroient joüir avec liberté & satisfaction de ce qui croît dans vôtre Terre & Pays: c'est pourquoy il a esté pris occasion en France d'établir une Compagnie nouvelle, ainsi qu'il s'est fait dans la Royalle ville de Paris, & afin qu'elle aille toûjours en augmentant, le Trés-Chrétien Roy de France a ordonné d'envoyer aussi des Gentils-hommes avec presens pour honorer Vôtre Majesté Impériale, & pour négocier les moyens qui puissent contribuer à une paix perpétuelle & grande amitié avec l'Empire de Vôstre Majesté, afin qu'il puisse fleurir dans toute sorte de felicité & abondance de toutes choses au grand avantage de vos Sujets, ainsi qu'il a esté cy-devant dans le temps des Seigneurs vos Prédecesseurs: mais

j'ay

j'ay paru si tard à cette côte de l'Inde, qu'il n'a pas esté possible d'accomplir entiérement cette année le commandement de mon Roy. Cependant j'ay recherché avec toute sorte de diligence ce moyen pour me faire connoître à Vôtre Majesté, & luy faire voir par cette Lettre que je suis un des anciens Serviteurs de la Maison de Vôtre Majesté Impériale. S'il luy plaisoit d'ordonner aux Grands de sa Cour qu'ils cherchent quelques années en ça, & ils trouveront François Caron qui a pris le 9. Ianvier 1644. sur les Portugais vôtre Forteresse de Negombo, aprés qu'il a battu les troupes de Dom Antoine Macharetuan, & de Dom Antoine de Mothagalvan. Depuis cela, le Tres-Chrêtien Roy ne France m'a pris à son service, & chargé de plusieurs affaires d'importance. Plaise au bon Dieu que tout puisse contribuer au bien de plusieurs, & pour le service de Vôtre Majesté Impériale, laquelle Haute & Puissante Personne, le Seigneur veuille conserver en toute sorte de felicité dans son tres-grand Empire, & luy donner victoire contre tous ses ennemis. Fait en cette rade de Cochim, dans mon Navire le 29. Décembre 1667. Seigneur, de Vôtre Majesté Impériale, le tres-humble & tres-obeïssant Serviteur. FRANCOIS CARON.

CHA-

CHAPITRE XIX.

D'une femme Gentille qui se fit brûler proche de Suratte, avec le corps mort de son mary.

PENDANT que le sieur Caron & les François gardoient la loge à Suratte, n'estant pas en estat de passer à la Cour du Mogol, à qui il n'estoit pas séant de demander des permissions & des graces sans luy faire des presens, ils estudioient les mœurs & les coûtumes des Habitans de cet Empire, & assistérent le sixiéme jour d'Aoust 1669. au spectacle suivant. Une femme Gentille sortit à huit heures du matin de la maison du Gouverneur, à qui elle avoit esté demander permission de se brûler avec le corps mort de son mary. Il dépend de luy de l'accorder, souvent il ne la donne pas : mais cette femme ayant plus de quarante ans, il n'en fit pas tant de difficulté que si elle eût esté plus jeune. Elle marcha accompagnée de grand nombre de Gentils de sa Caste, lesquels chantans ses loüanges, & donnans des applau-

plaudiſſemens à l'action qu'elle alloit faire, luy jettoient de la poudre rouge qui eſt une marque de gloire parmy eux. Elle fut à pied juſques au lieu où les femmes ſe brûlent ordinairement, nommé Poulpara, au bord de la riviére à une lieuë & demie de Suratte. Si-tôt qu'elle y fut arrivée, les plus conſidérables des hommes de ſa Caſte, la menérent laver avec beaucoup de reſpect, la remerciant du titre d'honneur qu'elle leur laiſſoit, & baiſans ſes pieds, luy diſoient qu'elle alloit eſtre bien-heureuſe. Cependant d'autres dreſſoient un bucher en maniére de Caſe quarrée, compoſée de pieux, & entourée de feüilles de Latanier & de Cocos, auprés duquel elle fut conduite au ſortir du Bain. Aprés avoir fait ſes adieux & embraſſé ſa Brû & ſes parentes qui témoignoient une profonde triſteſſe, elle fit ſept fois le tour de ſon bucher, tenant en ſa main gauche un Cocos qui ſignifie Dieu par ſa rondeur, & à la droite une baguette. Elle avoit autour du coû une guirlande de fleurs, & un voile rouge ſur la tête, mais de la grande foule des gens de toutes Nations qui aſſiſtoient à cette action, quelqu'un l'ayant tou-

touchée en passant, elle retourna se laver à la riviére pour estre plus pure, & revenuë au bucher, elle y entra un flambeau à la main. S'y estant assise, le corps de son Mary fut posé sur ses genoux, & la porte ayant esté fermée, elle mit le feu en dedans, & les Gentils l'allumérent aux quatre coins en dehors, jettérent dessus quantité d'huile & de bois pour la consommer plus promptement, & dansoient autour avec de grandes clameurs & battemens de mains, afin qu'on ne l'entendist pas si elle avoit crié.

CHAPITRE XX.

Les François sont invitez par les Rois de Siam & de Macassar, de s'établir dans leurs Royaumes. Arrivée de deux Vaisseaux venans de Madagascar à la rade de Soüally. Envoy de la Flûte la Couronne à Massulipatan.

LE Pere Ambroise Capucin, avoit écrit à Siam aux Missionnaires François qui y étoient, l'arrivée de Vaisseaux & d'Agens de leur Nation à Suratte. Ils luy

luy mandérent que le Roy de Siam leur feroit bâtir une maison magnifique, quand ils iroient négocier en son Royaume, & qu'il les souhaitoit avec passion.

Le Roy de Macassar qui avoit guerre contre les Hollandois dans l'Isle de Celebes, les demandoit en même temps avec grand empressement. Jamais entreprise ne fut commencée dans une conjoncture plus favorable que l'a esté celle du commerce aux Indes Orientales par les François, qui aidez de la protection du Roy, n'eussent jamais manqué de réüssir, si les employez avoient fait leur devoir; mais leur peu de précaution ayant mis l'établissement de Madagascar hors d'état de subsister, tous ceux qui y estoient restez, en vouloient sortir; ce que l'on apprit par la Couronne & le Houcre le Petit Saint-Jean, qui arrivérent devant Soüally le 13. Octobre 1669. chargez de Chefs de Colonie, de Commis & d'Ouvriers lesquels faisoient des invectives contre cette Isle, où ils avoient eü beaucoup de necessité. Les Capitaines avoient ordre d'embarquer promptement du Ris & d'autres vivres pour ceux qui attendoient leur retour à Madagascar

avec

avec impatience : Quinze jours aprés, la Frêgatte la Mazarine aborda encore à Soüally ; on sçeut par les Lettres qu'il n'y avoit ny ris, ny liqueurs, ny argent au Fort-Dauphin, que l'on y battoit de la monnoye de cuivre, à laquelle on donnoit mesme prix qu'à celle d'argent, & qu'il y avoit toûjours de la division dans le Gouvernement.

Pendant que l'on disposoit une provision de rafraîchissement pour envoyer au Fort-Dauphin, & des Marchandises des Indes pour charger deux Vaisseaux qui devoient retourner en France, le sieur Caron fit partir la Flûte la Couronne pour Massulipatan, afin qu'elle y prist la carguaison que le sieur Macara avoit eû ordre d'y faire, & la portast à Madagascar attendre ces Vaisseaux quand ils passeroient pour ce voyage : mais elle n'y trouva rien de prest. Ce fut le sujet ou le prétexte du traitement que nous avons dit qu'il fit au sieur Macara. Vers ce temps-là, le President des Anglois envoya dire au sieur Caron, qu'il avoit receu nouvelle que le Saint-Jehan Navire de la Compagnie Françoise, estoit arrivé en France

au

au mois de Janvier 1669. & qu'il en estoit party une Flotte pour les Indes Orientales.

Neuf Navires d'Angleterre abordérent aux Indes cette mesme année, & il n'y en alla pas un de France, ce qui tenoit son commerce, non seulement en une extréme langueur, mais rendit inutils ses premiers envois, lesquels n'estans pas soûtenus, ne servirent qu'à défrayer ses Agens, la Compagnie restant endettée d'autant du moins, qu'il luy paroissoit lors de fonds aux Indes.

CHAPITRE XXI.

Différend des François avec le Gouverneur de Suratte.

LE Gouverneur de Suratte avoit, de l'ordre du Grand Mogol, donné un jardin aux François sur le bord de la Riviére à demie lieuë de la Ville, dans lequel estoit un Divan; c'est un endroit dont la couverture est élevée sur des piliers, & dont le bas est environné de balustrades. Du milieu de ce Divan il sortoit

toit un jet d'eau naturel qui retomboit dans un baſſin de deux toiſes de diamétre, autour duquel les François ſe régaloient, & de deux petites piéces de Canon de bronze on tiroit ſur le fleuve les Santez qui ſe beuvoient ſous le Divan. Le ſieur Caron voyant que les Hollandois avoient du Canon dans leur loge, ſe fit un point d'honneur d'en avoir dans la ſienne. Il fit rouler ces deux pétites piéces juſques à la Porte de Suratte: elles y furent areſtées comme Marchandiſes, & conduites à la Doüanne pour acquitter les droits. Le Gouverneur qui les avoit trouvées à ſon gré, ordonna ſecrétement de ne les point rendre, & faiſoit entendre qu'il en auroit eû le preſent fort agréable: de ſorte que de quelque moyen dont le ſieur Caron ſe puſt ſervir, on ne luy délivroit point ſes deux Canons. Il aſſembla le Conſeil des François, lequel députa deux des principaux au Gouverneur, pour luy dire que s'il ne les donnoit de bon gré, ils en feroient venir d'autres de leurs Vaiſſeaux pour l'y forcer & battre la Ville. Il parut bien ſurpris de la vigueur de cette députation; & ſon procédé n'eſtant pas de

l'eſprit

l'esprit du Mogol, qui est de ne rebuter point ceux qui cherchent à négocier dans son Empire, il apprehenda que cette affaire ne fust portée à la Cour; & leur répondant avec modération qu'ils ne débuttoient pas mal pour obtenir des graces, leur fit délivrer leurs deux Canons: car il n'est pas à croire qu'il craignist les forces de trois Vaisseaux presque épuisez, à cinq lieuës d'une Ville aussi grande que Roüen, dont le Château est de défense. Ces sortes de hauteurs qui sembleroient avoir deub nuire aux François, acquéroient au contraire á la Nation l'estime du Gouverneur & des premiers Officiers de Suratte. Quoyqu'ils fussent en petit nombre, ils ne laissoient pas de prendre le Pas chez eux-mesmes, sur les Hollandois qui estoient dans le Indes les plus puissans de l'Europe, ce qui faisoit juger aux Indiens, que le Roy de France donnoit la Loy à cette partie du monde: ils se tenoient honorez d'en avoir en leurs pays, & l'avantage qu'ils trouvoient que beaucoup de Nations cherchassent à l'envy la mesme chose, leur faisoit con-

server

ſerver ces nouveaux Marchands avec bien de la précaution pour augmenter le prix de leurs Marchandiſes.

On remarquera icy que ces deux petites piéces de Canon avoient eſté priſes ſur un Vaiſſeau qui portoit la Tante du Grand Mogol à la Mêque, par la Frégatte l'Aigle-Noir que le ſieur Hugo Hollandois commandoit en l'année 1661. pour Mr. Fouquet. Il le rencontra à l'entrée de la Mer Rouge, en enleva tout ce qui luy plût, & laiſſa aller la Pélerine au tombeau de ſon Prophéte, ſans les preſens qu'elle avoit deſſein d'y faire, dont il s'accommoda auſſi-bien que de ces deux petites piéces de bronze. Elles eſtoient toûjours reſtées dans cet Aigle-Noir qui eſtoit le Saint-Paul, que l'on avoit déguiſé, lequel les dépoſa au Fort-Dauphin lors qu'il retourna en France ſous la conduite du ſieur Cornuel en l'année 1666. Aprés l'arrivée de Monſieur de Mondevergue, elles furent miſes ſur le Saint-Jean qui paſſa le ſieur Caron à Suratte en 1668. Le Saint-Paul ſe trouvant propre aux voyages de long-cours, fit depuis encore celuy de France aux Indes, & eſtant à la rade de So-

Soüally, fut remarqué pour le Vaisseau qui avoit piratté la Tante du Grand Mogol. Le bruit couroit que des Matelots Indiens l'avoient reconnu, mais on s'apperçeut que quelques Européens faisoient jouër ce jeu, qui d'abord inquiéta les François. Ils réjettérent néantmoins l'accusation sur ceux qui la faisoient faire, prouvans que cette Frégatte estoit alors commandée par un Hollandos, & que la Compagnie Françoise des Indes Orientales ne l'avoit acheptée que depuis. Les deux Canons ne furent pas reconnus, parce que les armes moulées dessus avoient esté ostées, & celles de la Compagnie, gravées à leur place par un ouvrier adroit, lequel n'avoit laissé aucun vestige qui pût faire soupçonner ce changement. Ce Bâtiment le Saint-Paul estoit le plus viste & le plus legér de tous ceux de la Compagnie. Il preside un certain sort sur les Vaisseaux, qui fait que la construction la plus reguliére ne leur donne pas des aîles, & le hasard ou ce que ceux-mesme qui les bâtissent ne connoissent pas, est Maîrre de leur légéreté.

CHAPITRE XXII.

Arrivée à la rade de Soüally, des Vaisseaux la Marie & la Force, venans de Bandarabaſſy en Perſe, & de Baſſora en Arabie.

LE vingt-deuxiéme jour de Novembre de l'année 1669. les Vaiſſeaux la Marie & la Force, ancrêrent à la rade de Soüally. Le premier apportoit le ſieur Mariage, Marchand de la Compagnie, qui eſtoit party de France par terre pour la Perſe, dés l'année 1664. avec les ſieurs de Lalain & la Boulaye le Goux, leſquels eſtoient morts. Il avoit ſéjourné quatre ans à Hiſpaham à la Cour du Roy de Perſe, & à Bandarabaſſy. Il n'avoit rien chargé de plus utile ſur ce Navire, que ſes avis pour ce grand Commerce, un Sous-Marchand eſtoit reſté en Perſe à ſa place.

La Force qui revenoit de Baſſora en Arabie rapportoit des Lettres du ſieur Froſter, Marchand de la Compagnie, qui y eſtoit demeuré pour vendre ſes Mar-

Marchandises avec le Salomon Bâtiment Maure, que les Directeurs avoient frêtez à Suratte. Il asseuroit qu'il feroit débit avantageux, n'y ayant point d'autre Navire en ce lieu, & mandoit que la Paix estoit faite entre les Arabes & les Turcs, que ces derniers estoient en possession de cette Ville, en ayant chassé les Arabes. Il envoyoit le firman ou permission de négocier, qu'il avoit obtenu du Bacha ou Gouverneur, contenant ce qui suit.

Traité & conditions accordeés à Messieurs les Directeurs de Suratte, de la Compagnie Françoise pour négocier à Bassora, arrestées avec le sieur Froćter Marchand & Député de ladite Compagnie,

I.

ESTANT moüillé devant la Ville, il vous sera permis de venir à terre prendre langue. Vous pourrez ensuite décharger vos Marchandises quand bon vous semblera, que vous mettrés à droitures sans qu'elles aillent à la Doüanne, & lors qu'elles seront venduës, vous en payerez la Doüanne à un demy pour cent, moins que les autres Nations Europées.

II.

Ne vous pouvant défaire de vos Marchandises, il vous sera permis de les faire recharger dans vos bords pour les porter où bon vous semblera, sans que je prétende aucune Doüanne.

III.

III.

Si vous faites vente de vos Marchandises, & que les Marchands à qui elles auront esté venduës & livrées, deviennent insolvables ou ne veulent pas payer, je vous feray payer ou rendre vos Marchandises en essence, en vous dédommageant.

IV.

Si je trouve aucun de vos gens qui veuille fuir ou se faire Mahométan, je le feray prendre & mettre entre vos mains, & en cas qu'il n'y eût point de Vaisseau, icy, je le mettray entre les mains des Peres Carmes.

V.

Il sera permis à tous Courtiers & Marchands de Bassoar, d'aller & venir dans vos maisons quand bon vous semblera.

VI.

Si de nuit ou de jour vous estes volez

dans vostre Maison ou Magasin, je vous feray rendre ce qui vous aura esté pris, ou je vous en payeray la valeur.

VII.

Si par malheur (ce que Dieu ne veuïlle) aucun de vos Vaisseaux, soit devant la Ville ou ailleurs dans la riviére, vient à se perdre ou se briser, je vous feray donner main-forte pour aider à sauver vos débris, sans que je prétende aucune chose dudit débris.

VIII.

S'il arrive que vos gens s'enyvrent, fassent quérelle ou se battent avec les gens du Pays, je les feray prendre pour vous estre remis entre les mains, & en ferez la justice & moy de mes gens.

IX.

Il dépendra de vous de prendre des dettes, on ne vous y obligera point.

X.

X.

Si vous voulez achepter des chevaux, vous le pourrez d'où & de qui vous voudrez, & les faire embarquer dans vos Vaisseaux.

XI.

Vous pouvez exercer vostre Religion dans vostre maison, de la maniére que font les Peres Carmes icy chez eux.

Il y avoit dans la lettre du sieur Frocter, une particularité qui ne regarde point le commerce des Indes : mais si ces mémoires tombent entre les mains de quelque curieux speculatif, il ne sera pas fasché de la rencontrer.

Quelque temps aprés que je fus étably en cette Ville, écrit-il, un Arabe tres-riche avec qui je fis habitude, m'ayant invité à une promenade, me mena à trois lieuës de Bassora, en un endroit fort solitaire, entre deux grands rochers, de dessus lesquels on voyoit la mer, & au bas quantité d'arbres si confus & si épais, qu'il paroissoit impossible de les pénétrer.

Ce fut néantmoins au travers, par un petit sentier qui sembloit fait par des bestes, que nous arrivasmes sous un de ces rochers qui avancoit, & mettoit quelque espace à l'abry. Il sortoit des côtez deux fontaines qui rafraîchissoient quantité de Dattiers & de Palmites, & nous entrâmes dans une Grotte, où un feu gros comme le poing, autant éloigné du bas que de la voûte, éclairoit une Pierre sur laquelle estoit gravé avec peu d'art, mais lisiblement en Latin, que l'Arabe entendoit bien, ce qui suit en François.

T. V. s'appliquant icy sans cesse à soûmettre le corps à l'esprit, s'est tellement spiritualisé, qu'aprés avoir connu tous les ressorts des plus secrettes intelligences, il est devenu feu & a disparu le 22. Octobre 1654. ne laissant de luy que cette petite portion pour éclairer cette Pierre sur laquelle il a commandé à son fils B. V. de graver ce qu'il avoit veu, & de marquer que non seulement l'esprit de l'homme est immortel, mais que son corps le devient aussi par la vertu de son esprit. Le fils ne pouvant suivre un si grand exemple, est retourné en France sa patrie, quarante jours

jours aprés que son pere est monté vers le Ciel, espérant le rejoindre par son esprit à sa mort, & par son corps au jour de la Résurrection générale qui spiritualisera tout.

Je voulus remüer ce feu: mais si-tost que je l'eus touché, il s'évanoüit: l'Arabe s'écriant, me dit que c'estoit un grand malheur. Nous sortîmes de la Grotte, & ayans ramassé de certain bois porreux & sec qui est commun en ces quartiers, & s'embraze en le frotant, j'allumay une bougie que je portois, & estans rentrez nous relûmes ce qui estoit sur la Pierre, & trouvâmes à terre au dessous d'où nous avions veu ce feu en l'air, un morceau d'Acier en triangle équilatéral, finissant en une petite piramide: Nous ne pûmes le remettre en l'estat auquel il estoit à nostre venuë. Je le garde & le regarde souvent avec admiration. Les PP. Carmes qui sont à Bassora ont obtenu du Gouverneur, la Pierre de cette Grotte, & l'ont fait apporter dans leur maison: mais n'osans rien décider, doutans mesme que les choses puissent estre comme elles sont écrites, ils ne regardent pas cette Grotte

comme un lieu ſaint, mais jugent qu'il peut y avoir du merveilleux dans cette aventure. Ils m'ont fait trouver à propos de vous en donner part, d'autant plus que ces Solitaires eſtoient François.

Pour vous informer de tout ce que j'ay appris de l'hiſtoire, vous ſçaurez encore, que l'Arabe m'a dit avoir découvert cette Grotte aprés le naufrage à la côte, d'un Vaiſſeau dans lequel il eſtoit & qui luy appartenoit, chargé de Soyes, de Gommes, de Dattes & d'Or, & ſon deſeſpoir l'ayant fait enfoncer dans ce deſert & dans cette caverne, qu'il y vit ce que je viens de vous écrire, & prit ſur le haut de la Pierre où eſtoit l'inſcription, une boulle de fer ſur laquelle eſtoit gravé *aperi*, qu'il l'ouvrit par un ſecret qu'il connut incontinent, aprés avoir lû ce mot, & qu'il trouva dedans un avis qui luy a enſeigné à reparer ſes pertes, & un ordre de ne rien toucher du reſte de ce qui eſtoit dans la Grotte, ſur des ménaces de tres-grandes peines. Je ne ſçay ſi elles tomberont ſur moy qui ay remüé ce feu, ou s'il ſe conſervoit ſeulement juſques à ce que quelqu'un l'eût vû qui en puſt rendre un témoignage qui

paſſaſt

passast jusques à vous, & par vôtre moyen. jusques en France.

CHAPITRE XXIII.

Charge du Navire venant d'Arabie. Risque qu'elle fit courir aux François, par la conduite du sieur Caron.

LA Force qui venoit de Bassora, y avoit chargé de l'Or pour les Indiens, lesquels avoient mis leurs marchandises dessus à Suratte. Ils persuadérent au sieur Caron qu'ils sauvoient ordinairement les droits de ce précieux métal par la subtilité des Anglois & des Hollandois, qui frêtoient pour eux comme avoient fait les François, & qu'ils en partagoient le profit. Le jardin dont il a esté parlé, qui servoit de lieu de promenade, fut désigné pour, sous prétexte de régal, y aller prendre une voiture de cet Or d'Arabie. La Force d'échargée à Soüally, de tout ce qu'elle avoit d'embarassant, fut menée par le flux jusques devant ce jardin, au

au bout duquel il y avoit un petit Magazin où l'on feignoit de mettre des Choses de peu de conséquence qui restoient dans ce Vaisseau: mais pendant que l'on dînoit à grande chére, les deux coffres du Carrosse du Directeur, furent garnis de six à sept cens mille francs en Or. Estant ensuite remonté sur son Palanquin & son Carrosse aprés, escorté de huit Cavaliers, il reprit le chemin de la Ville. Il y a dans Suratte un Bureau où tout ce qui arrive aux Portes, sujet aux Droits, est conduit par des Gardes. Le sieur Caron, à celle par laquelle il passoit ordinairement, fut prié de s'arrester, & l'on s'y mit en devoir de visiter son équipage, ayant esté trahy par des Maures qui le servoient: mais s'emportant & protestant de se plaindre de l'affront qu'on luy faisoit, il fit tourner bride & entra par une autre Porte. A peine l'Or estoit-il hors des coffres, que le Gouverneur envoya faire des reproches de ce que les François, bien loin d'avoir de la reconnoissance des avantages que l'Empéreur leur accordoit, prestoient leur ministére pour frustrer ses Droits, & leur fit dire qu'il ne pouvoit se dispenser d'en

donner

donner avis au Mogol. Ce fut une fâcheuse conjoncture: On fit agir le Pere Ambroise, qui estoit fort bien avec le Gouverneur & le Secrétaire. L'adresse du Pere & des presens considérables, assoupirent l'affaire. Le sieur Caron eût grand tort d'exposer ainsi l'honneur d'une Compagnie dont il estoit Directeur; il donnoit mesme lieu de juger qu'il avoit dessein de la perdre, luy qui estoit Hollandois, & qui devoit agir avec beaucoup de retenuë.

CHAPITRE XXIV.

De la Ville de Suratte. De ses Habitans. De son Commerce, & de ce qu'il y a de curieux aux environs.

LA Ville de Suratte au Royaume de Guzerat de l'obeïssance du Mogol, est grande comme Roüen, habitée d'Indiens, les uns Mahométans, les autres Gentils; de Persans, d'Arabes, de Turcs, d'Arméniens, de François, d'Anglois, de Portugais, d'Hollandois & d'autres francs. Il y a une sorte de Gentils appellez

Parſis qui adorent le Feu comme les anciens Perſes : Leurs Anceſtres ſortirent de ce Royaume quand les Mahométans s'en rendirent les Maîtres.

Les Docteurs des Gentils ſe nomment Bramains : il y en a qui ſont les Philoſophes & les détachez de la terre, marchent couverts de toile de coton couleur de tripoly, déchiquetée : de ſorte que la moitié de leur corps eſt nud, Les François aux feneſtres de leur loge, en virent un que pluſieurs femmes ſuivoient en foule, les plus devotes courroient le précéder, s'agenoüilloient devant luy, prenoient ſa nudité, & donnoient le temps aux autres d'avoir part à cette vénération ridicule ; c'étoit apparemment pour avoir des enfans. Les Banians ſont les Courtiers & les Marchands, parmy les Gentils.

Suratte eſt ceint de murs de brique de douze pieds d'épaiſſeur, & à chaque Porte de la Ville, il y a deux Tours. Les maiſons des perſonnes du commun ne ſont que de cannes & de branchages de palmiers : celles des riches ſont bâties de pierres & de bois, élevées au plus de deux étages, au deſſus de la pluſpart deſquelles ſont des

terraſſes

terrasses où les femmes des Mahométans se promenent parmy les fleurs & quantité de petits jets d'eau : elles ont peu de fenestres qui ayent veuë sur la ruë, presque toutes sont sur les cours ; & ils prennent garde autant qu'ils peuvent, que leurs femmes ne communiquent leurs charmes aux étrangers, dont il se trouve en cette Ville de toutes les contrées du monde. Les Habitans sont trés-précautionnez contre le larcin. Ils ont comme en Perse des puits secrets fermez de grosses pierres & de fortes barres de fer bien cadenacées, dans lesquels ils mettent ce qu'ils ont de précieux ; & leur lict est dessus,

Du côté de la riviére de Suratte appellée Tapty, à l'extrêmité de la Ville, est le Château flanqué de quatre grosses Tours, environnées de fossez pleins d'eau. La Garde s'y fait par une forte Garnison : les trompettes sonnent à chaque heure du jour & de la nuit. Personne n'y entre que la Garnison. Le Gouverneur ne dépend point de celuy de la Ville. Aprés trois ans il est rappellé à la Cour du Grand Mogol. Il y a au dehors des sentinelles avancées qui en empeschent l'approche

au

au moins de cinquante pas. Ce Château n'a point esté pris par le Prince Souvagy qui a insulté deux fois Suratte ; il a seulement pillé les Marchands , & s'est retiré.

Aprés les Gouverneurs de la Ville & du Château, le premier Officier & qui ne dépend que du Mogol, est le Secrétaire qui tient Régistre de tout ce qui arrive dans le Pays, dont il envoye cōpie à la Cour. Il y a un Muphty qui prend garde à toutes les choses qui concernent la Religion, un Cadix étably pour l'explication des Loix, un Juge criminel qui fait châtier les coûpables chez luy, & quelquefois au mesme endroit où la faute a esté commise. Il va par la Ville accompagné de plusieurs Archers armez : il ne peut faire mourir personne qu'il n'ait averty le Mogol du crime & reçeu ses ordres. Ce Juge est Capitaine du Guet, & fait la ronde depuis neuf heures du soir jusques à trois heures du matin. Il répond des vols : mais il en paye peu. Il a des subtilitez pour s'en parer, qui font renoncer ceux qui ont esté volez, à le poursuivre. Le Prevost pour la campagne, répond

aussi

aussi des vols, & ne les paye pas mieux que celuy de la Ville.

Les Mahométans ou Maures se font raser les cheveux ; les Gentils en ornent leurs testes, & tous les Sujets du Mogol de quelque Religion qu'ils soient, portent le Turban, avec des Vestes en maniére de casaques par dessus la chemise. Les Maures ont un caleçon étroit qui descend jusques aux talons, & les Gentils une jupe: ils n'ont point de chaussure que des souliers légers qu'ils portent en pantoufle, ceux des riches sont brodez d'or ; quand ils sortent ils mettent sur eux une Pagne ou toillette en façon de manteau, dont quelques-unes sont magnifiques & de grand prix. Les femmes des Maures se couvrent d'une chemisette la plus belle qu'elles peuvent avoir ; sur une chemise de mousseline qui ne passe pas la ceinture. Elles se ceignent d'une piéce d'étoffe qui descend jusques à leurs pieds, & en font venir un bout par derriére le dos, sur la teste. Quelques-unes qui affectent un air plus dégagé, sont vestuës comme les hommes, excepté que la manche de leur chemise ne va que jusqu'au coude, ainsi

que

que celle des autres ſemmes, & laiſſe voir leurs bras ornez de braſſelets garnis de diamans & de menilles d'or & d'argent; elles en ont auſſi au deſſus de la cheville du pied, & ſe ſervent de patins pour paroiſtre plus grandes. Elles ſe paſſent des anneanx aux oreilles & aux narines, & portent quantité de bagues aux doigts, dans l'une deſquelles eſt enchaſſé un petit miroir qu'elles regardent ſouvent.

Les Gentiles marchent le viſage découvert, les Mahométanes voilées, toutes les Indiennes ſont d'une grande propreté, & répandent des odeurs agréables ſur leurs cheveux qui ſont parfaitement beaux. Les femmes des Parſis & des Gentils s'embaraſſent moins d'habits que celles des Maures: mais elles ſont plus chargées de bijoux, de coliers, & de braſſelets: elles ont même de petites couronnes d'or ſur leurs têtes, ſont preſque toutes belles, & de facile accez, & il ſemble qu'elles ne ſoient au monde que pour faire l'amour.

Il ſe voit quantité d'Hermaphrodites à Suratte, qui avec des habits de femmes, ſont

ſont obligez de porter un Turban comme les hommes.

Aux environs de cette Ville, ſont les ſépultures. Celles des François, des Anglois & des Hollandois, ſont clauſes de murs, celles de Maures ſans clôture en pleine campagne, les unes en piramide, d'autres en dômes de plâtre, les moindres de grands carrés comme celles de Pierre, qui ſont proche d'Arles & de Niſmes en France. Les Religieux Gentils ont un cimetiére, on ne brûle point leurs corps, ny ceux des enfans qui meurent avant l'âge de deux ans, les autres ſont brûlez aprés qu'ils ont eſté lavez dans l'eau du Tapty, qu'ils eſtiment ſacrée.

Les femmes qui ne ſe brûlent pas avec le corps de leur mary, reſtent mépriſées, a cauſe de l'apprehenſion qu'elles ont témoignée de la mort, & demeurent toûjours veuves, ſi elles n'ont recours à des Chrétiens ou à des Mahométans, & ne quittent la Gentilité. Les Parſis ne brûlent ny n'enterrent les morts; ils les expoſent au Soleil ſur une grille de fer qui couvre une grande foſſe, dans laquelle les os tombent quand la chair & les nerfs ſont con-

consommez. Ils n'ont point d'autres Temples que les lieux où il y a du feu.

Les Maures ont quelques Mosquées remarquables dans Suratte, & quantité d'endroits qu'on appelle de ce nom, qui ne sont que de petites Arcades tournées du côté de la Mêque, avec des bassins pour se laver.

Les Pagodes publiques des Gentils sont hors la Ville. Les plus puissans achetent la permission d'en avoir chez eux: ils y exercent leur Religion, & adorent des Idoles de figures bizares, & d'animaux à qui ils font des offrandes dont les Bramains se nourrissent.

Hors une des Portes de Suratte, est un Réservoir d'eau de seize angles, & de prés de deux mille pas de tour, dont le fond est pavé de grandes pierres: On y décend par des degrez qui sont à treize de ces angles, les trois autres servent d'abreuvoirs. Il se remplit d'eau dans la saison des pluyes qui y coule par un canal. Au milieu de ce Réservoir est une maison de pierre où l'on passe en batteau. Toute l'eau qui se beuvoit à Suratte, estoit prise en cét endroit, avant que cinq grands Puits parfaitement beaux

beaux qui l'en fourniſſent maintenant, euſſent eſté trouvez, ce qui n'eſt arrivé que longtemps aprés que cette Ville a eſté bâtie.

Un peu plus loin de Suratte & du même côté de ce Réſervoir, eſt le jardin que l'on appelle de la Princeſſe, parce qu'il appartient à la ſœur du Grand Mogol : il y a pluſieurs allées avec des canaux.

A une portée de fuſil de ce jardin, on voit un arbre que les Gentils appellent l'Arbre Sacré. Ses branches font une ombre de plus de deux cens cinquante pas de tour. Les Banians y pendent des banniéres, & il y a deſſous en forme de Grotte, une Pagode dédiée à une Idole qu'ils appellent la Mere des Hommes. Un Bramain aſſis à la porte, met de la poudre rouge au front de ceux qui y font leurs adorations, & [illegible]coit leurs preſens.

Autour de Suratte, il y a quantité de grands Puits de cinq à ſix toiſes de diamétre, où les paſſans qui ont ſoif, deſcendent par des degrez fort commodes. Des bœufs avec des roües élevant l'eau qui tombe dans des Réſervoirs, dont on arroſe les campagnes par des rigoles qui abreuvent

vent la terre, & empêchent la sécheresse. Le bled y vient par ce moyen, & apparemment de pareilles inventions feroient le mesme effet à Madagascar. Il y avoit aussi des jardins délicieux, où le raisin devient bon: mais on n'en fait point de vin. Les Maures & les Gentils boivent du Tary ou vin de Palme, qui est semblable à celuy du Cap-Verd. L'arbre qui donne le vin perd la force de produire du fruit.

Le grand abord par mer des Estats du Mogol, est pour les Navires des Mahométans & des Indiens, à la barre de la riviére de Tapty à six lieuës de Suratte, & pour les Européens & les Chrétiens par le Port de Soüally, qui en est à cinq lieuës. Il n'y a que de petits Vaisseaux ou d'autres peu chargez, & des Barques qui puissent passer sur cette barre, & remonter la riviére; d'où quand on décend à Suratte, on est exactement visité en presence du Grand Doüannier, assisté de tous ses Commis. On luy paye deux & demy pour cent de l'argent monnoyé, & pour les Marchandises il en coûte aux Indiens & aux Maures cinq, & aux Chrétiens quatre pour cent.

De

De Soüally on va par terre à Suratte au travers d'un agréable Pays de bocages & de plaines jusques à un batteau de péage dans lequel on passe la riviére. Il n'y a de maisons à Soüally que pour rafraîchir les gens de mer, & trois grandes loges des Compagnies Françoise, Angloise & Hollandoise, sur lesquelles sont des Etendarts qui distinguent la Nation: Quand il est arrivé de leurs Navires au Port, les Persans, les Indiens, les Arméniens & les Turcs y viennent faire planter des tantes avec des banderolles, & il s'y fait une maniére de Foire. Suratte est le Magazin des Indes & de l'Asie, & la premiére Ville de l'Univers pour le commerce. Il s'y trafique des Perles, des Diamans, de l'Ambre-gris, de la Civette, du Musc, de l'Or, des Soyes, des Etoffes, des toilles, des Epiceries, de l'Indigo, de toutes sortes de marchandises de tous les endroits de la terre. En acheptant à ce Marché seulement des Epiceries, des Toilles & des Salpestres qui croissent & se fabriquent sur les terres du Mogol, & les portant chez les autres Nations, il n'y a rien de précieux & de nécessaire dans le monde

monde connu dont on ne puisse facilement traitter.

CHAPITRE XXV.

De l'Empire & de la puissance du Mogol.

L'empire du Mogol, ou l'Indostan, est entre le Fleuve Indus & le Gange à l'Orient & à l'Occident, les Montagnes du Zagatay au Septentrion, & au Midy la grande Peninsulle des Indes qui finit au Cap de Comorin. Les Rois & les Rajas de cette Peninsule depuis Suratte jusques à Cananor sont ses Tributaires. Agra est la Ville Capitale du Mogol, & la plus grande & la plus peuplée des Indes, située à 28. degrez de latitude; son Château est bâty à telle distance d'une belle Riviére, qu'il reste un espace pour les exercices des Troupes, pour faire combattte des Eléphans, & pour les autres divertissemens de l'Empéreur. Dans ce Château qui estoit son Palais, il y a trois cours embellies de Portiques & de Galleries dorées, où les Omrats qui sont les Seigneurs, ses Officiers & sa Garde estoient commodément

ment logez. A la ſuite de ce Palais il y en a pluſieurs autres qui tous ont veuë ſur le Fleuve, & forment un aſpect magnifique. Il n'y a rien à Suratte, ny autour, qui ne ſoit bien autrement ſuperbe à Agra; les Places, les Moſquées, les Pagodes, les Tombeaux, les jardins, les Bains y ſont grands, beaux & riches. Il ſe voit encore au Palais de l'Empéreur deux Pavillons ſur leſquels il y a des plaques d'or. Il n'y fait pas maintenant ſa reſidence, il demeure à Dely plus loin de Suratte de quarante-cinq lieuës que n'eſt Agra. Il y tient une ſuperde Cour, ſon Palais a demy-lieuë de circuit, & c'eſt là qu'eſt ce Trône dont il eſt tant parlé, composé de preſque tout ce qu'Aurenzebe à preſent régnant & ſes prédeceſſeurs ont pû amaſſer de précieux depuis Tamerlan, duquel il ſe dit deſcendu. Il porte au bras un Diamant gros comme un œuf de poulette, qu'il a acheptè un million. Il eſt ſans prix, & a eſté volé dans la mine de Diamans du Roy de Biſnagar, entre Tonquin & Pégu, où vingt mille hommes travaillent: Ce Roy met tous les beaux Diamans dans ſon treſor, & ne ſouffre pas qu'on

qu'on en vende. Les meilleurs de ceux qui passent en Europe sont de petits qu'il permet qu'on donne aux Marchands pour négocier; s'il s'en voit d'autres, ils ont esté dérobez comme celuy du Grand Mogol, qui péze deux cens quatre-vingts-dix Mangelins, chaque Mangelin du poids de cinq grains.

Le Grand Mogol donne tous les jours deux heures d'Audiance publique, & rend justice en presence des Seigneurs de sa Cour & de ses Officiers qui sont debout, les mains croisées sur l'estomach. Il s'enferme aussi avec ses Ministres pour régler les affaires de son Estat. Sa Milice est de trois cens mille Chevaux, dont cinquante mille sont ordinairement pour sa Garde. Les Gouverneurs commandent aux autres lequel sont partagez, de sorte qu'aucun n'en a plus de dix mille, & tous doivent se joindre aux ordres de l'Empéreur, qui assemble quelquefois cette Armée de trois cens mille Chevaux. Il y a peu d'Infanterie. Là comme par tout le reste des Indes & de l'Asie, on n'obtient rien que par presens; le meilleur du compliment mesme est de mettre des piéces d'argent

d'argent devant soy, quand on est receu à l'Audiance. Aucune Nation n'y est rebuttée, si elle a de quoy donner ; c'est bien aussi la mode de toutes les autres Cours du monde.

Les Armes des Mogols sont, l'Epée, le Poignard, l'Arc, la Fléche, le Javelot, & le Pistolet. Le mousquet & la pique servent aux gens de pied. Ils portent la cuirasse, le casque & des brassards.

Avant que les Grands Mogols tinssent leur Cour à Agra & à Dely, ils demeuroient à Lahors à 31. degrez vers le Nord; leur Palais y subsiste encore; & quantité d'autres marques d'une Ville Royale. Depuis Agra jusques à Lahors, qui sont plus de cent quarante lieuës de chemin, il est presque tout couvert d'arbres qui forment une allée de cette longueur, & il y a des tourelles de demy-lieuë en demy-lieuë.

Outre les Provinces de Guzérat, d'Agra, de Dely, & de Lahors, le Grand Mogol en posséde seize autres qui vallent des Royaumes. Celle de Cachémire est la plus estimée pour sa beauté & celle qui luy rapporte le moins, toutes ensem-

ble luy rendent plus de trois cens cinquanté millions de revenu.

Il y a ſur les terres du Mogol des Elephans, des Reinocerots, des Chameaux, des Dromadaires, des Bufles, des Elans, des Chevaux, des Mulets, des Gazelles, des Moutons, des Cabrits, des Cochons, des Lions, des Tygres, des Léopards, des Panterres, des Chiens, des Singes, des Oyſeaux de proye de toutes les façons, des Paons, des Poulles, des Pigeons, des Tourterelles, des Perdix, des Perroquets, des Oyſeaux de riviére, & de beaucoup de ſortes d'autre gibier. C'eſt un Pays fertile par tout, où generalement les hommes ſont adroits & pleins d'eſprit; les femmes belles & complaiſantes, les Villes bien ſituées, ornées de places, de jardins, & d'ouvrages ſomptueux que des Princes ou de riches Banians ont fait faire pour le plaiſir du public, les campagnes remplies de maiſons de retaire pour les voyageurs & les étrangers, & où l'on eſt ſervy de tout ce que produit une bonne terre.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Du Musc, & de quel Pays il vient.

LE Musc qui se vend à Suratte vient du Tunquin & de Bengalle, on l'achepte au Tunkin quarante richedalles la livre, & à Bengalle, six à sept francs l'once en boulle & piéces, & dix livres quand il est sans peaux. Il diminuë d'un quart en le passant en Europe, quoy que pour empescher qu'il ne s'exhale on le mette dans des boëtes de plomb soudées : mais Tunkin & Bengalle ne l'ont pas chez eux originairement. Voicy sa veritable source.

A trois cens lieuës de l'emboucheure du Gange qui tombe en la mer de Bengalle, & remontant par Patma vers le Nord jusques à quarante-trois degrez, il y a une terre entourée de montagnes inaccessibles, qu'on nomme le Royaume de Botton. Le Roy qui s'appelle Goudonfrain, ne reléve ny du Mogol, ny d'aucune autre puissance, & n'a point de guerre étrangére par l'impossibilité d'entrer en armes dans son Pays. Les Habi-

tans ſont Blancs, de grande taille, ont le nez plat & large, vivent tres-ſimplement. Ces peuples ne ſortent point de leurs terres vers les quartiers du Mogol, & permettent à tres-peu de Mogols de venir traiter du muſc. Du côté de l'Orient ils voyagent & négocient vers la Chine. On tient que cette contrée de Bottam eſt la ſeule du monde où ſoit l'Animal qui donne le parfum appellé Muſc. Ce parfum paſſe par Bengalle, l'Empire du Mogol, la Perſe, la Mer rouge, & les Terres du Turc juſques en Europe; il ſe répand par le côté de l'Orient dans la Tartarie, la Chine & le Japon. Le Muſc eſt un animal preſque comme une Chévre; les Habitans qui en mangent la chair, le prennent en le laſſant à la courſe, ou le tirent avec des fléches & des ſagayes. Quelquefois auſſi ils font des foſſes où il tombe, & ſouvent ayant attaché des rêts autour des bois dans leſquels ils ſçavent qu'il y en a quelque troupe, ils ſonnent d'un inſtrument qu'ils nomment gomme, dont le ſon approche de celuy d'une cloche, qui effraye ces animaux & les fait donner dans les filets

qui

qui leur sont tendus. Ils portent tous, les femelles comme les mâles, entre la peau & la chair justement au nombril, un demy-rond en forme d'une nefle, remply d'une matiére onctueuse qui est le Musc, les uns l'ont plus gros & plus grand, les autres plus petit & plus plat. Il faut prendre garde de ne le pas crever en le levant ; & pour éviter de le répandre, on coupe beaucoup de chair, qu'on sépare de cette vessie quand elle est seiche, & elle devient comme une petite balle. Elle doit estre entiére, ainsi que la Nature l'a formée, sinon on y a fourré d'autre drogue. Les cicatrices que l'on y fait se recousent si proprement, qu'on a peine à les reconnoître.

CHAPITRE XXVII.

Députation des François de Suratte contre le Sieur Caron à la Chambre de la Compagnie des Indes Orientales de France, deux Vaisseaux disposez pour France.

ON devroit parler icy du détail du Commerce de la Chine & du Japon: mais la navigation n'en ayant pas esté entreprise faute d'avoir envoyé de France les presens qu'il étoit nécessaire de faire aux Empéreurs, Nous ne dirons rien icy de plus que ce qui en est dans le projet du sieur Caron. Si nous connoissons néantmoins que ces Memoires n'ayent pas esté désagréables aux personnes pour lesquelles nous les avons principalement mis en lumiére, nous nous appliquerons avec soin au supplément & à la suite de ce qui s'est passé de plus remarquable jusques en l'année 1687. pour la Politique, le Commerce & la Religion dans toutes les Indes, nous entendons la Chine, Siam, le Japon, les Philipines, les Moluques, l'Empire du Mogol, Java, Sumatra, &c. Et nous osons

osons asseurer que nous en sçavons beaucoup de veritez qu'aucunes Rélations n'ont encore apprises au Public. Nous demanderons permission de les dire si la critique ne s'avise point de vouloir tourner à nôtre confusion la rudesse & le peu d'Art du stile d'un homme presque sans estude, qui n'est secouru de celle de personne, & nous l'obtiendrons si nôtre franchise & nôtre ingénuité ne trouvent point les oppositions de quelques intérests particuliers qui ayent le credit de les faire condamner au silence: cependant nous achéverons ce Volume par le retour de deux Navires de Suratte en France, par le récit succinct de l'expédition de Monsieur de la Haye Viceroy des Indes Orientales, & de l'abandon de l'Isle de Madagascar, & nous le finirons par quelques réfléxions que nous avons estimé devoir faire pour inviter des génies plus vastes que le nostre à donner des moyens de rendre cette entreprise utile & tres-glorieuse.

Aprés que le sieur Caron eût fait partir de Soüally les Houcres Saint-Denys & Saint-Jacques avec du Ris & du Vin de Perse, pour le rafraichissement du Fort-

Dauphin, les Vaisseaux la Marie & la Force furent aprêtez pour France, & chargez de quelques étoffes qu'on avoit apportées de Perse, des Toilles, du Sucre, du Salpêtre & autres Marchandises acheptées à Suratte; car il ne vient rien de Masulipatan.

Cependant les François qui souffroient avec répugnance la supériorité d'un Etranger, dont l'habileté rendoit toutes leurs précautions inutiles, délibérérent d'envoyer qu'elqu'un d'eux en France.

Le deuxiéme jour de Janvier 1670: Les sieurs Goujon, Joubert, Mariage, Martin, de la Belle, & la Marcandiére s'estans communiquez les sujets de plaintes qu'ils avoient contre le sieur Caron, ils délibérérent que le sieur Joubert les porteroit à Paris. Ils se plaignoient particuliérement de ce qu'il ne comptoit à la Compagnie que vingt-cinq mille roupies pour le frêt des Maures, des Navires envoyez en Perse, lequel devoit monter à quatre-vingts mille, suivant les acquits de la Doüanne de Gaméron, qui est un Port prés d'Omus, où le Roy de Perse fait payer l'entrée dans ses Estats. Le len-

de-

demain le sieur Caron, qui apparemment avoit esté averty de cette délibération, donna ordre à quantité de Commis de s'armer pour conduire une barque de biscuit qu'on envoyoit aux Navires, & fit venir vingt Matelots du Vaisseau la Mazarine, dont les Officiers luy estoient affidez, sous prétexte d'escorter cette barque. Cette maniére ne s'estant jamais pratiquée, mesme pour des choses plus importantes, la Loge s'alarma, les sieurs Goujon & Joubert se mirent à couvert, & les sieurs Mariage & Martin allérent bien accompagnez, dire au sieur Caron que les François ne se croyoient pas en seureté dans la Loge où il y avoit tant de gens armez, & qu'ils avoient lieu de croire qu'on vouloit enlever quelqu'un d'entre eux. Le sieur Caron voyant qu'ils estoient unis, & qu'en cet estat il ne luy estoit pas possible de les forcer, jura qu'il n'avoit point ce dessein: mais s'il l'eust peu, l'on estime qu'il auroit renvoyé en France le sieur Goujon, qui estoit le premier d'aprés luy, avec le sieur Joubert, au mesme équipage qu'il y envoya le sieur Macara depuis.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Suratte des Vaisseaux la Marie & la Force frêtez pour France. Leur arrivée à Mirzeou sur la Côte de Malabar.

LE septiéme jour de Janvier de l'année 1670. les Vaisseaux la Marie commandé par le sieur de Boispean, & la Force par le sieur Marchand, furent mis à la voile pour le Voyage de France par Madagascar, avec ordre à la Marie d'aller à Mirzeou & à Balepatan, & à la Force à Ceitapour prendre le Poivre que les sieurs de Flacourt & Bourrot y auroient traité.

Le sieur Joubert parent du feu sieur de Faye, & Député des François, monta sur la Marie : mais sa députation n'estant pas du consentement du sieur Caron, qui n'avoit

n'avoit pû en faire rompre la délibération, il le recommanda secrétement par écrit au Capitaine, comme son prisonnier.

Le neuviéme, les Vaisseaux passérent à la veuë de Seronco, Forteresse prise sur les Portugais par Sauvagy.

Le dixiéme, voguans à l'entrée de la Baye de Ceitapour, un Navire ayant Pavillon blanc au grand mâts tira un coup de canon. Le sieur Joubert & le Lieutenant de la Marie furent le reconnoître, croyant qu'il arrivât nouvellement de France. Ils trouvérent que c'étoit l'Aigle-d'or qui revenoit d'Achem & de Masulipatan, & en quinze jours avoit fait le chemin depuis le Cap de Comorin, ce qui estoit une grande diligence en cette saison où la Mouson estoit contraire. La Force suivant ses ordres, s'arresta à Ceitapour, l'Aigle-d'or cingla vers Suratte. Le sieur Joubert & le Lieutenant se firent rapporter en Chaloupe à la Marie, qui continua sa route.

Le onziéme, elle doubla Viguerla, où les Hollandois ont un Comptoir à douze lieuës de Goa.

Le treiziéme, personne du Navire

ne sçachant précisément la situation de Mirzeou, quatorze hommes bien armez furent portez sur la Côte, lesquels n'en voyans paroître aucuns Habitans, s'avancérent vers un fond où il y avôit des Palmiers & des Cases. Il en sortit des hommes qui leur enseignérent qu'il falloit pour arriver à Mirzeou doubler une grande ance qu'ils voyoient, appellée Corréal. Les Anglois y ont un Comptoir. Le Navire François cingloit cependant trois lieuës vers la mer, & ayant passé un Cap qui le cachoit, deux Brigantins de Malabares se découvrirent à ceux qui étoient à terre, lesquels quittérent la traite qu'ils faisoient avec les gens du Pays, & leur laissérent leur argent & leurs achapts pour courir plus légérement à leur Chaloupe. Ils payérent de resolution pour se sauver, & furent à la rencontre d'un de ces Brigantins, lesquels voyant reparoître le Navire, n'attaquérent point les quatorze François. Ils furent en danger d'estre pris & traités comme les Esclaves du Cap de Comorin. Ils ramérent à la suite du Vaisseau, & tournérent l'ance qu'on leur avoit montrée, d'où ils virent la Forteresse

d'Ajy-

d'Ajycola, appartenante au Roy de Visiapour, située proche d'une petite riviére à deux lieuës de la mer. Ils passérent encore une autre ance sans avoir connoissance de Merzeou. La nuit estant venuë, ils voguérent pour se remparquer, se guidans sur le feu que leur faisoit le Navire.

Le quatorziéme au matin, le Pavillon François parut sur une montagne, devant laquelle on moüilla à sept brasses d'eau une lieuë en mer à quatorze degrez quarante-huit minuttes Nord. Le sieur de Flacourt & deux autres Commis, attendoient au pied de cette Montagne avec quelque poivre, lequel ils avoient traité à Mirzeou, qui estoit à deux grandes lieuës sur une riviére dont on voyoit l'emboucheure.

CHA-

CHAPITRE II.

Visite des François au Gouverneur de Mirzeou, & du Gouverneur aux François.

LE quinziéme Janvier, les sieurs Joubert, de Bois-pean & Flacourt remontérent la riviére en Chaloupe jusques devant la maison que le sieur de Flacourt faisoit bâtir à Mirzeou pour la Compagnie, en un endroit tres-commode pour charger & décharger des marchandises. Ils envoyérent demander au Gouverneur de la Forteresse pour le Roy de Visiapour, s'ils ne l'incommoderoient point de luy rendre visite, & sur sa réponse, qu'ils seroient les bien-venus, s'étant mis en chemin pour l'aller voir, ils rencontrérent son fils qui venoit au devant d'eux dans son Palanquin avec des Officiers, des Soldats & plusieurs chevaux de main. Aucun François n'ayant voulu se servir du Palanquin, tous montérent à cheval, & marchérent vers la Forteresse au bruit des tambours, des trompettes, & des fifres.

fifres. Arrivez à la premiére porte où le Gouverneur les attendoit, ils furent saluez du canon, & estant passez en son appartement entre deux files de soldats de la garnison sous les armes, on leur presenta du vin d'Espagne & du Betel. Des danseuses Indiennes firent des postures & des sauts surprenans, pendant qu'ils se promenoient avec le Gouverneur, qui leur donna ensuite à souper à la mode du Pays, sur des tapis par terre, de viandes boüillies de Cardamun, de Pimant, de Coriandre & d'Anis. Le repas finy, le Gouverneur les ayans conduîts à la derniére porte du Fort, les fit accompagner par un Officiers & dix flambeaux jusques à leur maison. Ce Gouverneur avoit prié les François de le faire avertir lors que le Navire seroit prest à mettre à la voile, estant bien aise de le voir en cet appareil.

Le 17. Janvier on luy envoya dire qu'il partiroit bien-tôt: Il se rendit à la loge avec son fils & grande suite; & aprés s'y estre un peu reposé & avoir fait present aux Srs. Joubert, de Boispean, & de Flacourt d'une ceinture à chacun, qui valloit bien trente loüis d'or, & aux autres François

de

de plus mediocres, il ſe mit avec tout ſon monde dans des barques, qui n'allans pas aſſez viſte à cauſe du flux, le pere & le fils paſſérent dans la Chaloupe du Vaiſſeau, ramée par huit Matelots, qui les mirent bien-tôt à bord, où ils furent ſaluez de neuf coups de Canon. Ils mangérent des confitures & des fruits ſecs qu'on leur ſervit: mais ne faiſans raiſon des ſantez qu'avec de l'eau, le Capitaine fit entendre au Gouverneur, s'il ne luy plaiſoit pas de boire du vin. Il répondit qu'il ne le pouvoit, la chambre eſtant pleine de ſes gens. On les fit appeller ſur le tillac pour les y régaler, & auſſi-tôt qu'ils furent ſortis, la ſanté du Roy fut beuë & ſaluée de neuf coups de Canon, celle du Roy de Viſiapour d'autant, celle du Gouverneur Général de ſept, du Gouverneur de Mirzeou de meſme, de ſon fils, & de chaque Officier François preſent, toutes à grand bruit & avec de bon vin de Perſe. Les danſeuſes eſtoient auſſi dans le Vaiſſeau, qui s'exerçoient ſur les dunettes & ſur le tillac. On fit de petits preſens à tous ceux qui avoient ſuivy le Gouverneur, & à luy & à ſon fils de plus conſi-

confidérables, & autant d'honneur & de civilité qu'il fut possible; aussi témoigna-t-il beaucoup de satisfaction de la maniére des François, qui n'avoient pas encore rencontré dans les Indes un homme si franc & si aisé. Il estoit Persan, natif de Bandarabassy, & se nommoit Cajabdola, Gouverneur de cette Forteresse de Mirzeou dans la Province de Conca du Royaume de Visiapour: Ce Pays est bon, & le poivre le plus beau de la côte de Malabar. Celuy du sieur de Flacourt revenoit rendu au Navire à dix-neuf Pagodes le Candy, qui sont treize Mans de Suratte: la Man de Suratte vaut trente-quatre livres de seize onces: chaque Pagode vaut quatre Roupies: la Roupie, trente sols de France: De sorte que ce seroit cinq sols la livre de poivre à Mirzeou, mais les Hollandois y avoient esté pour l'enchérir.

Il se fait beaucoup de Toilles autour de Mirzeou, & les Vaisseaux de cent cinquante tonneaux peuvent remonter la Riviére, à l'entrée de laquelle il y a quatre brasses d'eau de haute mer, & toûjours deux brasses au moins.

CHA-

CHAPITRE III.

Départ du Vaisseau la Marie de la Baye de Mirzeou. Son arrivée à Balepatan. Difficultez que les François y trouvérent à leur établissement. Particularitez des costes Malabar.

LE sieur de Flacourt ne pût donner que quinze Candis de poivre de Mirzeou, & la Marie en partit avec luy le 18. Janvier pour aller prendre de reste de sa charge à Balepatan. Le 20. elle vit Mangalor & deux Navires Hollandois qui chargeoient du Ris à l'emboucheure de la Riviére; plus loin une Forteresse nommée Outalle, que le Roy de Canara avoit prise sur le Roy de Binegalle. Le 22. elle moüilla devant la Riviére de Balepatan à six brasses & demie de fonds vaseux, hauteur douze degrez de la ligne vers le Nord. Les sieurs Joubert & de Flacourt descendirent à terre le mesme jour, & sur le soir visitérent le Bazard ou Marché de Balepatan. C'est une place de mesme dessein que les Halles que l'on trouve dans

dans quelques Villes de France, couvertes de grands toicts soûtenus de piliers. Ils furent coucher à la maison que le Prince avoit donnée au sieur de Flacourt. Elle estoit à demy-lieuë de la Riviére sur une éminence: il n'y devoit demeurer que jusqu'à ce qu'il eût designé un lieu propre à faire un Comptoir pour la Compagnie. Le vingt-troisiéme au matin ils demandérent Audiance au Prince Onitry qui commandoit pour le Raja Callandry, afin de conclure le Traitté qu'il avoit projetté avec le sieur de Flacourt avant sont voyage de Mirzeou: il les remit au soir pour régler toutes choses, & puis au lendemain, disant vouloir conférer avec le Conseil. Le vingt-quatriéme ce Prince leur envoya montrer un endroit qu'il disoit convenable pour établir la loge de la Compagnie; il estoit à une lieuë du Bazard sur une hauteur fort stérile, environné de rochers, au bord de la mer: mais qui y brisoit rudement & n'y souffroit point d'abordage. Ils le remerciérent de ce poste, & luy témoignérent qu'ils ne pouvoient s'y accommoder: Ils furent voir le premier qu'il avoit voulu donner au sieur

de

de Flacourt à deux portées de fusil du Bazard, qu'il n'avoit pas pris à cause d'une hauteur laquelle luy ôtoit l'air de terre, & d'un Islet & de petits rochers qui le rendoient de difficile accez aux Chaloupes. Ils remarquérent une place qui avançoit un peu dans la Riviére qu'ils jugérent propre pour leurs Magazins & qu'ils envoyérent demander. Le Prince leur fit dire de le venir trouver le soir, & de luy apporter quatre cens Vénitiennes, s'ils desiroient qu'il signât le Traitté de commerce & leur accordât cet endroit. Peu de temps aprés il leur manda qu'il ne pouvoit leur permettre de s'y établir, & qu'il falloit cinq cens Vénitiennes pour le reste du traitté; ce qui leur fit répondre qu'il n'y avoit pas de seureté d'en faire avec luy qui changeoit si souvent, & qu'estans ainsi balottez, ils ne pensoient plus à faire un Comptoir sur sa terre.

Le vingt-cinquiéme il leur fit demander les cinq cens Vénitiennes, qui sont 2600. cent 25. roupies, sans leur donner aucune satisfaction; & changeant ce qu'il y avoit d'avantageux en ce qu'il avoit promis: ils se doutérent de ce qui fut

fut depuis reconnu, que des Européens craignans la diminution de leur commerce, avoient par des presens gagné ce Prince, lequel traitoit ainsi les François, afin de les faire renoncer à Balepatan; ce qui fit tort à la Compagnie: car elle en auroit pû tirer plus de trois mille Candis de poivre par an à quatorze Vénitiennes le Candy, & y vendre plusieurs marchandises comme Vif-argent, Opium, Ecarlatte, Plomb & autres, sur lesquelles le gain auroit esté de plus de deux cens pour cent.

Le sieur Joubert homme tout-à-fait bien intentionné pour les avantages de la Compagnie, à laquelle il alloit rendre compte de ce qui se passoit dans les Indes, voulut entrer en connoissance de l'état des choses, & pénétrer particuliérement d'où venoient ces difficultez. Il resolut de prendre langue à Cananor à deux lieuës de Balepatan, & de voir le Gouverneur qui le receut fort bien. Il se nommoit Aly Raja Maure fort-puissant & grand trafiquant, lequel offrit de luy vendre cent Candis de poivre & d'avantage; ce qui auroit esté fort favorable: car les Marchands ne fournissoient pas celuy qu'ils avoient promis suivant les mon-

montres. Le ſieur Joubert revenu de Cananor, ayant conferé avec le ſieur de Flacourt, y retourna dans le deſſein de traitter de ces cent Candis de poivre. Mais Aly Raja avec ſes civilitez eſtoit un ruſé qui ne leur vouloit rien vendre. Tendant à ſes fins & reculant la concluſion, il diſoit qu'il eſtoit fort content de négocier avec les François leſquels étoient gens d'honneur, & appartenoieut à un grand Roy, & que ſi le ſieur de Flacourt le venoit voir, il luy donneroit des moyens pour achever ſon Traité avec le Prince Onitry, qui luy faiſoit tant de peine par ſes manquemens de parolle: Tous ces complimens ne viſoient qu'à un preſent, ces gens eſtans fort intéreſſez & fourbes. Il n'y eût pas moyen d'avoir ſon poivre; les Hollandois eſtoient trop de ſes amis & trop de ſes voiſins: ils avoient une Fortereſſe fort prés de Cananor, c'eſt la premiére que les Portugais ayent fait bâtir dans les Indes; ils la prirent ſur eux en l'année 1662. & la faiſoient augmenter de deux Baſtions vers la terre, avec des foſſez dans leſquels ils pouvoient faire couler l'eau de la mer, du côte de laquelle elle

elle eſtoit entourée de roches eſcarpées: il y avoit trente piéces de Canon & ſoixante-dix-hommes de garniſon.

Il y a beaucoup plus de Gentils que de Maures à Cananor, & ils y ſont comme à Suratte diſtinguez par Caſtes ou tributs. Il n'y en avoit autrefois que quatre qui ſe rapportent aux quatre Eſtats des Européens; les Bramains ſont les Docteurs & les Preſtres, les Naires les Nobles & les Guerriers; la troiſiéme eſt celle des Laboureurs, & la quatriéme des Marchands, Banquiers & Courtiers. Il y en a maintenant prés de quatre-vingts autres, chaque meſtier faiſant bande à part, la derniére de toutes eſt une de malheureux appellés Poleas, qui n'entrent jamais dans les Villes, & ſont employés à la garde du Ris. Il eſt permis aux Naires de les tuer, s'ils ſont aſſez hardis de ſe tenir à la portée de leurs armes: Et toutes ces Caſtes d'ouvriers rendent aux Naires les reſpects dont il a eſté parlé. Il eſt deffendu de s'allier hors de ſa Caſte, il n'y a que les Princes qui prennent des Dames Naires, & les Naires des Princeſſes: Les enfans ſuivent la qualité des meres, elles ne ſe brûlent

brûlent point à la mort de leurs maris comme les autres Indiennes.

Celuy qui se marie parmy les Gentils, sort de chez luy couronné de fleurs sur un beau cheval, précédé de flustes, de tambours & d'autres instrumens ; il entre dans la maison de la fille, où le Bramain fait la cérémonie du Mariage, qui ne consiste qu'à leur faire toucher le pied nud l'un à l'autre ; aprés quoy la Mariée, son trousseau, & un berceau d'enfant sont portez chez le Marié avec la pompe qui l'a accompagné chez elle : La Feste dure huit jours, pendant lesquels les plus beaux esprits composent des ouvrages galans en Vers Malabares à l'honneur des Mariez.

Il se voit à la Ville de Cananor, & dans les campagnes aux environs des Elephans, des Chameaux, des Bufles, des Tigres, d'une sorte de Loups, des Bœufs, des Moutons, des Gazelles, des Civettes, des Singes, des Paons, des Perroquets, des Perdix, & diverses autres sortes d'animaux, les uns de service, les autres dangereux, & il faut bien prendre ses précautions quand on s'écarte des lieux habités.

Il

Il y a des fruits parfaitement bons, comme l'Ananas, la Banane, & principalement le Coco y eſt en ſi grande quantité, qu'on s'en ſert juſques à faire du charbon. Le Jaca gros comme la Citroüille, mais le dedans bien meilleur; des Manguas de meſme qu'au Breſil. Il s'y reciieille du Poivre, du Cardamun plus cher que le Poivre, & plus au goût des Indiens: la feüille de Bethel y eſt commune. Les Gentils s'y nourriſſent de beurre, de légumes, d'herbages, de ſucre & de fruits, les Mahométans de toutes ſortes de viandes excepté le Porc, tous y boivent du vin de Palme, comme celuy qui ſe tire au Cap-Verd.

Il y a des Convents de Réligieux Gentils, & de Réligieuſes en ce Pays & dans d'autres quartiers des Indes, où l'on reçoit des ſujets de toutes les Caſtes, ſans diſtinction, pourveu qu'ils paroiſſent avoir l'eſprit de la retraite & de la mortification. Ils ont leurs Supérieurs, Provinciaux & Généraux.

Le ſieur Joubert ne pouvant obtenir le Poivre d'Aly Raya, & la ſaiſon preſſant de partir, on fut obligé de recourir à

celuy des Marchands Maures, avec qui le ſieur de Flacourt en avoit arrêté deux cens Candis à quatorze Vénitiennes le Candy, qu'ils donnérent de vingt pour cent moindre que la montre. Les François aprés des difficultez juſques meſme à intenter procez, jugérent qu'il valoit mieux prendre ce Poivre tel qu'il eſtoit, que de mener les Vaiſſeaux ſans une quantité proportionnée à leur port; ce qui auroit eſté fort préjudiciable à la Compagnie & à ſa réputation. Ils en chargérent à Balepatan dans la Marie, preſques deux cens trente Candis, qui font environ ſoixante tonneaux, du moins mauvais qu'ils pûrent avoir: Et pour la Force qui arriva le vingt-cinquiéme Janvier de Rajapour où elle avoit eſté laiſſée, & en avoit quarante-deux tonneaux, il en fut pris encore ſoixante-quinze Candis.

CHA-

CHAPITRE IV.

Arrivée des Vaisseaux la Marie & la Force à Tremetapan, Quelque chose du Commerce des Indes, Route jusques au Fort-Dauphin.

LE vingt-deuxiéme jour de Février, les Vaisseaux la Marie & la Force, laissans le sieur de Flacourt achever ses négociations, levérent leurs ancres de devant Balepatan, emportans six vingts tonneaux de Poivre, beaucoup de Toilles d'Amadabat & de Suratte, peu de Soye d'Agra, & le reste de la Carguaison, qui passa en France, excepté les Cuirs, le Benjoin, & l'Aloës qu'ils prirent à Madagascar, & quinze cens livres de grosse Canelle qu'ils emportérent pour montre: mais qui ne fut pas trouvée bonne. Ils la chargérent à Tremepatan, où ils moüillérent à six lieuës de Balepatan. C'est un fort agréable lieu où tombe une belle riviére à onze degrez quarante-cinq minuttes Nord; mais qui a une barre à son emboucheure, sur laquelle de Mer basse, il

y a peu d'eau, & les grands Navires n'y peuvent passer. Le mesme inconvenient est aux Riviéres de Mirzeou & de Balepatan, & sans doute á toutes les autres de leur grandeur, à cause d'un amas de sable qui se fait entre le choc de la Mer & la chûte des Riviéres : de sorte qu'il n'y peut entrer que des Bâtimens de cent cinquante tonneaux au plus.

Pour entretenir le Lecteur pendant que ces deux Vaisseaux qui partirent le troisiéme Février de devant Tremepatan, cingleront en haute Mer vers la Ligne, nous dirons que la fin principale du Commerce des Indes Orientales est la traite des Epiceries, & que l'on n'y peut jamais faire que des voyages desavantageux, si l'on ne trouve les secrets d'en emporter du Poivre, du Girofle, de la Muscade, & de la Canelle. Les Soyes, les Toiles, les Drogues, les Gommes, les Parfums, les Sucres, & les Salpestres n'estans point capables de récompenser des frais de ces entreprises, & des presens qu'il faut faire aux Souverains des Indes & de l'Asie, chez lesquels il n'en coûte pas moins à ceux qui y font peu de chose, qu'à

ceux

ceux qui en tirent les plus grands profits: Et ce qui est de meilleur debit en Europe, en Perse, au Japon & dans la Chine, estant ce que l'on a de plus commun aux Indes. Nous avons dit quelque chose de la Canelle en parlant de l'Isle de Ceilon. Les Hollandois la gardent à grands frais & à grandes forces, c'est une marchandise difficile à partager avec eux; & quand les Politiques en auront le dessein, ils aviseront à l'état auquel ils ont mis les Portugais, & se serviront contre eux des mesmes moyens qu'ils ont employez pour les détruire. Ils sont aussi Maîtres du Girofle; & quoy-qu'ils en tirent de l'Isle d'Amboine plus qu'il n'en faut pour tout le monde, & qu'ils y possédent un fond de six millions par an en clouds de Girofle, ils ne laissent pas d'entretenir des places fortes & des Garnisons à Ternate, crainte qu'on n'y en aille chercher, & donnent des pensions au Roy, qu'ils ne sçauroient tout-à-fait dépouiller, pour empêcher que l'on n'y en cultive. Ne pouvans faire de mesme du Grand Ceran, où il en croît aussi qui se vendent aux Macassars, aux Javans & aux Malais,

 ils

ils font leur possible pour s'emparer des Navires qui y vont négocier : & pour ce Girofle du Grand Ceran, la Muscade qui croît dans l'Isle de Celebes, & autres autour des Moluques, les François auroient les mesmes facilitez que les Hollandois, s'ils pouvoient persuader les Habitans de ces Isles, qu'ils sont capables de les deffendre, & leur ôter l'apprehention qu'ils ont d'eux.

Pour le Poivre, il se recueïlle en plusieurs endroits sur la Côte de Malabar, & se traite fort beau à Rajapour & à Mirzeou, un peu moindre à Balepatan & à Tremepatan, fort petit à Calicut & à plus bas prix d'un cinquiéme. La recolte s'en fait en Janvier : il vient par grappes, dont les grains sont fort éloignez sur des rampes comme le lierre. Il n'y a point de Poivre blanc naturel : celuy que l'on appelle ainsi, a esté mis tremper dans la Mer, puis seché au Soleil sur des nappes, & roulé & agité jusques à ce que la premiére peau en ait esté enlevée, ce qui fait qu'il ne paroît pas ridé comme l'autre qui a cette pelicule, & est blanchy par le bain fait en saison propre.

Les

Les Hollandois en avoient tant enlevé à Mirzeou & à Rajapour, qu'ils l'y avoient beaucoup enchéry à l'établissement des François, & faisoient sourdement joüer toutes sortes d'intrigues pour leur faire rencontrer des difficultez & des oppositions, ausquelles ils ont deu s'attendre, & ne s'en pas rebuter. Outre le Poivre de la Côte de Malabar, il s'en traite sur celles de Bantam, de Sumatra & de Jambly; & cette Marchandise fort abondante & à petit prix dans les Indes, est de tel débit en Perse, en Arabie, dans la Chine & dans le Japon, que ces Pays ne produisent rien qu'on n'emporte avec cent pour cent de profit, au moins quand on se peut bien assortir chez le Grand Mogol & ses voisins du côte de la Ligne.

Le quinziéme Février, les Vaisseaux passérent dessous par estime à cent un degrez quinze minuttes de longitude, ayans toûjours voguez Cap presque au Midy, & fait cinq cens lieuës de chemin depuis Suratte. Le dix-septiéme, il fut reconnu par la hauteur, avoir avancé plus de vingt-quatre lieuës, ce qui ne se pouvoit sans

courans, n'y ayant pas eu de vent pour en faire quatre.

Le cinquiéme Mars, hauteur fut prise de douze degrez vingt-six minutes vers le Midy. La Navigation ayant toûjours esté en latitudine, & le chemin de deux cens cinquante lieuës depuis l'Equateur. Le dix-huitiéme, le Tropique de Capricorne fut passé, la cingle ayant esté les deux tiers en longitude vers l'Occident, & l'autre tiers en latitude, le chemin de quatre cens lieuës depuis la derniére réduction. Le vingt-troisiéme, veuë de l'Isle de Madagascar à vingt-quatre degrez. Le vingt-quatriéme, moüillé à l'Ance Dauphine, ayans route réduite, navigez douze cens cinquante lieuëe depuis Suratte.

CHA-

CHAPITRE V.

Ce qui s'estoit passé à Madagascar, depuis que le sieur de Faye en estoit party pour aller à Suratte.

A L'arrrivée des Vaisseaux la Couronne & la Mazarine à Suratte, on connût l'état des François à Madagascar, comme il a esté rapporté. Depuis qu'ils estoient partis de cette Isle, la Frégatte le Saint-Paul commandée par le Sieur Cornuel y estoit àncrée le deuxiéme Octobre 1669. venant de France. Le Sieur de Preaux-Mercey, Capitaine entretenu à la Marine, qui portoit les Ordres du Roy & de la Compagnie dans les Païs Orientaux, estoit passé dessus, qui rendit à Monsieur de Mondevergue, un paquet où se trouva un Brevet pour le Sieur de Chamargou, de Lieutenant Général au Gouvernement de l'Isle-Dauphine, Charge dont il prêta le serment entre les mains du Gouverneur à la tête des Troupes & des Habitans François de l'Isle. Il y avoit aussi deux Ordres de Saint-Michel, un pour le sieur

ſieur de Faye, & l'autre pour le ſieur Caron, qui avoient deſiré que le Roy leur fiſt l'honneur de leur donner ce titre de Chevalerie, pour ſe rendre plus vénérables dans leurs négociations.

Un Gentilhomme nommé le ſieur de Chemeſon, qui avoit employé ſon bien pour la Miſſion de la Chine, menant avec luy les ſieurs le Vacher & Langlois, Eccléſiaſtiques de grande vertu, eſtoit auſſi arrivé par cette Frégatte, & ils attendoient nombre de Vaiſſeaux du Roy, qu'ils avoient laiſſez preſts à partir avec une Flotte de la Compagnie pour aller à Suratte. Pendant qu'ils eſtoient au Fort-Dauphin, dans l'eſpérance de cette arrivée, les Houcres Saint-Denys & Saint-Jacques venans de Suratte, y abordérent au mois de Février chargez de rafraichiſſemens, & portans nouvelles que la Marie & la Force paſſeroient bien tôt pour France. Le Houcre Saint-Denys fut preſque incontinent remis à la voile pour eſtre l'avancoureur de cette venuë à la Chambre générale, & donner avis à Paris de celle du ſieur de Preaux-Mercey à Madagaſcar.

Mon-

Monsieur de Mondevergue qui avoit reçeu des Lettres du Roy, par lesquelles Sa Majesté luy laissoit le choix de continuer son Gouvernement, ou de retourner à la Cour, fit assembler les personnes les plus considérables de l'établissement, & les Troupes, & en leur presence ayant fait faire lecture de ses dépêches, il se fit recevoir à la continuation de son employ le 13. Février 1670. mais soit qu'il eût un avis secret de quitter, ou que de luy-mesme il s'y sentist porté, il se disposoit à s'embarquer sur les Vaisseaux que l'on attendoit de Surattte pour son retour en France, & ne fit cette cérémonie que pour se faire honneur de celuy que le Roy luy faisoit.

Huit jours avant l'arrivée de la Marie & de la Force, le Houcre le pitit Saint-Jean estant sorty du Fort-Dauphin pour Suratte, il survint un vent furieux qui le poussa briser á la Côte. Sa Carguaison qui estoit de quarante-quatre piéces de Canon, d'ancres, de voiles, & de cables, fut entiérement perduë: mais de trente-cinq hommes, un seul Matelot fut noyé. On y avoit envoyé des Chaloupes qui ai-

 dé-

dérent à les ſauver, & l'on fit grand feu ſur le rivage pour reſtaurer ceux qui eſtoient affoiblis.

De la Flotte partie de la Rochelle au mois de Mars 1666. outre ce Houcre perdu, trois des principaux Vaiſſeaux, le Terron, le S.-Charles & la Ducheſſe, eſtoient dégradez, quand la Marie & la Force parûrent.

CHAPITRE VI.

Difficulté que le Député des François de Suratte, trouve à Madagaſcar. Embarquement de Monſieur de Mondevergue ſur la Marie pour ſon retour en France. Départ de la Marie & de la Force qui ſont ſéparez.

LE ſieur Joubert Député des François de Suratte à la Chambre générale de Paris, s'eſtant mis en eſtat de décendre à Madagaſcar, le Capitaine Boiſpean luy dit civilement que le ſieur Caron l'avoit fait ſon priſonnier ; ce qui l'obligea d'écrire à Monſieur de Mondevergue.

Le

Le ſieur Caron l'avoit prévenu, & luy avoit mandé par un Envoyé exprés, que pour des raiſons particuliéres, dont il informoit la Compagnie, il eſtoit à propos de retenir le ſieur Joubert, & le prioit de l'arreſter en l'Iſle-Dauphine. Monſieur de Mondevergue en communiqua au ſieur d'Epinay, qui luy fit connoître qu'on ne devoit pas empêcher cet Envoyé d'aller rendre compte à la Chambre générale de ce dont il eſtoit chargé; particuliérement le ſieur de Faye ſon parent eſtant mort, ſous la protection duquel il avoit fait le Voyage, tellement que le ſieur Joubert ne fut point arreſté à Madagaſcae.

Monſieur de Mondevergue s'eſtant embarqué dans le Navire la Marie, au bruit du Canon du Fort & des Vaiſſeaux, & de la Mouſquêterie des troupes qui l'avoient conduit juſques à ſa Chaloupe, fit mettre à la voile le quinziéme jour d'Avril 1670. menant avec luy le ſieur de la Caſe qu'il avoit deſſein de faire connoître en France. Le vent ayant ſauté tout à coup, empêcha la Force dans laquelle eſtoit le ſieur Joubert qui avoit changé de

Vaiſ-

Vaiſſeau, de ſortir le meſme jour, elle ne mit au large que le lendemain, & n'a point veu la Marie pendant tout le cours que nous continuerons avec la Force, & laiſſerons Monſieur de Mondevergue juſques à çe qu'il nous en ſoit venu des nouvelles.

Le huitiéme May, terre fort haute fut apperçeuë à 35. degrez 45. minuttes. Le neuviéme ſondé à 55. braſſes d'eau hauteur 36. degrez 25. minuttes de latitude meridionale, & par eſtime à 47. degrez 40. minuttes de longitude. Le premier meridien toûjours pris ſur le pic de Teneriffe, ayant depuis le Fort-Dauphin navigez 11. degrez 15. minuttes tirant vers le Pole Artique, & 21. degrez 40. minuttes vers l'Occident, chaque degré de vingt lieuës Françoiſes. Le 11. veuë de Rablebaye contre l'eſtime des Pilotes qui ſe faiſoient le 8. à plus de cent lieuës de terre lors qu'on la découvrit. Le Vaiſſeau eſſaya pendant quatre jours d'entrer en rade; mais le vent y eſtant toûjours contraire, il fut reſolu de ne pas éprouver plus longtemps les bourraſques & les tempeſtes du Cap de Bonne-

Bonne-Espérance, & que la route se continueroit à l'Isle Sainte-Héléne, pour y prendre de l'eau & d'autres rafraichissemens en attendant Monsieur de Mondevergue, suivant les Ordres du rendez-vous : Les estimes de la longitude s'estant trouvées fausses, furent réglées sur 38. degrez qui est celle du Cap. Le 25. le Tropique de Capricorne fut passé. Le 5. Juin mouïllé devant l'Isle de Sainte-Héléne, vis-à-vis le Fort des Anglois, à dix-huit brasses d'eau fond vaseux, à 16. degrez de la Ligne vers le Midy, & à 14. degrez 40. minuttes de longitude : de sorte que depuis le dixiéme May, il avoit esté navigé 20. degrez 25. minuttes en latitude, & 23. degrez en longitude, dont les huit cens soixante-huit lieuës qu'ils composent estant jontes, peuvent estre réduites suivant l'air de la cingle, à sept cens lieuës, & le chemin depuis le Fort-Dauphin jusques au dixiéme May, cinq cens soixante; ainsi du Fort-Dauphin à l'Isle Sainte-Héléne, il y a douze cens soixante lieuës de route.

CHAPITRE VII.

Arrivée du Vaisseau la Force à l'Isle Sainte-Heléne : Ce qui s'y passa jusques à son départ.

LA Force jettant l'ancre, salüa de cinq coups de Canon, le Fort Anglois qui la remercia de trois. Aussi tôt la Chaloupe ayant esté mise dehors, le Lieutenant du Navire fut demander permission au Gouverneur de l'Isle de faire de l'eau, (ce n'estoit plus le sieur Stringer, il estoit repassé en Angleterre avec sa famille) il l'accorda avec offre de tout ce qui estoit en son pouvoir, & envoya son Lieutenant au Vaisseau pour en asseurer encore.

Le sixiéme Juin, quelques Anglois se firent porter au Navire avec du Beurre, du Fromage, des Citrons & des Légumes qu'ils traitérent; mais n'ayant point esté donné d'argent à l'Ecrivain pour employer en rafraichissemens, il pria le Gouverneur qu'il fut trouver, de prendre du Ris & de la Raque qui est une espéce d'eau de

de vie, en échange des commoditez dont il voudroit bien secourir les François.

Il avoit passé cinq Navires Anglois par cette Isle, au mois d'Avril que le Houcre François Saint-Denys commandé par le Capitaine la Moësse, y avoit trouvez, & en estoit party avec eux pour continuer le voyage d'Europe: Elle estoit épuisée par cette passade, les viandes si rares & à tel prix, que les Auglois avoient taxé un Veau sept pistolles d'Espagne, & un Cabril quinze francs. Il n'y avoit plus de Poulles à vendre, & il ne leur restoit que cinq Moutons qu'ils vouloient garder. Ils nourrissoient sur cette Isle deux cens Vaches, dont ils tiroient du Beurre & du Fromage. Les Perdrix y estoient en quantité, mais tres-difficiles à chasser. Quelques-uns des Habitans faisoient des nourritures, & cultivoient des Légumes & des Herbages pour leur utilité particuliére, & le soulagement des Vaisseaux qui y touchoient souvent retournans en Angleterre, & quelquefois allans aux Indes. Ils estoient alors en tout trent-quatre Anglois, quatorze Angloises, & dix-huit

huit Négres, tant de Madagaſcar que d'Angolle. Prés du Fort à main gauche en entrant, couloit un petit ruiſſeau tres-commode à faire de l'eau. Il n'y en a point qu'on aille chercher de ſi loin, & avec tant d'incertitude d'y arriver. Pluſieurs y ſont abordez qui auroient eſté au deſeſpoir de la trouver changée en veine d'or. Il eſt tres-mal aiſé de faire du bois ſur cette Iſle, on n'en peut avoir que dans les montagnes à une lieuë du Port, de chemin tres-difficile. Quelques pommiers commençoient à y venir, & un boiſſeau de bled y avoit eſte recüeilly cette année.

Le douziéme Juin, il parut un Navire qui fut eſtimé celuy de Monſieur de Mondevergue: mais de prés reconnu pour Anglois, qui moüilla proche du François. Il eſtoit party de Bantam au mois de Février, & d'Angleterre un an auparavant. Il ſe nommoit la Satisfaction, commandé par le Capitaine Mathieu Southelle de Londres. Sa charge eſtoit bonne, ſon équipage fort mauvais, & de ſoixante hõmes réduit à vingt qui avoient beaucoup de peine à ſuffire à la manœuvre de ce bâtiment. Il portoit pour nou-

velles

velles qu'un Raya ou Prince de Macassar nommé Bougues, s'estoit revolté contre son Roy, & joint aux Hollandois & au Roy de Jambly qui est dans l'Isle de Sumatra, pour faire la guerre au Roy de Bantam qui avoit chassé les Hollandois de chez luy; & que le Raya Souverain de Toutoucorin (il se trouve des perles à sa Côte) les avoit fait sortir de ses terres, parce qu'ils inquiétoient le Roy de Macassar, avec qui il estoit en parfaite intelligence: Que deux Navires, un d'Anglois, l'autre de Danois, estans passé au Pays de ce Raya, il les avoit bien reçeus, & que l'on croyoit que les Anglois s'y estoient establis au lieu des Hollandois.

CHAPITRE VIII.

Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de Sainte-Héléne: Arrivée & pesche de Tortuës à l'Isle de l'Ascension.

LES Officiers de la Force aprés avoir attendu douze jours à Sainte-Héléne, desespérans d'estre joints par la Marie, qu'ils estimérent avoir manqué cette Isle, firent

firent mettre à la voile le 16. Juin Cap à route sur l'Isle de l'Ascension. Ils y abordérent le soir du vingt-troisiéme, & moüillérent à quatorze brasses de fond petit gravier rouge, à sept degrez cinquante minuttes de la Ligne du côté du Midy, & sept degrez trente-six minuttes de longitude ayant depuis Sainte-Héléne vogué deux cens quinze lieuës de route, réduite sur le compas de proportion. On disposa des Matelots sur le sable pour tourner des tortuës, mais il n'en sortit que six de la Mer pendant la nuit ; ce qui fit juger, ou que la saison n'estoit pas propre, ou que la passade des cinq Vaisseaux Anglois & du Houcre François, les rendoient aussi rares que les Veaux & les Cabrils l'estoient à Sainte-Héléne.

A un quart de lieuë de la plage où les Tortuës vont térir, est une Montagne sur le sommet de laquelle il y avoit deux Croix de bois de sapin, la plus petite estoit fort vieille, & couverte de caractéres effacez ; & sur la plus grande qui estoit neuve on pouvoit lire, Octob. 23. anno 1669. & plusieurs noms. On écrivit dessus, le vingt-quatriéme Juin 1670. le Navire

vire la Force François a moüillé & peſché des Tortuës. Il avoit eſté trouvé un pot plein de lettres des années 1669. & 1670. que les Anglois avoient laiſſées allans aux Indes & revenans en Europe. Le Capitaine Marchand y en mit une pour avertir la Marie, ſi elle y paſſoit, qu'il l'avoit attenduë à Sainte-Héléne & eſtoit party pour continuer ſa route.

Le vingt-cinquiéme ſix Tortuës qui avoient eſté tournées cette ſeconde nuit, furent embarquées; ainſi il n'en fut peſché que douze en tout, & quelquefois il en a eſté pris cinquante en une ſeule nuit.

L'Iſle de l'Aſcenſion fut courüe pour voir s'il y avoit de l'eau douce, il n'en fut point trouvé. Elle eſt un peu plus grande que celle de Sainte-Héléne, & moins remplie de montagnes: on y voit des plaines ſtériles & ſêches, qui ne produiſent ni bois, ni herbes, & paroiſſent brûlées par tout. Il y a une prodigieuſe quantitè d'Oyſeaux de mer, ſi peu farouches, qu'on les prend aiſément à la main.

CHA-

CHAPITRE IX.

Départ du Vaisseau la Force de devant l'Isle de l'Ascension. Continuation de route. Rencontre d'un Bâtiment François dans lequel estoit le fils du Capitaine de la Force.

A Midy du vingt-cinquiéme Juin la Force démara pour France, avec dessein de ne point s'arrester jusques-là.

Le troisiéme Juillet elle passa sous la Ligne par estime à deux degrez quarante minuttes de longitude ; le vingt-septiéme sous le Tropique de Cancer par estime à trois cens cinquante degrez quarante-cinq minuttes de longitude, ayant cinglé huit cens quarante lieuës depuis l'Ascension.

Le vingt-huitiéme la mer commenca de paroître couverte d'herbes, & le fut jusques au 13. jour d'Aoust à trente-huit degrez de latitude Septentrionale, que les voiles furent ployées pour retarder la navigation, crainte de donner pendant la nuit contre une roche qui est marquée à trente-huit degrez dix minuttes de la Ligne

Ligne & trois cens quarante-trois de longitude. La Force avoit vogué trois cens quatre-vingts lieuës de chemin réduit.

Le quinziéme il parut un Nauire cinq lieuës au dessus du vent de la Force, faisant mesme route, & croisant un peu pour la reconnoître. Le Capitaine fit apprester les armes & mit tout son monde en Ordre de combat. Ce Vaisseau arrivant à la portée du Canon, le Pavillon de la Force fut arboré, & incontinent l'autre leva le sien qui estoit aussi de France, s'approchant toûjours, le Capitaine de la Force ayant demandé d'où est le Navire, une voix répondit: Ha, mon pere! Le Capitaine reconnut son fils, qui luy ayant dit que la Chaloupe de son Bâtiment avoit esté perduë, celle de la Force fut mise à la mer envoyée le querir. Il estoit dans une Patache de soixante-seize tonneaux, partie de la Sciouta sous la conduite du Capitaine Antoine Jean: il vint aussi par cette Chaloupe, & dit qu'il avoit charge de sucre & de tabac de la Martinique pour Cadis, où il alloit la remettre, & qu'il estoit en route de retour depuis le 23. Juillet. Aprés que le pere & le fils se furent

té-

témoigné leur joye d'une rencontre si imprêveuë, ils se separérent, & la Patache continua son voyage en Espagne. Il est surprenant que quelques subtils ayent voulu persuader que ce Pere s'estoit fait attendre par son fils sur le chemin de l'Océan pour luy mettre entre les mains ce qu'il rapportoit de précieux, avant qu'il arrivât à un Port où il pût estre visité, & que ce Capitaine qui a conduit une des meilleures Navigations qui fût encore arrivée des Indes Orientales en France, ait trouvé au lieu de remerciement, un rafinement de Bureau, qui a rebutté beaucoup de ceux qui s'estoient donnez franchement à cette entreprise, & qui agissoient par des mouvemens plus généreux que n'ont crû les gens sans expérience, qui en ont voulu juger.

CHA-

CHAPITRE X.

Recontre d'un Navire allant à Dieppe. Arrivée de la Force en France.

LE vingt-uniéme Aoust à 43 degrez 50 minuttes par estime à 358 degrez 36 minuttes de longitude, il parût un Navire venant cap sur la Force, laquelle ayant mis son Pavillon dehors, il changea de route incontinent & prit la fuite.

Le vingt-septiéme, le calme la reprit, aprés en avoir essuyé d'autres qui faisoient craindre que l'on ne fût encore longtemps à la mer, & le déjeuner fût retranché à l'équipage & à la chambre-même.

Le vingt-huitiéme, un Navire fût veu faisant mesme-route. Il arbora le Pavillon de France, & au signal que fit le Capitaine Marchand, ayant mis en panne pour attendre, il demanda d'où il venoit, il répondit de Sainte-Croix une des Isles de l'Amérique, qu'il y avoit quarante-quatre jours qu'il en estoit party, & alloit à Dieppe. A quelle longitude il s'estimoit? qu'il se faisoit à cent quatre-vingts

 lieuës

lieuës de terre de France. Ce qui ſurprit les Pilotes de la Force, qui s'en croyoient beaucoup plus prés. Ce Bâtiment eſtoit une petite Flûte de la Rochelle, nommée la Catherine.

Le ſeptiéme Septembre, le déjeuné qui avoit eſté rétably ſur le beau temps qu'il avoit fait, & que les Pilotes ſe diſoient à terre, fut encore retranché parce qu'ayant eſté ſondé, on ne trouva point de fonds, & que tantôt le calme, & tantôt le vent contraire, donnoient apprehenſion de ne pas arriver bien-tôt.

Le neuviéme, au ſoir ſondé & trouvé ſoixante-cinq braſſes d'eau, à minuit cinquante. On avoit ſçeu par barque venant de Roſcou, qui alloit à Nantes, que Belliſle n'eſtoit éloignée que de huit lieuës, & la terre de cinq; les Huniers furent amenez pour faire petites voiles, attendant le jour.

Le dixiéme Septembre 1670. terre parut platte & baſſe, & fut reconnuë pour Belliſle. La Force la côtoyant, paſſa devant le moüillage, ſur lequel eſt la Forteresſe, qu'elle ſalüa de trois coups de Canon. Il y avoit pluſieurs maiſons d'apparence

rence autour, & un Château ſur une éminence, fort beau, s'il eſtoit achevé. Les vents ne favoriſans pas l'entrée dans la rade de Groa, & les Officiers craignans de heurter à quelque roche, il fut tiré des coups de Canon pour appeller des Pilotes coſtiers au bord. Il y en arriva à trois heures aprés midy, dans le temps que le Navire jettoit l'ancre à huit braſſes d'eau, à deux lieuës du Port-Louïs, à quarante-ſept degrez quarante minuttes de latitude ſeptentrionale, & treize degrez de longitude, ayant depuis le quinziéme jour d'Aouſt élevé vers le Nord neuf degrez quarante minuttes, & vers l'Orient vingt degrez. La route depuis Madagaſcar eſtant de trois mille cent cinquante-cinq lieuës, & celle depuis Suratte juſques à Madagaſcar de douze cens ſoixante: de ſorte que depuis Suratte juſques au Port-Louïs, paſſant par Madagaſcar, on peut faire ſon compte en navigeant heureuſement ſur 4400. lieuës de chemin.

CHAPITRE XI.

Succez de la députation & du Député des François de Suratte à la Compagnie des Indes Orientales en France.

LE sieur Joubert se disposant a décendre du Vaisseau, & à gagner Paris en toute diligence pour y rendre sa députation d'autant plus agréable; le Capitaine Marchand luy montra un Ordre qu'il avoit du sieur Caron, de le retenir jusques à ce que la Chambre générale eût esté avertie de leur abord; ce qui donna le temps au nommé Venloot Hollandois, qui estoit dans le même Bâtiment, & chargé de dépêches du sieur Caron, de les porter à la Compagnie avant que le sieur Joubert y parût. Il écrivit au Gouverneur du Fort-Loüis le sujet de son arrivée & de sa détention, & le pria de le faire aller à terre, où il l'entretiendroit de l'importance de sa commission. Le Gouverneur le prit à sa garde, luy donna la Ville pour prison & son Fort pour retraite. Aussitost

tost le sieur Joubert écrivit à la Compagnie en général, & à Monsieur Colbert en particulier, lequel luy fit faire réponse de prendre la poste incessamment, & de venir rendre compte de sa conduite. Il fut à Seaux, où il luy donna une lettre de ceux de Suratte qui l'avoient député, & une autre du sieur de Preaux Mercey de Madagascar. Le lendemain il délivra ses paquets à la Compagnie qui le reçeut, & le traita bien, jusques à ce qu'aprés avoir remply le devoir de sa députation, & conté à cœur ouvert toutes les particularitez qu'il sçavoit, quand il voulut venir à son petit interest, elle luy dit qu'il estoit party de Suratte sans Ordre du sieur Caron, & que bien loin qu'il deût demander de l'argent, il estoit trop heureux d'avoir veu de si beaux Pays, sans qu'il luy en coûtât rien.

Pour Monsieur Colbert, ce Ministre éclairé luy ayant marqué le bon-heur qu'il avoit eû d'avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance en une saison qui estoit assez dangereuse, & la satisfaction qu'il recevoit du raport qu'il luy faisoit, que les Indiens avoient agréablement receus

les François, & leur avoient donné des Priviléges plus avantageux qu'à aucune Nation, ayant beaucoup de respect pour le Roy, dont la grandeur & les belles actions estoient volées jusqu'au fond des Indes, & qu'asseurément cette entreprise continuée ne pouvoit manquer de bons succez; ce grand Ministre remit ses récompenses à ceux qui en dirigeoient le détail, luy ordonna de se reposer quelque temps, & se disposant à servir encore la Compagnie, de s'entretenir avec un Officier qu'il luy nomma, de toutes les particularitez dont il s'aviseroit. Ce qu'il fit: mais enfin les Directeurs bien loin de le reconnoître & de l'employer, ceux qui allérent faire le déchargement du Vaisseau, ayant ouvert ses coffres, ne laissérent rien de ce qu'ils trouvérent de curieux, Le reste fut mis entre les mains du Caissier de la Compagnie, dont il eût peine à retirer quelques morceaux, & sans une ceinture de cinq cens Vénitiennes, que deux trous qu'elles luy faisoient aux hanches, ne luy pûrent faire quitter, & quelque ressource de famille à Paris, il se voyoit sans fortune, aprés un si heureux

teux voyage aux Indes Orientales.

CHAPITRE XII.

Ce que devint le Vaisseau de Monsieur de Mondevergue, aprés son départ de devant le Fort-Dauphin. Son arrivée en France, & sa mort.

LE Vaisseau la Force fit bien de ne pas attendre plus longtemps à l'Isle Sainte-Heléne, le Navire la Marie où estoit Monsieur de Mondevergue. Il ne pût doubler le Cap de Bonne-Espérance, & les tempêtes l'obligérent de relâcher; & de retourner à Madagascar : y estant arrivé, il fut receu avec les mêmes honneurs qu'on luy avoit fait à sa premiére entrée. Six mois aprés, il vit arriver Monsieur de la Haye qui prit sa place, & apporta au Sieur de la Case, l'Ordre du Roy qui le faisoit Major de l'Isle; ce qui l'y fit rester.

Monsieur de Mondevergue s'étant rembarqué dans la Marie au Mois de Février mil six cens soixante-onze pour retourner en France : pendant que son Vais-

Vaiſſeau cingla, il ne ſentit point qu'il eût d'autre priſon que celle où le contraignoit l'élement ſur lequel il voguoit, quoy qu'il fuſt obſervé par quatre Gardes qui avoient Ordre de ne le point laiſſer mettre pied à terre en Europe. Eſtant arrivé au Port Loüis, il trouva un Commiſſaire pour luy demander raiſon de ſon adminiſtration, & qui luy laiſſa le choix du Château de Saumur, ou de celuy d'Angers, pour y faire des refléxions ſur la vanité des grandeurs du monde. Il mourut au Château de Saumur accablé de chagrin de ne pouvoir ſe preſenter au Roy, de qui il avoit l'honneur d'eſtre connu pour brave & ſage Capitaine, & qui l'auroit écoûté plus favorablement qu'une troupe de Financiers & de Marchands qui ſe déchaînoient contre luy pour le différend qu'il avoit eû contre le ſieur de Faye.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Arrivée de Monsieur de la Haye Vice-Roy des Indes Orientales, en l'Isle de Madagascar, avec dix Vaisseaux.

CE fut au mois de Novembre de l'année 1670. qu'une Flotte de dix Vaisseaux François, dont Monsieur le la Haye estoit Amiral, commença de paroître au Fort-Dauphin. Ils n'y arrivérent pas ensemble : mais ils s'y rendirent tous en peu temps. Ils se nommoient le Navarre, de cinquante-six piéces de Canon, & de mille tonneaux, sur lequel il estoit, & commandé par le sieur de Turelle Chef d'Escadre, & le sieur de Languillet Capitaine en second. Le Triomphe, de cinquante Canons & neuf cens tonneaux, par le Sr Forans. Le Flaman, de quarante-cinq Canons, & sept cens tonneaux, par le sieur Dumaine. Le Jules, de trente-six Canons, & cinq cens tonneaux, par le sieur de Luché. Le Bayonnois de trente-quatre Canons, & cinq cens tonneaux par le sieur Desmarests. La Frégatte, la Diligence, par

par le ſieur Dudros. Les Fluttes l'Europe, l'Indienne & la Sultane, de quatre cens Tonneaux chacune, par les Capitaines du Pré, la Clide & Beaulieu. Tous ces Bâtimens étans au Roy & fort bien armez en guerre.

La Flutte l'Indienne avoit rencontré vers la hauteur du Cap de Bonne-Eſpérance, le Vaiſſeau le Phenix, dans lequel eſtoit le ſieur Pallu Eveſque d'Heliopolis, & d'autres Miſſionnaires qui alloient à Siam & à la Cochinchine. Preſque tous les Matelots eſtoient morts ou hors d'état de ſervir; & il ſe feroit ſans doute perdu, ſi le Capitaine la Clide ne luy eût donné trente hommes pour aider à le mener à Madagaſcar où il arriva auſſi.

Le Navarre portoit le Pavillon d'Amiral des Mers du Midy, & la Marie dans laquelle Monſieur de Mondevergue avoit relâché à Madagaſcar, & faiſoit ſon compte de retourner en France, le portoit auſſi: mais aprés l'arrivée de Monſieur de la Haye, la Marie mit Pavillon bas: Le quatriéme Décembre, un Trône ayant eſté élevé ſous la porte du Fort & des bancs aux côtez, les $S_r{}^s$ de la Miſſion,

de

de Greteloup Lieutenant Général au Gouvernement des Pays Orientaux, de la Raturiére Maréchal de Camp, de Chamargou & la Case prirent leurs places, ensuite les Officiers de la Marine & autres, & les Patentes de Monsieur de la Haye ayant esté leuës, qui luy donnoient plein pouvoir de gouverner & d'exercer la Justice souverainement, mesme sur les Ecclésiastiques, tous les assistans prestérent serment de fidélité au Roy, & d'obéïssance à Monsieur de la Haye. Il fit publier aussi tôt amnistie de la part de Sa Majesté, mesme aux Originaires du Pays, & une Ordonnance à tous ses Sujets qui estoient au service des Etrangers, d'entrer au sien ou à celuy de la Compagnie Françoise des Indes Orientales, à peine de la vie. Monsieur de la Haye estant décendu de son Trône, dit que l'intention du Roy estoit que le sieur de Chamargou fût reconnu pour Lieutenant Général, & le sieur de la Case pour Major de l'Isle, & ensuite il fit la Cérémonie d'en prendre possession pour Sa Majesté, à qui la Compagnie l'avoit renduë. La cause pour laquelle elle l'abandonna,

 pro-

provenoit des mauvais rapports & de la foiblesse de ses Agens qui n'avoient pas eû assez de génie & de resolution pour en faire valoir les avantages.

CHAPITRE XIV.

Ce que fit Monsieur de la Haye à Madagascar.

MONSIEUR de la Haye dont l'authorité estoit sans bornes & toute autre que celle de Monsieur de Mondevergue, lequel ne pouuoit rien exécuter sans l'approbation des Directeurs & du Conseil qui ne subsistoient plus à Madagascar, resolut de nettoyer tout ce qui estoit capable de l'incommoder autour du Fort-Dauphin. Ayant fait appeller les sieurs de Chamargou & de la Case, il leur proposa la guerre contre Ramousaye, qui ne luy venoit point rendre ses hommages. Ce Grand, le plus proche voisin des François; & qui avoit toûjours esté leur allié, avoit depuis peu donné une de ses filles pour femme à Ramilange leur ennemy;

com-

comme il pouvoit leur nuire, & sembloit s'y estre engagé par cette alliance, Monsieur de la Haye jugea qu'il falloit prévenir le mal qu'il estoit capable de faire. On le somma de renvoyer au Fort toutes les armes à feu qu'il avoit euës des François, & celles qu'il avoit négociées d'un petit Vaisseau Hollandois qui étoit abordé quelques années auparavant. Il fit réponse qu'il ne rendroit jamais les armes qu'avec la vie, & sur ce refus, Monsieur de la Haye, les sieurs de Grateloup, de Chamargou, la Case, quantité d'autres Officiers, & jusques à sept cens François, & six cens Madagascarois furent assiéger Ramousaye dans son Village: Il y tint bon, tua plusieurs de ceux qui le vouloient forcer, & se voyant contraint de céder, fit une belle retraite. Il est difficile de croire que Monsieur de la Haye fût bien servy dans cette occasion.

Il y a de l'apparence que le sieur de Chamargou, qui n'estoit guéres propre à obeïr en des lieux où il avoit esté le Maître, fut bien aise de donner ce chagrin à ce Commandant, dont le gouvernement estoit rude & fâcheux, & ne ressembloit

bloit pas à celuy de Monsieur de Mondevergue qui avoit esté humain & honneste. C'est la seule guerre qu'il y ait euë à Madagascar du temps que Monsieur de la Haye la gouvernoit, Monsieur de Mondevergue y estoit encore, & le Vaisseau la Marie, qui le devoit repasser en France, ayant esté fourny de pain par le Houcre le Saint-Jacques qui en apporta des Indes, partit comme il a esté dit.

CHAPITRE XV.

Voyage de Monsieur de la Haye à l'Isle Mascareigne. Son départ pour Suratte.

MONSIEUR de la Haye connoissant que son industrie, sa politique & ses pouvoirs ne le rendroient pas absolu dans l'Isle de Madagascar, où il se joüoit des ressorts dont le secret luy estoit impénétrable, vit qu'il estoit à propos d'y laisser les Maîtres ceux qui y estoient les premiers venus, & prenant tous les Officiers qu'il avoit amenez, mesme

mesme le Procureur Général du Conseil qui estoit effacé, il emmena les Vaisseaux à Mascareigne. Tellement que l'Isle Dauphine, pour laquelle on avoit en France formé de si glorieux desseins, fut presque entiérement abandonnée par le Roy, aussi-bien que par la Compagnie, & on n'y laissa que ceux qui avoient commandé du temps de Monsieur de la Meilleraye, les anciens Habitans François, & quelques Missionnaires qui voulurent demeurer.

Monsieur de la Haye arriva devant Mascareigne le premier jour de May de l'année 1671. vis-à-vis l'habitation nommée Saint-Denys, & y séjourna jusques au vingt-deuxiéme Juin, pendant lequel temps il se fit recévoir, fit publier ses Ordonnances & l'amnistie qui avoient esté publiées à Madagascar, & tint si sévérement la main aux défenses de chasser, que trois François y ayant esté pris, il les fit tirer au billet, un Gentilhomme sur qui le sort tomba, fut attaché à un arbre, & les fuzeliers par l'ordre de Monsieur de la Haye ayant tiré leurs coups en l'air pour luy donner seulement la peur,

il fut trouvé fort malade quand on le détacha ſans avoir eſté frappé, & mourut peu de temps aprés.

Monſieur de la Haye oſta de Maſcareigne le ſieur Renaud qui en avoit toûjours eû la direction ; & ayant mis à ſa place le nommé la Hure, remonta ſur ſes Vaiſſeaux pour Suratte.

CHAPITRE XVI.

Ce qui ſe paſſoit aux Indes pendant que Monſieur de la Haye étoït à Madagaſcar & à Maſcarigne. Mort de ſieur Caron retournant en Europe.

LA Compagnie des Indes Orientales quitta Madagaſcar d'un abandonnement ſi entier, que de crainte que Monſieur de la Haye qui avoit eû Ordre en France de la faire garder pour le Roy, ne crût qu'elle ſongeât encore à y chercher quelques moyens d'utilité & de facililité pour ſon Commerce, elle deffendit à ſes Vaiſſeaux d'y aborder, & d'y faire de l'eau en allant à Suratte, que dans le dernier

nier besoin. Les sieurs Blot & Guesston Directeurs généraux comme l'avoit esté le sieur de Faye, & comme le sieur Caron l'estoit encore, arrivérent chez le grand Mogol, sans avoir reconnu cette Isle. Ils trouvérent le sieur Macara aux fers. Le sieur Caron l'y avoit fait mettre pour la seconde fois. Il l'accusoit de s'estre entendu avec le Gouverneur de Massulipatan, afin de voler les effets de la Compagnie qui estoient à Saint Thomé, & de n'avoir pas tenu prestes les Carguaisons qu'il avoit eû Ordre de faire pour la Perse & pour l'Europe. Ces nouveaux Directeurs n'osérent entrer dans le détail de cette affaire, ny s'opposer aux desseins du sieur Caron. Le sieur Macara, aprés le voyage de Suratte à Bantam, où le sieur Caron le mena avec luy; afin qu'il ne luy fût pas enlevé, & aprés avoir longtemps tenu prison aux Indes dans le fond de cale d'un Vaisseau, fut enfin renvoyé en France, où aprés une longue détention au Fort-Loüis, il a intenté procés à la Compagnie pour ses appointemens, qui est encore indécis.

Le sieur Caron estant rappellé en France sous prétexte du besoin que l'on y avoit de ses lumiéres pour la continuation de l'entreprise des Indes Orientales, mais effectivement pour luy faire rendre raison sur les plaintes qu'avoit apportées le sieur Joubert, celles que l'on avoit écrites depuis, & du sieur Macara qui faisoit bruit; il s'embarqua pour le retour: mais son Vaisseau doublant le Détroit de Gibraltar, en rencontra un autre François, de quelque Officier duquel le sieur Caron apprit, que le vent n'estoit pas bon pour luy à Paris. Il voulut entrer dans la Riviére de Lisbonne, où tout prest à mettre pied à terre, & ayant déja esté visité de la part de Monsieur de Saint-Romain qui estoit Ambassadeur en Portugal pour Sa Majesté Tres-Chrétienne, son Bâtiment fut poussé sur une roche qui le brisa. Il avoit un fils avec luy, qui se sauva: mais le sieur Caron y périt, & tout ce qu'il rapportoit des Indes fut perdu.

CHAPITRE XVII.

Presens pour le grand Mogol. Prise & perte de S.-Thomé par Monsieur de la Haye.

MONSIEUR de la Haye avoit dans son Vaisseau les presens pour le Grand Mogol, qui consistoient en un Carosse & une Chaire à porteurs magnifiques, en de tres-belles Tapisseries, en piéces de Canon, & en Etoffes fort riches. Estant à Suratte dans le dessein de les faire porter à Dely pour les presenter luy-même, un Directeur de la Compagnie Françoise fit voir l'Ordre à Monsieur de la Haye de les luy remettre, & il se prépara pour aller à la Cour s'acquitter de cette Commission six ans plûtard qu'il n'avoit esté projetté : mais il ne partit point, & les presens sont restés dans la loge de Suratte, où ils sont encore.

Cependant Monsieur de la Haye fit voguer les Vaisseaux le long de la côté de Coromandel & de l'Isle de Ceilon. Sous prétexte du vol qui avoit esté fait à la Compagnie à l'Isle Saint-Thomé : mais plû-

plûtost pour s'emparer d'un poste qui pût servir de retraite, & de principale Forteresse aux François qui seroient en cette partie des Indes; Il l'assiégega & le prit sur les Maures; il le tint deux ans contre ceux qui l'avoient perdu, qui le rassiégérent, & aprés avoir consommé dedans toutes ses munitions, & remply tous les devoirs d'un vaillant Capitaine, ne luy venant aucun secours, il fut contraint de capituler, & fut repassé en France sur un Vaisseau Hollandois. Il a depuis esté tué Lieutenant Général des Armées du Roy proche Thionville.

CHAPITRE XVIII.

De quelle maniére Madagascar a esté entiérement abandonné par les François.

MONSIEUR de la Haye revenant de S. Thomé, passant à la veuë de Madagascar, envoya une Chaloupe au Fort-Dauphin pour sçavoir en quel estat y estoient les François. On n'y trouva que

qué des Négres, qui faiſans les eſtonnez que des François leur demandaſſent où eſtoient les François, repondirent, hé! quoy vous ne ſçavez donc pas que les Hollandois ſont décendus icy, qui en ont tuez une partie, & chargé le reſte ſur leurs Vaiſſeaux. Ils régalérent fort bien les gens de cette Chaloupe, & firent preſent de rafraichiſſement à Monſieur de la Haye: Mais depuis, un Capitaine Françoys allant à Suratte; & paſſant à la veuë de ce Fort, le fit reconnoître par une Chaloupe, de laquelle ceux qui mirent pied à terre furent ſaguayez par les Négres. Les Matelots qui eſtoient reſtés pour les attendre, la ramenérent avec cette triſte nouvelle. Ce qui fut dit à Monſieur de la Haye, a donné lieu au bruit qui a couru, que pendant la guerre de la France avec la Hollande, les Hollandois avoient détruit l'établiſſement des François en cette Iſle, & emmené le reſte travailler aux Molucques: mais il n'eſt point vray, & voicy de quelle façon cette Iſle a eſté entiérement abandonnée.

Un Capitaine nommé le ſieur de B. commandant un Houcre dans

lequel

lequel il passoit des jeunes Filles tirées de la maison de la Pitié de Paris, que l'on avoit dessein de marier à Mascareigne, où il avoit Ordre d'aller en droite route, ayant des Eaux de vie dont il crût qu'il se deferoit à haut prix à Madagascar, voulut y aborder auparavant; & pour faire promptement & avantageusement son commerce, il publia qu'il n'y viendroit plus de Vaisseau du Roy, non plus que de la Compagnie. il vendoit son Eau de vie ce qu'il luy plaisoit, aucun n'ayant de commodité qu'il ne convertit volontiers en une chose si nécessaire, & qui alloit devenir si rare. Cependant les Missionnaires faisoient secrettement leurs pacquets pour s'embarquet dans ce Houcre, où le Capitaine leur avoit promis de les recevoir; mais le vent ayant balotté le Houcre à la rade, le poussa briser à la côte, & tous furent contraints de rester: les Filles avoient esté mises à terre, il n'en périt aucune dans ce naufrage, où il demeura quelques Matelots.

Un grand Vaisseau parut bien-tôt aprés. Il estoit commandé par le sieur B. qui alloit à Suratte, & qui eût la facilité d'embarquer

barquer les Missionnaires & plusieurs autres qui voulurent se retirer de l'Isle. Le Gouverneur-mesme nommé le sieur de la Bretesche, gendre du sieur de la Case qui estoit mort, y mit sa Femme, ses belles-sœurs, & le reste de sa Famille. Le sieur de Chamargou qui avoit maintenu son authorité dans l'Isle si longtemps, & avec tant d'adresse, estoit aussi décédé. Il avoit deux Enfans naturels qu'il avoit recommandez aux Missionnairds, qui les ont passez en France.

Lors que ce dernier Vaisseau se disposoit à mettre à la Voile, il se faisoit un Traité dans l'Isle du dernier préjudice au reste de l'Etablissement. Il y avoit guerre de plusieurs Grands confédérez qui avoient pour Chef Dian Manangue, contre un autre party de Négres moindre en nombre que celuy de leurs ennemis, mais soûtenu par le sieur de la Bretesche & par les François qui ne s'estoient pas embarquez. Leurs alliez soupçonnans qu'ils abandonneroient bien-tôt l'Isle, & préuoyans que leurs ennemis les feroient périr quand ils n'auroient plus cette protection, ils firent en secret leur accord avec Dian Manangue.

Les

Les Marmittes (on appelloit ainsi les Négres de service) que les Grands avoient fait suborner, égorgérent les François qui estoient dans leurs habitations. D'autres furent surpris, accablez & saguayez dans le mesme-temps. Le Navire qui heureusement estoit encore à la rade, averty par un signal que firent ceux qui estoient restez, envoya sa Chaloupe au pied du Fort-Dauphin prendre les misérables reliques de ce fameux établissement.

Depuis que la Compagnie a pris possession de Mascareigne, & que le sieur Loüis Payen en a esté tiré, il y avoit eû successivement quatre Commandans François, nommez les sieurs Renaud, la Hure, Dorgeret & Florimond.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Réfléxions sur l'entreprise des Indes Orientales, & conclusion de ces Mémoires.

L'ENTREPRISE des Indes Orientales avoit esté concertée avec toute la prudence & toutes les précautions possibles. La Compagnie estoit sous la protection d'un Prince dont tous les Rois de la terre connoissoient la puissance, & elle avoit esté formée dans un Royaume qui ne manque point d'Officiers, de Soldats, de Matelots, d'Artisans, & de tout ce qui peut contribuer à une heureuse exécution de semblables desseins. On peut mesme dire qu'elle avoit eû naissance dans des conjonctures tres-favorables, & où plusieurs Souverains de l'Asie desiroient établir chez eux une Nation qui pût les deffendre contre quelques Européens dont ils se plaignoient. Cependant tous ces avantages n'ont pas eû de grandes suites. Madagascar a esté abandonné, & jusques à present la Compagnie n'a point fait de progrez considéra-

ble. Ce foible ſuccez a donné lieu aux reflexions ſuivantes qui contiennent les cauſes de la ruine de l'établiſſement de Madagaſcar, & quelques moyens pour rendre une Compagnie Françoiſe floriſſante dans les Indes, & digne de la grandeur de nôtre Auguſte Monarque.

Le Vaiſſeau le Saint-Paul paroiſſant ſeul à Madagaſcar, ne donna pas une idée aſſez noble de l'entrepriſe, à celuy qui commandoit pour Monſieur de la Meilleraye. Si les quatre Navires fuſſent arrivez enſemble, le Gouverneur eût agy avec plus de ſincérité qu'il ne fit, & le Capitaine Kercadiou ſon amy luy eût fait prendre des meſures plus avantageuſes à la Compagnie: mais il vit un vieillard accablé de maladie, un jeune homme qu'il croyoit manier aiſément, & les autres avec ſi peu de caractére, qu'il reſolut de ſe maintenir dans ſon poſte. Le partage que le ſieur de Beauſſe fit avec luy de l'authorité du gouvernement, & la diſſipation des vivres, le confirmérent dans cette reſolution qu'il a toûjours tâché d'exécuter.

Aprés l'arrivée des trois autres Vaiſſeaux.

seaux, le desordre ayant déia pris racine, ce ne furent qu'adresses & qu'intrigues pour s'enrichir, & pour avoir part à la direction des affaires. L'ambition & l'avarice estoient les passions dominantes, & l'intérest particulier l'emportoit toûjours sur le général, & sur celuy de la Compagnie. On continua de dissiper le vin d'Espagne, les eaux de vie, les farines, les marchandises & l'argent apporté de France, & il y eût une perpétuelle disette parmy les Francois. Outre que le sieur de Chamargou qui avoit esté assés hardy d'envoyer en party le sieur de la Case sur l'ancien pied, en partagea les bêtes comme il voulut: le Conseil fut assez foible de souffrir qu'on fist valoir, au préjudice de la Compagnie, des droits qu'elle avoit acquis; & les principaux assez intéressez pour garder le silence, à cause d'une médiocre portion du butin dont ils profitérent: Il faut ajoûter que les Premiers du Conseil n'estoient pas gens à rendre de grands services. Le sieur de Beausse étoit malade dés avant son embarquement à Brest, & d'un âge trop avancé. Les plus âgez d'aprés luy n'estoient pas propres au

Gouvernement, & il y avoit des Marchands qui eussent bien conduit des Boutiques & des Magasins, mais qui estoient incapables d'une administration politique; & tous n'avoient point l'expérience, la fermeté, & l'élévation de génie nécessaires pour soûtenir une entreprise de cette importance.

L'envoy du Saint-Paul pour la Mer Rouge, le sein Persique, les Côtes d'Asie & des Indes sous un Capitaine, & un Marchand qui estoient ennemis, fût une imprudence extrémement préjudiciable; leur inimitié rendit infructueuse cette Navigation, qui finit à la Baye d'Antongil, sans avoir eû aucune connoissance des lieux où ils devoient aller.

Le naufrage de la Vierge de Bon-Port sur les Côtes d'Angleterre, fût un malheureux commencement pour la Compagnie. Elle portoit des montres de pierreries, de minéraux, de gommes, d'épiceries, de terre mêlée d'or, & d'autres métaux, de bois précieux & de senteur, & de tout ce qu'on avoit trouvé de riche & de curieux à Madagascar. La perte de ce Navire fut considérable, & pour la valeur de

de ſa charge, & pour la privation de l'eſpérance qu'il eût donnée d'un heureux avenir.

On doit donc conſidérer ce premier envoy de Vaiſſeaux comme inutile, & apparemment quand la Compagnie auroit envoyé une Flotte plus nombreuſe, elle n'en auroit pas profité d'avantage, par la mauvaiſe conduite de ſes Agens.

Des deux Houcres qui ſuivirent les quatre Vaiſſeaux, le Saint-Jacques fût pouſſé au Breſil, il perdit un an de temps à cette rade, & quoy qu'il fût plus facile d'aller delà à Madagaſcar, que de revenir en Europe, le Capitaine y retournoit ſi Monſieur de Mondevergue ne l'en eût empêché.

La Flotte qu'il commandoit, a eſté la plus forte dépence de la Compagnie; elle fût une année entiére à faire le voyage que les premiers Vaiſſeaux achevérent en quatre mois: ce qui vint de quelques Navires, leſquels faiſoient beaucoup d'eau, & de ce que pour les radouber, il fallut gagner Téneriffe, & enſuite le Breſil à contretemps. Ce retardement cauſa beaucoup de préjudice. La Flotte pendant un ſi

long-cours, consomma ses vivres, ses Agrés, & une partie de ses hommes. Quand elle arriva au Fort-Dauphin, trois de ses plus grands Bâtimens estoient hors d'estat de servir. Le malheur fut encore que les effets de la Compagnie avoient esté dissipez, & qu'elle y trouva les François prests à périr de nécessité, faute d'avoir esté secourus : de sorte qu'au lieu de recevoir du soulagement, elle ne vit que des gens affamez qui en attendoient d'elle. Voicy les fautes qui furent faites aprés l'arrivée de Monsieur de Mondevergue.

On ne devoit point souffrir que les anciens François prenans avantage de la disette des vivres, vendissent leurs Bestes, leur Ris, leur Vin de miel, & leurs autres denrées à un prix excessif. Il y falloit mettre une taxe raisonnable par une Ordonnance de police. On ne devoit pas non plus donner la subsistance en argent, ny faire achepter par la Compagnie les vivres chérement pour les donner à perte aux Soldats, Ouvriers, & Colons, sous prétexte qu'ils n'avoient pas assez de paye pour les achepter au prix qu'ils estoient.

Ces

Ces avis furent l'ouvrage de l'adreſſe du ſieur de Chamargou, afin de tirer l'argent de la Compagnie à ſon profit, & de ceux de ſon intrigue.

Les Agens de la Compagnie avoient une conduite bien oppoſée à celle des premiers François qui ont commencé à établir la Nation à Madagaſcar. Ceux-cy eſtoient toûjours dans l'activité, & n'épargnoient ny ſoins ny travail pour avoir tout en abondance. Ceux-là eſtoient dans la derniére non-chalance, négligeoient tout, & n'avoient point d'autre veuë que de faire leur fortune tranquilement & ſans peine.

La témérité de deux Sergens cauſa la diſette du Ris au Fort-Dauphin. Un, de gayeté de cœur, & pour ſe rendre fameux, ruïna les plantages du plus puiſſant allié des François. L'autre avec huit ſoldats, voulut faire le Maître, & maltraita des Grands qui le chaſſérent de ſon poſte, où il pouvoit en conſervant leur amitié, traiter plus de Ris qu'il n'en falloit pour entetenir le Fort.

Le camp des Troupes, & les magaſins du négoce ſe regardoient comme pour ſe diſpu-

diſputer la préſéance & l'honneur : Monſieur de Mondevergue preſidoit en quelques Conſeils, les Marchands en pluſieurs ; il n'y avoit jamais de délibération unanime par la diverſité des intéreſts particuliers, & l'on n'en ſortoit point ſans pique. Cette Preſidence entre des gens d'une qualité ſi inégale, paroiſſoit aux François les plus modérez, contraire à la bienſéance & à l'eſprit de la Nation.

Enfin on eût tort de négliger les propoſitions du ſieur de la Caſe ; ce brave homme connoiſſoit toutes les particularitez du Pays, la réputation de ſa Valeur y eſtoit répanduë, pluſieurs Grands eſtoient ſes amis, les Négres le ſuivoient à la guerre avec confiance, & ſi on luy eût accordé ce qu'il demandoit, apparemment l'Iſle eût eſté aſſujettie à la domination Françoiſe.

Aprés avoir rapporté les cauſes, qui vray-ſemblablement ont fait périr la Colonie de Madagaſcar, il eſt bon de propoſer quelques moyens pour établir une Compagnie avec ſuccez.

Il n'y aura qu'une Compagnie des Indes Orientales & Occidentales, parce

que

que l'union du fond & des forces des deux Compagnies en une ſeule, la rendra plus capable de ſe deffendre contre ſes envieux & ſes ennemis : le meſme intéreſt y fera régner le meſme eſprit, & elle fera moins de dépenſe.

Tous les Ordres du Royaume y ſeront intéreſſez, elle ſera compoſée de Prêlats, de Seigneurs, de Magiſtrats, de perſonnes qui auront commandé par mer & par terre, & de riches Négocians de Paris, de Roüen, de Lyon, & des autres Villes nommées par la Déclaration de 1664.

Il y aura deux Bureaux, l'un de Gouvernement, & l'autre de Commerce. On réglera ceux qui préſideront à l'un & à l'autre, le nombre & le rang de ceux qui y auront voix, & la nature des affaires dont chaque Bureau connoîtra. La Compagnie aura des Penſionnaires qui auront entrée aux Bureaux, ce ſeront gens bien ſenſez, & qui auront voyagé aux Indes.

Deux Seigneurs de la premiére qualité & de Maiſons tres-illuſtres, ſeront Généraliſſimes, l'un dans les Indes Orientales, & l'autre dans les Occidentales. Le

Roy leur donnera tout le caractére & toute l'autorité néceſſaires pour commander abſolument dans les lieux où la Compagnie aura des établiſſemens : ceux qui ſeront à la tête des Gouvernemens, des Adminiſtrations, & des Négociations dans la Perſe, les deux Indes, la Chine & le Japon, & généralement tous les employez par la Compagnie hors de l'Europe, ſeront ſous les Généraliſſimes & ſoûmis à leurs ordres ſuivant leurs départemens.

On choiſira pour le Généralat des perſonnes qui ſe ſeront renduës recommandables par de belles actions, & qui auront de la modération, de la juſtice, de la conſtance, de la valeur, de la pieté, & toutes les autres qualités que demande un Commandement de cette conſéquence. L'anthorité d'un Chef de naiſſance & de vertu eſt agréable, & convient au génie du François, qui élevé ſous un puiſſant & vertueux Monarque, n'obéït pas volontiers à pluſieurs Commandans, dont la fortune fait quelquefois tout le mérite. Les Portugais ſe ſont bien trouvez de leurs Vicerois

de

des Indes, qui ont toûjours esté des premiéres Maisons de Portugal.

Les Capitaines de Marine seront depuis trente-cinq ans jusques à quarante-cinq; les plus vieux devenus plus timides par l'âge & par la connoissance des infidélitez de la mer, s'éloignent à regret, les jeunes sont plus entreprenans & plus propres aux découvertes.

Comme il y aura peu d'endroits qui par force ou par amitié ne soient ouverts à une Compagnie établie & protegée par Loüis le Grand, il faut faire des habitations à six cens lieuës l'une de l'autre sur la côte d'Afrique, & en avoir une le plus prés qu'on pourra du Cap de Bonne-Espérance. De mesme sur la côte de l'Amérique, & particuliérement au Bresil. S'il y a quelque Isle que l'on puisse occuper sous la Zonne Torride du côté de l'Afrique, on y construira un bon Fort. On envoyra des gens en ces lieux pour les garder, & pour accoûtumer à l'air de la mer & aux chaleurs des climats, ceux qui n'auront point encore passé la ligné.

Ce seront aussi des pauses pour rafrai-

chir les Vaiſſeaux qui iront aux Indes Orientales. La plus grande incommodité des longues Navigations venant du trop de diſtance des retraites ; celles que donnent les Etrangers ſont à charge, ſans liberté, & pour le dernier beſoin ſeulement.

On reprendra dans ces lieux les hommes qu'on y avoit laiſſez pour les porter plus loin. Ils ſeront faits au Climat, & l'on pourra mieux s'aſſeurer ſur leur tempérament, que s'ils ſortoient nouvellement de l'Europe.

Il ne faut mener que des Preſtres ſéculiers, les Communautez ſe mêlent quelquefois d'affaires qui ne ſont point de leur caractére, & ſe font trop puiſſantes.

Une ſeule Nation, une ſeule Religion ; les Hollandois mêlez avec les François, les Huguenots avec les Catholiques ont fait de fâcheuſes diviſions : mais grace à la piété de Loüis le Grand, il n'y a plus dans ſon Royaume que l'ancienne & véritable Religion : & ſes Peuples n'ont pas beſoin d'Etrangers pour s'établir dans les Indes. En effet, les François ſont capables de réüſſir ſous

tous

tous les climats, ils ſortent du milieu des Eſpagnols, des Portugais, des Anglois & des Hollandois qui ſe ſont plantez ſous la Zone Torride, dans les Indes, & au nouveau monde. Il n'y a point de Nation plus civile, de mœurs plus douces & de converſation plus agréable que la Françoiſe. Elle eſt nombreuſe, brave, entreprenante, on la chérit par tout. Ce qui s'eſt paſſé dans l'Empire du Grand Mogol à Calecut, à Siam, & en d'autres endroits, marque bien que diverſes Puiſſances eſtoient ravies de la recevoir dans leurs Etats.

On aura ſoin d'envoyer détromper l'Empéreur du Japon de la fauſſe opinion qu'on luy a donnée de la Religion Catholique. On ne doit point négliger les occaſions pour entrer dans cét Empire, & dans celuy de la Chine.

Les Négociations qui ſe feront pour des établiſſemens en ces deux Empires, & ailleurs, ſeront conduites par des perſonnes d'expérience & d'authorité : elles ne ſeront pas confiées, ny les autres affaires Politiques, aux Marchands, parce qu'ordinairement ceux de France n'y ſont

ſont pas ſi propres que ceux de Hollande, qui entrent dans les Conſeils & les Tribunaux de leur République.

On fera de temps en temps de Envoys, afin de ſoûtenir les premiers. On donnera ce qu'on aura promis aux employez, ſans que les œconomes cherchent des fineſſes pour les fruſtrer. Un homme dans la défiance agit ſans affection, & ſonge à ſe dédommager par avance.

Il eſt néceſſaire d'avoir dans chacune des Indes une Ville pour en faire la réſidence du Généraliſſime, & le centre de la domination Françoiſe : Elle doit eſtre bien fortifiée, dans une aſſiette commode & avec un bon Port.

L'Iſle de Madagaſcar doit eſtre l'entrepos de tous les Vaiſſeaux de la Compagnie qui paſſeront aux Indes Orientales. Il faut reprendre & ſuivre conſtamment la premiére reſolution qui en avoit eſté priſe, & il eſt de l'honneur de la France de ne pas abandonner ce qu'elle a entrepris avec tant de réfléxion, outre que ſa ſituation, ſes commoditez, & ſes richeſſes font connoître la néceſſité

d'y

d'y faire un établiſſement.

Elle eſt ſituée entre les deux Indes, la rade eſt bonne au Fort-Dauphin, & à la Baye d'Antongil; les Bœufs y ſont en ſi nombreuſe quantité, qu'il en a eſté pris quarante mille en un ſeul party contre un Grand. Elle abonde en gibier, en poiſſon, en fruits, en racines, en miel, en cire, & en ris qui croît juſques ſur les montagnes; les eaux y ſont excellentes, & les terres du meilleur fond & de la plus belle ſuperficie du monde. Si elle eſtoit cultivée avec ſoin, il y viendroit du bled, & le raiſin y meuriroit: mais pour ne point manquer de bled, on peut, en attendant que l'Iſle en donne ſuffiſamment, en avoir de Suratte, des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il ne vaut, années communes, que cinq deniers la livre. Pour le vin, il eſt facile d'en charger aux Iſles Canariers, lequel eſt meilleur la quatriéme année que la premiére, & ne revient pas à quatre ſols la pinte, qui vaut pour ſa force au moins trois pintes de celuy de France. On y peut auſſi apporter du vin de Grave, de Perſe, & de Goa, avec des eaux de vie.

Les

Les Européens n'ont rien aux endrots qu'ils occupent dans l'Afrique, l'Amérique, & l'Asie, qu'on ne trouve à Madagascar : on y voit du Poivre, une sorte de Muscade, des arbres de Girofle, des Gommes de toutes façons, des Aromats, de l'Indigo, du Sucre, du Tabac, des Pierres précieuses, de l'Argent & de l'Or. Ce n'est point un naufrage, ny un abord fortuit qui y ont porté de l'Or comme les Naturels du Pays le veulent persuader. Il n'y a presque point d'hommes & de femmes qui n'en ayent des ornemens, sans compter les tresors cachez des Grands, qui ne s'en servent qu'à l'extrémité : cela montre qu'il y a des Mines d'or. Le sieur de la Case en sçavoit quelque chose, & feu Monsieur de la Meilleraye avoit de si bonnes connoissances des richesses de l'Isle, qu'il n'a jamais voulu céder ses droits. Le sieur Caron ramassa dix-huit onces d'Ambre-gris en un morceau, proche d'une Baleine qui avoit échoüé à la pointe d'Itapêre. Il y a tant de Soye & de Cotton, qu'on en est embarassé en marchant. Cependant ce sont les principales marchandises avec le Poivre, que l'on

l'on négocie chez le Grand Mogol, & quatorze Roys ſes Tributaires, à qui il faut faire la cour & des preſens pour en obtenir la permiſſion.

L'Air eſt pur à Madagaſcar, on y voit des Vieillards de ſix-vingts ans, le mauvais air dont les François s'y ſont plaind, ne venoit aſſeurément d'autre choſe que des changemens de nourriture, & de ne pas tenir leur eſtomach bien couvert : ce que ceux qui ſont nez dans les Pays froids doivent faire ſur peine de la vie, quand ils ſont dans les Pays chauds.

Si les autres Nations de l'Europe qui ont abordé Madagaſcar ne s'y ſont pas eſtablis, elle n'en doit pas pour cela eſtre moins eſtimée. Les forces de ces Nations moins puiſſantes que la Françoiſe, eſtoient partagées en trop d'autres lieux pour ſoûmettre cette Iſle, qui eſt la plus grande du monde. Les Portugais ſont aux Indes & aux Ports de la Chine; les Hollandois à Ceylon, aux Moluques, & par tout où les autres ont eſté. Les Anglois ont des Forts aux Côtes de Malabar, de Coromandel, de Bantam, & ailleurs;
& les

& les épiceriers ne leur paroiſſant pas faciles à Madagaſcar, ils ont préféré le moins diſputé & le plus commode.

L'entrepriſe du rétabliſſement à Madagaſcar ſera confiée à un Commandant de mérite, d'expérience, & de réputation; c'eſt une de ces ſortes d'affaires où un habile-homme fait plus que mille, qui ont peu de conduite & d'intelligence.

Eſtant deſcendu à terre, il fera reparer le Fort-Dauphin, en fera le lieu dominant de l'Iſle, & la principale Colonie des François, à cauſe qu'il eſt à la pointe de Madagaſcar, & dans le quartier le plus temperé.

Il n'eſt pas difficile de ſoûmettre les Grands du Pays, ils ſont diviſez par tant d'intéreſts, que le plus puiſſant ne ſçauroit aſſembler la centiéme partie des habitans. Leurs armes ſont petites, ils craignent les armes à feu, & l'on a veu cent ſoixante-dix François ſe faire rendre hommage par le tiers de ces Inſulaires. Dian Manangue qui ſeul ſçavoit quelque choſe de la maniére dont les François font la guerre, eſt mort: il en avoit trop appris avec eux, & ſa revolte leur doit enſei-

ſeigner de ne point admettre de Grands dans leurs Conſeils, ny dans la connoiſſance de l'Art de la Guerre.

Les Madagaſcarois ſont remuans, jaloux de la liberté, défians, vindicatifs, & ne pardonnent point. Il ſera de la prudence du Chef de prendre des meſures pour les réduire, proportionnées à leurs mœurs & à leurs maximes, ſur tout il ne faut pas négliger les moyens de les mettre dans une telle impuiſſance qu'ils ne puiſſent exercer ſur les François leurs vengeances & leurs cruautez.

L'Autheur de ces réfléxions, ne les a faites que pour inviter des perſonnes plus éclairées que luy d'en produire de plus juſtes & de plus ſolides. Il n'a point eû d'autre intention dans ſon travail, que de faire éviter les écueïls qu'il a reconnus, & de marquer ſon zéle pour la gloire de ſon Prince, & pour le bien de ſon Pays.

FIN.